AUTHOR:

VENDRYES, JOSEPH

TITLE:

TRAITE D'ACCENTUATION ...

PLACE:

PARIS

DATE:

1904

Master Negative #

92-80675-5

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

887.16
V55

Vendryes, J[oseph], 1875-1960
...Traité d'accentuation grecque ... Paris, Klincksieck, 1904.
xviii, 275 p. $17\frac{1}{2}$ cm. (Nouvelle collection a l'usage des classes, xxvii)

Bibliography, p. [xv]-xviii.

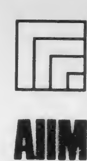
~~D887.6 V553~~ ~~Copy in Classics Reading Room.~~

411914

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 mm REDUCTION RATIO: 12X
IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB
DATE FILMED: 8/1/92 INITIALS MED
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

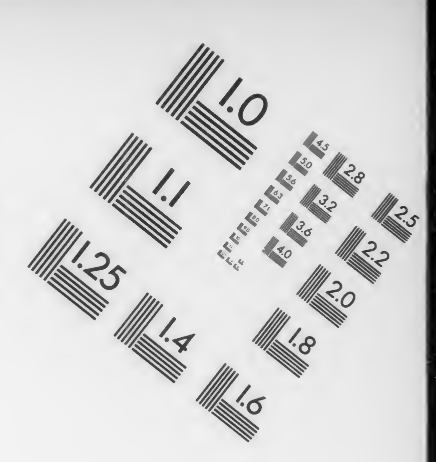


AIIM

Association for Information and Image Management

1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910

301/587-8202

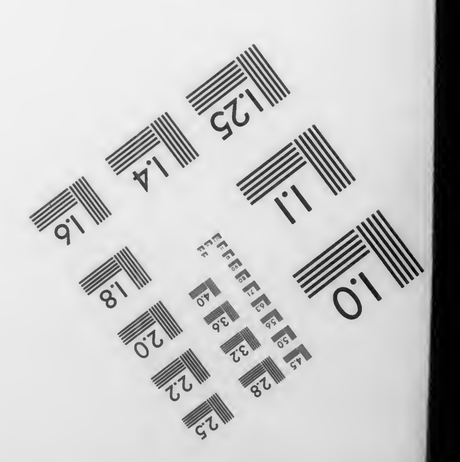


Centimeter

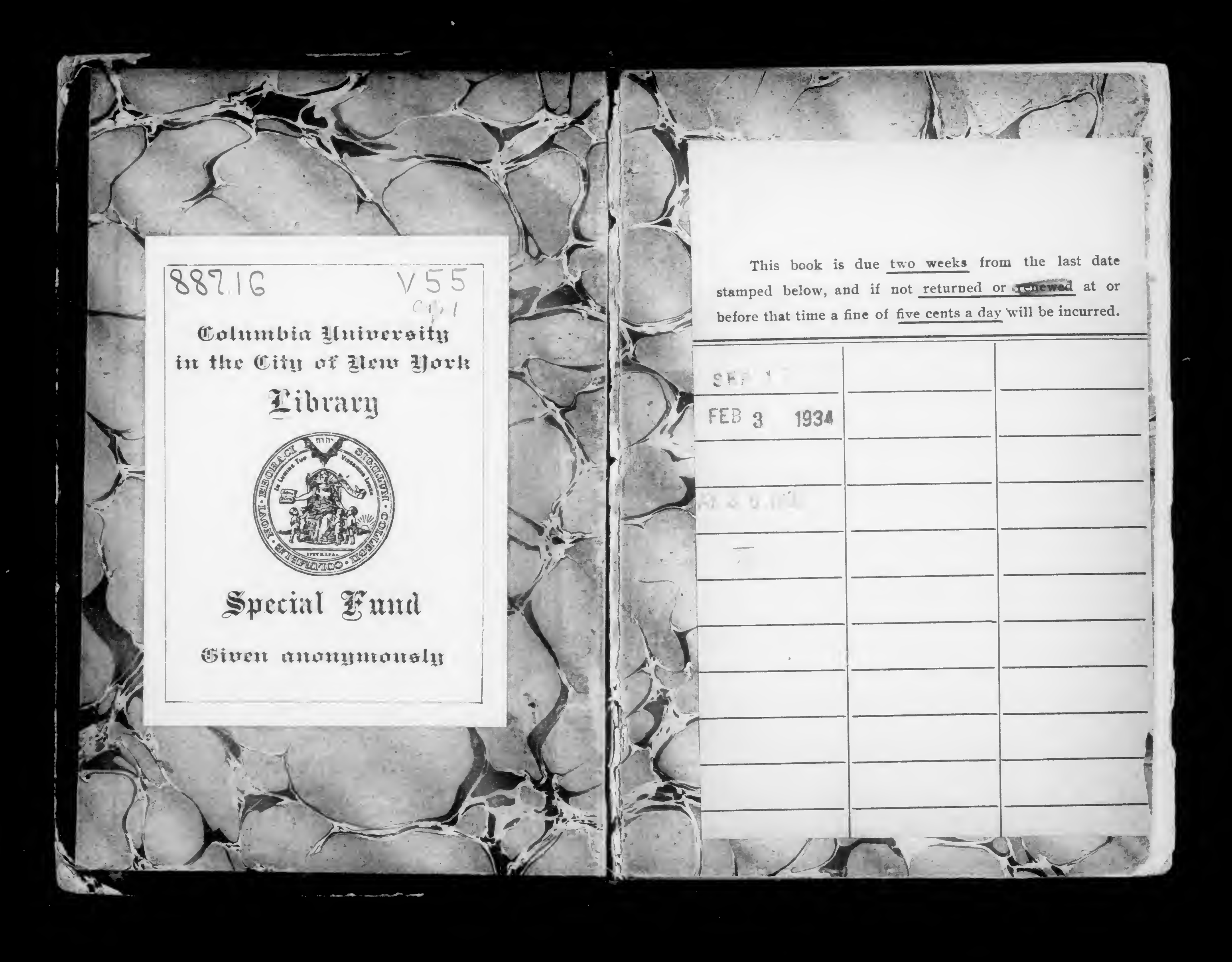
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 mm

1 2 3 4 5

Inches









TRAITÉ

D'ACCENTUATION GRECQUE

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES

XXVII

TRAITÉ D'ACCENTUATION GRECQUE

PAR

J. VENDRYES

Maître de Conférences à l'Université de Clermont-Ferrand

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, Rue de Lille, 11

1904

A

MONSIEUR VICTOR HENRY

PROFESSEUR DE SANSKRIT
ET GRAMMAIRE COMPARÉE DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES
A LA SORBONNE.

Hommage respectueux et reconnaissant.

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage n'est que la rédaction, à peine modifiée, d'un cours professé pendant l'année scolaire 1902-1903 à la Faculté des Lettres de l'Université de Clermont-Ferrand. C'est dire qu'il s'adresse avant tout aux étudiants de l'enseignement supérieur.

Il pourra peut-être aussi rendre quelques services aux professeurs de l'enseignement secondaire, chargés d'apprendre le grec aux élèves de la première section. L'étude de l'accentuation fait partie de la grammaire grecque au même titre que celle de la flexion ou celle de la syntaxe ; ce serait une vaine illusion de prétendre sacrifier l'une au profit des autres.

Ce serait aussi une injustice. Quelques esprits mal renseignés semblent parfois disposés à voir dans l'accentuation grecque une invention puérile des grammairiens d'Alexandrie, quelque chose

comme du byzantinisme anticipé. Rien n'est plus faux que cette idée, et les premiers chapitres de ce livre suffiront sans doute à l'écarter. Issues du passé le plus lointain de la langue indo-européenne, fidèlement conservées à l'époque classique, les règles d'accentuation se reflètent encore constamment dans la langue grecque moderne. Elles correspondent donc bien à la réalité ; et en les étudiant, on apprend à connaître un des éléments essentiels les plus caractéristiques de la langue grecque.

Ceci toutefois pourrait prêter à l'équivoque. Un traité qui ne veut pas être uniquement dogmatique doit tenir compte dans une certaine mesure des variations historiques de la matière qu'il embrasse ; et, comme le langage lui-même, l'accentuation grecque s'est souvent modifiée suivant les époques et suivant les régions. D'autre part, le principal témoignage que l'on puisse utiliser pour connaître l'accentuation grecque est celui des grammairiens. C'est l'enseignement des grammairiens qui a fourni la matière même du présent livre et la plupart des exemples cités. Sans doute on l'a éclairé de tous les témoignages indirects qui en garantissent l'authenticité, on n'en a dissimulé ni les lacunes ni les points obs-

curs, mais on l'a pris pour base aussi rigoureusement qu'il était possible. Or, la grammaire grecque s'est fondée à Alexandrie au cours du IIIe siècle avant Jésus-Christ. Nous ne connaissons donc par les grammairiens que l'accentuation d'une seule période de la langue, et de quelle période ? de celle justement où la langue de Sophocle et de Platon, répandue hors des frontières de l'Attique, subissait l'influence corruptrice des autres dialectes, où les divers parlers locaux du domaine hellénique se fondaient en cette unité quelque peu factice que l'on nomme la κοινή. Un traité fondé sur l'enseignement des grammairiens risque donc de manquer à la fois de portée générale et d'homogénéité.

Le danger est en réalité moins grave qu'il ne le paraît d'abord ; et cela en raison même de la nature de la κοινή. Dans la formation de cette langue commune à laquelle contribuèrent les divers dialectes, l'attique joua un rôle prépondérant. Grâce à son importance littéraire, il réussit à faire prévaloir son type propre et les autres dialectes ne s'y mêlèrent que dans la mesure où leur apport n'en modifiait pas les traits essentiels. On peut dire de la κοινή que c'est de l'attique, diminué de ce qu'il avait de

trop spécial, et augmenté de quelques traits secondaires empruntés aux dialectes voisins. Par suite, en formulant leurs règles d'après la langue de leur temps, les grammairiens se réfèrent encore généralement à la langue attique. Et, de plus, comme ils utilisaient sans cesse dans leurs leçons les poèmes homériques, dont la tradition s'était maintenue jusqu'à eux, on peut dire que leur enseignement, bien que limité en principe à la langue commune, vaut en général pour l'ensemble de l'ionien-attique littéraire.

Il en est de même de cet ouvrage ; c'est l'accentuation de la κοινή qui est enseignée ici, mais c'est aussi l'accentuation du dialecte attique et même la plupart du temps l'accentuation homérique. On a pris soin d'ailleurs, comme l'ont fait les grammairiens eux-mêmes, de noter au passage les cas particuliers où la langue commune se distinguait de la langue de Sophocle ou d'Homère. Quant aux différences essentielles qui distinguaient entre eux les trois principaux dialectes, elles ont fait l'objet d'un chapitre spécial p. 255. De cette façon, l'ouvrage offre dans ses grandes lignes l'évolution de l'accentuation grecque depuis Homère jusqu'à l'époque alexandrine et peut faire valoir la prétention d'être à la fois pratique et historique.

Cela encore ne suffit pas. Il est impossible de comprendre l'accentuation grecque sans remonter à ses origines, et le grec lui-même ne fournit à ce sujet que des renseignements insuffisants. Seule, la grammaire comparée des langues indo-européennes permet de compléter la grammaire historique du grec en prolongeant le champ de ses investigations au delà des limites de l'histoire. Il fallait donc nécessairement faire appel à la linguistique indo-européenne pour fournir, dans la mesure du possible, la raison d'être des phénomènes étudiés. Mais comme on ne pouvait, sans embarrasser le lecteur, joindre sans cesse dans l'exposition des faits la linguistique à la philologie, on a eu recours, dans l'impression, à l'emploi de deux caractères différents, formant un gros et un petit texte.

La partie en gros texte présente un exposé complet et suivi des règles pratiques d'accentuation grecque. On n'y a rien admis qui ne puisse être compris d'un novice : les termes techniques indispensables ont été définis lors de leur première apparition. C'est seulement dans l'ordre des matières que cet exposé diffère peut-être des grammaires classiques, en ce sens qu'on a essayé de coordonner les faits en réunissant ceux qui

dérivent du même principe. Pour le reste on a innové le moins possible ; on a préféré conserver les habitudes reçues, même mauvaises, lorsqu'on ne pouvait les sacrifier sans danger pour la clarté ; c'est le cas, par exemple, pour les règles générales d'accentuation qui restent formulées en fonction de la quantité (§ 52 et suiv.), bien que cette théorie repose sur une conception certainement inexacte ; c'est le cas aussi pour l'emploi du mot *accent*, consacré par l'usage auquel on n'a pas osé substituer le terme, cependant plus exact, de *ton* (§ 3).

Mais au milieu de cet exposé pratique en gros texte se trouvent introduits par tranches des renseignements scientifiques, imprimés en petit texte, pour lesquels la grammaire comparée a été mise à profit autant que le comportaient les dimensions restreintes du volume. Ces renseignements devront être négligés par les débutants ; ils sont destinés à fournir un complément de science, mais ne sont nullement nécessaires à l'intelligence du gros texte, qui se suffit absolument à lui-même.

Ce petit traité d'accentuation grecque, où l'on a cherché la clarté plutôt que l'originalité, n'aurait pu être écrit tel qu'il est si depuis plusieurs années la linguistique n'avait produit sur l'accentuation grecque une ample moisson de travaux fort distingués. On trouvera plus loin une notice bibliographique où sont mentionnés les principaux ouvrages consultés. Qu'il soit permis à l'auteur de rendre ici un témoignage tout particulier de reconnaissance à M. Wackernagel, professeur à l'Université de Göttingen, dont il a largement mis à profit les belles découvertes, et à son maître M. Ant. Meillet, auquel il a emprunté oralement nombre d'idées personnelles et qui lui a suggéré encore, au cours de l'impression, plusieurs améliorations notables.

Trois de ses amis ont bien voulu aussi, en revoyant ses épreuves, lui prêter le précieux concours de leur connaissance approfondie de la philologie grecque ; ce sont MM. Ch. Bally, L. Bodin et P. Mazon, auxquels il adresse ici en bloc l'expression de sa sincère gratitude.

BIBLIOGRAPHIE

I. — TRAITÉS ET OUVRAGES GÉNÉRAUX

G. Goettling, *Allgemeine Lehre vom Accent der griechischen Sprache*, Jena, 1835, in-8.

E. Egger et Ch. Galusky, *Méthode pour étudier l'accentuation grecque*, Paris, 1844, in-12.

Fr. Misteli, *Allgemeine Theorie der griechischen Betonung*, Paderborn, 1875, in-8 ; nebst Erläuterungen, ib., 1877.

H. W. Chandler, *A practical Introduction to Greek Accentuation*, 2nd edition, Oxford, 1881, in-8.

R. Kühner, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, 1ter Theil, 3te Auflage in neuer Bearbeitung besorgt von Fr. Blass. Hannover, 1890, pp. 313-349, 389-393, 405-408, 482-489.

K. Brugmann, *Griechische Grammatik* (Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft, II, 1), 3te Auflage, München, 1900, pp. 150-159 et passim.

H. Hirt, *Handbuch der griechischen Laut- und Formenlehre,* Heidelberg, 1902, in-8, pp. 185-200 et passim.

H. Hirt, *Der indogermanische Akzent. Ein Handbuch*, Strassburg, 1895, in-8, passim.

Fr. Blass. *Die Aussprache des Griechischen*, 3te Auflage, Berlin, 1888, p. 127 et suiv.

K. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden grammatik der indo-germanischen Sprachen.* Iter Band, 2te Auflage, Strassburg, 1897, p. 944 et suiv.

V. Henry, *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*, 5e édition, Paris, 1894, p. 98 et suiv.

A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, 1903, in-8, passim (notamment p. 111 et suiv.).

L. Havet, *Cours de métrique grecque et latine*, rédigé par L. Duvau. 3e édition, Paris, 1893, in-12, p. 200 et suiv.

II. — ETUDES PARTICULIÈRES

J. Wackernagel, *Der griechische Verbalaccent,* Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, XXIII, 457 et suiv.

L. Schrœder, *Die Accentgesetze der homerischen Nominalcomposita, mit denen des Veda verglichen*, Zeitschrift für vergleichende Sprachforchung, XXIV, 101 et suiv.

R. Meister, *Zur griechischen Dialektologie*, Leipzig, 1883 (programm).

B. I. Wheeler, *Der griechische Nominalaccent*, Strassburg, 1885.

V. Henry, *L'accent dans la déclinaison grecque*, Mémoires de la Société de Linguistique, VI, 368 et suiv.

A. Meillet, *Questions d'Accentuation*, Mémoires de la Société de Linguistique, VIII, 238 et suiv.

P. Kretschmer, *Der Uebergang von der musikalischen zur expiratorischen Betonung im griechischen*, Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, XXX, 591 et suiv.

J. Wackernagel, *Beiträge zur Lehre vom griechischen Akzent*, Basel, 1893 (programm).

— *Das Zeugniss der delphischen Hymnen über den griechischen Akzent*, Rheinisches Museum, LI, 304 et suiv.

A. Meillet, *Les intonations grecques*, la Parole, II, (1900), 193 et suiv.

A. MEILLET, *Sur la place du ton dans les verbes grecs*, Mémoires de la Société de Linguistique, XI, 313 et suiv.

— *La place du ton dans les formes moyennes du verbe indo-européen*, ibidem, XIII, 110 et suiv.

J. VENDRYES, *Notes grecques*, Mémoires de la Société de linguistique, XIII, 56 et suiv.

— *Une loi d'accentuation grecque : l'opposition des genres*, ibidem, XIII, 131 et suiv.

— *L'accent de ἔγωγε et la loi des propérispomènes en attique*, ibidem, XIII, 218 et suiv.

H. HIRT, *Akzentstudien*, Indogermanische Forschungen, VI, 344 et suiv. ; VII, 111 et suiv. ; VIII, 267 et suiv. ; IX, 284 et suiv. ; X, 20 et suiv.

— *Zur Entstehung der griechischen Betonung*, Indogermanische Forschungen, XVI, 71 et suiv.

TRAITÉ D'ACCENTUATION GRECQUE

CHAPITRE PREMIER

DÉFINITIONS

§ **1**. — Indépendamment de l'ensemble des articulations qui en définissent le timbre, toute voyelle est caractérisée par une certaine hauteur, une certaine intensité, une certaine durée du son. En d'autres termes, une voyelle est nécessairement prononcée sur une certaine note, avec une certaine pression de souffle et pendant un certain temps.

§ **2**. — Ces trois éléments variables — hauteur, intensité, durée (ou quantité) — peuvent déterminer dans une succession de voyelles des différences relatives. Soit une succession telle que *babebibobu*, dans laquelle cinq voyelles, différentes quant à l'articulation, sont séparées par l'occlusive sonore *b*. Il peut y avoir entre ces cinq voyelles, outre la différence de timbre, trois ordres de différences :

1° Différence de hauteur, si telle ou telle des voyelles est émise sur une note plus élevée que les

A. Meillet, *Sur la place du ton dans les verbes grecs*, Mémoires de la Société de Linguistique, XI, 313 et suiv.

— *La place du ton dans les formes moyennes du verbe indo-européen*, ibidem, XIII, 110 et suiv.

J. Vendryes, *Notes grecques*, Mémoires de la Société de linguistique, XIII, 56 et suiv.

— *Une loi d'accentuation grecque : l'opposition des genres*, ibidem, XIII, 131 et suiv.

— *L'accent de ἔγωγε et la loi des propérispomènes en attique*, ibidem, XIII, 218 et suiv.

H. Hirt, *Akzentstudien*, Indogermanische Forschungen, VI, 344 et suiv. ; VII, 111 et suiv. ; VIII, 267 et suiv. ; IX, 284 et suiv. ; X, 20 et suiv.

— *Zur Entstehung der griechischen Betonung*, Indogermanische Forschungen, XVI, 71 et suiv.

TRAITÉ D'ACCENTUATION GRECQUE

CHAPITRE PREMIER

DÉFINITIONS

§ **1**. — Indépendamment de l'ensemble des articulations qui en définissent le timbre, toute voyelle est caractérisée par une certaine hauteur, une certaine intensité, une certaine durée du son. En d'autres termes, une voyelle est nécessairement prononcée sur une certaine note, avec une certaine pression de souffle et pendant un certain temps.

§ **2**. — Ces trois éléments variables — hauteur, intensité, durée (ou quantité) — peuvent déterminer dans une succession de voyelles des différences relatives. Soit une succession telle que *babebibobu*, dans laquelle cinq voyelles, différentes quant à l'articulation, sont séparées par l'occlusive sonore *b*. Il peut y avoir entre ces cinq voyelles, outre la différence de timbre, trois ordres de différences :

1° Différence de hauteur, si telle ou telle des voyelles est émise sur une note plus élevée que les

autres. Soit *b^{a}bebib^{o}bu* en écrivant au-dessus de la ligne les voyelles qui seraient plus aiguës ;

2° Différence d'intensité, si l'air expulsé des poumons s'échappe avec plus de force pendant l'émission d'une des voyelles que pendant l'émission des autres. Soit *bábebibóbu* en désignant l'intensité de certaines voyelles arbitrairement choisies par le signe ´ ;

3° Différence de durée (ou quantité), si l'émission de telle voyelle est prolongée plus que celle des autres. Soit par exemple *bābĕbībōbŭ*, en désignant la longue par -, la brève par ᵕ.

Les rapports de quantité, d'intensité et de hauteur entre deux ou plusieurs voyelles peuvent naturellement être variés à l'infini, mais dans la plupart des langues, on s'en tient à un petit nombre de rapports, fort simples.

§ **3**. — Les trois éléments variables qu'on vient de définir sont ce qu'on appelle les *accents*. Toutefois, la grammaire moderne met à part la quantité ; mais elle confond généralement et fort malheureusement les rapports de hauteur et d'intensité qui sont indépendants les uns des autres et qu'il importe de distinguer avec le plus grand soin. Il serait utile de réserver les mots *accent*, *voyelle accentuée*, *inaccentuée* à l'intensité et les mots *ton*, *voyelle tonique*, *atone* à la hauteur. C'est ce qui se fait depuis

quelques années dans les ouvrages techniques de linguistique indo-européenne. Comme cette nomenclature nouvelle, en heurtant les habitudes pédagogiques, risquerait de dérouter le lecteur, on ne l'admettra pas ici et on emploiera uniquement, selon l'usage, le mot *accent*.

CHAPITRE II

SOURCES DE LA CONNAISSANCE DE L'ACCENT GREC

§ **4**. — Les sources auxquelles on peut puiser pour connaître l'accentuation grecque et en établir les lois sont au nombre de trois principales :

A. — Les documents accentués.

B. — L'enseignement des grammairiens et des scholiastes.

C. — Les témoignages relatifs à la musique grecque.

Les deux premières sources peuvent être appelées sources directes, la dernière source indirecte.

A. — **Documents accentués**.

§ **5**. — Les textes épigraphiques ne fournissent malheureusement aucun secours pour la connaissance de l'accentuation grecque : aucune inscrip-

tion ne porte d'accent. Mais il n'en est pas de même des manuscrits. L'emploi des accents dans les textes manuscrits semble remonter au grammairien Aristophane de Byzance (§ 7) ; en tout cas, le célèbre Aristarque de Samothrace, disciple du précédent, se servit des accents dans les éditions de poètes qu'il publia. Toutefois, l'usage des accents ne fut peut-être pas à l'origine absolument général ; du moins les plus anciens manuscrits ne sont-ils accentués que d'une façon intermittente. Sur les papyrus, que l'on retrouve depuis une cinquantaine d'années en Égypte et qui représentent les manuscrits les plus anciens que l'on connaisse, les accents sont rarement mis. Il faut faire exception pour trois papyrus qui contiennent des fragments de l'Iliade, où les accents sont généralement marqués, et surtout pour le papyrus qui contient le célèbre fragment du Παρθένειον d'Alcman. Ce papyrus trouvé en Égypte par Mariette en 1855 et conservé au Louvre a été surtout étudié par Blass *Hermès* XIII 15 (1878) et *Rheinisches Museum* XL 1 (cf. *Notices et Extraits des mss.*, tome XVIII, 2e partie, p. 417). Le texte en est accentué et fournit en particulier des renseignements intéressants sur la nature des syllabes atones (§ 36).

§ **6**. — Jusqu'au VIIe siècle de notre ère, aucun manuscrit n'est accentué d'une manière continue.

A partir de cette époque au contraire, l'accentuation se généralise, et d'après un principe uniforme. Les règles d'accentuation suivies par les manuscrits ont été conservées dans les éditions modernes. Elles remontent à la tradition des grammairiens, reprise et fixée dans les écoles byzantines. Certains manuscrits sont même accentués d'une manière remarquable, tels le *Parisinus* de Platon (xe siècle), le *Laurentianus* d'Eschyle-Sophocle (xie siècle), l'*Urbinas* d'Isocrate (xe siècle).

On rencontre dans certains manuscrits, même postérieurs au VIIe siècle, des règles d'accentuation différentes de la tradition ordinaire, soit dans la nature, soit dans l'emploi des signes. Ces divergences n'ont qu'un intérêt secondaire, en ce qu'elles résultent le plus souvent de discussions théoriques nées dans les écoles byzantines.

B. — Enseignement des grammairiens et des scholiastes.

§ **7**. — Le témoignage des manuscrits n'a qu'une faible importance par lui-même ; il n'a de valeur qu'autant qu'il est confirmé par l'enseignement des grammairiens.

C'est à Alexandrie qu'à la fin du IIIe siècle avant J.-C. s'est constituée la grammaire grecque. Dans

ce pays d'Égypte où vivait une population très mélangée et où se parlaient des langues très diverses, on éprouva le besoin de fixer une fois pour toutes les règles de l'orthographe et de la prononciation du grec. Les nuances subtiles de l'accentuation, particulièrement délicates pour une bouche barbare, durent être notées dans l'écriture. *Aristophane de Byzance* (262 ?-185 ? av. J.-C.), qui fut bibliothécaire d'Alexandrie et s'occupa de critique (διόρθωσις) et d'édition (ἔκδοσις) de textes, passe pour avoir inventé les esprits et les accents (cf. Arcadius, ap. Herodian., éd. Lentz, I, p. xxxx).

Voir : *Aristophanis Byzantii Grammatici Alexandrini fragmenta collegit et disposuit* A. NAUCK, Halis, 1848.

A Aristophane de Byzance succéda comme directeur de la fameuse bibliothèque *Aristarque de Samothrace* (m. en 145 av. J.-C.) qui s'occupa surtout de revoir le texte des poèmes homériques et augmenta le nombre des signes diacritiques dans ses éditions.

Voir en particulier : LEHRS *De Aristarchi studiis homericis*. Regimonti Prussorum, 1833 ; 3e éd., 1882.

L'école d'Aristarque fut des plus brillantes et compta parmi ses membres *Denys de Thrace*, *Ptolémée d'Ascalon*, *Satyrus*, *Chairis*, *Denys de Sidon*, etc.

A la même époque s'établit à Pergame sous la direction de *Cratès de Mallos* une école rivale, où l'on rencontre les noms de *Zénodote de Mallos* et de *Démétrius Ixion*.

§ **8**. — Dans ses études sur Homère, Aristarque eut souvent à discuter des questions d'accentuation, et en maint passage de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* les scholiastes se réclament de lui pour défendre tel ou tel accent. Mais ni Aristarque, ni Aristophane n'ont écrit de traité théorique sur la matière. Le premier auteur d'une τέχνη γραμματική est *Denys de Thrace*, principal disciple d'Aristarque. Dans cet ouvrage, sorte d'encyclopédie grammaticale, il avait fait une place importante à l'étude des accents (τόνοι).

Les fragments de la τέχνη de Denys de Thrace ont été édités par G. Uhlig chez Teubner (1884) ; mais ils nous sont parvenus enrichis de copieuses scholies dues à divers grammairiens des âges postérieurs. Ces scholies ont été éditées par A. Hilgard chez Teubner (1901) et forment le 3e volume de la collection des *Grammatici Graeci*.

Au début du siècle d'Auguste, trois grammairiens surtout résumèrent l'œuvre grammaticale de l'école d'Alexandrie et transportèrent le siège de la grammaire d'Alexandrie à Rome : *Didyme*, *Tyrannion* et *Tryphon*. Bien qu'on ait retrouvé sur un papyrus quelques fragments de la τέχνη γραμματική du dernier, c'est surtout par les citations des scholiastes que ces

trois grammairiens nous sont connus : leur témoignage est parfois invoqué en matière d'accentuation.

§ **9**. — A l'époque d'Hadrien et sous les Antonins, la grammaire grecque eut ses plus illustres représentants avec *Apollonius Dyscole* et son fils *Hérodien*. Apollonius Dyscole, né à Alexandrie, où il passa la plus grande partie de sa vie, et qui vint à Rome sous l'empereur Antonin le Pieux, publia un grand nombre de traités spéciaux sur des parties détachées de la grammaire. Si l'on en croit la liste que Suidas a dressée de ses ouvrages, il s'était beaucoup occupé d'accentuation. En tout cas, l'accentuation occupe une place importante dans les ouvrages que nous avons conservés de lui.

Du traité d'Apollonius sur la Syntaxe (περὶ συντάξεως), on n'a encore que l'édition publiee à Berlin par Emm. Bekker en 1817. Les *scripta minora* (περὶ ἀντωνυμίας, περὶ συνδέσμων, περὶ ἐπιρρημάτων) ont été réédités à Leipzig, chez Teubner, en 1878, par R. Schneider et G. Uhlig ; un second fascicule, contenant le commentaire critique, a paru en 1902.

§ **10**. — Alexandre Hérodien, fils d'Apollonius Dyscole, qui naquit aussi à Alexandrie et prit le nom d'Aelius quand il devint citoyen romain, avait écrit et dédié à l'empereur Marc-Aurèle un grand ouvrage en 21 livres sur l'accentuation : περὶ καθολικῆς προσῳδίας. Il écrivit aussi un traité sur l'accentuation homérique. Tous ces ouvrages sont perdus, mais

comme ils constituaient les fondements de l'enseignement en matière d'accentuation, ils ont été utilisés par tous les grammairiens postérieurs, chez lesquels on en trouve de nombreux extraits. Arcadius, Theodosius, Jean d'Alexandrie, Choeroboscus, l'auteur de l'*Etymologicum Magnum*, ont puisé à l'envi dans la Καθολικὴ Προσῳδία d'Hérodien ou s'en sont inspirés. A. Lentz a entrepris le travail colossal de restituer le texte de l'ouvrage d'Hérodien en réunissant tous ces fragments épars ; il a publié le résultat de son travail en deux volumes (formant trois parties) à Leipzig, chez Teubner (1867, 1868, 1870) sous le titre : *Herodiani technici Reliquiae*. L'ouvrage d'Hérodien n'était qu'un vaste répertoire d'accentuation ; il fournissait des règles mécaniques pour accentuer tous les mots de la langue, mais ne faisait à la théorie qu'une part très restreinte. Le grand mérite d'Hérodien est d'avoir résumé et coordonné tout le travail de ses devanciers ; son œuvre, telle qu'elle a été reconstituée par la patience de Lentz, peut dispenser d'étudier les grammairiens de l'époque précédente, et en même temps ceux qui ont suivi.

§ **11**. — Les successeurs d'Hérodien sont peu importants par eux-mêmes ; ils n'ont d'intérêt que pour avoir conservé les débris de la Καθολικὴ προσῳδία et pour avoir servi à la reconstitution de Lentz.

Le traité d'Arcadius περὶ τόνων a été publié en 1820 par Barker, à Leipzig; les τονικὰ παραγγέλματα de Jean d'Alexandrie l'ont été en 1825, par Dindorf; l'*Etymologicum Magnum*, à Oxford par Th. Gaisford, en 1848. Les *Anecdota* de Bekker (en 3 vol., Berlin, 1814-1821) contiennent plusieurs traités relatifs à l'accentuation, mais ont perdu beaucoup de leur intérêt depuis quelques années, la plupart de ces traités ayant été réédités. Ainsi, les *Canones* de Théodosius et les *Scholies* de Choeroboscus sont à consulter aujourd'hui dans l'édition de A. Hilgard, Leipzig, Teubner, 1894 (tome IV des *Grammatici Græci*). Toutefois, du traité de Charax περὶ ἐγκλινομένων, il n'y a encore que l'édition de Bekker (*Anecdota*, tome III, p. 1149).

§ **12**. — L'enseignement des grammairiens nous est connu aussi par les *scholies*. On appelle scholies (σχόλιον, commentaire) les notes placées en marge ou dans l'interligne des manuscrits et servant à l'explication d'un mot ou d'un passage du texte. Certains manuscrits sont couverts de notes de ce genre, dues au copiste lui-même ou, plus souvent, à des lecteurs postérieurs. Parfois, l'auteur de la scholie cite un grammairien, derrière l'autorité duquel il se retranche. En matière d'accentuation, l'autorité citée de préférence est l'ouvrage d'Hérodien.

Les scholies de beaucoup les plus précieuses pour l'étude de l'accentuation sont celles qui se rapportent au texte d'Homère. Les deux manuscrits de Venise (*Venetus* A et *Venetus* B) en contiennent un nombre considérable qui ont été éditées par Dindorf (4 vol., Oxford, 1875-1877). En tête des scholies du *Venetus* A,

on lit la note suivante : παράκειται τὰ Ἀριστονίκου σημεῖα καὶ τὰ Διδύμου περὶ τῆς Ἀρισταρχείου διορθώσεως, τινὰ δὲ καὶ ἐκ τῆς Ἰλιακῆς προσῳδίας Ἡρωδιανοῦ καὶ ἐκ τῶν Νικάνορος περὶ στιγμῆς.

Les scholies au texte des tragiques et d'Aristophane renferment aussi bon nombre de renseignements utiles sur l'accentuation.

§ **13**. — L'enseignement des grammairiens constitue la source la plus importante que l'on puisse utiliser pour la connaissance de l'accentuation grecque. Les règles qu'ils fournissent sont nombreuses, embrassent toutes les catégories grammaticales et forment un ensemble remarquablement cohérent. Malgré la date relativement basse à laquelle nous reporte la composition de leurs ouvrages, on doit leur reconnaître une grande valeur documentaire, parce qu'il est sensible qu'ils ont continué une tradition bien antérieure à eux. Ayant pris le texte d'Homère comme base de leur enseignement, ils ont dû s'efforcer de le maintenir dans son état ancien ; et il y a ainsi une continuité non interrompue dans la tradition homérique depuis Aristophane de Byzance jusqu'à Hérodien et depuis Hérodien jusqu'aux commentateurs byzantins comme Eustathe. Aristophane de Byzance lui-même ne fit sans doute que recueillir en ce qui concerne Homère un enseignement traditionnel. Il est aujourd'hui prouvé que les

lois générales de l'accentuation enseignées par les grammairiens avaient déjà leur application au temps de la rédaction définitive des poèmes homériques (cf. Wackernagel *Beiträge* p. 35), et jusque dans le détail les grammairiens semblent nous avoir laissé une image assez fidèle de l'accentuation homérique ; il leur arrive d'ailleurs de noter avec soin les cas où la tradition de l'accent homérique se sépare de l'accentuation de la langue commune.

§ **14**. — Toutefois le témoignage des grammairiens laisse à désirer sur quelques points. On doit surtout leur reprocher de s'être uniquement attachés à l'enseignement pratique de règles mécaniques à suivre dans tous les cas donnés. De ce parti-pris exclusif résulte un double inconvénient. Tout d'abord ils se trouvent avoir négligé tout ce qui, dans le système de notation adopté par eux, ne tombait pas sous le coup d'une règle. Par exemple, s'ils indiquent avec grand soin la place de l'accent principal dans chaque mot, ils n'enseignent absolument rien sur les syllabes qui ne portent pas cet accent : c'est par des hypothèses plus ou moins vraisemblables que l'on arrive à déterminer la nature des syllabes atones, et en particulier des syllabes finales dont l'aigu est changé en grave (§ 39). Sur l'enclise, les renseignements abondent (chapitre VII), parce que l'accent principal du mot pouvait en être

modifié; mais sur la proclise, qui est presque aussi importante (chapitre VI), les grammairiens sont muets à ce point que le nom de *proclitiques* lui-même a dû être inventé par les modernes. Cette différence est particulièrement caractéristique. On n'a pas à s'étonner après cela de ne trouver chez les grammairiens grecs aucun renseignement sur l'accent de phrase. L'accentuation de la phrase se ramène à des lois beaucoup moins nettes que l'accentuation du mot; c'est plutôt une affaire de style qu'une affaire de langue. La même lacune se constate d'ailleurs chez les grammairiens de l'Inde, pourtant fort minutieux dans l'étude de leur accentuation.

§ **15**. — Le second inconvénient de la méthode adoptée par les grammairiens grecs n'est pas moins grave que le premier. Avant tout préoccupés d'établir une règle pratique d'enseignement, ils ont à la fois trop régularisé et trop simplifié les faits. Le grand défaut de l'enseignement dogmatique est de ne pas se résigner à ignorer : dans bien des cas, on sent fort bien que, la tradition faisant défaut, ils ont d'eux-mêmes, et par des raisons *a priori*, tranché des questions litigieuses ; de là souvent des contradictions suivant les écoles, de là à l'intérieur d'une même école des incohérences. D'autre part, pour établir définitivement les règles qu'ils enseignaient, ils ont dû parfois faire violence aux faits ; l'idée

qu'ils donnent de l'accentuation doit être sur quelques points inexacte et ne pas correspondre à la complexité de la réalité. Ils ont pris pour base la langue commune de leur temps, mais après l'avoir rectifiée et pour ainsi dire schématisée ; quant aux différences dialectales, ils en parlent à peine. Des particularités propres à l'attique, surtout au dorien, on ne sait à peu près rien.

§ **16**. — Enfin, à tous ces défauts inhérents à la méthode, il faut joindre tous ceux qui étaient personnels aux grammairiens eux-mêmes. Trop souvent ils ont dû commettre des bévues graves en étendant faussement à plusieurs cas une règle qui ne s'appliquait qu'à un seul, en interprétant de travers une tradition qui ne se rapportait plus à la langue de leur temps, en généralisant à tort certains faits dans une intention exégétique, etc. Il faut tenir compte de toutes ces considérations lorsqu'il s'agit d'apprécier le témoignage des grammairiens ; malgré tous ses mérites, on ne saurait sans danger le suivre aveuglément.

C. — **Témoignages relatifs à la musique grecque.**

§ **17**. — Le peu que nous savons de la musique grecque fournit sur un point au moins de l'accen-

tuation un témoignage particulièrement précieux (§ 26). En dehors des traités techniques sur la musique, l'antiquité nous a légué en fait de compositions musicales :

1° Les hymnes de Denys et Mésomède, compositions médiocres et médiocrement transmises de l'époque des Antonins ;

2° Les exercices de l'anonyme de Bellermann (*Anonymi scriptio de musica*, Berlin, 1841), reproduits par Westphal dans son ouvrage *Die Musik des griechischen Alterthums*, Leipzig, 1883, p. 337 ;

3° Le lambeau d'un chœur de l'*Oreste* d'Euripide, publié par Wessely en 1892 et sur lequel on peut consulter la *Revue des Études grecques*, tome V, p. 226 ;

4° L'inscription musicale de Tralles, appelée aussi Chanson de Seikilos, publiée dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1883, p. 277 (voir aussi 1894, p. 365) ;

5° Deux séries de fragments d'hymnes trouvés à Delphes, la première comprenant 4 fragments et la seconde 9 (voir le *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1893 et 1894). Ces hymnes sont environ du IIe siècle avant Jésus-Christ ; ils constituent de beaucoup l'élément le plus important de notre connaissance de la musique grecque (cf. §§ 26, 42 et 50).

Ces divers fragments sont commodément réunis dans Jan, *Melodiarum Reliquiae*, supplément aux

Musici scriptores Graeci, édités par Jan dans la collection Teubner, 1899.

§ **18**. — A cette triple source de renseignements, il faut joindre les données complémentaires fournies par la linguistique indo-européenne. Comme on l'a dit dans l'avant-propos, la grammaire historique a toujours besoin d'être complétée par la grammaire comparée. Au point de vue de l'accent, cette dernière fournit des renseignements fort précieux. Les langues indo-européennes dont l'accentuation est le mieux connue sont le sanskrit et le letto-slave. On aura souvent l'occasion par la suite de citer des formes sanskrites ou lituaniennes à l'appui des règles d'accentuation grecque.

CHAPITRE III

NATURE DE L'ACCENT GREC

---

§ **19**. — La source principale de renseignements sur la nature de l'accent grec est fournie par les grammairiens qui, dans leurs traités techniques, ont été amenés à définir l'accent.

Ils désignent l'accentuation sous le nom de προσῳδία[1] (*quod* προσᾴδεται ταῖς συλλαβαῖς, dit le grammairien latin Diomède I 431 K.), mais comprennent sous ce mot outre l'accent (τόνος), la quantité (χρόνος), l'aspiration (πνεῦμα), c'est-à-dire les esprits doux et rudes, et même certains accidents relatifs à la séparation des mots (πάθη).

Arcadius (ap. Lentz, *Herodiani techn. reliqu.*, I, XXXXIV) : προσῳδίαι εἰσὶ δέκα · ὀξεῖα, οἷον « θεός » · βαρεῖα, οἷον « Πὰν » · περισπωμένη, οἷον « πῦρ » · μακρὰ,

1. Voici comment Hérodien, selon le scholiaste de Denys de Thrace (*An. de Bekk.* II, 676 ; 129,9 Hilgard) définissait la προσῳδία : προσῳδία ἐστὶ ποιὰ τάσις ἐγγραμμάτου φωνῆς ὑγιοῦς, κατὰ τὸ ἐπαγγελτικὸν τῆς λέξεως ἐκφερομένη μετά τινος τῶν συνεζευγμένων περὶ μίαν συλλαβὴν, ἤτοι κατὰ συνήθειαν διαλέκτου ὁμολογουμένης, ἤτοι κατὰ τὸν ἀναλογικὸν ὅρον καὶ λόγον (cf. Hérodien, I, 5).

οἷον « Ἄρης »· βραχεῖα, οἷον « Ἄρης »· δασεῖα, οἷον « ἥλιος »· ψιλή, οἷον « ἠέλιος » · ἀπόστροφος, οἷον « ὥς ἔφατ' » · ὑφὲν, οἷον « πασιμέλουσα » (ne pas confondre avec πᾶσι μέλουσα)· ὑποδιαστολή, οἷον « Δία δ'οὐκ ἔχε νήδυμος ὕπνος (ne pas confondre avec ἔχεν ἥδυμος). Διαιροῦνται δ'αὗται εἰς τέσσαρα · εἰς τόνους, εἰς χρόνους, εἰς πνεύματα καὶ εἰς πάθη. Τόνοι μὲν τρεῖς..., χρόνοι δὲ δύο..., πνεύματα δὲ δύο, πάθη δὲ τρία... Cette division remonterait à Aristophane de Byzance.

Certains grammairiens toutefois se refusaient à ranger les πάθη parmi les προσῳδίαι ; voir notamment le scholiaste de Denys de Thrace (p. 133, 5, Hilgard) : [τὰ πάθη], ἅτινα οὐδὲ κυρίως προσῳδίαι εἰσίν, et (*ib.*, p. 135,13) : χρὴ δὲ γιγνώσκειν ὅτι τὰ πάθη οὐκ εἰσὶ κυρίως προσῳδίαι, ἀλλὰ καταχρηστικῶς. De même Choeroboscus, *An. de Bekk.*, II, 705,5. Selon ces grammairiens, il n'y avait donc que sept προσῳδίαι.

§ **20**. — L'accent est toujours désigné par le mot τόνος. Les définitions qu'en donnent les grammairiens sont généralement fort vagues et peu claires. Le plus souvent, ils se bornent en guise de définition, à énumérer les diverses sortes de τόνοι.

Ainsi Denys de Thrace (*An. de Bekk.* II, 629,27 ; p. 6, 15 Uhlig) : τόνος ἐστὶ φωνῆς ἀπήχησις ἐναρμονίου, ἢ κατὰ ἀνάτασιν ἐν τῇ ὀξείᾳ, ἢ κατὰ ὁμαλισμὸν ἐν τῇ βαρείᾳ, ἢ κατὰ περίκλασιν ἐν τῇ περισπωμένῃ. Et le scholiaste du même Denys de Thrace (*ib.* II, 684, 23 ; p. 136, 16 Hilgard) : τόνος οὖν ἐστὶν ἐπίτασις ἢ ἄνεσις ἢ μεσότης συλλαβῶν, εὐφωνίαν ἔχουσα.

Si vagues que soient ces définitions, elles supposent cependant que l'accent grec était musical ; les termes qu'elles comprennent sont en effet empruntés à la langue de la musique : τὸ ἐναρμόνιον par exemple désigne en grec l'accord parfait ; les expressions τόνος, τείνειν, ἐπιτείνειν, etc., sont des métaphores rappelant la tension d'une corde, produisant un son plus aigu ; de même que les mots ἀνιέναι, ἄνεσις rappellent le relâchement d'une corde dont le son devient grave.

§ **21**. — Les mots ὀξύς et βαρύς, qui s'opposent l'un à l'autre, semblent désigner toujours la hauteur et jamais l'intensité. Théognis et Sophocle appliquent le premier adjectif au cri de l'oiseau ;

Théognis, v. 1197 : ὄρνιθος ὀξὺ βοώσης
Soph. *Antigone* 424 : πικρᾶς ὄρνιθος ὀξὺν φθόγγον

mais pour désigner l'acuité et non la force du cri, car l'adjectif opposé, βαρύς, ne peut être traduit que par « grave » et non par « faible » dans les passages où Homère dit des Cyclopes qu'ils ont φθόγγον βαρύν (ι 257) ou des lions qu'ils sont βαρύφθογγοι (*Hymn. ad Aphrod.* 159) ; cf. encore les βαρύβρομα τύμπανα d'Euripide *Hél.* 1305. Xénophon *Cynégét.* VI 20 parlant du chasseur qui dresse ses chiens, dit qu'il doit varier sa voix, ὁποσαχῇ οἷόν τ' ἂν ᾖ τοὺς τόνους τῆς φωνῆς ποιούμενον, ὀξὺ βαρύ, μικρὸν μέγα ; si les deux dernières

épithètes se rapportent à l'intensité, les deux premières ne peuvent se rapporter qu'à la hauteur.

Mais le témoignage le plus important est celui de Platon (commencement du IVᵉ siècle av. J.-C.), qui, parlant musique, emploie comme expressions courantes ἡ ὀξεῖα, ἡ βαρεῖα χορδή (par ex. *Timée* 80, *Phèdre* 268 *d*) et qui dans son *Cratyle* 399 *b* désigne les accents aigu et grave par les mêmes mots ἡ ὀξεῖα, ἡ βαρεῖα (τάσις). Aristote *Soph. El.* XXIII, p. 179 *a* 14 emploie de même les expressions ἡ ὀξεῖα, ἡ βαρεῖα προσῳδία.

Dans les Διαλέξεις publiées par Mullach *Fragm. Philos.* I 550, il est question d'une différence de ἁρμονία entre γλαυκός et Γλαῦκος. Or ἁρμονία est un terme essentiellement musical.

On est ainsi amené à attribuer à l'accent grec une nature musicale.

§ **22**. — Cette conclusion se trouve heureusement confirmée par l'important passage suivant, où Denys d'Halicarnasse ne se borne pas à affirmer le caractère musical de l'accent grec, mais indique aussi quelle différence de hauteur séparait la tonique de l'atone (*De comp. verb.*, 11) : Διαλέκτου μὲν οὖν μέλος ἑνὶ μετρεῖται διαστήματι τῷ λεγομένῳ διὰ πέντε ὡς ἔγγιστα· καὶ οὔτε ἐπιτείνεται πέρα τῶν τριῶν τόνων καὶ ἡμιτονίου ἐπὶ τὸ ὀξύ, οὔτε ἀνίεται τοῦ χωρίου τούτου πλεῖον ἐπὶ τὸ βαρύ. Ainsi, à l'époque de Denys d'Halicarnasse (époque

d'Auguste), la syllabe tonique était prononcée 3 tons 1/2 au-dessus de l'atone, c'est-à-dire que la différence (τὸ διάστημα) était entre les deux d'une *quinte* (τὸ λεγόμενον διὰ πέντε).

§ **23**. — Göttling, en s'appuyant sur un passage des scholies de Denys de Thrace, où les mots ἀσθενεστέρα et ἰσχυροτέρα sont appliqués aux accents grave et aigu, a soutenu que l'accent grec était un accent de force ou d'intensité. Mais il suffit de rapporter le passage lui-même pour montrer que les épithètes en question n'ont qu'une valeur toute métaphorique et ne s'appliquent pas seulement aux accents; Schol. Denys de Thrace (*An. de Bekk.* II 663, 21 ; p. 117, 29 Hilgard) : Διὰ τοῦτο βαρυντικοί εἰσι καὶ ψιλωτικοὶ οἱ Αἰολεῖς, ἐπειδὴ τοῖς ἀσθενεστέροις χαίρουσι. Καὶ γὰρ τὸ φθείρω φθέρρω λέγουσι καὶ τὸ σπείρω σπέρρω· τὸ δὲ θέσει μακρὸν ἀσθενέστερον τοῦ φύσει μακροῦ· εἰκότως οὖν καὶ τῇ βαρείᾳ τάσει καὶ τῷ ψιλῷ πνεύματι κέχρηνται. Καὶ γὰρ ἡ βαρεῖα τάσις ἀσθενεστέρα ἐστὶ τῆς ὀξείας τάσεως· ἡ γὰρ βαρεῖα οὐκ ἔστι κύριος τόνος λέξεως, ἀλλὰ συλλαβῆς· ἡ δὲ ὀξεῖα κύριός ἐστι τόνος. Κύριοι γὰρ τόνοι τῶν λέξεων δύο εἰσὶν, ἡ ὀξεῖα καὶ ἡ περισπωμένη. Καὶ δῆλον, εἴγε ἐν τῇ συλλαβῇ, ἐν ᾗ ἐστιν ὁ κύριος τόνος τῶν λέξεων, οὐχ εὑρίσκομεν βαρεῖαν, ἀλλ' ἢ ὀξεῖαν ἢ περισπωμένην. Ὅσον δὲ λέξις συλλαβῆς ἀνδρειότερον, τοσοῦτον καὶ ἡ ὀξεῖα τῆς βαρείας ἰσχυροτέρα.

§ **24**. — S'il y a ainsi des témoignages directs prouvant que l'accent grec était musical, il en est d'autres non moins probants, qui attestent que cet accent ne pouvait pas être intensif.

Tout d'abord, la linguistique enseigne que dans toutes les langues qui possèdent un accent d'intensité, ce dernier exerce une action plus ou moins énergique sur les syllabes non intenses, dont il

affaiblit les voyelles par abrègement ou par syncope. Ainsi dans le passage du latin au vieux-français, c'est à l'intensité qu'il faut attribuer le changement de *pauperitātem* en *poverté* ou de *collocāre* en *coucher*; dans le passage du vieux haut allemand à l'allemand moderne, c'est l'intensité qui a transformé *hêriro* en *Herr*, *houbit* en *Haupt*, *manag* en *manch*, *zi wâre* en *zwar*, etc. ; et dans le passage de l'anglo-saxon à l'anglais : *hlâfdige* en *lady*, *hlâford* en *lord*, *scirgerêfa* en *sheriff*, *Eoford-wic* en *York*, etc.

Le grec ancien ne présente aucun fait du même genre ; le vocalisme y est tout à fait indépendant de l'accent.

Certains grammairiens expliquaient autrefois par des abréviations dues à l'accent d'anciennes formes verbales comme ἴομεν ἐγείρομεν εἴδετε μίσγεαι etc. qui sortiraient de ἴωμεν ἐγείρωμεν εἴδητε μίσγηαι etc. ; mais la linguistique y reconnaît aujourd'hui des formes primitives où l'accent n'a rien eu à modifier. Il est de même inexact de considérer γίγνομαι μίμνω ἔπλετο etc. comme issus de *γιγενομαι *μιμενω *ἐπελετο etc. ; dans ces formations, dès l'époque indo-européenne, la racine ne renfermait pas de voyelle.

§ 25. — Les données fournies par la linguistique sont confirmées par ce que nous enseigne l'usage de la métrique et de la musique.

Dans la versification grecque, fondée sur la quantité, l'accent ne joue absolument aucun rôle. On rencontre sans doute des vers où l'ictus, c'est à-dire le temps fort quantitatif, correspond avec un accent de mot :

Λ 567 ἆσσον ἰόνθ', ὅτε κέν τοι ἀάπτους χεῖρας [ἐφείω.

Soph. *Antig.* 64 ἐγὼ μὲν οὖν αἰτοῦσα τοὺς ὑπὸ χθονός.

Mais ce n'est là qu'un pur hasard, car l'on rencontre bien d'autres vers où l'ictus ne tombe que sur des syllabes inaccentuées :

A 79 Ἀργείων κρατέει, καί Ϝοι πείθονται [ἈχαιϜοί.

Soph. *Antig.* 1 ὦ κοινὸν αὐτάδελφον Ἰσμήνης κάρα.

Dans la très grande majorité des cas, la correspondance des ictus et des accents n'est que partielle et fort inégalement répartie dans le vers ; cela suffit à prouver qu'elle est bien le fait du hasard.

Il arrive parfois que dans le même vers le même mot répété deux fois ait une valeur métrique différente ; ainsi dans le vers suivant le mot ἀπόδος a au premier pied l'ictus sur la pénultième, au troisième sur l'initiale :

Soph. *Phil.* 932 ἀπόδος ἱκνοῦμαί σ', ἀπόδος ἱκετεύω, τέκνον.

L'accent n'a aucune influence en pareil cas.

Une accentuation différente n'empêche pas deux mots de rimer ou de s'opposer l'un à l'autre :

Aristoph. *Gren.* 740 ὅστις γε πίνειν οἶδε καὶ βινεῖν μόνον.
Guêp. 40 ἵστη βόειον δημόν. — Οἴμοι δείλαιος·
τὸν δῆμον ἡμῶν βούλεται διιστάναι.

Tous ces faits s'accordent parfaitement avec un accent musical, ce dernier étant indépendant de la quantité et pouvant fort bien s'accorder avec le rythme quantitatif. Mais on ne saurait les expliquer en partant d'un accent d'intensité ; l'intensité en effet détermine toujours un rythme qui ne peut s'accorder avec le rythme quantitatif qu'à la condition de se confondre avec lui.

§ **26.** — Si la métrique atteste l'indépendance absolue de l'accent grec et de l'ictus quantitatif, en revanche la musique grecque présente deux cas fort curieux où la mélodie est réglée par l'accentuation.

Dans les hymnes de Delphes, on trouve appliquées généralement les deux règles suivantes :

1° Une syllabe atone ne peut être chantée sur une note plus haute que la syllabe tonique du même mot ;

2° Lorsqu'une syllabe longue à accent circonflexe

se dédouble mélodiquement, c'est la première partie de la syllabe qui est chantée sur la note la plus haute.

Cela revient à dire que l'accentuation exerce une action limitative sur le développement de la phrase musicale. Et ainsi se produit un contraste frappant entre les rapports de l'accent et de la quantité et ceux de l'accent et de la mélodie. Le rythme quantitatif n'est jamais troublé par l'accent, tandis que les variations mélodiques sont dans une certaine mesure soumises à l'influence de ce dernier.

§ **27.** — De tous ces témoignages concordants on peut conclure que l'accent grec, si haut qu'on remonte dans l'histoire de la langue, était un accent de hauteur. La grammaire comparée permet de remonter plus haut encore dans le passé et d'affirmer que cet accent de hauteur était en grec un héritage de l'indo-européen.

Le sanskrit en effet, qui avait un accent de hauteur, présente avec le grec des concordances frappantes. Que l'on compare les mots grecs suivants à leurs équivalents sanskrits :

πατήρ à *pitā́*, πατέρες à *pitáras*, φράτωρ à *bhrā́tā*, ὕστερος à *úttaras*, γένος à *jánas*, γένεος (gén. homér.) à *jánasas*, φέροντα (plur. neut.) à *bháranti*, βαρύς à *gurús*, γενετήρ à *janitā́*, etc. La plupart de ces mots sont représentatifs et indiquent l'accentuation de plusieurs catégories morphologiques.

Quelques-unes des particularités les plus essentielles de l'accentuation grecque se retrouvent exactement en sans-

L'accent n'a aucune influence en pareil cas.

Une accentuation différente n'empêche pas deux mots de rimer ou de s'opposer l'un à l'autre :

Aristoph. *Gren.* 740 ὅστις γε πίνειν οἶδε καὶ βινεῖν μόνον.
Guêp. 40 ἵστη βόειον δημόν. — Οἴμοι δείλαιος·
τὸν δῆμον ἡμῶν βούλεται διιστάναι.

Tous ces faits s'accordent parfaitement avec un accent musical, ce dernier étant indépendant de la quantité et pouvant fort bien s'accorder avec le rythme quantitatif. Mais on ne saurait les expliquer en partant d'un accent d'intensité ; l'intensité en effet détermine toujours un rythme qui ne peut s'accorder avec le rythme quantitatif qu'à la condition de se confondre avec lui.

§ **26**. — Si la métrique atteste l'indépendance absolue de l'accent grec et de l'ictus quantitatif, en revanche la musique grecque présente deux cas fort curieux où la mélodie est réglée par l'accentuation.

Dans les hymnes de Delphes, on trouve appliquées généralement les deux règles suivantes :

1° Une syllabe atone ne peut être chantée sur une note plus haute que la syllabe tonique du même mot ;

2° Lorsqu'une syllabe longue à accent circonflexe

se dédouble mélodiquement, c'est la première partie de la syllabe qui est chantée sur la note la plus haute.

Cela revient à dire que l'accentuation exerce une action limitative sur le développement de la phrase musicale. Et ainsi se produit un contraste frappant entre les rapports de l'accent et de la quantité et ceux de l'accent et de la mélodie. Le rythme quantitatif n'est jamais troublé par l'accent, tandis que les variations mélodiques sont dans une certaine mesure soumises à l'influence de ce dernier.

§ **27**. — De tous ces témoignages concordants on peut conclure que l'accent grec, si haut qu'on remonte dans l'histoire de la langue, était un accent de hauteur. La grammaire comparée permet de remonter plus haut encore dans le passé et d'affirmer que cet accent de hauteur était en grec un héritage de l'indo-européen.

Le sanskrit en effet, qui avait un accent de hauteur, présente avec le grec des concordances frappantes. Que l'on compare les mots grecs suivants à leurs équivalents sanskrits :

πατήρ à *pitā́*, πατέρες à *pitáras*, φράτωρ à *bhrā́tā*, ὕστερος à *úttaras*, γένος à *jánas*, γένεος (gén. homér.) à *jánasas*, φέροντα (plur. neut.) à *bháranti*, βαρύς à *gurús*, γενετήρ à *janitā́*, etc. La plupart de ces mots sont représentatifs et indiquent l'accentuation de plusieurs catégories morphologiques.

Quelques-unes des particularités les plus essentielles de l'accentuation grecque se retrouvent exactement en sans-

krit ; ainsi l'opposition du mot paroxyton à sens abstrait et oxyton à sens concret (nom d'agent) dans τόμος « coupure » τομός « coupant », τρόχος « course » τροχός « roue », φόρος « tribut » φορός « porteur », etc. (§ 179) a un pendant exact dans le skr. *çókas* « éclat » *çokás* « brillant », *váras* « choix » *varás* « prétendant », *vádhas* « meurtre » *vadhás* « meurtrier », etc.

Dans les mots composés du grec, la place de l'accent détermine souvent le sens, suivant que c'est le premier ou le second élément qui est accentué : πατροκτόνος « qui tue son père » πατρόκτονος « qui est tué par son père », λιθοτόμος « tailleur de pierre » λιθότομος « taillé d'une pierre », etc. (§ 225) ; de même, en skr. : *rājaputrás* « fils de roi » *rājáputras* « qui a un roi pour fils, père de roi », *açvahayás* « qui pousse les chevaux », *tilámiçras* « mélangé de sésame », etc.

Le lituanien, ou des langues slaves, comme le russe, le serbe, le bulgare (où d'ailleurs l'ancien accent de hauteur est devenu accent d'intensité), fourniraient de même des rapprochements tout à fait frappants avec le grec, en ce qui concerne la place de l'accent.

Les périodes anciennes du développement séparé des divers dialectes indo-européens ne présentent aucun phénomène qu'on doive attribuer à l'intervention d'un accent d'intensité.

§ **28**. — Il y a ainsi sur la nature de l'accent grec, depuis l'époque indo-européenne jusqu'à l'ère chrétienne environ, une tradition non interrompue. Mais il vint un moment où l'accent de hauteur grec se transforma pour devenir accent d'intensité. Aujourd'hui, en grec moderne, l'accent, qui s'est conservé à la place qu'il occupait en grec ancien, ne représente plus essentiellement une différence de

hauteur, mais surtout une différence d'intensité ; la syllabe accentuée est prononcée avec plus de force que la syllabe non accentuée, et par là le système quantitatif antique s'est trouvé entièrement bouleversé. Sont longues aujourd'hui les syllabes qui portent l'accent, à condition de n'être pas finales du mot, et brèves celles qui en sont dépourvues. Ainsi ξένους est prononcée *x̄́ĕnŭs* et ὥρᾱ *ṓră* ; γένοιτο *ȳ́ĕnĭtŏ* et πρόσωπον *prṓsŏpŏn*, etc. Le subjonctif τύπτωμαι forme un dactyle et le nominatif στόμα un trochée.

Cette transformation de l'accent de hauteur en accent d'intensité n'a rien d'extraordinaire ; la même s'est produite à des époques diverses dans d'autres langues indo-européennes, en latin, en lituanien, en slave.

§ **29**. — Il est fort malaisé de déterminer la date à laquelle l'ancien accent musical s'est transformé en accent d'intensité, d'autant plus que cette transformation ne s'est sans doute pas produite en même temps sur toute l'étendue du domaine grec.

Dès le IIe siècle avant Jésus-Christ, on trouve en Égypte dans des papyrus et sur des inscriptions des fautes d'orthographe où l'on a cru apercevoir des modifications dues à l'accent ; par ex. εννηα Μακεδωνος μεθενει προσοπον pour ἐννέα Μακεδόνος μηθενί πρόσωπον, etc. On pourrait croire que la voyelle accentuée tendait déjà à s'allonger, la voyelle inaccentuée à s'abréger. Mais les mêmes textes présentent certaines fautes qui

contredisent cette hypothèse : νεοτερον γινοιτω pour νεώτερον γίνοιτο. Il s'agit donc plutôt d'hésitations dans l'emploi des voyelles longues et brèves, dues à l'origine étrangère de beaucoup des gens qui parlaient grec en Égypte.

§ **30**. — On a vu plus haut que les grammairiens grecs du Ier et du IIe siècle de l'ère chrétienne ne connaissent encore qu'un accent de hauteur. C'est dans une scholie, d'ailleurs non datée, au texte d'un métricien de l'époque des Antonins, Héphestion, que se trouve pour la première fois, nettement formulé, un témoignage relatif à la transformation de l'accent.

Scriptores metrici Graeci, ed. Westphal, I, 93 : Ἰστέον ὅτι παρὰ τοῖς μετρικοῖς ἡ ὀξυτονουμένη συλλαβὴ μείζων ἐστὶ τῆς βαρυνομένης. Οἷον ἡ λος συλλαβὴ ἐν τῷ καλὸς μείζων ἐστὶ τῆς ἐν τῷ φίλος· γίγνεται γὰρ βραδύτης τις τοῦ χρόνου... διὰ τῆς ὀξείας.

Ainsi l'accent aigu détermine un « ralentissement » prosodique, c'est-à-dire un allongement de la syllabe qu'il frappe. Pour des raisons physiologiques, cela suppose qu'un pareil accent était un accent d'intensité.

§ **31**. — A partir du IIIe siècle, on trouve dans la versification des témoignages positifs du même ordre ; l'accent commence à jouer un rôle dans la constitution du vers.

Babrius, qui vécut sans doute au commencement du IIIe siècle (peut-être à la fin du IIe) place toujours un accent à l'avant-dernière syllabe de son iambique scazon :

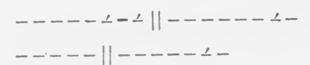
λέων δὲ τοῦτον προυκαλεῖτο θαρσήσας.

Après lui, l'accent devient un des éléments essentiels de la versification. A la fin du IVe siècle, Nonnus, qui écrit en hexamètres dactyliques, termine toujours son vers par un mot paroxyton (ou propérispomène), jamais par un mot oxyton ou périspomène ; Colluthus (fin du Ve s.) suit exactement la même règle. Ces poètes et leurs imitateurs mettent bien à la fin d'un hexamètre ἐλοῦσα mais non ἔχουσα, γυναῖκα mais non ἄνακτα, θανόντα mais non λύοντα, ποταμοῖο mais non πολέμοιο, etc. Dans la période byzantine, Christodore, Jean de Gaza, Paul le silentiaire, agissent de même aussi bien dans l'hexamètre que dans le pentamètre, qu'ils évitent de terminer par une syllabe accentuée.

Dans leurs trimètres iambiques, saint Jean Damascène, saint Théodore de Stude, etc., mettent un accent à la syllabe pénultième et laissent la finale inaccentuée, saint Sophronius fait de même dans ses Anacreontica.

§ **32**. — Dès le IVe siècle après Jésus-Christ, avec le poète chrétien Apollinaire d'Alexandrie, auteur

d'Οἶκοι en l'honneur de la Vierge, apparaît un mètre nouveau, le στίχος πολιτικός ou δημώδης (= populaire), dont le rythme est déterminé en grande partie par l'accent. Ce mètre fournit deux sortes de vers, l'un de seize syllabes, l'autre de douze, ainsi combinées :



Le signe ʹ désigne les places où un accent est de rigueur. Aux autres places, on tient compte de la quantité dans une certaine mesure (voir Christ, *Metrik*, p. 375).

Postérieurement, dans les hymnes de l'église grecque, on trouve des vers rythmiques, reposant uniquement sur l'accentuation (voir Havet-Duvau, *Métrique*, 3e éd., § 516). Mais ils sont d'une époque où l'accent était complètement et définitivement transformé en accent d'intensité.

CHAPITRE IV

VALEUR DES SIGNES D'ACCENTUATION GRECQUE

§ **33**. — Les accents qui représentent les nuances de la prononciation grecque sont au nombre de trois : l'aigu, le grave et le circonflexe. Comme on le verra dans la suite, ces trois accents se ramènent en réalité à un seul.

1° *De l'accent aigu*.

§ **34**. — L'accent aigu est désigné en grec par les mots ὀξὺς τόνος ou ὀξεῖα προσῳδία. D'après Arcadius (ap. Herodian. I, xxxviii, Lentz), le terme même d'ὀξύς aurait été inventé par Aristophane : (ὁ Ἀριστοφάνης) τῶν τόνων τὴν μὲν ἄνω τείνουσαν καὶ εὐθεῖαν καὶ εἰς ὀξὺ ἀπολήγουσαν ἐοικυῖαν τοῖς βέλεσι τοῖς ἐφιεμένοις ὀξεῖαν ἐπονομάσας... Mais on a vu plus haut (§ 21) que Platon emploie déjà le mot ὀξύς en parlant de l'accent. Quoi qu'il en soit, les grammairiens sont d'accord pour définir l'accent aigu comme une élévation de la voix

(ἀνάτασις φωνῆς), comme le résultat d'une tension des cordes vocales (ποιότης συλλαβῆς ἐπιτεταμένον ἔχουσα φθόγγον). Quelques-uns se sont ingéniés d'une façon bizarre à expliquer le terme ὀξύς appliqué à l'accent aigu et le signe dont on le représente, un trait oblique incliné à droite (ʹ). Par exemple, Schol. Den. Thrac., p. 22, 23 Hilgard : Ἀνάτασις φωνῆς ὁ ὀξὺς τόνος ἐστίν, ὅθεν καὶ τὸ σημεῖον αὐτοῦ τὴν ἐπὶ τὰ ἄνω φορὰν ἔχει· καὶ γὰρ ἀποκάτω ἀρχόμενοι τὸ σχῆμα προφέρομεν τὴν χεῖρα ὀξυτέρως ἐπὶ τὰ ἄνω μέρη. Ὀξεῖα δὲ εἴρηται ἀπὸ μεταφορᾶς τῶν δρομέων τῶν εὐκινήτων καὶ ὀξέως τρεχόντων· οὗτοι γὰρ καὶ ὀξεῖς εἰσι, καὶ ἐπὶ τὰ ἄνω νεύουσιν (cf. le même ouvrage, p. 311, 15).

On a vu plus haut (§ 22) que d'après le témoignage de Denys d'Halicarnasse, l'élévation de la voix en cas d'accent aigu était une quinte.

L'accent aigu peut se placer sur une syllabe brève ou sur une syllabe longue. Quand il est sur une syllabe finale le mot est dit oxyton (ὀξύτονος) ; quand il est sur une pénultième, le mot est dit paroxyton (παροξύτονος) ; quand il est sur une antépénultième, le mot est dit proparoxyton (προπαροξύτονος).

2° *De l'accent grave.*

§ 35. — L'accent grave (βαρὺς τόνος ou βαρεῖα προσῳδία) est le contraire de l'accent aigu et se représente par un trait oblique incliné à gauche (ʽ). Il consiste en

un relâchement des cordes vocales et par suite en un abaissement de la voix (ποιότης συλλαβῆς ἀνειμένον ἔχουσα φθόγγον). Le scholiaste de Denys de Thrace (An. Bekk. II 756,3 = 23,4 Hilgard) le définit ainsi : Ὁ βαρὺς τόνος τὴν ἐναντίαν φορὰν ἔχει τοῦ... ὀξέος τόνου. Διὸ καὶ τὸ σημεῖον αὐτοῦ τὴν ἐπὶ τὰ κάτω φορὰν ἔχει. Καὶ ἡ φωνὴ δὲ τοῦ ἀνθρώπου, ἀπὸ ὀξείας κοιμιζομένη, τουτέστι καταφερομένη, εἰς βαρεῖαν καταντᾷ.

L'accent grave est souvent appelé par les grammairiens ὁμαλισμός (nivellement) ou κοιμισμός (assoupissement). Il se distingue surtout de l'accent aigu en ce qu'il est syllabique (συλλαβικός), c'est-à-dire qu'il frappe toutes les syllabes qui ne reçoivent pas l'accent aigu, tandis que l'accent aigu est principal (κύριος).

Porphyre, scholiaste de Denys de Thrace, p. 139, 13 Hilgard : Διὰ τί ἐλέγετο παρὰ τοῖς ἀρχαίοις συλλαβικὸς τόνος ἡ βαρεῖα ; ... ὅτι ἐπὶ πάσης συλλαβῆς ἐτίθετο τῆς μὴ ἐχούσης τὴν ὀξεῖαν.

Autre scholiaste, p. 117, 32 Hilgard : ἡ βαρεῖα οὐκ ἔστι κύριος τόνος λέξεως, ἀλλὰ συλλαβῆς, ἡ δὲ ὀξεῖα κύριός ἐστι τόνος.

Choeroboscus, *An. de Bekk.*, III p. 1210, 1 : περὶ τῆς βαρείας ἐμάθομεν ὅτι συλλαβικὸς τόνος ἐστί· πᾶσα γὰρ συλλαβὴ χωρὶς τῆς συλλαβῆς τῆς ἐχούσης τὸν κύριον τόνον τῆς λέξεως... βαρεῖαν δέχεται.

Cela revient à dire que l'accent grave est l'*absence* d'accent.

§ 36. — Il résulte de là qu'on devrait dans chaque mot marquer de l'accent grave toutes les syllabes qui ne portent pas l'accent principal : φὶλὸς ἂνθρὼπὸς ὂλίγὸς πὸτὰμός, etc. C'est en effet ce qui s'est fait d'abord, d'après le témoignage des grammairiens confirmé curieusement en cela par la découverte des papyrus sur lesquels on lit des formes comme ἐπὲσσεύοντο (papyrus d'Homère), μὴσὰμένοι (papyrus d'Alcman), etc.

Hérodien I 10, 6 : ἰστέον δὲ ὅτι καθ' ἑκάστην λέξιν ἐν μιᾷ συλλαβῇ τίθεμεν ἢ ὀξεῖαν ἢ περισπωμένην, ἐν δὲ ταῖς λοιπαῖς συλλαβαῖς βαρεῖαν· οἷον ἐν τῷ Μὲνέλὰὸς δευτέρα συλλαβὴ ὀξύνεται, αἱ δὲ λοιπαὶ βαρύνονται, καὶ ἐν τῷ ἂλλοῖὸς ἡ μέση περισπᾶται, ἡ δὲ πρώτη καὶ τρίτη βαρύνονται.

Mais l'usage de noter dans l'écriture les accents graves ne s'est pas maintenu, parce que l'on craignait de détériorer le papyrus. Hérodien ajoute en effet quelques lignes plus bas : ἀλλ' ὡς ὁμολογουμένας τὰς τοιαύτας βαρείας ἐῶμεν, διὰ τὸ μὴ καταστίζειν τὰ βιβλία.

§ 37. — Il y eut cependant un cas où l'on continua à marquer l'accent grave dans l'écriture, c'est lorsque cet accent grave à la fin du mot remplaçait un accent aigu (§ 38).

Denys de Thrace, περὶ προσῳδιῶν, éd. Uhlig p. 110, 5, corrigé par son scholiaste, éd. Hilgard p. 294, 35 : ἡ βαρεῖα συλλαβικὸς τόνος ἐστί, καὶ οὐ κύριος, τουτέστιν εἰς τὴν συλλαβὴν τὴν μὴ ἔχουσαν τὸν κύριον τόνον ἐτίθετο· ἀλλ' ἵνα μὴ καταχαράσσωνται τὰ βιβλία, τοῦτο νῦν οὐ γίνεται, ἀλλ' εἰς τὸν τόπον τῆς ὀξείας ἐν τῇ συνεπείᾳ ἐπὶ τέλους τίθεται.

Voir aussi le scholiaste au même p. 153, 30 Hilgard : ἐν τῇ συλλαβῇ τῇ μὴ ἐχούσῃ τὸν κύριον τόνον τὸ παλαιὸν ἐτίθετο· νῦν δὲ ἐπὶ τέλους εἰς τὸν τόπον τῆς ὀξείας ἐν τῇ συνεπείᾳ τίθεται (texte corrigé par Hilgard)... Ἔδοξε δὲ οὕτω τοῖς νεωτέροις τῶν γραμματικῶν ὥστε μὴ τὰ βιβλία καταχαράσσεσθαι ταῖς καθ' ἑκάστην συλλαβὴν βαρείαις.

§ 38. — L'usage de la langue grecque est en effet que l'accent aigu d'une syllabe finale se change en accent grave dans le corps de la phrase.

Hérodien I 10, 3 : πᾶσα ὀξεῖα ἐπὶ τέλους λέξεως οὖσα, εἰ μὴ ἐπιφέροιτο μετ' αὐτὴν στιγμή, πάντως ἐν τῇ συμφράσει κοιμίζεται εἰς βαρεῖαν, οἷον

Ζεὺς δ' ἐπεὶ οὖν Τρῶάς τε καὶ Ἕκτορα

τό τε « Ζεὺς » καὶ « ἐπεὶ » βαρύνεται, ὅτι στιγμὴ μετὰ ταῦτα οὐ τίθεται.

On dira donc ἄνθρωπος καλός mais καλὸς ἄνθρωπος, εἴρηται λόγος σοφός mais σοφὸς εἴρηται λόγος, et, dans le vers suivant d'Homère E 389, les mots μή, μητρυιή et περικαλλής changent leur aigu final en grave :

εἰ μὴ μητρυιὴ περικαλλὴς Ἠερίβοια.

Il n'y a qu'un seul mot qui fasse exception à cette règle, c'est le pronom interrogatif τίς. Choeroboscus,

p. 127, 32 Hilgard : ἰστέον δὲ ὅτι πᾶσα λέξις ὀξύτονος ἐν τῇ συνεπείᾳ, ἤγουν ἐν τῇ φράσει, κοιμίζει τὴν ὀξεῖαν εἰς βαρεῖαν, χωρὶς τοῦ τίς ἐρωτηματικοῦ.

Sur les prépositions monosyllabiques accentuées de l'aigu en cas d'anastrophe, voir le chapître XI.

Remarque. — Apollonius donnait le nom d'ἐγκλινόμενον au mot qui dans le corps de la phrase changeait ainsi son aigu final en grave. Le mot ἐγκλινόμενον doit être soigneusement distingué du mot ἐγκλιτικόν, qui désigne un mot dépourvu d'accent par lui-même (chapitre VII).

Apollon. *de pronom.* p. 44 a Bekk. = p. 36, 1, Schneider et Uhlig : τὸ ἐγκλινόμενον αὐτὸ μόνον κοιμίζει τὴν ὀξεῖαν

Αὐτὰρ ἐγὼ καὶ Τυδείδης (δ 280)

τὸ δ'ἐγκλιτικὸν μετὰ τοῦ τὸν τόνον ἀποσβεννύειν καὶ τὴν <πρὸ> ἑαυτοῦ βαρεῖαν ὀξύνει

Ἀπολλώνιός μοι, ἐτίμησάς με.

Hérodien emploie le même terme que son père, I 551, 3 : ἐγκλινόμενόν ἐστι μόριον λέξις κατὰ τὸ τέλος ὀξυνομένη, τρέπουσα δὲ εἰς βαρεῖαν κατὰ τὴν τοῦ λόγου σύνταξιν..., et, à la page suivante, il établit la même distinction entre l'enclitique et l'enclinomène.

§ **39**. — C'est une question souvent discutée de savoir quelle était exactement la transformation subie par une syllabe finale aiguë devenant grave dans le corps de la phrase. De nombreux modernes, comme G. Hermann, Corssen, Westphal, tout en admettant que l'aigu s'abaissât à la finale, ont soutenu qu'il ne pouvait en aucun cas descendre au niveau de l'atone. Cette théorie qui se trouve malheureusement encore défendue dans la Grammaire grecque de Kühner-Blass, a été définitivement réfutée par M. Wackernagel dans ses *Beiträge*. Il suffira ici de résumer les principaux arguments de l'illustre savant.

Tout d'abord les grammairiens anciens se servent exactement des mêmes termes pour désigner l'aigu changé en grave et pour désigner l'atone ; ils mettent les deux exactement sur le même rang. Le mot βαρεῖα s'emploie dans les deux cas (Hérodien I 8, 10 et I 10, 4). Les expressions ἐγκλίνειν ou κοιμίζειν τὸν τόνον, τὴν ὀξεῖαν se rencontrent chez Apollonius Dyscole et chez Hérodien en parlant de la syllabe aiguë devenue grave dans le corps de la phrase.

Ainsi, à propos d'Homère E 887, Hérodien remarque : τὸ ζώς... δεῖ ὀξύνειν, ἐγκλίνειν δὲ ἐν ταύτῃ τῇ συντάξει.

Π 445, de même : τὸ ὄν ἐν τῇ συντάξει βαρυτονηθήσεται... ὥστε περισσὴ ἡ ὀξεῖα ἐν τῇ ὄν αἰτιατικῇ κατὰ τὴν σύνταξιν.

P 174 : φῄς... ἐν τῇ συντάξει ἐγκλιτέον · ὀξύνεται γὰρ ἐπὶ ἐνεστῶτος χρόνου.

Apollonius *De pronom.* p. 54 a Bekk. : ὁ τε σύνδεσμος, ἐγκλιτικὸς ὤν, τὴν πρὸ αὐτοῦ λέξιν ὀξύνει, ὅτε βαρεῖά ἐστιν ἡ ὀξεῖα.

Or les mêmes expressions chez les mêmes grammairiens servent à désigner la syllabe atone dépourvue de tout accent propre.

§ **40**. — Mais il y a plus. En nombre de passages,

les grammairiens font entendre clairement que dans les deux cas, l'atonie est complète. Au cours de ses remarques sur le texte d'Homère, Hérodien blâme l'accentuation ὁτε δή A 493 et n'admet que ὅτε δή sous prétexte qu'il y a un mot ὁτέ indéfini et que par suite ὁτεδή est amphibologique ; cela n'a de sens que si ὁτὲ δή est la même chose que ὁτε δή. A propos de A 519 il enseigne que ὅταν est la simple juxtaposition de ὅτε et de ἄν (soit ὅτ' ἄν) et ajoute : ἐν δὲ τῇ συντάξει κεκοίμισται ἡ ὀξεῖα τοῦ ἄν. Au sujet de savoir s'il faut lire φύγα δὲ μνώοντο ou φύγαδε μνώοντο Π 697, il dit qu'il n'y a en tout cas aucune différence au point de vue du ton : ἀλλ' οὖν γε ὡς ἂν ἔχῃ, οὐκ ἐναντιοῦται τὸ τοῦ τόνου· ἤτοι γὰρ δύο τόνοι ἔσονται, ὡς Οὔλυμπον δέ, ἢ εἷς ὡς ἄγραδε.

Or, quand il s'agit des proclitiques, dont les grammairiens, comme on le verra, font des oxytons, c'est de la même façon que l'atonie de leur finale se dénonce (§ 68).

§ **41**. — Il y a lieu dès lors de se demander pourquoi l'usage s'est conservé de noter l'accent grave (issu d'aigu) à la finale, alors que partout ailleurs, pour une raison d'ordre matériel (§§ 36-37), on se dispensait de le marquer. La réponse à cette question est fort simple. La transformation de l'aigu en grave n'était qu'un accident dû à la syntaxe ; mais dans beaucoup de cas l'accent aigu se maintenait, par

exemple devant un enclitique dans certains cas (§ 84), à la fin de la phrase ou du vers et devant une ponctuation. Les cas où une syllabe finale conservait son aigu devaient être plus nombreux que nos éditions modernes ne le feraient croire : il suffisait sans doute de la moindre coupure dans la pensée et par suite dans la phrase pour que l'aigu de la finale se redressât. Du moins c'est ainsi qu'on peut expliquer le passage souvent cité où Quintilien oppose le latin au grec, en ce que ce dernier est capable d'avoir un accent aigu à la finale (*De Instit. orat.* XII, x, 33). Par suite, en notant de l'accent grave l'accent aigu assoupi dans le contexte, on obéissait simplement au désir de marquer l'accent du mot.

§ **42**. — D'ailleurs si assoupie qu'ait été la syllabe aiguë à la finale, et si dépourvue de hauteur qu'on la voudra, à coup sûr elle différait psychologiquement d'une syllabe atone quelconque. Par le fait même qu'elle était capable dans des conditions données de s'élever à la hauteur de l'aiguë, elle avait en soi pour la conscience du sujet parlant une importance toute particulière. Cela explique que dans la mélodie grecque, d'après le témoignage des hymnes de Delphes, une syllabe finale dont l'aigu se changeait en grave fût exactement traitée comme une syllabe aiguë, ne tolérant pas qu'une autre syllabe du même mot portât une note plus élevée

qu'elle (cf. § 26). Cela explique de même qu'à l'époque byzantine quand l'accent de hauteur se fut changé en accent d'intensité et qu'on tint compte de ce dernier dans la constitution rythmique de la phrase, la finale aiguë changée en grave dans le contexte ait toujours eu la valeur d'une syllabe aiguë et jamais d'une grave.

Il est tout à fait gratuit et inutile de croire avec quelques modernes qu'en grec classique la différence entre l'aigu changé en grave et une atone quelconque ait été une différence d'intensité. Il n'existe absolument aucun témoignage en faveur de l'existence d'une intensité quelconque en grec classique (cf. § 24).

§ **43**. — Quelques grammairiens modernes se sont demandé si la transformation de l'aigu en grave indiquée par les anciens ne serait pas une invention des Alexandrins. Rien ne prouve en effet que cette transformation soit ancienne ; mais rien ne prouve non plus qu'elle ait été étrangère à la langue de Platon et d'Aristote. Les passages de ces deux écrivains qui ont été allégués pour prouver qu'à leur époque les finales aiguës se conservaient partout intactes peuvent tous être interprétés autrement. Il est donc impossible de trancher la question.

3° *De l'Accent circonflexe.*

§ **44**. — Contrairement aux deux précédents qui

sont des accents simples, le circonflexe est un accent composé.

Choeroboscus dans les *An. Bekk.* II 705 = Schol. in Dionys. p. 126, 15 Hilgard : ἰστέον δὲ ὅτι ἁπλοῖ μὲν τόνοι εἰσὶ δύο, ἡ ὀξεῖα καὶ ἡ βαρεῖα, σύνθετος δὲ τόνος εἷς, ἡ περισπωμένη.

Le circonflexe se compose en effet d'un accent aigu et d'un accent grave se succédant sur la même syllabe.

Schol. Denys de Thrace *An. Bekk.* II 684 = p. 136 Hilgard : ἡ δὲ περισπωμένη (ἐστὶ) ποιότης συλλαβῆς συνημμένον ἢ κεκλασμένον ἔχουσα φθόγγον· εἶπε δὲ (ὁ Διονύσιος) συνημμένον τὸν μετέχοντα καὶ ὀξείας καὶ βαρείας, κεκλασμένον δὲ τὸν ἀπὸ τοῦ ὀξέος ἐπὶ τὸ βαρὺ ῥέποντα. Et plus loin II 687 = p. 138, 33 : ἐκ δύο τόνων ἡ περισπωμένη σύγκειται.

Arcadius, dans son traité περὶ τῶν τόνων εὑρέσεως καὶ τῶν σχημάτων αὐτῶν, explique en détail comment Aristophane de Byzance a été amené à inventer le signe du circonflexe (ap. Herodian. I xxxviii Lentz) : Καὶ ἐπεὶ συνέβαινε ταῖς περισπωμέναις λέξεσιν εὐθὺς ἀρχομένην τὴν φωνὴν ὀξύ τι ὑπηχεῖν, κατατρέπειν δὲ ὡς εἰς τὸ βαρύ, οὐδὲν ἄλλο ἢ μίξιν καὶ κρᾶσιν ἐξ ἀμφοῖν, τοῦ τε ὀξέος καὶ τοῦ βαρέος, ἡγησάμενος εἶναι τὸ περισπώμενον, οὕτως αὐτῷ καὶ τὸ σχῆμα ἐποιήσατο. Ἐφαρμοσάμενος γὰρ ἀλλήλαις τὰς εὐθείας ἑκατέρας, τήν τε τοῦ ὀξέος καὶ τὴν τοῦ βαρέος, ταύτην εἶναι τὴν περισπωμένην ἔλεγεν.

La forme primitive du circonflexe était en effet ∧.

(Choerobosc. in *An. Bekk.*, II 706, 19 = Schol. in Dionys. 126, 36 Hilg.) qui devint ^, puis finalement ~.

Le circonflexe se place sur une voyelle longue; lorsqu'il frappe la syllabe finale d'un mot, celui-ci est dit *périspomène;* lorsqu'il en frappe l'antépénultième, celui-ci est dit *propérispomène.*

§ **45**. — Le circonflexe est généralement appelé ἡ περισπωμένη (προσῳδία), du verbe περισπᾶν qui désigne l'action de modifier brusquement la tension d'une corde pour faire entendre deux sons de suite.

Cette dénomination est fort ancienne. Ephore, disciple d'Isocrate, appelait déjà le circonflexe περίσπασις. Mais l'auteur de l'*Explanatio ad Donatum* (IV 531 Keil), qui nous fournit ce renseignement, ajoute que le circonflexe portait aussi plusieurs autres noms : δίτονος, σύμπλεκτος, κεκλασμένη. Une désignation assez fréquente et qui, au dire d'Arcadius (l. c.), remonte à Aristophane de Byzance, est celle d'ὀξυβαρεῖα, qui indique les deux éléments dont se compose le circonflexe.

Il semble qu'Aristote ait employé le mot τὸ μέσον pour désigner le circonflexe; il dit en effet dans sa *Poétique*, XX 4, p. 1456 *b*, 33 : ταῦτα (les sons) διαφέρει... δασύτητι καὶ ψιλότητι καὶ μήκει καὶ βραχύτητι, ἔτι δὲ ὀξύτητι καὶ βαρύτητι καὶ τῷ μέσῳ. Le mot μέσος signifierait alors ici non pas intermédiaire (aux deux autres), mais combiné des deux. Voir toutefois § 51.

§ **46**. — Le circonflexe ne se place que sur une syllabe longue et seulement sur une syllabe longue de nature. La raison du fait est très clairement exposée par Choeroboscus, *An. Bekk.* III 1231 :

Καὶ ἄξιόν ἐστι ζητῆσαι διὰ τί ἡ περισπωμένη οὔτε ἐπάνω βραχείας οὔτε ἐπάνω θέσει μακρᾶς τίθεται, ἀλλ' ἐπάνω φύσει μακρᾶς. Καὶ ἔστιν εἰπεῖν τὴν ἀπολογίαν ταύτην. Ἡ περισπωμένη διπλοῦς τόνος ἐστίν · ἀπὸ γὰρ ὀξείας καὶ βαρείας σύγκειται. Εἰκότως οὖν ἐπάνω μακρᾶς τίθεται, ὡς δῆθεν τῆς μακρᾶς οὔσης διπλῆς κατὰ τὸν χρόνον · ἀπὸ γὰρ δύο χρόνων σύγκειται, ἡ δὲ βραχεῖα ἀπὸ ἑνὸς χρόνου. Τούτου οὖν χάριν ἐπάνω βραχείας οὐ τίθεται περισπωμένη. Διὰ τοῦτο δὲ οὐδὲ ἐπάνω θέσει μακρᾶς, ἀλλ' ἐπάνω φύσει μακρᾶς τίθεται, ἐπειδὴ φύσει ἐκ δύο τόνων σύγκειται, τουτέστιν ἀπὸ ὀξείας καὶ βαρείας, ἡ περισπωμένη. Ἐπειδὴ οὖν, ὡς εἴρηται, ἐκ δύο τόνων φύσει σύγκειται ἡ περισπωμένη, εἰκότως καὶ ἐπάνω φύσει μακρᾶς ἤγουν δύο χρόνους ἐχούσης συλλαβῆς τίθεται. Τούτου οὖν χάριν ἐπάνω φύσει μακρᾶς τίθεται καὶ οὐκ ἐπάνω θέσει μακρᾶς.

Le circonflexe comprenant une montée de la voix puis une descente sur la même voyelle ne peut s'étendre que sur une voyelle longue. Cette dernière est alors coupée en deux parties, la première sur laquelle la voix monte, la seconde sur laquelle elle descend. Un mot tel que δῆμος est donc en réalité prononcé δέèμος et par suite est exactement semblable au point de vue mélodique à un mot proparoxyton comme ἔρεβος.

Choeroboscus, dans les *An. Bekk.* III 1235 : ἡ προπερισπωμένη δυνάμει προπαροξύτονός ἐστιν · ἀπὸ γὰρ ὀξείας καὶ βαρειῶν δύο σύγκειται.

Ainsi, de même qu'au point de vue quantitatif la longue — vaut deux brèves ◡◡, au point de vue mélodique le circonflexe ~ vaut la succession de aigu + grave ´`. On appelle parfois *more* l'élément constitutif du circonflexe, c'est-à-dire la moitié de la longue périspomène.

La *more* est souvent équivalente à un temps de brève ; mais on verra plus loin un cas où elle s'en distingue nettement (§ 55).

§ **47**. — Il y a des voyelles longues qui ne portent pas le circonflexe, mais l'aigu. La différence entre la longue circonflexe et la longue aiguë tient uniquement à la place du sommet de hauteur. Dans la longue circonflexe, comme on vient de le voir, c'est la première partie qui subit l'élévation de la voix. Dans la longue aiguë, c'est la seconde, ainsi que le prouvent les faits suivants :

a) En cas de contraction, lorsque l'une des voyelles à contracter porte l'accent aigu, le résultat de la contraction est frappé du circonflexe ou de l'aigu, suivant que c'est la première ou la seconde voyelle qui portait l'accent.

Ainsi φιλέω devient φιλῶ = *φὶλόὸ
ἡδέες ἡδεῖς = *ἡδέὲς
δηλόομεν δηλοῦμεν = *δηλόὸμεν

mais d'autre part
ἑσταώς ἑστώς = *ἑστὸός
τιμαόντων τιμώντων = *τιμὸόντων

b) Dans les formes personnelles du verbe, l'accent recule aussi loin que possible ; mais au contraire à certaines formes non-personnelles, comme le participe de l'aoriste second, il frappe la syllabe finale. De là l'opposition de

ἔλιπες homér. λίπες et λιπών
ἔβην βῆν βάς
ὦ » εἵς (de ἵημι)

c) Les Lesbiens font reculer l'accent aussi loin que possible ; par exemple au lieu de l'attique Ἀτρεύς ils disent Ἄτρευς ; de même, au lieu de Ζεύς (= `´) ils disent Ζεῦς (= ´`).

d) Au vocatif de certains mots, l'accent a une tendance à remonter ; par exemple le vocatif de πατήρ, ἀδελφός, δεσπότης est πάτερ, ἄδελφε, δέσποτα ; de même de Ζεύς (= `´) le vocatif est Ζεῦ (= ´`).

Tous ces faits attestent une répartition différente des accents dans la longue circonflexe et dans la longue aiguë. Cette répartition constitue ce qu'on appelle l'*intonation*.

REMARQUE. — Les grammairiens anciens n'ont pas de terme pour désigner l'*intonation*. Toutefois Hérodien (I 417,6) dit qu'il y a une différence de *nombre* (ἀριθμός) entre φοβερᾶς (gén. sg.) et φοβεράς (acc. pl.).

§ **48**. — L'opposition des deux sortes de longues se manifeste d'une façon piquante dans l'anecdote suivante. Le vers 279 de l'*Oreste* d'Euripide (représenté en 408 avant Jésus-Christ) est ainsi conçu :

ἐκ κυμάτων γὰρ αὖθις αὖ γαλήν' ὁρῶ.

La forme élidée γαλήν' représente le pluriel neutre γαληνά « le calme » dont l'accent s'est reporté, conformément à la règle, sur la syllabe précédente (cf. le chapitre XI, *Elision*).

Un acteur maladroit, du nom de Hegelochus, en prononçant ce vers, substitua un circonflexe à l'aigu de γαλήν' et déclama :

ἐκ κυμάτων γὰρ αὖθις αὖ γαλῆν ὁρῶ,

produisant ainsi un jeu de mot involontaire (γαλῆν « une belette ») qui fit éclater de rire toute la salle et provoqua l'année suivante les railleries d'Aristophane (*Gren.* 302).

Les scholiastes qui n'avaient plus dans leur langue la distinction du circonflexe et de l'aigu, ont cru que par manque de souffle l'acteur s'était arrêté net après γαλήν', ce qui aurait excité le rire ; schol. Eurip. ad loc. cit. : οὐ γὰρ φθάσαντα (τὸν Ἡγέλοχον) διελεῖν τὴν

συναλοιφήν, ἐπιλείψαντος τοῦ πνεύματος, τοῖς ἀκροωμένοις τὴν γαλῆν δόξαι λέγειν. Schol. Aristoph. ad loc. cit. : ἐν τῷδε τῷ στίχῳ ἀποπνίγεσθαι μέλλων (ὁ Ἡγέλοχος) ἔστη εἰς τὸ γαλήν· χρόνου δὲ ἱκανοῦ διελθόντος, ἐξεφώνησε τὸ ὁρῶ· οὗ χάριν καὶ ἐκωμῳδήθη. Choeroboscus *An. Bekk.* II 728,2 croit que l'erreur d'Hégélochus fut de ne pas marquer l'élision : Ἡγέλοχος ὁ τῆς τραγῳδίας ὑποκριτὴς οὐκ ἂν τοσοῦτον ὠφλήκει παρ' Ἀθηναίοις τὸν γέλωτα, εἰ τὴν ἐν τῷ ἄμβωνι ἀπόστροφον ἐγνώκει. En réalité, ce n'est une question ni de manque de souffle, ni de coupe de syllabes, mais une question d'intonation. La différence entre γαλήν et γαλῆν tient à ce que dans un cas c'est la seconde partie, dans l'autre la première partie de la longue qui est accentuée.

REMARQUE. — Par suite, si l'on appelle *baryton* tout mot dont la finale est atone (cf. § 60), un mot périspomène peut passer pour baryton. Cela ressort en effet d'un passage d'Apollonius Dyscole. Parlant des particules interrogatives, dans son traité *de aduerbiis,* il dit (An. Bekk. II 584,5) : Τὰ πύσματα ἢ φύσει θέλει βαρύνεσθαι ἢ δυνάμει. Τὰ γοῦν ὑπὲρ μίαν συλλαβὴν, ἔχοντα τόπον τῆς βαρείας, πάντα βαρύνεται· τὰ δὲ μονοσύλλαβα, οὐ δυνάμενα ἐκτὸς τῆς ὀξείας γενέσθαι, δυνάμει ἐβαρύνθη περισπασθέντα. Ainsi le périspomène est un βαρύτονον δυνάμει. Toutefois, il convient de remarquer que le même Apollonius dans son traité *de syntaxi* 134,17 appelle les périspomènes δυνάμει ὀξύτονα.

§ **49**. — La grammaire comparée prouve que, en ce qui concerne la syllabe finale du mot, la différence des longues circonflexes et des longues aiguës était en grec un héritage de l'indo-européen. Le lituanien, par exemple, pré-

sente avec le grec un rapport absolument frappant : dans la déclinaison des féminins en *-ā*, à l'opposition φορά φορᾶς φορᾷ, le lituanien répond exactement par l'opposition *galvà* « tête » (anc. **galvó*, où lit. *ō* = i.-eur. *ā*), *galvõs*, *galvaĩ*, etc. (cf. § 58).

§ **50**. — Les diphtongues sont exactement traitées comme les voyelles longues, c'est-à-dire qu'elles reçoivent tantôt l'accent aigu, tantôt l'accent circonflexe et qu'elles sont susceptibles des deux intonations.

En indo-européen, il faut entendre par diphtongue non seulement *voyelle* + *i* ou *u*, mais encore *voyelle* + *r*, *l*, *m*, *n*. Le lituanien a conservé jusqu'à nos jours cet état ancien. Il y a eu quelque chose de semblable en grec. Dans les hymnes de Delphes, les groupes *voy. brève* + λ, μ, ν peuvent être chantés sur deux notes exactement comme des diphtongues ou des longues périspomènes ; c'est-à-dire que les groupes en question sont susceptibles d'intonation : ainsi, Δεελφίσιιν I B 7, ἄαμβροτα I A 2, ἀαμβρόταν II 19, ἀαμβρόται II 26, ἀαμπέχει II 13, μααντεῖον I B 9, Κυυνθίαν II 14 [1]. — Ce curieux témoignage de la musique grecque est confirmé par certaines habitudes d'accentuation homérique relatives à l'enclise (§ 92).

§ **51**. — Les trois accents qui viennent d'être étudiés et qui en réalité se ramènent à un seul, l'aigu, puisque le grave est l'absence d'aigu et que le circonflexe n'est que la combinaison de l'aigu et du

1. Une voyelle ou diphtongue chantée sur deux notes est marquée deux fois dans l'écriture des hymnes de Delphes.

grave, sont les seuls qu'aient connus les Alexandrins, fondateurs de l'accentuation grecque. Certains grammairiens postérieurs en ont jugé le nombre insuffisant. L'auteur de l'*Explanatio ad Donatum* (IV 529 Keil) rapporte par exemple que Tyrannion en comptait quatre : βαρεῖα, μέση, ὀξεῖα et περισπωμένη. Nul ne sait en quoi consistait la προσῳδία μέση de Tyrannion ; il est peu vraisemblable en tout cas qu'elle ait représenté la même chose que le μέσον d'Aristote, qui a été expliqué au § 45. Glaucus de Samos allait plus loin encore et distinguait six accents : ἀνειμένη, μέση, ἐπιτεταμένη, κεκλασμένη, ἀντανακλαζομένη, νήτη. Mais dans le nombre il n'y aurait eu que trois accents simples représentant les accents βαρεῖα, μέση et ὀξεῖα de Tyrannion ; les trois autres auraient été simplement des variétés du circonflexe. Il est inutile de s'arrêter à ces subtilités, qui datent d'un temps où la nature musicale de l'accent grec était déjà sans doute fortement altérée.

CHAPITRE V

RÈGLES GÉNÉRALES DE L'ACCENTUATION GRECQUE

§ **52**. — L'accentuation grecque est soumise à deux règles générales :

I. **Règle de limitation ou des trois temps de brève.** *Dans un mot grec, l'accent ne peut jamais rémonter au-delà du 3e temps de brève en partant de la fin ; en cas de finale trochaïque, la limite est portée au quatrième temps de brève.*

On notera que les finales -αι et -οι ne comptent que pour un temps de brève, sauf à l'optatif (§ 125).

Exemples : L'adjectif μέλας fait au génitif singulier μέλανος sans changement d'accent, mais au génitif pluriel μελάνων avec un déplacement déterminé par la quantité de la finale ; l'adjectif χαρίεις fait aux mêmes cas χαρίεντος et χαριέντων, et le participe λύσας, λύσαντος et λυσάντων ; ἄγγελος fait au pluriel ἄγγελοι et τύπτω au passif τύπτομαι. Si l'on représente le temps de brève par le signe ᴗ, on aura pour μέλας ᴗ ᴗᴗ,

pour μέλανος ⏑ ⏑ ⏑ et pour μελάνων ⏑ ⏑ ⏖ ; de même pour χαρίεις ⏑ ⏑ ⏖, pour χαρίεντος ⏑ ⏑ ⏖ ⏑, pour χαριέντων ⏑ ⏑ ⏖́ ⏖; pour λύσας ⏖́ ⏖, pour λύσαντος ⏖́ ⏖ ⏑, pour λυσάντων ⏖ ⏖́ ⏖ ; etc.

La règle de limitation s'applique en grec avec une rigueur absolue, quelle que soit la longueur du mot. Aristophane (*Eccles.* 1168-1175) forge un mot de 78 syllabes, qui est accentué sur la pénultième.

§ **53**. — Cette limitation est spéciale au grec. Le sanskrit ne connaît rien de pareil et peut avoir l'accent à n'importe quelle place du mot. Le grammairien Pāṇini (VI, 2, 74) cite par exemple les mots *ábubodhiṣīmahi*, « nous désirions apprendre », et *úddālakapuṣpabhañjikā*, « la brisure de la fleur de l'uddālaka », où l'accent, frappant la première syllabe, est respectivement suivi de six et de huit syllabes atones. Il est instructif de comparer à ce point de vue les mots grecs à leurs équivalents sanskrits ; au skr. *jánas*, *jánasā́m* correspond γένος, γενέων γενῶν (au lieu de * γένεων * γένεσων) ; à *bhāramāṇ ıs bhāramāṇasya*, φερόμενος φερομένοιο (au lieu de * φέρομενος * φέρομενοιο) ; à *ápacitis*, ἀπότισις (au lieu de * ἄποτισις) ; à *ánapihitas*, ἀνεπίθετος (au lieu de * ἄνεπιθετος) ; à *svā́dīyān*, ἡδίων (au lieu de * ἥδιων) ; mais cf. le neutre ἥδιον) ; etc.

§ **54**. — La règle de limitation du grec est inexpliquée. Les grammairiens anciens, chez lesquels on la trouve très nettement formulée, ont tenté de la justifier par des raisons physiologiques ; le scholiaste de Denys de Thrace (p. 39, 8 Hilgard) dit par exemple : τῆς ὀξείας μεμαθήκαμεν τρεῖς εἶναι τόπους, τόν τε ἐπὶ τῆς τελευταίας συλλαβῆς καὶ τὸν παρατέλευτον καὶ τὸν πρὸ δύο συλλαβῶν τοῦ τέλους. Καὶ περαιτέρω τούτων οὐ δέδωκεν ἡμῖν ἡ φύσις, οὐδὲ ἐὰν ἐθελήσωμεν ἐπαρκεῖ τὸ

πνεῦμα. Cette même raison se retrouve chez Cicéron (*Orator*, 18, 58) ; elle est parfaitement insoutenable. Dans les mêmes scholies de Denys de Thrace (p. 137, 26 Hilgard), on trouve invoquée une autre raison, tirée du fait que les mots anciens et primitifs de la langue grecque ne dépassaient pas trois syllabes : λέγομεν οὖν πρῶτον μέν, ὅτι ἀδύνατόν ἐστιν ἐκταθῆναι τὴν φωνὴν πέραν τοῦ τοιούτου μέτρου, ἤτοι πρὸ τριῶν συλλαβῶν ὀξυνθῆναι· ἔπειτα οὐδὲ λέξις ἑλληνικὴ θεματικὴ ἁπλῆ πρωτότυπος ὑπερβαίνει ποτὲ τὴν τρισυλλαβίαν· ... μηδέποτε γοῦν τετρασυλλάβου λέξεως εὑρισκομένης τοιαύτης, πῶς ἔμελλε γενέσθαι τάσις πρὸ τριῶν συλλαβῶν ; Cette explication n'a pas plus de valeur que la précédente.

Certains modernes ont essayé d'en défendre une autre, reposant sur l'hypothèse que les mots grecs d'une certaine longueur, outre leur accent principal, auraient eu un accent secondaire dont la place aurait été déterminée et par suite le mouvement limité par le premier. Cet accent secondaire serait ensuite devenu principal. Mais cette hypothèse est absolument arbitraire. La règle de limitation est en grec tout à fait mécanique ; elle ne fonctionne jamais que pour produire le déplacement d'accent strictement nécessaire.

§ **55**. — L'exception singulière relative aux mots à finale trochaïque ne peut se justifier si l'on définit la *more* (§ 46) par l'unité de durée ᵕ. La longue pénultième en effet vaut deux temps de brève au point de vue de la durée aussi bien que la longue finale. Mais on verra plus loin (§ 57) qu'il y a une différence essentielle entre ces deux longues (pénultième et finale) au point de vue de l'intonation, la longue finale étant seule capable d'avoir une intonation propre. Par suite, si l'on appelle *more* « toute voyelle ou toute partie de voyelle susceptible de recevoir le ton par elle-même », c'est-à-dire si l'on définit la more par l'unité tonique et non par l'unité de durée, on aura aisément raison de l'accentuation des mots à finale trochaïque portant le ton sur l'antépénultième, la longue

pénultième ne comptant que pour une more au point de vue de l'intonation.

Cette remarque prouve que l'accord généralement établi entre la quantité et l'accentuation n'existe qu'en apparence; en réalité, l'élément quantitatif et l'élément tonique sont indépendants l'un de l'autre et ne se recouvrent pas. Si l'on a formulé plus haut la règle de limitation en partant du *temps de brève*, unité quantitative, c'est pour ne pas choquer les habitudes reçues dans la pratique; mais, théoriquement, on ne peut justifier cette règle qu'en partant de la *more*, considérée comme unité tonique.

§ **56**. — La règle de limitation est fort ancienne dans la langue grecque et commune à tous les dialectes. Elle est antérieure aux contractions que présente en attique la flexion verbale, puisque l'accent des verbes contractes ne peut s'expliquer qu'en partant des formes non contractes (§ 134). Elle est même antérieure à la métathèse quantitative que présentent certaines finales de la flexion nominale en ionien-attique : les génitifs Ἀτρείδεω, πόλεως, ἄστεως ne s'expliquent par exemple qu'en partant de : * Ἀτρείδηο, *πόληος, *ἄστηος ; de même les nominatifs de la déclinaison dite attique, Μενέλεως, Ἀμφιάρεως (tous deux chez Hérodote), Ἀκρόνεως (θ 111), Ἀναβησίνεως (θ 113), etc. (cf. le chapitre X).

§ **57**. — II. **Règle de l'intonation de la pénultième.** *Une longue pénultième accentuée porte toujours l'accent sur la première partie quand la dernière syllabe est brève, sur la deuxième quand la*

dernière syllabe est longue, c'est-à-dire que dans le premier cas le mot est propérispomène, et dans le second paroxyton.

Exemples : δῆμος, génitif δήμου ; κῆπος, génitif κήπου ; τιθείς, féminin τιθεῖσα, gén. τιθείσης ; πλήρης, neutre πλῆρες ; λύσᾱς, neutre λῦσᾰν.

L'application de cette règle est absolument mécanique : ἑσταώς est devenu ἑστώς, mais, au génitif, *ἑσταότος s'est contracté en ἑστῶτος, bien que dans la forme non contracte ce fût la deuxième voyelle qui portât l'accent.

Cf. encore l'infinitif δοῦναι de δοϜέναι = skr. *dāvāne*.

Remarque. — Il résulte de là qu'en grec une longue pénultième ne possède pas d'intonation propre, puisque son intonation est uniquement déterminée par la quantité de la syllabe finale. Cette conclusion a déjà été utilisée au § 55.

Au contraire, la longue finale est susceptible des deux intonations indépendamment de toute influence extérieure : cf. τιμή gén. τιμῆς au lituanien *galvà* « tête » (de **galvó*) gén. *galvõs* ; nom. plur. θεοί, locat. sg. Ἰσθμοῖ au lituanien *gerì* « les bons », *namẽ* « à la maison » ; nom. duel θεώ, gén. pl. θεῶν au lituanien *vilkù* (ancien **vilků'*) « les deux loups », *vilkũ* « des loups » ; etc. (cf. § 49).

§ **58**. — La règle d'intonation de la pénultième, générale en ionien et en attique, n'est pas panhellénique ; le dorien en effet présente souvent un aigu à la pénultième longue devant une finale brève : νᾶσος (att. νῆσος), γυναίκες, παίδες (att. γυναῖκες, παῖδες), etc.

Sur le papyrus d'Alcman, on trouve des formes comme ἐνθοῖσα (= ἐλθοῦσα), εἶμεν (forme dorienne pour εἶναι).

§ **59**. — Des paragraphes précédents, il résulte qu'en grec l'aigu et le circonflexe peuvent se trouver aux places suivantes :

L'aigu, à la dernière, à la pénultième et à l'antépénultième, quelle que soit la quantité de la voyelle : ἀνήρ, ἀνδρός, ἡδύς, πολλοί ; ὀλίγος, ἀνδράσι, τριήρων, πονηρία, λυόντων ; ἔλυον, ἤγαγον, πρόσωπον ;

Le circonflexe, à la dernière ou à la pénultième, la voyelle étant longue : τιμῆς, ἡμερῶν, ἀνδρῶν ; δῆμος, ἐκεῖνος.

§ **60**. — Au point de vue de l'accent, les grammairiens grecs répartissent les mots de leur langue en deux catégories, les ὀρθοτονούμενα et les ἐγκλιτικά.

Les ὀρθοτονούμενα sont ceux qui ont un accent propre : ils se divisent en :

oxytons (ὀξύτονα), quand ils ont l'aigu sur la finale : καλός, βεβουλευκώς ;

paroxytons (παροξύτονα), quand ils ont l'aigu sur la pénultième : βουλεύω, ὀλίγος ;

proparoxytons (προπαροξύτονα) quand ils ont l'aigu sur l'antépénultième : ἄνθρωπος ;

périspomènes (περισπώμενα) quand ils ont le circonflexe sur la finale : καλῶς ;

propérispomènes (προπερισπώμενα) quand ils ont le circonflexe sur la pénultième : πρᾶγμα, χρῆμα.

On appelle d'une façon générale barytons (βαρύτονα) tous les mots dont la finale est atone ; ainsi βουλεύω, ἄνθρωπος, πρᾶγμα sont des barytons.

Sur le terme de *barytons* appliqué aux périspomènes, voir § 48.

Le nom de barytons est parfois appliqué aussi aux mots dont l'aigu final se change en grave dans le corps de la phrase ; mais le plus souvent les mots de ce genre sont dits enclinomènes (ἐγκλινόμενα).

Les mots *enclitiques* (ἐγκλιτικά) sont ceux qui sont dépourvus d'accent propre. Aux enclitiques proprement dits, il faut joindre les *proclitiques*, qui n'ont pas non plus d'accent par eux-mêmes.

§ **61**. — Un mot grec n'a jamais qu'un seul accent.

Les exceptions à cette règle qu'on pourrait rencontrer dans les manuscrits sont dues à des raisons spéciales. Ainsi dans le passage H 199, Aristarque voulait écrire

γενέσθαί τε τραφέμεν τε.

Mais ce n'est là qu'un procédé purement graphique pour éviter qu'on ne lût τετραφέμεν au parfait et indiquer le caractère enclitique de τε (§ 118). Les Alexandrins n'ont inventé les signes que pour faire connaître la prononciation et éclaircir le sens.

On expliquera de même l'accentuation λοέσσαί τε χρῖσαί τε demandée par Hérodien (ad τ 320, II 162, 33) pour qu'on ne lise pas λοέσσαιτε ; et l'accentuation ἔνθ' ἔσάν οἱ demandée

par Aristarque (ad Z 289) pour marquer le caractère enclitique de οἱ.

Les cas de γενέσθαί τε et de λοέσσαί τε pourraient d'ailleurs rentrer dans celui de ἔνθά τε (§ 92).

Sur les cas comme σῆμά τε, ἔνθά τε, voir § 92.

§ 62. — L'accent en cas de contraction.

On appelle contraction la fusion de deux voyelles en une seule à l'intérieur d'un même mot. La contraction n'est pas pratiquée également par tous les dialectes grecs, et elle s'est réalisée dans chacun d'une manière indépendante. En tout cas, la contraction est postérieure à l'établissement des règles d'accentuation (cf. Choeroboscus, *An. de Bekk.* II, 708, 13).

§ 63. — Le principe fondamental d'accentuation en cas de contraction est que *la contraction ne change rien à la place de l'accent, sauf en ce qui concerne l'intonation de la pénultième, toujours soumise à la règle du § 57.*

Il résulte de ce principe :

1° Que lorsque aucune des deux voyelles contractées ne portait l'accent, la contraction est inaccentuée : γένεϊ γένει, ἐφίλεε ἐφίλει, τείχεα τείχη.

2° Que lorsque l'une des voyelles contractées portait l'accent, la contraction étant finale du mot, ce dernier sera oxyton ou périspomène suivant la

place qu'occupait l'accent avant la contraction. On accentuera ἑστώς de ἑσταώς, ζώς de ζωός, puisque c'est la seconde voyelle contractée qui portait l'accent aigu (-ώς = -ὸός, cf. § 47); mais τιμῶν de τιμάων, φιλῶν de φιλέων, πλοῦς de πλόος, puisque c'est la première voyelle contractée qui portait l'accent aigu (-ῶν = -όὸν, cf. § 47); à plus forte raison, accentuera-t-on βασιλῆς la contraction de βασιλῆας (Hérodien, I 430).

Mais lorsque la contraction est pénultième du mot, l'une des voyelles contractées portant l'accent, c'est la règle du § 57 qui détermine l'accentuation du mot contracte : φιλεόντων devient φιλούντων et φιλέοντος φιλοῦντος, mais ἑσταότος ἑστῶτος (et non *ἑστώτος). Ce dernier fait a d'ailleurs été déjà utilisé au § 57.

§ 64. — Il y a quelques exceptions qui seront examinées dans l'étude de la flexion des noms (par exemple ἠχώ de ἠχόα). Il faut noter l'adverbe εὖ qui est périspomène bien qu'il sorte de ἐύ, neutre de l'adjectif ἐύς. Apollonius Dyscole (*de adv.*, p. 614, 11 et 22 Bekker = p. 200 Schn. et Uhl.) était déjà fort embarrassé par l'accent de l'adverbe εὖ. Nous ne sommes pas plus avancés que lui.

CHAPITRE VI

DES PROCLITIQUES

§ 65. — On appelle *proclitique* tout mot, dépourvu d'accent, qui se lie étroitement dans la prononciation au mot suivant.

On trouve généralement écrits sans accent dans les manuscrits les onze mots qui suivent :

1° Les formes de l'article dépourvues de τ : ὁ ἡ οἱ et αἱ ;

2° Les prépositions ἐν (εἰν), ἐς (εἰς), ἐκ (ἐξ) et ὡς ;

3° Les conjonctions εἰ et ὡς ;

4° L'adverbe négatif οὐ (οὐκ, οὐχ).

On a pris l'habitude de suivre sur ce point dans les éditions modernes l'usage de la tradition manuscrite.

Exemples : ὁ πατήρ, ἡ μήτηρ, οἱ ἄνδρες, αἱ γυναῖκες. Ἐν τῇ πόλει, εἰς πόδας ἐκ κεφαλῆς, ἦλθον ὡς ὑμᾶς. Οὐκ οἶδ' εἰ θεός ἐστιν.

B 144 κινήθη δ' ἀγορὴ ὡς κύματα μακρὰ θαλάσσης.

Pour désigner ces onze mots, le grammairien G. Hermann, au début du XIXe s. (*De emendenda rat.*

gr. gr., p. 96), fabriqua, sur le modèle du mot « enclitique » (ἐγκλιτικόν) qui remonte à l'antiquité, le mot « proclitique » (προκλιτικόν, de προκλίνειν « incliner en avant »).

Remarques — I. Il ne faut pas confondre ὁ ἡ οἱ αἱ formes de l'article avec les formes du pronom relatif ὅ (sing. neutre) ἥ οἵ αἵ ; ces dernières sont toujours accentuées dans les manuscrits.

II. Il ne faut pas confondre la préposition ὡς « vers » et la conjonction ὡς « comme » avec l'adverbe ὣς « ainsi », qui est toujours accentué du circonflexe, au moins dans les locutions καὶ ὣς et οὐδ' ὣς. Ainsi :

Λ 116 ἀλλὰ καὶ ὣς ἐθέλω δόμεναι πάλιν, εἴ τόγ' ἄμεινον.
β 23 ἀλλ' οὐδ' ὣς τοῦ λήθετ', ὀδυρόμενος καὶ ἀχεύων.

Les grammairiens anciens ne font l'adverbe ὣς périspomène que dans ces deux locutions et l'accentuent partout ailleurs de l'aigu. Ainsi Hérodien enseigne à accentuer :

Λ 720 ἀλλὰ καὶ ὣς ἱππεῦσι μετέπρεπον ἡμετέροισιν
καὶ πεζός περ ἐών · ἐπεὶ ὣς ἄγε νεῖκος 'Αθήνη.

Les éditeurs ne se conforment pas toujours à cette règle et écrivent souvent ὣς εἰπών, ὣς ἀγόρευον, etc. aussi bien que καὶ ὣς et οὐδ' ὣς.

§ **66**. — Il y a des cas particuliers où la tradition

manuscrite accorde l'accent aigu à certains des onze mots précédents.

1° Aux formes de l'article, lorsqu'elles ont la valeur démonstrative. Ainsi :

Α 193 ἧος ὃ ταῦθ' ὥρμαινε κατὰ φρένα καὶ κατὰ θυμόν.

Toutefois, elle écrit souvent ὁ μέν et ὁ δέ sans accentuer le démonstratif. Beaucoup d'éditions modernes ont adopté l'usage d'écrire ὃ μέν et ὃ δέ.

2° Aux prépositions ἐν ἐς ἐκ et à la conjonction ὡς lorsqu'elles sont placées après leur régime (cas d'anastrophe, voir chapitre XI). Ainsi :

ε 335 νῦν δ' ἁλὸς ἐν πελάγεσσι θεῶν ἒξ ἔμμορε τιμῆς.
γ 137 τὼ δὲ καλεσσαμένω ἀγορὴν ἒς πάντας 'Αχαίους.
Λ 58 Αἰνείαν θ', ὃς Τρωσὶ θεὸς ὣς τίετο δήμῳ.

3° A l'adverbe οὐ lorsqu'on veut insister sur l'idée de la négation, par exemple dans un des membres d'une opposition, ou lorsque, le verbe étant sous-entendu, l'adverbe οὐ résume à lui seul toute une phrase (dans ce dernier cas, il peut se traduire par « non »). Ainsi :

Hérodote I 139 : τὸ Πέρσας μὲν λέληθε, ἡμέας μέντοι οὔ.

Thucydide VI 38 : βούλονται μὲν, δύνανται δ' οὔ.

Xénophon, *Anab*. V 6, 19 : τοῖς μὲν ἐδόκει βέλτιστον εἶναι καταμεῖναι, τοῖς δὲ πολλοῖς οὔ.

Id., *ib*. VI 8, 2 : ἦν ὁ ποταμὸς δασὺς δένδρεσι παχέσι μὲν οὔ, πυκνοῖς δέ.

Euripide, *Hélène* 450 :

οἶκον πρὸς ἄλλον νῦν τιν' ἀντὶ τοῦδ' ἴθι.
— οὔκ· ἀλλ' ἔσω πάρειμι· καὶ σύ μοι πιθοῦ.

§ **67**. — La théorie des proclitiques, telle qu'elle a été fabriquée par Hermann, résulte uniquement de l'examen des manuscrits et est toute empirique. Les grammairiens anciens ne parlent nulle part des proclitiques et rangent tous les mots qui précèdent dans la catégorie des oxytons. Hérodien (I 473) ne distingue pas les formes de l'article dépourvues de τ de celles qui en sont pourvues : πᾶν ἄρθρον ὀξύνεται, dit-il, χωρὶς τῶν γενικῶν καὶ δοτικῶν· αὗται γὰρ περισπῶνται. Et aux génitifs-datifs τοῦ τῷ τῆς τῇ τῶν τοῖς ταῖς τῶν il oppose pêle mêle ὅ τόν ἥ τήν οἵ αἵ τό τά. Parlant des prépositions (I 479 et suiv.), il confond les trois « proclitiques » ἐν εἰς et ἐκ avec les autres sans signaler aucune différence d'accentuation ; il enseigne (II 160, 23) que le mot ὡς s'accentue toujours de l'aigu, sauf dans les locutions καὶ ὣς et οὐδ' ὣς et il donne comme exemples :

Γ 23 ὣς δὲ λέων ἐχάρη μεγάλῳ ἐπὶ σώματι κύρσας.
218 ὡς αἰεὶ τὸν ὅμοιον ἄγει θεὸς ὡς τὸν ὅμοιον.
Γ 2 Τρῶες μὲν κλαγγῇ τ' ἐνοπῇ τ' ἴσαν ὄρνιθες ὥς.

Enfin, à propos de la négation, il formule la règle suivante : τοῦτο δὲ καὶ ἐν τῇ συνεπείᾳ ὀξύνεται (I 504, 6).

§ **68**. — Il y a ainsi une opposition manifeste entre l'enseignement des grammairiens et la tradition manuscrite. Mais s'il faut se prononcer entre les deux, il n'y a pas d'hésitation possible ; la logique même impose de donner raison aux grammairiens. Il est en effet absolument arbitraire de séparer des mots appartenant à une même catégorie, comme les formes de l'article ὁ ἡ, etc., et τόν τήν etc., ou les prépositions εἰς ἐξ, etc., et διά ἐπί, etc., pour les accentuer de façon différente. D'autre part, il n'est pas

malaisé d'apercevoir la raison qui a déterminé les copistes à ne pas accentuer les onze mots précités. C'est une raison d'ordre pratique. Il s'agit en effet de petits mots particulièrement fréquents dans le langage, qu'il y avait une économie de temps à écrire sans accent. De plus, en se réservant de rétablir l'accent dans certains cas déterminés, on pouvait marquer dans l'écriture des distinctions subtiles qui facilitaient l'intelligence du texte : ἡ γυνή « la femme » mais γυνή ἥ « une femme qui... », ἐκ θεῶν mais θεῶν ἔκ, ὡς θεός mais θεὸς ὥς, etc. C'est la même raison qui a fait adopter l'habitude des « proclitiques » dans les éditions modernes. On voit assez qu'elle ne repose sur aucune donnée sérieuse. Il est aussi arbitraire d'écrire ἡ et ἥ, ἐκ et ἔκ que d'écrire, comme font certains éditeurs, *Roma* et *Româ* pour marquer la différence du nominatif et de l'ablatif.

§ **69**. — Il est donc hors de doute que les grammairiens anciens ont raison en ne séparant pas les onze mots indiqués plus haut des catégories auxquelles ils appartiennent. Mais la théorie des proclitiques n'en est pas moins parfaitement réelle ; seulement elle est différente de ce que fait connaître l'examen des manuscrits et s'applique à un bien plus grand nombre de mots. Abstraction faite des habitudes de la tradition manuscrite, doivent être considérés comme *proclitiques* :

1° Les prépositions ἀνά, ἀπό, διά, ἐκ (ἐξ), ἐν (ἐνί), ἐπί, ἐς (εἰς), κατά, μετά, παρά, περί, πρό, πρός, σύν (ξύν), ὑπέρ, ὑπό, ὡς. Le fait est douteux pour ἀμφί et ἀντί (cf. § 74).

2° Les conjonctions ἀλλά, ἀτάρ (αὐτάρ), εἰ, ἐπεί, ἤ (ἠέ), ἠδέ, ἠμέν, καί, οὐδέ, μηδέ, φή, ὡς.

Hérodien I 515 fait oxytons les mots ἀτάρ, αὐτάρ, ἠμέν, ἠδέ et καί. La conjonction φή « comme » rentre selon Jean d'Alexandrie dans la catégorie des oxytons ; Zénodote l'avait admise dans le texte d'Homère aux passages B 144 et Ξ 499.

3° Les négations οὐ (οὐκ, οὐχ) et μή et l'adverbe ἰδού.
En ce qui concerne les articles, voir § 76.

§ **70**. — C'est à M. Wackernagel que revient l'honneur d'avoir démêlé, au milieu des règles d'accentuation des grammairiens anciens, l'existence des proclitiques. Tout en considérant les proclitiques comme des oxytons, les grammairiens anciens fournissent en effet indirectement la preuve que ces mots étaient traités exactement comme des atones.

Cela ressort d'abord de quelques faits isolés.

Hérodien dit à plusieurs reprises qu'il n'y a aucune différence au point de vue de l'accentuation entre une préposition suivie d'un régime (ἐν παραθέσει) et une préposition en fonction de préfixe (ἐν συνθέσει). Ainsi pas de différence entre ὑπὸ κινήσαντος et ὑποδμώς (ad Δ 423, Π 46), entre ἐπὶ μείλια et ἐπιμείλια (ad I 147, Π 64), entre ἐπὶ οὖρον et ἐπιβούκολος (ad N 450, Π 86), etc. C'est déjà l'enseignement d'Apollonius Dyscole (*Synt.* IV 1, p. 304, 11) : τὸ δὲ ΚΑΤΑΓΡΑΦΩ εἴτε δύο μέρη λόγου ἐστίν, εἴτε ἕν, οὐκ ἐπιδείκνυται διὰ τῆς τάσεως · καὶ τὰ τούτοις ὅμοια τὸ ΑΠΟΙΚΟΥ, τὸ ΚΑΤΑΦΕΡΟΝΤΟΣ, ἅπαντα τὰ τοιαῦτα ἔχεται τῆς αὐτῆς ἀμφιβολίας.

Ceci est confirmé par l'usage de plusieurs manuscrits d'Homère qui écrivent en un seul mot et avec un seul accent ἐνιμμεγάροισι (très fréquent), καταρρόον (ε 461), παραρρόον (λ 21). Suivant Didyme, Aristophane de Byzance lui-même écrivait ἐνιμμεγάροισι dans le passage β 94 (et sans doute par conséquent ailleurs) ; mais ἐνὶ μεγάροισι en deux mots était la leçon d'Aristarque. De même dans le passage Θ 441, Chrysippe lisait en un seul mot ἀμβωμοῖσι, malgré Aristarque. On peut encore citer dans le même ordre d'idée les graphies ἐγχειρί Τ 251 et ἐμπορθμῷ δ 671 en un seul mot avec assimilation de la préposition. Enfin les graphies courantes παραχρῆμα, ἐπιπολύ, παραπολύ, εἰσαῦθις etc., confirment encore le fait indiqué par les grammairiens Sur le cas tout différent de ἐκποδών, etc., voir § 100.

En ce qui concerne les autres proclitiques, les graphies courantes ἐάν ἐπειδή οὐκέτι μηκέτι ὡσάν attestent le caractère proclitique de εἰ, ἐπεί, οὐ, μή et ὡς.

§ **71**. — Deux autres faits, de la plus grande importance, prouvent que l'oxyton reconnu par les grammairiens à la finale des mots proclitiques n'avait pas la valeur d'un véritable accent aigu.

a. On sait que les Eoliens se distinguaient des autres Grecs en faisant remonter dans tous les mots l'accent aussi haut que possible (chap. XII). Par suite tout mot oxyton est chez eux baryton : Ἀτρεύς devient Ἄτρευς, ἐγώ ἔγων (Apollonius, ed. Schneider et Uhlig, p. 51, 1), ποταμός πόταμος et σοφός σόφος. Mais les prépositions et certaines conjonctions font exception à cette règle.

Apollonius *de pron*, p. 93 b Bekker : ἀδύνατον πρόθεσιν βαρύνεσθαι, χωρὶς εἰ μὴ ἀναστρέφοιτο (sur l'anastrophe cf. le chapitre XI)· οὐδὲ γὰρ Αἰολεῖς τὸν ἐπὶ ταύταις τόνον ἀναβιβάζουσιν. Cf. *de syntax.*, p. 309, 16.

Choeroboscus, *An. de Bekk.*, III 1203 : πᾶσα γὰρ λέξις ὑπὲρ μίαν συλλαβὴν παρ'ἡμῖν ὀξυνομένη παρὰ τοῖς Αἰολεῦσι βαρύνεται, χωρὶς τῶν προθέσεων καὶ τῶν συνδέσμων· ἐπὶ τούτων γὰρ φυλάττουσιν τὴν ὀξεῖαν τάσιν, οἷον ἀνά, κατά, διά, μετά, αὐτάρ, ἀτάρ.

§ **72**. — *b*. En cas d'élision d'une voyelle finale, lorsque cette voyelle portait l'accent, ce dernier remonte sur la syllabe précédente. Ainsi πολλὰ ἔπαθον devient par élision πόλλ' ἔπαθον ou ἑπτὰ ἦσαν, ἕπτ' ἦσαν. Mais il y a exception pour les proclitiques, qui sont traités exactement comme n'ayant pas d'accent à la finale. Ainsi on accentue παρ' ἐμοῦ, ἀφ' ἑαυτοῦ, ἀλλ' ἐγώ, οὐδ' ἐμοί au lieu de παρὰ ἐμοῦ, ἀπὸ ἑαυτοῦ, ἀλλὰ ἐγώ, οὐδέ ἐμοί (cf. le chapitre XI).

En pareil cas, les proclitiques sont traités comme des mots atones ; παρ' dans παρ' ἐμοῦ est dans le même cas que ποτ' dans

A 490 οὔτε ποτ' εἰς ἀγορὴν πωλέσκετο κυδιάνειραν.

ou que τιν' dans

E 827 μήτε σύγ' Ἄρηα τόγε δείδιθι, μήτε τιν' ἄλλον.

On verra plus loin (§ 87) que les enclitiques ποτέ ou τινά ne font pas non plus remonter l'accent en cas d'élision de la finale.

§ 73. — Ce dernier fait aide à comprendre pourquoi les grammairiens faisaient oxytons les proclitiques et à établir la valeur de l'accent que ceux-ci portent sur la finale dans les manuscrits.

D'après ce qui a été dit en effet de l'affaiblissement de l'oxyton au § 39 et suiv., la finale de ἐνδυτά dans le corps de la phrase (ἐνδυτὰ τῆς σαρκός) est exactement semblable à la finale de ζωόφυτα. Par suite, que l'on marque ou non de l'accent grave la finale de κατα dans κατα Σωκράτους, il n'y aura pas de différence entre κατὰ Σωκράτους et ἠλάκατα Σωκράτους au point de vue de la syllabe τα.

Il n'y a qu'un cas où un proclitique a un véritable accent aigu sur la finale : c'est quand il est lui-même suivi d'un enclitique (§ 98). Ainsi κατά τινος. Mais cet aigu est tout simplement l'accent d'enclise (ib.), et il n'y a pas de différence entre κατά τινος et ἠλάκατά τινος. De même on accentuera ἔξαλλα ποιήματα et ἀλλὰ ποιήματα, mais ἀλλά ποτε comme ἔξαλλά ποτε.

On comprend donc que les grammairiens aient pu considérer les proclitiques comme des oxytons, puisque dans la plupart des cas ils se comportaient exactement comme des oxytons, changeant leur aigu en grave dans le corps de la phrase et n'ayant l'aigu que devant enclitique.

Le cas d'élision mentionné plus haut aurait dû toutefois les mettre en éveil et les avertir que l'aigu final qu'ils attribuaient aux proclitiques ne se comportait pas dans tous les cas comme un aigu ordinaire. Ils ont négligé cette indication ou du moins nous l'ont transmise sans la comprendre et sans en tirer parti.

§ 74. — Il reste dès lors à expliquer le cas d'*anastrophe* des prépositions.

Dans un certain nombre de cas, examinés au chapitre XI, mais en particulier quand elles sont placées après leur régime, les prépositions font remonter l'accent sur la syllabe précédente. Ainsi on dit ἀπὸ θεῶν mais θεών ἄπο. De même lorsqu'une préposition est employée en fonction de préverbe, le verbe « être » n'étant pas exprimé : μέτα = μέτεστι. Tous les cas d'anastrophe doivent s'expliquer de la façon suivante :

Étymologiquement, les prépositions (sauf ἀμφί et ἀντί, voir ci-dessous) devraient s'accentuer sur la première syllabe. Ainsi à ἄπο, πάρα, πέρι, ὕπο correspondent en sanskrit *ápa*, *pára*, *pári*, *úpa* ; à ἄνα et κάτα, on peut comparer ἄνω et κάτω. En position d'anastrophe, les prépositions conservent donc tout simplement leur accent ancien à sa place primitive. C'est seulement lorsqu'elles sont employées comme proclitiques, c'est-à-dire comme atones, qu'elles perdent cet accent initial. En d'autres termes, les prépositions ont une double valeur, tonique ou atone. Lorsqu'elles sont toniques (en position anastrophique), elles sont accentuées sur l'initiale : ἄπο πάρα πέρι ὕπο. Lorsqu'elles sont atones, l'habitude s'est répandue de les accentuer sur la finale, ce qui, d'après les témoignages fournis plus haut, équivaut à l'absence d'accent.

Sur l'anastrophe des prépositions monosyllabiques, voir le chapitre XI.

Les prépositions ἀμφί et ἀντί ne sont pas sujettes à l'anastrophe ; cela tient sans doute à ce que, toniques, elles portaient l'accent sur la finale ; cf. le skr. *abhí*.

§ 75. — Ce qui est vrai des prépositions l'est de tous les autres proclitiques. Les conjonctions ἀλλά, ἐπεί, ἠέ, καί, ὡς sont atones comme παρά ou ὑπό, et leur accent final n'a pas plus de valeur que celui des prépositions. L'étymologie indique que, toniques, ἀλλά, ἠέ, ἰδού et ὥς devraient être * ἄλλα, ἦε, ἴδου et ὦς.

'Αλλά n'est en effet que le pluriel neutre de l'adjectif ἄλλος, soit ἄλλα stéréotypé au sens adverbial : « d'autre part ».

ἠέ n'est que la forme proclitique, c'est-à-dire atone, de a conjonction ἦε (anc. *ἠϜε) formée de l'adverbe ἦ et de la particule -Ϝε. La conjonction ἦε s'est conservée orthotonique au second membre d'une alternative (cf. Hérodien I 516 et suiv.), au moins dans certains cas déterminés. Mais les grammairiens ont introduit dans la question de subtiles distinctions qui ne paraissent pas anciennes. L'opposition de ἤ et ἦ est évidemment de même origine que celle de ἦε et ἠέ.

ἰδού n'est autre que l'impératif ἰδοῦ devenu atone (§ 142).

ὥς devrait être périspomène : c'est en effet un adverbe de manière en -ως comme καλῶς ou κακῶς. Il s'est conservé tel dans οὐδ' ὣς et καὶ ὥς. Mais dans les autres emplois il est devenu proclitique, et on a vu plus haut que l'usage ordinaire des manuscrits est même de ne pas l'accentuer du tout. Régulièrement, ὣς devrait être orthotonique dans plusieurs emplois où les grammairiens le font oxyton, c'est-à-dire proclitique. Ainsi dans un vers comme

Λ 721 ... ἐπεὶ ὥς ἄγε νεῖκος 'Αθήνη.

On a vu au § 63 qu'Hérodien accentuait ὣς ἄγε.

De même, en cas d'anastrophe, à θεῶν ἄπο devrait correspondre *θεὸς ὧς. Si les grammairiens enseignent à accentuer θεὸς ὥς, c'est qu'ils confondent par analogie 'Αρτέμιδι ξύν et θεὸς ὥς (d'après ξὺν 'Αρτέμιδι et ὡς θεός). C'est aussi par analogie qu'ils accentuent τώς comme ὥς, bien que cet adverbe, de même origine que ὥς, doive régulièrement porter le circonflexe *τῶς.

Pour établir le caractère proclitique de la conjonction καί, on la rapproche parfois de l'adverbe lituanien *Kaĩ* « aussi » qui est accentué du circonflexe ; mais ce rapprochement doit être écarté. Par suite le caractère proclitique de καί est seulement probable, puisqu'il est impossible de tracer une démarcation dans les monosyllabes entre l'orthotonie

et la proclise, à moins qu'orthotonique le monosyllabe ne soit périspomène.

La même dificulté se présente pour la négation οὐ (οὐκ), puisque, orthotonique, elle était accentuée de l'aigu (cf. les cas examinés au § 66, où la négation est demeurée tonique). Mais l'existence de οὐκέτι et surtout le fait qu'on accentue οὐκ ἔστι comme ἀλλ' ἔστι, εἰ ἔστι, ὡς ἔστι (§ 123) prouvent que οὐ était proclitique. Quant à la négation μή, il est impossible de la séparer de la négation οὐ, bien que le correspondant sanskrit, *mā́*, soit toujours tonique.

§ **76**. — En ce qui concerne l'article, il est douteux qu'il ait jamais été proclitique. A propos du passage A 513, Hérodien remarque qu'au lieu de εἴρετο δεύτερον, Démétrius Ixion lisait εἶρε τὸ δεύτερον en prenant το pour l'article. Cela semble indiquer que dans les deux leçons la syllabe το était atone. Mais cette conclusion prouve seulement pour la barytonaison des syllabes finales (§ 40). En fait, l'usage empirique de ne pas accentuer ὁ et ἡ pour les distinguer des relatifs ἥ et ὅ (neutre) est purement arbitraire et n'établit nullement le caractère proclitique de l'article.

§ **77**. — Un dernier cas à considérer est celui où deux proclitiques se suivent. Ce cas est fort rare et mal connu. On en a un exemple dans πάρεξ, succession des deux prépositions πάρα et ἐξ. Le mot est généralement paroxyton, bien qu'on lise παρέξ K 349, μ 276 et παρέκ π 165 ; mais Hérodien, I 510, hésite entre les deux accentuations. L'accent παρέξ peut être dû au fait que tous les adverbes terminés par un ξ sont oxytons. On accentue sur la finale ἀποπρό διαπρό et προπρό ; cela est d'autant plus remarquable qu'en sanskrit le mot *prápra*, correspondant à προπρό, porte l'accent sur l'initiale (par ex. Rig-Veda I 40, 7).

CHAPITRE VII

DES ENCLITIQUES

§ 78. — On appelle *enclitique* tout mot, dépourvu d'accent, qui se lie étroitement dans la prononciation au mot précédent.

Contrairement à la théorie des proclitiques, que les modernes ont dû constituer d'après des témoignages indirects, la théorie des enclitiques est fournie tout entière par l'enseignement des grammairiens anciens. On possède sur les enclitiques d'importants fragments d'Hérodien lui-même (I 551 et suiv.) et plusieurs extraits de divers grammairiens publiés dans les *Anecdota de Bekker* (III 1149 et suiv.), sans parler bien entendu des nombreux renseignements de détail fournis par les scholiastes.

Le nom d'enclitique remonte à l'antiquité. On a vu au § 38 qu'Apollonius Dyscole et Hérodien distinguaient l'enclitique (τὸ ἐγκλιτικόν) de l'enclinomène (τὸ ἐγκλινόμενον), réservant ce dernier terme aux mots oxytons qui, dans le corps de la phrase, affaiblissent leur aigu en grave. Cette distinction n'est pas toujours observée par les grammairiens.

Hérodien lui-même emploie parfois le terme d'ἐγκλινόμενον pour désigner l'enclitique (par exemple I 552,9, passage cité ci-dessous).

On trouve chez Charax (*An. de Bekker* III 1149,17) une distinction subtile des ἐγκλιτικά en ἐγκλιτικά proprement dits et en ἐγερτικά. Ces derniers sont les enclitiques dont l'enclise n'a pas de valeur significative et qui se bornent à éveiller (ἐγείρειν) l'accent aigu du mot précédent, sans exprimer aucun sens particulier (p. ex. ἀνήρ τις). Les enclitiques proprement dits sont ceux dont l'enclise marque une opposition (ἀντιδιαστολή), par exemple ἤκουσάς μου s'opposant à ἐμοῦ ἤκουσας. Cette distinction n'est qu'une subtilité de grammairien.

§ **79**. — Le grammairien Charax (*An. de Bekker* III 1149,14) oppose les mots orthotoniques aux mots enclitiques et il explique le terme d'enclitique par une métaphore empruntée à un objet qui s'appuie (ἐγκλίνειν) sur un autre : Ὀρθοτονεῖσθαι μέν φαμεν, ὅτε τὸν ἀνάλογον καὶ κατὰ φύσιν τόνον φυλάττει, ἐγκλίνεσθαι δέ, ὅτε τὸν τόνον ἀναβιβάζει τῇ πρὸ αὐτοῦ λέξει, ὡς ἀπὸ μεταφορᾶς τῶν ἐγκλινόντων ἐπὶ τὰ ὀπίσω τὰ σώματα αὐτῶν.

La métaphore est de fait aisée à comprendre, puisque les mots enclitiques n'ont pas d'existence phonétique indépendante et font corps avec le mot précédent. Cf. Hérodien (I 552,9) : ἐγκλινόμενον μόριον ὑποτάσσεται πάντως ἐκείνῳ ᾧ καὶ τὸν ἑαυτοῦ τόνον ἐγκλίνει.

Le substantif abstrait et le verbe qui correspondent à ἐγκλιτικόν sont respectivement ἡ ἔγκλισις et ἐγκλίνειν.

Remarque. — Le verbe ἐγκλίνειν est souvent pris par les grammairiens dans le sens de βαρυτονεῖν, c'est-à-dire pour désigner l'affaiblissement des oxytons dans le corps de la phrase (ainsi schol. Ven. ad E 672, Z 260, Ξ 499, ζ 149, etc.). Hérodien dit textuellement (ad O 146, Π 93) : καὶ τὸ Ζεύς καὶ τὸ σφῶ ἐγκλιτέον, τουτέστι βαρυτονητέον. L'expression κατ' ἔγκλισιν est employée dans le même sens par le même Hérodien (ad Λ 720, Π 79).

§ **80**. — L'enclitique, s'appuyant au point de vue de l'accent sur le mot précédent auquel il est lié, ne peut jamais se trouver au commencement d'une phrase. Cet enseignement est donné formellement par Apollonius Dyscole à propos des formes enclitiques des pronoms.

Apoll. Dyscole (*de pron.* 62 Bekk. = 49,19 Schneider et Uhlig) : αἱ ἐγκλινόμεναι τῶν ἀντωνυμιῶν οὐδέποτε προοισταί εἰσι κατ' ἰδίαν, καθάπερ αἱ ὀρθοτονούμεναι, ἀλλ' ἀεὶ μετά τινος μέρους λόγου παρατίθενται.

Par suite, lorsque, pour une raison quelconque, un mot généralement enclitique se trouve placé en tête de la phrase (§§ 111 et 122), il est accentué.

§ **81**. — **Règles d'accentuation des enclitiques**. — L'existence des enclitiques détermine dans la pratique l'application d'un certain nombre de règles qui peuvent toutes se ramener aux principes généraux qui suivent :

1° L'enclitique, étant dépourvu d'accent par lui-même, forme un tout au point de vue de l'accent avec le mot précédent.

Par suite il ne devrait y avoir qu'un seul accent pour le groupe formé par l'addition d'un enclitique à un mot orthotonique. C'est ce qui arrive en effet toutes les fois que l'accent du mot orthotonique satisfait dans le groupe total à la règle de limitation (§ 52).

REMARQUE. — Relativement à la règle de limitation, la quantité d'une syllabe finale d'enclitique est indifférente ; ce qui revient à dire que la finale d'un enclitique n'est pas susceptible d'intonation (§§ 55 et 58).

Il ne faut pas conclure de ce principe que le mot orthotonique et l'enclitique qui le suit sont sentis comme un mot unique ; les deux mots continuaient toujours à être sentis isolément par le sujet parlant (cf. § 99), mais ils ne faisaient qu'un au point de vue phonétique.

2° Tout mot orthotonique suivi d'enclitique garde son accent propre à la place normale.

Ce second principe limite singulièrement la portée du précédent. Il empêche en effet tout déplacement d'accent dans le mot orthotonique.

3° Si dans le groupe total, l'accent du mot orthotonique est éloigné de plus de trois syllabes de la fin du groupe, le groupe prend un second accent, dénommé accent d'enclise.

§ **82**. — La place de cet accent d'enclise est réglée par les trois principes suivants :

4° L'accent d'enclise doit être séparé au moins par un temps de brève de l'accent du mot orthotonique.

5° L'accent d'enclise est lui-même soumis à la règle de limitation.

Il résulte de là que si un enclitique a une étendue supérieure à trois temps de brève, c'est l'enclitique qui porte l'accent d'enclise. En pareil cas l'enclitique ne se distingue pas d'un mot accentué, qui ferait remonter l'accent aussi haut que possible.

6° Sauf le cas où sa longueur dépasse trois temps de brève, un enclitique ne peut porter l'accent que sur la finale.

§ **83**. — Ce principe établit une différence essentielle entre l'enclitique d'une longueur supérieure à trois temps de brève et celui dont la longueur ne dépasse pas cette mesure. Il est aussi inexplicable que la règle de limitation à laquelle il est étroitement lié. Il revient à dire qu'au-dessus de trois temps de brève l'enclitique est traité comme un mot accentué dont l'accent serait soumis à la règle de limitation ; tandis qu'au-dessous de cette mesure, l'enclitique est un mot inaccentué qui ne peut recevoir dans la phrase que l'accent des proclitiques (§ 70 et suiv.).

§ **84**. — Les six principes formulés aux §§ 81-82 résument tout le traitement des enclitiques, qui va être exposé maintenant en détail. On n'aura naturellement à tenir compte dans ce qui suit que des enclitiques dont l'étendue est inférieure à trois temps

de brève, puisque ceux qui dépassent cette mesure sont, d'après le 5e principe (§ 82), traités comme des mots accentués.

L'enclitique suit un mot oxyton.

Lorsqu'un enclitique suit un mot oxyton, ce dernier garde son aigu (qui alors ne s'affaiblit pas en grave), et l'enclitique reste sans accent.

Ainsi ἀγαθός suivi de ἀνήρ devient ἀγαθὸς ἀνήρ (§ 38), mais suivi des enclitiques τις ποτε ou ἐστι il reste oxyton : ἀγαθός τις, ἀγαθός ποτε, ἀγαθός ἐστι.

Les grammairiens anciens, considérant l'affaiblissement de l'aigu en grave dans le corps de la phrase comme un fait normal, expliquent la conservation de l'aigu en pareil cas en disant que l'enclitique « réveille » l'oxyton (τὸν τόνον ἐγείρουσιν, ὁ τόνος ἐγείρεται, etc.).

§ **85**. — *L'enclitique suit un mot paroxyton.*

Lorsqu'un enclitique suit un mot paroxyton, il faut distinguer deux cas, suivant que l'enclitique est lui-même monosyllabique ou disyllabique.

Si l'enclitique est monosyllabique, il n'y a rien de changé. Le mot conserve son accent à la place normale, et l'enclitique reste sans accent.

Ainsi les paroxytons ἤδη οὔτω ξένος suivis des enclitiques τις που γε restent sans changement : ἤδη τις, οὔτω που, ξένος γε.

En pareil cas, Hérodien fait observer que l'enclise n'existe que dans la pensée : νῷ μόνῳ νοεῖται τὰ τῆς ἐγκλίσεως (I 564, 6). Mais l'absence d'accent suffit à marquer extérieurement l'enclise.

Remarque. — Sur l'accentuation ἔνθά τις, φύλλά τε, etc., voir § 92.

§ **86**. — Si l'enclitique est disyllabique, l'accent du mot orthotonique ne peut servir pour le groupe total (§ 81), et l'accent d'enclise intervient (§ 82) ; mais comme un enclitique disyllabique ne peut porter d'accent sur la première syllabe, c'est sur la seconde qu'on marquera l'accent d'enclise. Le mot orthotonique ne subit en pareil cas aucun changement.

Ainsi les enclitiques τινος ποτε εἰσι après les mots ἀνθρώπου Ἀτρείδης πολλάκις seront écrits : ἀνθρώπου τινός, Ἀτρείδην ποτέ, πολλάκις εἰσί.

Lorsque l'enclitique disyllabique se termine par une voyelle longue, l'accent d'enclise prend la forme du circonflexe. Ainsi, aux génitifs pluriel et duel de l'enclitique τις, on écrira ἀνθρώπων τινῶν, ἀνθρώποιν τινοῖν.

Remarque. — Il n'y a rien à conclure du fait qu'en cette position on distingue dans l'écriture le circonflexe de l'aigu. La longue finale d'un enclitique n'était pas originairement intonable, puisqu'elle ne compte que pour un temps dans l'établissement de l'accent du groupe total : ἀγαθός τινος comme ἀγαθός τινων, ἤκουσά τινος comme ἤκουσά

τινων (§ 81 rem.). Par suite, si l'on accentue πόδες τινός et πόδες τινῶν, le circonflexe de τινῶν ne peut être dû qu'à une analogie, d'ailleurs aisément explicable (τινός et τινῶν comme ποδός et ποδῶν).

Sur l'accentuation ἵνά σφισι, voir § 106.

§ **87**. — Certains grammairiens modernes, interprétant à tort l'enseignement des anciens, considèrent l'accent d'enclise en pareil cas comme l'accent propre de l'enclitique et disent alors qu'après paroxyton un enclitique disyllabique devient orthotonique. C'est là une pure illusion que la simple réflexion fait évanouir. Si l'enclitique devenait en pareil cas orthotonique, il devrait porter l'accent sur la première syllabe (cf. τίνος orthotonique dans πόδες τίνος, mais enclitique dans πόδες τινός). En fait, l'accent d'enclise sur la dernière syllabe d'un enclitique, pour réel qu'il soit, n'en a pas moins une nature toute spéciale. C'est un accent de circonstance déterminé par l'application des principes de l'enclise, mais qui n'appartient pas en propre au mot qu'il frappe. On en a la preuve dans le fait suivant : les enclitiques disyllabiques à finale vocalique placés après un mot paroxyton, mais élidant leur finale devant une initiale vocalique, ne font jamais remonter sur leur première syllabe l'accent que porterait dans l'écriture la syllabe élidée (chap. XI) : on dit ἄνδρα τινὰ λέγω mais ἄνδρα τιν' ἔλεγον, etc., non pas ἄνδρα τίν' ἔλεγον, de même πάντας ποτὲ τούτους mais πάντας ποτ' αὐτούς et non pas πάντας πότ' αὐτούς.

§ **88**. — *L'enclitique suit un mot périspomène.*

Lorsque l'enclitique suit un mot périspomène, le mot périspomène ne subit aucun changement et l'enclitique reste sans accent.

Ainsi après les mots φῶς κακῶς ἀληθῶς, les enclitiques ἐστι τινων ποτε γε seront écrits sans accent : φῶς ἐστι, φῶς τινων, κακῶς ποτε, ἀληθῶς γε.

Cette règle semble en contradiction avec le troisième principe formulé plus haut : le périspomène étant en effet équivalent à un paroxyton (§ 46), on devrait avoir ici l'application de la même règle que dans le cas précédent : φῶς ἐστί, φῶς τινῶν, κακῶς ποτέ comme πόδες τινῶν, etc. Frappé de cette contradiction, G. Hermann proposait même d'accentuer dans les textes anciens φῶς ἐστί, φῶς τινῶν et φῶς ποτέ, malgré l'enseignement des grammairiens anciens (*de emend. rat. gr. Gr.* 73). En fait, les anciens eux-mêmes n'étaient peut-être pas tous d'accord sur ce point. On lit dans les *Anecdota de Bekker*, III 1150, 22 un passage fort obscur où Charax attribue et reproche à un certain Romanus la règle suivante : εἰ περισπωμένη προηγεῖται, οὐ παρέχουσι [τὰ ἐγκλιτικὰ] τὸν τόνον αὐτῇ· εἰ δὲ ἄλλος τόνος εἴη, παρέχουσι τὸν τόνον. S'il s'agissait d'enclitique disyllabique, en entendant οὐ παρέχειν τὸν τόνον dans le sens de « conserver son ton » et inversement παρέχειν τὸν τόνον dans le sens de « perdre son ton », la règle de Romanus confirmerait l'hypothèse de G. Hermann. Malheureusement Charax rapporte comme exemples καλοῦ μοῦ qu'il oppose à πόθεν τις, ὅθεν με, c'est-à-dire qu'il envisage seulement le cas des monosyllabes. Mais il est bon d'ajouter que, bien qu'il repousse la règle de Romanus, le même Charax enseigne à accentuer οὖν εἰμί (*ib.* 1151, 20). En réalité, G. Hermann, aussi bien que Charax et que Romanus, semble sur ce point faire erreur, et la contradiction signalée ici n'est qu'apparente. Le premier principe formulé au § 81 dit que le groupe *mot orthotonique + enclitique* ne forme qu'un seul mot au point de vue de l'accent. La dernière syllabe du mot orthotonique n'est donc pas en pareil cas une syllabe finale ; elle cesse par conséquent d'être intonable et ne compte plus que pour un temps de brève. Par suite, le groupe φῶς ἐστι, malgré le circonflexe graphique de φῶς, est exactement comparable au point de vue de l'accent à un mot tel que χώσεσθε ; de même ἀληθῶς ποτε équivaut à ἐδηλώσατε.

§ 89. — *L'enclitique suit un mot proparoxyton.* Lorsque l'enclitique suit un mot proparoxyton, ce dernier, outre son accent premier, porte l'accent d'enclise sur sa finale.

Ainsi, avec les enclitiques γε ποτε ἐστι τινων, on dira δίδωμί γε, ἔλυσά ποτε, ἄνθρωπός ἐστι, ἤκουσά τινων.

En pareil cas, dit le grammairien Charax (*An. Bekk.* III 1157), l'enclitique réveille l'accent grave final du mot précédent (ἐγείρει τὴν ἐν τῷ τέλει τῆς προκειμένης λέξεως βαρεῖαν). Et ainsi le mot orthotonique a deux accents (τότε πίπτουσι δύο τόνοι εἰς τὴν λέξιν, εἷς μὲν ὁ κύριος τόνος, ἕτερος δὲ ὁ τῆς ἐγκλίσεως, *An. Graeca Oxon.* I 186,6).

§ 90. — *L'enclitique suit un mot propérispomène.* Lorsque l'enclitique suit un mot propérispomène, ce dernier, outre son accent premier, porte l'accent d'enclise sur sa finale.

Ainsi δῆμός τις, οἶκός ἐστι, σῶμά ποτε.

C'est exactement le même cas que précédemment, un propérispomène équivalant à un proparoxyton (§ 46).

On n'a pas à faire ici la même réserve qu'au § 88 en ce qui concerne le traitement de la longue circonflexe à l'intérieur du groupe total. En effet, la longue circonflexe du cas présent n'est pas finale du mot orthotonique ; or, on a déjà signalé la différence essentielle qui sépare la longue finale capable d'intonation depuis l'époque indo-européenne de la longue intérieure dont l'intonation s'est développée

postérieurement en grec et dépend uniquement de la quantité (§ 58).

§ 91. — Il y a une exception pour les mots propérispomènes dont la voyelle finale est suivie d'un groupe de consonnes. Ces mots sont traités par les grammairiens anciens comme des paroxytons, lorsqu'ils sont suivis d'enclitique (cf. Hérodien I 553, 20).

Ainsi les mots en -ᾰξ, -ῐξ et -ῠξ accentués du circonflexe sur la pénultième ne portent jamais l'accent d'enclise sur la finale. On dit κλῖμαξ τινῶν, φοῖνιξ ἐστί, κῆρυξ τις comme μάντις ἐστί, γέλως τις, λόγος τινῶν.

§ 92. — Au cas des propérispomènes se rattache étroitement celui d'un certain nombre de paroxytons, qui suivent la même règle lorsqu'ils sont placés devant enclitique. Ce sont tous les paroxytons trochaïques dont la première syllabe est longue de position. Ainsi les grammairiens enseignent à accentuer φύλλά τε, Λάμπέ τε dans les vers

A 237 φύλλά τε καὶ φλοιόν· νῦν αὖτέ μιν υἷες Ἀχαιῶν.

Θ 185 Ξάνθε τε καὶ σύ, Πόδαργε, καὶ Αἴθων, Λάμπέ τε δῖε.

et Hérodien ajoute les exemples ἄλλός τις, ἔνθά ποτε, τυφθέντά τε, etc. (I 563, 2). Dans le *Venetus* de l'Iliade, on lit πύργός τε X 462 et dans le palimpseste de Syrie ενθάτις Π 209. Enfin, Charax rapporte qu'Aristarque, malgré d'autres grammairiens, se refusait à accentuer ἄνδρά μοι au début de l'Odyssée (*An. Bekk.*, III 1149). On a déjà donné plus haut l'explication du phénomène (§ 50). Si Hérodien demande l'accentuation φύλλά τε et ἔνθά ποτε, c'est que ces groupes équivalent pour lui à φῦλά τε ou μῆνά ποτε ; en d'autres termes, c'est que la première syllabe des mots φύλλα et ἔνθα est susceptible d'intonation. Or, l'examen de la rythmique des hymnes de Delphes enseigne que les groupes *voy.*

brève + liquide ou nasale peuvent être chantés sur deux notes exactement comme des voyelles longues. Cela tient à ce qu'en indo-européen, les liquides et les nasales étaient capables de former un second élément de diphtongue aussi bien que *i* et que *u*.

On voit donc très nettement quel est le point de départ de l'accentuation φύλλά τε, ἔνθά ποτε. Seulement, les grammairiens grecs ont poussé la règle au-delà de ses limites naturelles. N'en comprenant pas la raison d'être, ils l'ont étendue au cas où un paroxyton trochaïque quelconque est suivi d'enclitique, et par exemple ils accentuent ὅσσά τε, ὄφρά τοι, ἔστί τις (cf. Hérodien I 563, 2), bien que la première syllabe de ces mots ne contienne pas de groupe *voy. brève + liquide ou nasale*. On trouve écrit ὅσσά τ' X 115 et ὄφρά σ' X 282 dans le *Venetus*, οφράτις M 317 dans le palimpseste de Syrie.

Les manuscrits de certains auteurs classiques, par exemple le *Laurentianus* de Sophocle (XIe siècle), présentent l'application de la même règle en donnant deux accents à tous les paroxytons trochaïques devant enclitique.

Sur l'accentuation γενέσθαί τε τραφέμεν τε, λοέσσαί τε χρῖσαί τε, ἔνθ' ἔσάν οἱ, voir § 61.

Sur οὔτέ τις, μήτέ τις, etc., voir § 98.

§ **93**. — Les grammairiens ne disent rien de particulier sur la nature de l'accent d'enclise. Ils considèrent l'accent final de ἤκουσά dans ἤκουσά τινος exactement comme un aigu ordinaire (cf. § 89) et à propos du vers B 26

νῦν δ' ἐμέθεν ξύνες ὦκα· Διὸς δέ τοι ἄγγελός εἰμι,

Hérodien fait la remarque suivante (II 31) : τὴν λος ὀξυτονητέον διὰ τὸ εἰμί. Or, le terme d'ὀξυτονεῖν s'appli-

que toujours à l'accent aigu. Un témoignage postérieur confirme celui d'Hérodien. Dans les trimètres iambiques des poètes ecclésiastiques comme saint Jean Damascène (Migne, t. XCVI, col. 818 et suiv.) ou saint Théodore de Stude (*id.*, t. XCIX, col. 1780 et suiv.), l'avant-dernière syllabe de chaque vers porte généralement l'accent. Or, ces poètes ne font pas de différence entre l'oxyton ordinaire et l'oxyton qui résulte de l'enclise. Saint Théodore de Stude termine par exemple son trimètre par ἤκουσά τι aussi bien que par ἤκουσ' ἔτι (mais non par ἠκούσατε, cf. § 31) :

col. 1801 καὶ τὸν πεποιθὼς εἰκονουργήσαντά με.
col. 1809 ὅτι πρὸς ἡμῶν οὐδὲν ἐσχηκυῖά τι.

§ **94**. — Il reste à examiner deux cas particuliers, celui où il y a plusieurs enclitiques de suite, et celui où l'enclitique est précédé d'un proclitique.

A. Il arrive fréquemment que plusieurs enclitiques de suite se trouvent réunis dans la même phrase. Le groupe total forme ce qu'Hérodien appelle un συνεγκλιτικόν (I 551,8). En pareil cas, l'enseignement des grammairiens est unanime : on accentue de l'aigu tous les enclitiques, sauf le dernier qui reste sans accent; le mot qui précède suit les règles générales données plus haut. Hérodien (I 563,18) donne comme exemple le vers d'Homère

E 812 ἦ νύ σέ που δέος ἴσχει ἀκήριον· οὐ σύ γ' ἔπειτα,

où l'on a trois enclitiques de suite : νυ, σε et που.

Apollonius Dyscole (*de coniunct*. p. 517 Bekk. = 249,14 Sch. et Uhl.) cite le même vers et ajoute : καθ' ἓν ἕκαστον μέρος λόγου ἡ ὀξεῖα ἀνέστη.

De même il faut accentuer

σ 289   πρίν γέ σέ τῳ γήμασθαι 'Αχαιῶν, ὅστις ἄριστος,

parce que τῳ (pour τινι) est enclitique.

Hérodien remarque qu'on peut imaginer un beaucoup plus grand nombre d'enclitiques à la suite l'un de l'autre. Par exemple εἴ πέρ τίς σέ μοί φησί ποτε, où il y a six aigus de suite. Mais il ajoute que cela est peu fréquent : σπάνιον τὸ τοιοῦτον διὰ τὴν τοῦ πνεύματος συνέχειαν δεομένην ἀναπαύσεως (I 563).

§ **95**. — Si bien établie que soit la règle des synenclitiques par l'autorité des grammairiens, elle peut paraître suspecte en ce qui concerne le véritable usage de la langue. Tout d'abord les manuscrits ne l'appliquent pas toujours et présentent à ce sujet de nombreuses divergences. Le Venetus B de l'Iliade accentue les enclitiques de deux en deux (ἤ νυ σέ που, εἴ περ τίς σε μοί φησι) ; le même système est appliqué dans des manuscrits anciens de la bible et a été remis en faveur de nos jours par G. Hermann (*De emend. rat.*, p. 74) et par Göttling (*Allgem. Lehre*, p. 405). Dans le Venetus A de l'Iliade on lit sans accent οὐδέ τι μιν Φ 322, etc. et d'autres manuscrits présentent d'autres systèmes encore. Cela peut

faire supposer que la règle de synenclise a été fabriquée par les grammairiens. Ce qui confirme cette hypothèse, c'est qu'ils ne sont pas d'accord dans certains cas particuliers. Ainsi quand un enclitique a la voyelle longue, on peut hésiter en cas de synenclise à l'accentuer du circonflexe ou de l'aigu. Hérodien, n'étant pas fixé, préfère ne pas l'accentuer du tout, et il écrit le vers d'Homère

χ 136   οὔ πως ἐστ' 'Αγέλας

sans accentuer πως ; à cet exemple, il joint les suivants : ἤ που τίς σφιν εἶπεν et ἄνθρωπόν τινά που φησι μελῳδεῖν (I 563, 21). Dans les passages

Υ 464 εἴ πως εὐ πεφίδοιτο λαβὼν καὶ ζωὸν ἀφείη
Ω 553 μή πω μ' ἐς θρόνον ἵζε, διοτρεφές, ὄφρα κεν Ἕκτωρ
π 143 οὔ πω μίν φασιν φαγέμεν καὶ πιέμεν αὔτως

Ptolémée d'Ascalon accentuait de l'aigu πώς et πώ devant un autre enclitique ; mais tel n'était pas l'avis d'Aristarque et Hérodien donne raison à ce dernier (II 115, 3 ; cf. II 140, 20 ad δ 396).

§ **96**. — Certains enclitiques se combinent par juxtaposition (avec ou sans crase) pour former des adverbes ou des conjonctions. Ces mots seraient instructifs dans le cas présent si leur accentuation était parfaitement uniforme. Mais ils offrent certaines contradictions. Ainsi on accentue τοίγαρ ou

τοιγάρ la juxtaposition des mots τοί et γάρ. Le mot γάρ lui-même est un composé de γε et de ἄρ, deux enclitiques ; Hérodien ne le range pas dans la catégorie des enclitiques et dans l'usage γάρ ne « réveille » pas l'oxyton du mot précédent. Mais le mot ταρ combinaison des deux enclitiques τοι et αρ est rangé par Hérodien parmi les enclitiques, et on doit accentuer suivant lui (II 22 et 23) :

A 65 εἴ ταρ ὅγ' εὐχωλῆς ἐπιμέμφεται εἴθ' ἑκατόμβης.
A 93 οὔ ταρ ὅγ' εὐχωλῆς ἐπιμέμφεται οὔθ' ἑκατόμβης.

Le mot τοίνυν porte l'accent sur l'initiale et n'est pas enclitique ; mais que dire des composés τοιγάρτοι et τοιγαροῦν ?

Suivant Göttling (*Allgem. Lehre* p. 385) on ne devrait pas considérer comme enclitique le groupe τἆρα résultant de la crase de τοι et de ἀρα ; mais aucun témoignage ancien ne confirme cette opinion.

§ **97.** – B. Il ne saurait être question d'examiner le traitement d'enclitique devant proclitique. Le proclitique faisant corps avec le mot suivant, un enclitique devant proclitique est dans la même situation que devant un orthotonique quelconque. Mais le traitement de proclitique devant enclitique soulève un problème intéressant.

En règle générale, lorsqu'un proclitique est suivi d'un enclitique, il est accentué de l'aigu. Ainsi

καίτοι καί περ εἴ γε οὔ τις
περί μου πρός με εἴς με.

Sur οὐκ ἔστι, etc., voir § 123.

De même οὐκ suivi de οὖν devient οὔκουν ; mais au sens de « sans doute » (par suite d'un fréquent emploi dans des phrases interrogatives où la négation appelait comme réponse une affirmation), le mot οὔκουν s'accentue οὐκοῦν, parce que la négation n'y est plus sentie et que οὖν y représente l'idée essentielle (cf. Hérodien I 516,24).

§ **98.** — L'accent aigu qui frappe le proclitique devant enclitique n'est pas l'accent propre du proclitique, mais simplement l'accent d'enclise. On a une preuve du fait dans le cas des prépositions ; περι suivi de μου donne περί μου et non pas πέρι μου (cf. § 75). Par suite, lorsque le proclitique dérive d'un orthotonique périspomène, ce n'est pas le circonflexe qu'il doit porter devant enclitique, mais simplement l'aigu. De là ὥς περ, ὥς τε, etc.

Les grammairiens anciens font ἤτοι paroxyton aussi bien dans le sens de « ou » (où il contient ἤ « ou bien ») que dans le sens de « certes » (où il contient ἦ « certes ») ; par exemple Hérodien I 515,13.

Quand un groupe *proclitique + enclitique* est lui-même suivi d'enclitique, il semble que le premier des enclitiques ait porté l'accent aigu. De là l'accen-

tuation μήτέ τι Φ 288 dans le Venetus A, μητέτιν Ξ 342 et ουτέτις Σ 185 dans le palimpseste de Syrie.

Il faut bien distinguer ce cas de celui de ἔνθά τε (§ 92).

§ **99**. — Remarque. — Ce qui caractérise l'enclise, c'est que les deux mots *orthotonique et enclitique*, tout en étant étroitement unis au point de vue phonétique, conservent cependant dans l'esprit du sujet parlant une certaine indépendance et sont sentis comme deux mots isolés. Mais il y a un cas particulier où les deux mots n'en forment plus qu'un à tous les points de vue ; c'est celui que les grammairiens anciens ont baptisé du nom d'ἐπέκτασις (« extension »), parce que le mot orthotonique est pour ainsi dire « étendu » par l'enclitique.

A. Ce cas se présente d'abord pour un certain nombre de formes pronominales suivies des particules γε et δε. Hérodien enseigne à distinguer ὁ δέ, οἱ δέ, τοὺς δέ, τοῖος δέ, τοίη δέ, τόσσος δέ, τόσσων δέ, etc., où δέ est une conjonction indépendante du mot précédent, de ὅδε, οἵδε, τούςδε, τοιόσδε, τοιῆδε, τοσσόςδε, τοσσῶνδε, etc., où les pronoms sont « étendus » de la particule -δε. Dans cette seconde série d'exemples, on n'a plus affaire qu'à des mots uniques, dont les deux parties composantes cessent de paraître distinctes. Aussi l'accent du groupe total est-il réglé non plus par les lois particulières à l'enclise, mais par les lois générales de l'accentuation grecque (τοῦσδε et non τούς δε). On remarquera seulement que dans τοιόσδε τοιῆδε, c'est l'accent d'enclise qui a prévalu comme accent du groupe (τοῖόσδε) ; de même dans τοσσόσδε, τοσσῶνδε, qui présentent le cas de ἔνθά τε (§ 92).

On expliquera de même τοιόσγε, τοσσόσγε (cf. Hérodien ad Ξ 396) et ἔγωγε (issu de * ἐγῶγε), ἔμοιγε (issu de * ἐμοῖγε), ἐμέγε.

B. Il y a également ἐπέκτασις dans les adverbes tels que ἄγραδε οἴκαδε ἐνθάδε qui s'opposent par l'accent à ἀγρὸν δέ, οἶκον δέ, ἔνθα δέ en deux mots. Tel est du moins l'enseigne-

ment d'Apollonius Dyscole (*de aduerb.* p. 592 et suiv. Bekk. = p. 180 et suiv. Schn. et Uhl.) et d'Hérodien (I 498, 6, etc.).

§ **100**. — C. Enfin, l'ἐπέκτασις rend compte de certains adverbes composés d'une préposition et d'un nom, du type ἔμπεδον, ἐκποδών. L'indo-européen connaissait l'usage d'employer un nom enclitique après préposition accentuée, et le slave l'a de tout temps pratiqué (de là en russe moderne de très nombreuses locutions du type *ú morja* « près de la mer », où le substantif est enclitique). De même, en grec ἔσαντα ἄναντα κάταντα πάραντα, ἔμπεδον, πρόχνυ, ἔμβραχυ (dont le proparoxyton est demandé par Hérodien I 507, 4 et attesté par l'usage des écrivains), ou avec d'autres mots comme second élément, πρόσεγγυς, πρόπαλαι, ἔμπαλιν, διάπεντε, etc. Dans ἐκποδών ἐμποδών, d'où ἐκδεξιών ἐξαριστερών (Hérodien I 509) et ἐνσχερώ ἐπισχερώ (Apoll. Dysc. *de aduerb.* 576, 12 Bekk., Hérodien I 507, 25), on n'a conservé sur la finale que l'accent d'enclise, mais sous forme d'accent aigu, la longue finale d'un enclitique n'étant pas susceptible d'intonation (§ 81 et 87). L'opposition de ἔμπεδον et de ἐμποδών explique la différence d'accentuation de ἄντικρυς et de ἀντικρύ. Dans κατένωπα (demandé par Alexion O 320) et ἐπέκεινα, l'accent d'enclise a été soumis à la règle de limitation (§ 52).

§ 101. — Liste des enclitiques.

Les grammairiens anciens enseignent qu'il y a cinq parties du discours à fournir des enclitiques : le nom, le pronom, le verbe, l'adverbe et la conjonction ; cf. par ex. Hérodien I 552. Cette classification, qui n'est même pas parfaitement juste (le seul nom enclitique que les grammairiens anciens aient trouvé est le pronom τις !) offre certains inconvénients qui obligent à la laisser de côté. On peut répartir les enclitiques en quatre catégories :

1° Les pronoms personnels ;
2° Les pronoms et adverbes indéfinis ;
3° Les particules ;
4° Les verbes.

§ **102**. — I. *Les pronoms personnels.*

La déclinaison des pronoms personnels présente à chaque cas (le nominatif excepté), deux formes différentes au point de vue de l'accent, l'une orthotonique et l'autre enclitique. Sauf à la première du singulier, ces formes ne diffèrent entre elles que par l'accent. Ainsi on a à la seconde personne : σοῦ (σέο σεῦ) σοί (τοί) σέ (τύ) orthotoniques, σου (σεο σευ) σοι (τοι) σε (τυ) enclitiques ; à la troisième : οὗ (ἕο εὗ ἕθεν) οἷ ἕ orthotoniques, οὑ (ἑο εὑ ἑθεν) οἱ ἑ (μιν) enclitiques. Mais à la première : ἐμοῦ (ἐμέο ἐμεῦ) ἐμοί ἐμέ orthotoniques, μου (μεο μευ μεθεν) μοι με enclitiques.

Aucun nominatif n'est enclitique (Hérodien I 554, 26). La forme dorienne τύ est employée orthotonique au nominatif et à l'accusatif ; mais c'est à l'accusatif seul qu'elle est enclitique.

Exemples :

Α 37 κλῦθί μευ, ἀργυρότοξ' ὃς Χρύσην ἀμφιβέβηκας.
Δ 48 οὐ γάρ μοί ποτε βωμὸς ἐδεύετο δαιτὸς ἐΐσης.
ρ 110 δεξάμενος δέ με κεῖνος ἐν ὑψηλοῖσι δόμοισιν.
Α 396 πολλάκι γάρ σεο πατρὸς ἐνὶ μεγάροισιν ἄκουσα.
Ε 811 ἀλλά σευ ἢ κάματος πολυάϊξ γυῖα δέδυκεν.
λ 381 τούτων σοι φθονέοιμι καὶ οἰκτρότερ' ἄλλ' ἀγορεῦσαι.

α 179 τοιγὰρ ἐγώ τοι ταῦτα μαλ' ἀτρεκέως ἀγορεύσω.
Α 26 μή σε, γέρον, κοίλῃσιν ἐγὼ παρὰ νηυσὶ κιχείω.
ξ 461 ἄλλον ἐποτρύνειεν, ἐπεί ἑο κήδετο λίην.
Ω 293 φίλτατος οἰωνῶν, καί εὑ κράτος ἐστὶ μέγιστον.
Ι 419 Ἰλίου αἰπεινῆς· μάλα γάρ ἑθεν εὐρύοπα Ζεύς.
Α 79 Ἀργείων κρατέει, καί οἱ πείθονται Ἀχαιοί.
Α 510 υἱὸν ἐμὸν τίσωσιν, ὀφέλλωσίν τέ ἑ τιμῇ.
Π 6 καί μιν φωνήσας ἔπεα πτερόεντα προσηύδα.
Aristoph. *Acharn.* 729 ἐπόθουν τυ, ναὶ τὸν Φίλιον, ᾇπερ ματέρα.

Remarque. — Selon Hérodien (I 556), la forme τοι serait toujours enclitique et s'opposerait à σοί orthotonique comme μοι à ἐμοί. Cet usage, qui remonte à l'indo-européen (cf. skr. *te*, vsl. *ti*, enclitiques), dut disparaître avec le temps ; du moins il est inconnu à Zénodote, qui accentuait

Ε 428 οὐ τοί, τέκνον ἐμὸν, δέδοται πολεμήια ἔργα.

Mais Hérodien oppose avec raison à son devancier la tradition qui voulait οὔ τοι et la comparaison du vers

τ 369 νῦν δέ τοι οἴῳ πάμπαν ἀπώλετο νόστιμον ἦμαρ

où τοι, bien que prononcé emphatiquement, est enclitique.

§ **103**. — A cette liste des pronoms personnels singuliers, les grammairiens anciens ajoutent l'ac-

cusatif αὐτόν employé comme anaphorique. Ainsi Apollonius Dyscole (*de pronom.* p. 33 *a* Bekk. = p. 26, 27 Schn. et Uhl.) demande l'accentuation

M 204 κόψε γάρ αὔτον ἔχοντα κατὰ στῆθος παρὰ δειρήν.

et Hérodien confirme l'opinion de son père (I 558,22 et II 82,14). De même, il faut sans doute considérer αὔτον comme enclitique dans le passage :

ρ 365 βῆ δ' ἴμεν αἰτήσων ἐνδέξια φῶτα ἕκαστον
πάντοσε χεῖρ' ὀρέγων, ὡς εἰ πτωχὸς πάλαι εἴη·
οἱ δ' ἐλεαίροντες δίδοσαν καὶ ἐθάμβεόν αὔτον.

Mais les éditeurs modernes ont l'habitude de ne jamais traiter αὐτόν comme un enclitique.

§ **104**. — En ce qui concerne les formes plurielles des première et deuxième personnes, il convient de rappeler le cinquième principe formulé au § 82. Un enclitique qui dépasse l'étendue de trois temps de brève est considéré comme un mot orthotonique et s'accentue en faisant remonter l'accent le plus possible. Or, les génitifs, datifs et accusatifs pluriels des deux premières personnes dépassent tous l'étendue de trois temps de brève : ἡμῶν ὑμῶν ἡμῖν ὑμῖν ἡμᾶς ὑμᾶς. Enclitiques, ils ne peuvent pas être accentués autrement que ἥμων ὕμων ἥμιν ὕμιν ἥμας ὕμας.

C'est ce qu'enseignent formellement les grammairiens anciens.

Apollonius Dyscole (*de syntax.* 133,26 Bekk.) :

τὸ μέγιστον μέγεθος τῶν ἐγκλιτικῶν τρίχρονόν ἐστι et (*ib.*, p. 130, 21) : ἠρκέσθη οὖν ἡ ἔγκλισις αὐτὸ μόνον διὰ τῆς μεταθέσεως τοῦ τόνου « ἤκουσ' ἥμων », λέγω ἀπολύτως, τῆς τάσεως μετατιθεμένης κατὰ τὴν ἄρχουσαν· ἠδυνάτει γὰρ ἐπὶ τὸ προκείμενον μόριον προελθεῖν, εἴγε μέχρι τριῶν χρόνων τὰ τῆς ἀμοιβῆς τοῦ τόνου ἐγγίνεται.

Hérodien I 558,14 : τὰ πληθυντικὰ τοῦ τε πρώτου προσώπου καὶ δευτέρου, τετράχρονοι οὖσαι, ἐπειδὰν ἐγκλίνωνται, τὴν πρώτην συλλαβὴν ὀξύνουσιν· ἀδύνατον γὰρ ὑπερβῆναι τοὺς τέσσαρας χρόνους τὴν ὀξεῖαν.

L'accentuation singulière ἥμων ὕμων, etc., mettait ces formes à part des autres enclitiques ; ainsi se comprend la phrase d'Apollonius Dyscole (*de pronom.* p. 48 c Bekk. = p. 39,9 Schn. et Uhl.) : πᾶσα ἀντωνυμία ἐγκλινομένη ὀξύτονός ἐστιν ἢ περισπωμένη.

Lorsque les formes ἡμῖν ἡμᾶς ὑμῖν ὑμᾶς ont la finale brève, elles s'accentuent en position orthotonique sur la première syllabe, ἧμιν ἧμας ὗμιν ὗμας ; ainsi

P 415 ὦ φίλοι, οὐ μὰν ἧμιν ἐυκλεὲς ἀπονέεσθαι.
π 372 Τηλεμάχῳ· μηδ' ἧμας ὑπεκφύγοι· οὐ γὰρ ὀίω.
Soph. *Ajax* 864 τοὖθ' ὗμιν Αἴας τοὔπος ὕστατον θροεῖ.

En position enclitique, ces formes s'accentuent régulièrement ἡμίν ἡμάς ὑμίν ὑμάς.

§ **105**. — Les formes du duel des deux premières personnes ne sont jamais enclitiques, suivant Hérodien (I 558) ; on accentue donc toujours νῶιν σφῶιν.

ξ 193 εἴη μὲν νῦν νῶιν ἐπὶ χρόνον ἠμὲν ἐδωδή.
π 171 δηρὸν ἀπὸ σφῶιν ἔσομαι, μεμαυῖα μάχεσθαι.

§ **106**. — Les formes du pluriel et du duel de la troisième personne peuvent en principe être employées enclitiquement comme les autres formes pronominales. Hérodien l'affirme (I 558, 13) en ce qui concerne le duel.

Λ 8 τίς τάρ σφωε θεῶν ἔριδι ξυνέηκε μάχεσθαι.
Λ 338 καί σφωιν δὸς ἄγειν · τὼ δ' αὐτὼ μάρτυροι ἔστων.

et (I 558, 18) en ce qui concerne le pluriel :

καί σφων, καί σφιν, καί σφας, καί σφεων, καί σφισι, καί σφεας.

Mais elles suivent une règle spéciale : suivant Hérodien (I 562, 11), elles oxytonent toujours la finale du mot précédent, quel qu'il soit : au lieu de dire Ἀτρείδης σφισί suivant la règle générale, on dira Ἀτρείδής σφισι.

Ainsi, devant ces formes, un paroxyton, qu'il soit pyrrhique, iambique ou spondaïque, a toujours l'accent d'enclise sur la finale et cela à ce qu'il semble, quelle que soit la longueur du pronom (monosyllabique ou disyllabique ; cf. Hérodien I 562, 11). Cette règle bizarre doit remonter à Homère, puisque l'emploi enclitique des pronoms commençant par σφ- est étranger à la langue commune. M. Wackernagel

(*Beiträge*, p. 26-27) l'a expliquée d'une façon très heureuse en remarquant que chez Homère la règle ne trouve guère son application que lorsque le paroxyton précédant l'enclitique se termine par un -α :

ρ 212 ἔνθά σφεας ἐκίχαν' υἱὸς Δολίοιο Μελανθεύς.
Μ 7 ὄφρά σφιν νῆάς τε θοὰς καὶ ληΐδα πολλήν.
τ 464 οὐλὴν ὅττι πάθοι · ὁ δ' ἄρά σφισιν εὖ κατέλεξεν.
Λ 807 ἷξε θέων Πάτροκλος, ἵνά σφ' ἀγορή τε θέμις τε.
η 35 λαῖτμα μέγ' ἐκπερόωσιν, ἵνά σφισι δῶκ' Ἐνοσίχθων.

Exceptionnellement on a :

μ 40 ἀνθρώπους θέλγουσιν, ὅτέ σφεας εἰσαφίκηται.
Ψ 138 οἱ δ' ὅτε χῶρον ἵκανον, ὅθί σφισι πέφραδ' Ἀχιλλεύς.

Dans le vers Ζ 367

οὐ γάρ τ' οἶδ' εἰ ἔτι σφιν ὑπότροπος ἵξομαι αὖτις

Hérodien II 57, 14 remarque qu'on devrait accentuer ἔτί σφιν, mais que la tradition porte ἔτι σφιν.

Dès lors, il y a deux explications possibles : ou bien l'accentuation ἄρά σφ-, ἵνά σφ- ne serait qu'une extension maladroite de l'accentuation ἔνθά σφ- (cf. § 92) ; ou bien il faut lire ἄρ' ἄσφ-, ἵν' ἄσφ- en donnant au pronom la forme orthotonique ἄσφε ἄσφι qu'il a en éolien. Cette seconde hypothèse est la plus séduisante.

§ **107**. — Remarque. — Par analogie des deux premières personnes, où l'accusatif, comme on l'a

vu, a parfois une forme à finale brève ἧμας ὗμας, on a créé à côté de σφᾶς une forme σφᾰς à voyelle brève (cf. Hérodien I 476,8). Apollonius Dyscole (*de pronom.* p. 127 Bekk. = p. 100, 19 Schn. et Uhl.) cite le vers

E 567 μήτι πάθῃ, μέγα δέ σφας ἀποσφήλειε πόνοιο,

où l'on a σφᾰς ; mais σφᾶς se lit chez Homère

θ 315 οὐ μέν σφας ἔτ' ἔολπα, μίνυνθά γε, κειέμεν οὕτω.

§ **108**. — Il y a lieu de distinguer avec soin les cas où les formes des pronoms personnels sont enclitiques de ceux où elles sont orthotoniques. Cette distinction est en principe une affaire de sens. Les pronoms personnels sont orthotoniques toutes les fois qu'on insiste sur la personne qu'ils représentent, en d'autres termes toutes les fois qu'ils sont emphatiques.

Hérodien I 559 : [αἱ ἀντωνυμίαι] ὀρθοτονούμεναι μὲν ἀντιδιαστολὴν ἔχουσιν ἑτέρου προσώπου · « ἐμοῦ ἤκουσας », οὐκ ἄλλου · « ἐμοὶ ἔδωκας », οὐκ ἄλλῳ · « ἐμὲ ἐδίδαξας », οὐκ ἄλλον. Ἐγκλινόμεναι δὲ ἀπόλυτα πρόσωπα δηλοῦσιν, « ἤκουσά σου, ἔδωκά σοι ».

Cf. Apollon. Dysc. *de synt.* p. 125,8 Bekk. ; et, en ce qui concerne αὐτόν, *de pronom.* p. 78 *a* Bekk. = p. 61,19 Schn. et Uhl. : διαφέρει γὰρ τὸ « ἔπαισέν αὔτον » ἐγκλινόμενον τοῦ ὀρθοτονουμένου· ὁ μὲν γὰρ ἔμφασιν ὑπεροχῆς σημαίνει, λέγω δὲ τὸ ὀρθοτονούμενον, ὁ δὲ καὶ ἐπ' εὐτελοῦς τινος τάσσεται.

Par suite, l'orthotonie du pronom personnel peut servir à marquer une nuance de pensée, par exemple dans une opposition :

Ψ 724 ἤ μ' ἀνάειρ', ἢ ἐγὼ σέ· τὰ δ' αὖ Διὶ πάντα μελήσει.

Les deux vers Γ 446 et Ξ 328 sont formés des mêmes mots :

ὡς σεο νῦν ἔραμαι, καί με γλυκὺς ἵμερος αἱρεῖ.

Mais, dans l'un, σεο est enclitique et il faut accentuer ὥς σεο ; dans l'autre, σεο est orthotonique, parce que Zeus, qui adresse le vers à Junon, a des raisons pour prononcer le pronom avec emphase, et il faut accentuer ὡς σέο.

Parfois, il y a hésitation. Dans le vers

E 252 μήτι φόβονδ' ἀγόρευ', ἐπεὶ οὐδὲ σὲ πεισέμεν οἴω.

Ptolémée d'Ascalon faisait σε enclitique et lisait οὐδέ σε ; mais Hérodien (II 49,29) lit οὐδὲ σέ.

§ **109**. — Quand les pronoms personnels sont accompagnés de αὐτός, ils sont naturellement orthotoniques dans la plupart des cas, puisque l'addition de αὐτός précise et renforce l'idée pronominale. Ainsi on accentuera

ι 421 εἴ τιν' ἑταίροισιν θανάτου λύσιν ἠδ' ἐμοὶ αὐτῷ.
Λ 271 καὶ μαχόμην κατ' ἔμ' αὐτὸν ἐγώ· κείνοισι δ' ἂν οὔτις.
λ 369 πάντων τ' Ἀργείων σέο τ' αὐτοῦ κήδεα λυγρά.

T 384 πειρήθη δ'ἕο αὐτοῦ ἐν ἔντεσι δῖος 'Αχιλλεύς.
ρ 387 πτωχὸν δ'οὐκ ἄν τις καλέοι, τρύξοντα ἓ αὐτόν.
δ 683 ἔργων παύσασθαι, σφίσι δ'αὐτοῖς δαῖτα πένεσθαι.

etc. (cf. Hérodien I 560). Toutefois, Hérodien lui-même signale comme des exceptions les passages suivants, où le pronom est enclitique (παραλόγως, dit-il) :

δ 667 ἄρξει καὶ προτέρω κακὸν ἔμμεναι· ἀλλά οἱ αὐτῷ.
θ 396 Εὐρύαλος δέ ἑ αὐτὸν ἀρεσσάσθω ἐπέεσσιν.

On trouvera dans la grammaire de Kühner-Blass, I, p. 347, quelques distinctions subtiles sur la question.

§ **110**. — Le pronom de la troisième personne est naturellement orthotonique au sens réfléchi. Ainsi ἕ οἷ ἕο sont accentués :

Δ 497 ἀμφὶ ἓ παπτήνας. 'Υπὸ δὲ Τρῶες κεκάδοντο.
E 800 ἦ ὀλίγον οἷ παῖδα ἐοικότα γείνατο Τυδεύς.
N 163 ἀσπίδα ταυρείην σχέθ' ἀπὸ ἕο, δεῖσε δὲ θυμῷ.
et σφίσιν l'est
X 474 αἵ ἑ μετὰ σφίσιν εἶχον.
ξ 272 τοὺς δ'ἄναγον ζωοὺς σφίσιν ἐργάζεσθαι ἀνάγκῃ.

§ **111**. — Les pronoms sont toujours orthotoniques au commencement du vers ou de la phrase, qu'ils soient ou non prononcés avec emphase (Hérodien I 560). Ainsi on accentuera

Δ 38 σοὶ καὶ ἐμοὶ μέγ' ἔρισμα μετ' ἀμφοτέροισι γένηται.
H 32 ὑμῖν ἀθανάτῃσι διαπραθέειν τόδε ἄστυ.
Z 409 σεῦ ἔσομαι· τάχα γάρ σε κατακτανέουσιν 'Αχαιοί.
O 721 ἡμῖν πήματα πολλὰ θέσαν κακότητι γερόντων.

La même chose a lieu après ponctuation :

λ 91 χρύσεον σκῆπτρον ἔχων, ἐμὲ δ'ἔγνω καὶ προσέειπεν.
Λ 564 εἰ δ'οὕτω τοῦτ' ἔστιν, ἐμοὶ μέλλει φίλον εἶναι.
T 62 δυσμενέων ὑπὸ χερσίν, ἐμεῦ ἀπομηνίσαντος.

§ **112**. — Après préposition, suivant certains grammairiens, les pronoms personnels devraient être toujours orthotoniques. Hérodien I 559,11 dit : αἱ μετὰ προθέσεως [ἀντωνυμίαι] ἀεὶ ὀρθοτονοῦνται. Mais il reconnaît lui-même un peu plus loin (I 560,4) que la règle est souvent violée. Elle paraît exacte cependant en ce qui concerne la préposition ἕνεκα. Apollonius Dyscole *de syntax*. p. 125,27 Bekk. : τίς γὰρ ἂν θαρρήσειεν 'Ελλήνων ἐγκλίνειν τὸ ἕνεκά μου ; Cela tient à ce qu'ἕνεκα est une préposition d'origine toute spéciale. Mais pour les autres prépositions, on trouve dans les manuscrits : πρός με (Xénophon *Anab*. III 3,2 ; VII 7,38 ; Platon *Phèdre* 236 d), ἐπί σε, σύν σοι (Xénophon Anab. VII 7,32), ὑπέρ μου (Eschyle *Eumén*. 101), περί μου (Aristoph. *Guêpes* 1358), εἴς με (id. *Gren*. 562), etc.

La vérité est qu'on emploie le plus souvent les formes orthotoniques.

§ **113**. — L'enclise des pronoms personnels est un fait indo-européen, comme le prouve la comparaison du sanskrit. Ainsi à côté des accusatifs *mắm*, *tvắm*, *asmắn*, *yuṣmắn*, des datifs *máhyam*, *túbhyam*, *asmábhyam*, *yuṣmábhyam*, qui sont orthotoniques, le sanskrit possède des formes *mā*, *tvā*, *nas*, *vas*, *me*, *te*, *nas*, *vas*, qui sont enclitiques. Il en est de même en slave et en lituanien.

§ **114**. — II. *Les pronoms et adverbes indéfinis.*

En grec, les pronoms et adverbes qui sont orthotoniques quand ils ont le sens interrogatif sont enclitiques quand ils ont le sens indéfini. Ainsi τίς signifie « qui? » et τις « quelqu'un » ; πότε « quand ? » et ποτε « un jour », etc.

Le pronom indéfini τις est enclitique à tous les cas (même au nominatif), et quelle que soit sa flexion (Hérodien I 552). Ainsi on dira

B 80 εἰ μέν τις τὸν ὄνειρον Ἀχαιῶν ἄλλος ἔνισπεν.
Σ 122 καί τινα Τρωϊάδων καὶ Δαρδανίδων βαθυκόλπων.
ι 90 οἵ τινες ἀνέρες εἶεν ἐπὶ χθονὶ σῖτον ἔδοντες.
Δ 240 οὕς τινας αὖ μεθιέντας ἴδοι στυγεροῦ πολέμοιο.
Τ 262 οὔτ' εὐνῆς πρόφασιν κεχρημένος, οὔτε τευ ἄλλου.
Α 299 οὔτε σοί, οὔτε τῳ ἄλλῳ, ἐπεί μ' ἀφέλεσθέ γε δόντες.

§ **115**. — Le pronom interrogatif πότερος « lequel des deux » ne change pas d'accent quand il devient indéfini « l'un ou l'autre », puisqu'il dépasse dans la plus grande partie de sa flexion la mesure réglementaire des trois temps de brève. Toutefois, Photius,

dans son Lexique, enseigne à distinguer πότερος interrogatif de ποτερός indéfini. Cette indication isolée est difficile à contrôler; en tout cas, les éditeurs modernes n'en tiennent pas compte.

§ **116**. — Les adverbes indéfinis enclitiques sont les suivants : που ποτε ποθι πῃ ποθεν πως πω. Ils suivent les règles générales ordinaires des enclitiques :

Ζ 459 καί ποτέ τις εἴπῃσι, ἰδὼν κατὰ δάκρυ χέουσαν.
Ι 380 ὅσσα τέ οἱ νῦν ἐστί, καὶ εἴ ποθεν ἄλλα γένοιτο.
Ω 116 αἴ κέν πως ἐμέ τε δείσῃ, ἀπό θ' Ἕκτορα λύσῃ.
etc.

§ **117**. — Les pronoms et adverbes indéfinis, étant enclitiques, ne peuvent se trouver en tête de la phrase. Il y a quelques rares exceptions à cette règle, dans la langue postérieure à Homère. Mais en faisant ces indéfinis orthotoniques, on les confondait avec les interrogatifs correspondants. Les écrivains ont trouvé le moyen de tourner la difficulté en accentuant ces mots de l'accent grave sur la dernière syllabe. Ainsi on trouve ποτὲ μὲν..., ποτὲ δὲ... ou ποτὲ μὲν..., ἐνίοτε δέ..., ou ποτὲ μὲν..., αὖθις δέ..., etc, même au début d'une phrase ou après ponctuation.

Pour τις la chose est plus rare : la tournure τινὲς μέν..., τινὲς δέ... peut se rencontrer. Mais, ce cas excepté, on ne place pas τις au début d'une phrase ou après ponctuation.

Théocrite écrit (I 32) :

ἔντοσθεν δὲ γυνά, τι θεῶν δαίδαλμα, τέτυκται,

mais c'est exceptionnel.

Le passage de Platon *Théétète* 147 b qu'on cite souvent comme contenant un exemple de τινὸς au début d'une phrase, ne prouve rien : γελοία ἄρ' ἡ ἀπόκρισις τῷ ἐρωτηθέντι ἐπιστήμη τί ἐστιν, ὅταν ἀποκρίνηται τέχνης τινὸς ὄνομα·τινὸς γὰρ ἐπιστήμην ἀποκρίνεται, οὐ τοῦτ' ἐρωτηθείς. Les deux mots τινὸς ἐπιστήμην représentent en effet la réponse de l'interlocuteur supposé et pourraient être mis entre guillemets.

§ **118**. — III. *Les particules.*

Il y a un certain nombre de particules qui sont enclitiques. Ce sont : γε, θην, κε (κεν), νυν (νυ), περ, ῥα, τε, τοι.

Ainsi :

ρ 485 καί τε θεοὶ ξείνοισιν ἐοικότες ἀλλοδαποῖσιν.
Α 216 χρὴ μὲν σφωίτερόν γε, θεά, ἔπος εἰρύσσασθαι.
Γ 41 καί κε τὸ βουλοίμην, καί κεν πολὺ κέρδιον ἦεν.
Α 28 μή νύ τοι οὐ χραίσμῃ σκῆπτρον καί στέμμα θεοῖο.
Ψ 485 δεῦρό νυν ἤ τρίποδος περιδώμεθον ἠὲ λέβητος.
Α 131 μὴ δ' οὕτως, ἀγαθός περ ἐών, θεοείκελ' Ἀχιλλεῦ.
Κ 104 οὔ θην Ἕκτορι πάντα νοήματα μητίετα Ζεύς.
Β 1 ἄλλοι μέν ῥα θεοί τε καὶ ἀνέρες ἱπποκορυσταί.

Hérodien, à qui est empruntée cette liste (I 561), y ajoute ταρ

Α 65 εἴ ταρ ὅγ' εὐχωλῆς ἐπιμέμφεται εἴθ' ἑκατόμβης.

Mais ταρ n'est sans doute que la juxtaposition de τ' (τε) et de ἀρ ou la contraction de τοι et ἀρ.

§ **119**. — Le grammairien des *Anecdota de Bekker*, III, p. 1156, et le scholiaste de Denys de Thrace (p. 466, 18 Hilgard) donnent aussi comme enclitiques μέν δέ et γάρ. On trouve en fait dans certains manuscrits ἐγώ μεν, σύ δε, ἄλλοί γαρ. Pour γαρ, la chose semble confirmée par l'accentuation τοίγαρ (cf. § 97).

Semblent également avoir été enclitiques οὖν et γοῦν à cause de οὔκουν et ἤγουν (§ 98), et μάλα à cause de πώμαλα.

Les éditeurs modernes ont l'habitude de toujours accentuer μέν, δέ, γάρ, οὖν, γοῦν et μάλα.

§ **120**. — La particule -θε, qui n'existe plus que dans εἴθε αἴθε, était aussi enclitique ; de même les particules -χι dans μήχι ναίχι ἦχι et -πτε dans τίπτε.

Ζ 254 τέκνον, τίπτε λιπὼν πόλεμον θρασὺν εἰλήλουθας ;
Χ 8 τίπτέ με, Πηλέος υἱέ, ποσὶν ταχέεσσι διώκεις ;

Pour ce dernier exemple, fourni tel quel par le *Venetus* A, cf. § 95.

A côté de μήχι ναίχι, on a οὐχί ; cet accent doit être dû à une fausse étymologie ; on a coupé οὐχ-ί et vu dans οὐχί, malgré la différence de quantité, l'ι démonstratif de οὑτοσί.

Sur l'enclitique -δε dans ὅδε τοιόσδε τοσόσδε, voir § 99.

Il a dû exister enfin une particule enclitique -η qui s'est conservée dans τίη ; mais les Attiques adoptaient l'accentuation τιή, qui est inexpliquée (cf. une note obscure d'Apollonius Dyscole, *de coniunct.* p. 523, 13 Bekk.).

§ **121**. — L'enclise des particules adverbiales ou conjonctives est en grec un héritage de l'indo-européen. Le sanskrit fait également enclitiques les particules *ca vā cid ha hi sma*.

§ **122**. — IV. — *Les verbes.*

Parmi les verbes, sont enclitiques les verbes εἰμί « je suis » et φημί « je dis » à l'indicatif présent (la 2e pers. du sg. exceptée). Ainsi

B 26 νῦν δ' ἐμέθεν ξύνες ὦκα· Διὸς δέ τοι ἄγγελός εἰμι.
I 198 οἵ μοι σκυζομένῳ περ Ἀχαιῶν φίλτατοί ἐστον.
I 329 πεζὸς δ' ἕνδεκά φημι κατὰ Τροίην ἐρίβωλον.

Sur la nature de cette enclise et sur son origine, voir le chapitre suivant. On indiquera seulement ici les cas où les verbes εἰμί et φημί ne sont pas enclitiques.

En ce qui concerne εἰμί, le présent de l'indicatif est orthotonique au commencement du vers ou de la phrase.

Z 152 ἔστι πόλις Ἐφύρη, μυχῷ Ἄργεος ἱπποβότοιο.
B 226 εἶσιν ἐνὶ κλισίῃς ἐξαίρετοι, ἅς τοι Ἀχαιοί.

Dans ce dernier vers, les copistes ont écrit εἰσὶν, jugeant que l'orthotonie était suffisamment marquée

par l'accent grave de la finale (cf. τινὲς μὲν... § 117). L'habitude d'accentuer les formes d'εἰμί sur la finale pour marquer l'orthotonie est très fréquente : Euripide *Bacch.* 1118 :

ἐγώ τοι, μῆτερ, εἰμὶ παῖς σέθεν ;

Après ponctuation, on devrait avoir εἶμι.

L'usage d'accentuer sur la finale les formes orthotoniques de εἰμί (autres que ἐστί), tient sans doute à ce qu'on avait perdu le sentiment de l'opposition εἶμι εἰμι, ἔσμεν ἐσμεν, etc., qui n'était plus vivace qu'à la 3e personne.

§ **123**. — On accentue ἔστι selon Hérodien I 553 après οὐ, καί, εἰ, ἀλλά, ὡς et τοῦτο. L'*Etymologicum Magnum* (p. 301) ajoute : après μή. Ainsi il faut accentuer

θ 357 οὐκ ἔστ' οὐδὲ ἔοικε τεὸν ἔπος ἀρνήσασθαι.
ὡς ἔστι κακὸν ἀμαθία.
εἰ ἔστιν οὕτως.
ἀλλ' ἔστιν εἰπεῖν.
τοῦτ' ἔστιν ἁμάρτημα.

Dans ce dernier cas, l'accent de ἔστιν pourrait être simplement l'accent de la voyelle élidée : τοῦτό ἐστιν. Dans les cas précédents, l'usage viole nettement les règles ordinaires appliquées aux groupes *proclitique + enclitique*. Cet usage est inexpliqué. Certains modernes ont pensé qu'il fallait toujours considérer le verbe ἐστί comme enclitique dans l'emploi de copule et comme orthotonique dans l'emploi de

verbe d'existence (notamment au sens de « il est possible »). Mais c'est là une règle inventée par les éditeurs modernes, ignorée des grammairiens anciens et contredite par les exemples qu'ils fournissent.

§ **124**. — En ce qui concerne φημί, le présent de l'indicatif est orthotonique au commencement d'un vers ou d'une phrase, ou après ponctuation. Les grammairiens et les copistes, dupes de la même erreur qui leur faisait accentuer en pareil cas τινές, ποτέ ou εἰμί, accentuent de même φημί. Ainsi

H 118 φημί μιν ἀσπασίως γόνυ κάμψειν, αἴ κε φύγῃσιν.
Φ 316 φημὶ γὰρ οὔτε βίην χραισμησέμεν οὔτε τι εἶδος.
Υ 206 φασὶ σὲ μὲν Πηλῆος ἀμύμονος ἔκγονον εἶναι.
π 63 φησὶ δὲ πολλὰ βροτῶν ἐπὶ ἄστεα δινηθῆναι.

mais dans le vers B 350, d'après Eustathe, p. 1613,18, Tyrannion voulait écrire

φῆμι γὰρ οὖν κατανεῦσαι ὑπερμενέα Κρονίωνα.

L'accentuation φῆμι est en effet la seule régulière lorsque le mot est orthotonique. Mais cette accentuation n'a pas prévalu.

En somme les grammairiens anciens n'ont pas su établir une différence suffisante entre ἔστιν et ἐστίν, φῆμι et φημί, etc., et les modernes ont souvent commis l'erreur de croire que ἐστίν, φημί, etc. pouvaient être des formes orthotoniques.

CHAPITRE VIII

ACCENTUATION DES VERBES

I. — FORMES PERSONNELLES

A. — Verbe simple.

§ **125**. — **Règle générale unique.** *Dans les formes personnelles du verbe, l'accent remonte aussi haut que le permet la règle de limitation* (§ 52).

Ex. : ἁρπάζω ἥρπαζον ἡρπάζομεν ἁρπάζομαι ἁρπάζωμαι ἁρπάζοιμι ἁρπαζοίμην, etc. ; ἔτυψα ἐτύψαμεν ἐτυψάμην ἐτύψατο, etc.

Remarques. — I. A l'optatif, les finales -οι et -αι sont toujours traitées comme longues (Hérodien I 562, 20) : λείποι, ἀκούσαι ; βουλεύοι, βουλεύσαι (§ 52).

Ce traitement reflète une particularité indo-européenne ; en lituanien, les finales d'optatif correspondantes ont l'intonation périspomène.

II. Il résulte de la présente règle qu'il ne peut y avoir de formes verbales oxytones que les monosyllabes à voyelle brève ; un monosyllabe à voyelle

longue en effet ne peut être que périspomène, d'après ce qui a été dit plus haut de la nature du périspomène (§ 47). En effet, on accentue régulièrement βῆς βῆ στῆ σχῶ ͺθῶ, etc., mais βάν στάν φθάν ἕς θές σχές δός φρές (Hérodien II 931, 4). Il n'y a d'exception que pour la seconde personne φής (ou φῄς) et pour la forme χρή. La première exception sera examinée plus loin (§ 131). Quant à χρή, ce n'est qu'une exception apparente, le mot n'ayant rien d'un verbe et étant tout simplement le substantif χρή « besoin » employé avec ellipse du verbe substantif ἐστί. Cela est particulièrement clair aux autres temps, où le verbe substantif est exprimé : subj. χρῇ (= χρὴ ᾖ), opt. χρείη (= χρὴ εἴη), infin. χρῆναι (= χρὴ εἶναι), participe χρεών (= χρὴ ἐών), imparfait χρῆν (= χρὴ ἦν), futur χρῆσται (= χρὴ ἔσται). L'imparfait ἐχρῆν avec augment et surtout le futur χρήσει sont des formes postérieures et analogiques.

§ **126**. — Cette règle générale est au premier abord fort surprenante. On ne trouve rien de comparable dans l'accentuation des formes non personnelles du verbe ni dans l'accentuation des substantifs et adjectifs, qui peuvent avoir l'accent indifféremment aux trois dernières places : ὄνομα ἄνθρωπος, ὀλίγος ἡδίων, ἐκεῖνος, πατήρ βαρύς ; κλυτός, εἰδώς, ἐλθεῖν, λιπέσθαι, λείπεσθαι ; etc. (voir les chapitres suivants). Mais elle s'explique aisément par le fait que les formes per-

sonnelles du verbe ont été traitées en grec comme des enclitiques.

En sanskrit, les formes personnelles du verbe offrent cette particularité d'être tantôt orthotoniques et tantôt enclitiques. Elles sont orthotoniques quand elles se trouvent au commencement de la phrase et dans toutes les propositions subordonnées ; elles sont enclitiques dans les propositions principales. Ainsi : *ó té* yanti *yé aparī́ṣu* paçyā́n « ils viennent ceux qui (la) verront dans la suite »; *deyā́t pitā́* « que le père donne » ; mais *pitā́ deyāt* « même sens »; *r̥ṇóti 'mám lokám* « il met en mouvement ce monde », ou *yád imám lokám r̥ṇóti* « lorsqu'il met en mouvement ce monde », mais *imám lokám r̥ṇoti* ; *babhūvimá vayám* « nous sommes nés », mais *vayám babhūvima* « c'est nous qui sommes nés ».

§ **127**. — On a vu plus haut que dans les formes enclitiques d'une longueur supérieure à trois temps de brève, l'enclise se manifeste par une accentuation remontante : à l'opposition σοί (orthoton.), σοι (enclit.) correspond l'opposition ὑμῶν (orthoton.), ὕμων (enclit.). Les formes ὕμων, ἥμων, etc., étant enclitiques, ne se placent jamais au commencement de la phrase.

Aux formes sanskrites *deyāt*, *r̥ṇoti*, *babhūvima* correspondent en grec à peu de chose près δοιη, ορνυσι, πεφυαμεν Orthotoniques, ces formes s'accentueraient * δοιή, * ὀρνῦσι, * πεφυαμέν d'après la comparaison du sanskrit ; mais, enclitiques, elles ne peuvent s'accentuer autrement que δοίη, ὄρνυσι, πεφύαμεν, en faisant remonter l'accent le plus haut possible. Le recul de l'accent est ainsi une conséquence de l'enclise. A Ζεὺς σοί ou Ζεὺς ἡμῖν correspondrait * Ζεὺς δοιή ou * Ζεὺς ὀρνῦσι ; mais à Ζεύς σοι ou Ζεὺς ἧμιν, Ζεὺς δοίη ou

Ζεὺς ὄρνυσι. Le grec a tout simplement généralisé l'enclise dans la flexion verbale et perdu l'orthotonie, alors que le sanskrit distingue l'orthotonie de l'enclise et les emploie l'une ou l'autre selon les conditions syntaxiques. C'est seulement dans la flexion pronominale que le grec distingue les formes orthotoniques des formes enclitiques.

§ **128**. — Or, la très grande majorité des formes personnelles du verbe dépasse la longueur de trois temps de brève, au delà de laquelle les enclitiques ne peuvent faire remonter l'accent. On voit par là quelle est l'origine de la règle générale énoncée plus haut : ἁρπάζω ἥρπαζον ἡρπάζομεν ἁρπαζοίμην, etc. sont tout simplement enclitiques et ont l'accent de ὕμιν ἥμιν ἥμων ἥμας, etc.

Il va sans dire que là ou dans la flexion une forme isolée présentait une longueur inférieure à trois temps de brève, l'analogie des autres formes l'a ramenée au point de vue de l'accent à la règle générale.

§ **129**. — L'explication qui vient d'être donnée au § 128 peut suffire dans la pratique ; mais considérée au point de vue historique, elle a l'inconvénient de simplifier beaucoup trop les faits. En réalité, il s'est conservé dans la conjugaison grecque un bon nombre d'anciennes formes orthotoniques accentuées primitivement sur le radical et qui par suite ne se distinguaient pas des formes enclitiques correspondantes. Ainsi φέρομεν φέρουσι φέρονται devaient avoir la même accentuation en position orthotonique ou en position enclitique, puisque le sanskrit a *bhárāmas, bháranti, bhárante* ; tandis en effet que le sanskrit distingue

dvā́daça nā́vo bharante (posit. enclit.) de *yád dvā́daça nā́vo bhárante* (posit. orthoton.), le grec ne peut avoir dans les deux cas que δώδεκα νῆες φέρονται.

En dehors de ces cas, qui comprennent un très grand nombre d'exemples, il n'y a que trois possibilités à envisager :

A. La forme orthotonique était accentuée plus haut que ne le permet la règle de limitation (§ 52) ; par exemple * φέρομεθα. Dans ce cas, la règle de limitation s'appliquant également à l'enclise et à l'orthotonie, on devait avoir φερόμεθα en toute position.

B. La forme orthotonique était conforme à la règle de limitation, mais la forme enclitique était atone ; dans ce cas, la forme orthotonique l'a emporté naturellement : φέρε en toute position (au lieu de φέρε orthotonique et φερε enclitique).

C. Ni la forme orthotonique ni la forme enclitique n'étaient conformes à la règle de limitation. C'est le seul cas, d'ailleurs fort rare, où l'analogie de tous les autres cas a dû s'exercer : Fίστε en toute position (au lieu de * Fιστέ orthotonique et Fιστε enclitique). Mais on notera que quelques exemples de ce cas, et non des moindres, à savoir les impératifs de l'aoriste second du type λαβέ εἰπέ, etc. (§ 142) ont conservé l'accent sur la finale de la forme orthotonique.

§ **130**. — Il n'y a que deux verbes qui, à l'un de leurs temps, échappent à la règle générale du recul de l'accent formulée plus haut. Ce sont les verbes εἰμί et φημί à l'indicatif présent (la seconde personne du singulier exceptée). Cela tient à ce que l'indicatif présent de ces deux verbes avait dans toute sa flexion des formes inférieures en longueur aux trois temps réglementaires ; il a par suite suivi la règle ordinaire

des enclitiques (§§ 81 et suiv.). Comme, d'autre part, les verbes εἰμί et φημί sont des outils courants et accessoires du langage comme les pronoms et les particules, on comprend aisément qu'ils aient pu continuer à être traités comme des enclitiques. On dira donc

εἰμί	φημί
(εἶ)	(φῄς)
ἐστί	φησί
ἐσμέν	φαμέν
ἐστέ	φατέ
εἰσί	φᾶσί
ἐστόν	φατόν
ἐστόν	φατόν

Remarques. — I. La seconde personne du singulier du verbe εἰμί s'accentue comme les autres quand elle a les formes ἐσσί ou εἴς ; il ne faut jamais écrire εἶς, ce qui est une accentuation incorrecte, cf. Hérodien II 503, 29 et 950, 4.

II. On voit qu'il ne faut pas dire que la différence de εἰμί, φημί et des autres présents des verbes grecs consiste dans le caractère enclitique des premiers ; d'après ce qui vient d'être dit, tous les présents grecs (comme toutes les formes personnelles) sont originairement enclitiques. La différence qui sépare εἰμί et φημί des autres présents tient uniquement à ce que l'étendue des premiers ne dépasse pas trois mores.

§ **131**. — Le traitement particulier des secondes personnes εἶ et φῄς peut s'expliquer de la façon suivante. En ce qui concerne le verbe εἰμί, sa 2e personne du singulier était à l'origine * ἐσί (cf. skr. *asi*) ou ἐσσί. Dans les poèmes homériques, on trouve ἐσσί et εἴς ; mais cette dernière forme ne se rencontre jamais (sauf ρ 388) que devant un mot commençant par une voyelle; c'est-à-dire qu'en faisant abstraction du seul passage ρ 388, peut-être corrompu ou de rédaction postérieure, on peut partout corriger εἴς en ἐσσ' et restituer ainsi la forme primitive. La forme εἴς elle-même est d'origine secondaire et semble refaite d'après εἰμί sur le modèle de ἵστημι ἵστης, τίθημι τίθης, ἵημι ἵης, δίδωμι δίδως, etc. ; elle pourrait aussi sortir de εἶ avec l'addition de l'ς caractéristique de la seconde personne. Pour expliquer la forme εἶ, qui sort de * ἔσι, on pourrait supposer que les Grecs, ayant hérité des deux formes * ἐσί et ἐσσί, ont employé l'une (* ἔσι) en position orthotonique et l'autre (ἐσσί) en position enclitique. Postérieurement les deux formes auraient été réparties suivant les dialectes. Mais il est curieux que la langue homérique ne présente aucune trace de * ἔσι (εἶ).

La seconde personne du singulier du présent φημί soulève une question spéciale. On a vu au § 125 que parmi les formes personnelles du verbe les monosyllabes à voyelle longue sont toujours périspomènes ; c'est là une conséquence de leur nature enclitique. On attend donc * φῇς. Une accentuation φῄς ne peut s'expliquer que si la forme était orthotonique. Mais justement, pour une raison sémantique facile à comprendre, la 2e personne φῄς ne peut guère se trouver que dans des propositions qui admettraient en sanskrit l'orthotonie du verbe, c'est-à-dire dans des propositions subordonnées ou interrogatives. Il est plus fréquent de dire « comme tu dis... » ou « dis-tu? » que « tu dis ». On a donc tout lieu de regarder la seconde personne φῄς oxytone comme une forme orthotonique conservée pour des raisons spéciales.

§ **132**. — Il existe aussi une troisième personne φή, mentionnée par Hérodien I 431,9 et II 210,7 comme apocopée de φησί et que le grammairien accentue de l'aigu ; on la trouve encore indiquée dans les *Anecdota de Bekker*, II 543,10, où est cité un vers d'Anacréon : σὲ γάρ φη ταργήλιος. La forme φή est tout simplement une forme enclitique et l'oxyton que lui attribuent les grammairiens n'est qu'un faux accent.

Remarque. — Suivant Hérodien (I 431-432), le verbe ἠμί « je dis » est enclitique dans les mêmes conditions que φημί. Ainsi chez Aristophane *Grenouilles* 37 :

ἔδει τραπέσθαι, παιδίον, παῖ, ἠμί, παῖ.

§ **133**. — Pour les cas où l'on a ἔστι, etc., voir ci-dessus, § 123.

Les formes ἔστι, etc., sont à ἐστί ce qu'est πότε à ποτέ, ἥμῶν à ἡμων, etc. De même qu'on emploie uniquement ἡμῶν au commencement de la phrase, de même on emploiera ἔστι.

§ **134**. — Il faut naturellement mettre à part parmi les exemples de la règle générale, les formes des verbes contractes. L'accent étant en effet antérieur à la contraction (§ 62), il faut toujours restituer la forme non contracte pour comprendre l'accentuation de la forme contracte.

On accentuera donc τιμῶ τιμῶμεν τιμῶμαι τιμᾶται, ποιῶ ποιοῦμεν ποιοῦμαι ποιεῖται, μισθῶ μισθοῦμεν μισθοῦμαι μισθοῦται, puisque ces formes remontent à τιμάω τιμάομεν τιμάομαι τιμάεται, ποιέω ποιέομεν ποιέομαι ποιέεται, μισθόω μισθόομεν μισθόομαι μισθόεται, accentués selon la règle générale.

§ **135**. — Aux verbes contractes il faut joindre certaines formes contractes de verbes non contractes :

1° Les futurs dits attiques et les futurs des verbes en -λω -μω -νω -ρω ;

Ex. : κομιῶ κομιοῦμαι, μαχοῦμαι, γαμῶ, καλῶ, τελῶ, ἀκοῦμαι, etc. issus de * κομιέ(σ)ω * κομιέ(σ)ομαι, * μαχέ-(σ)ομαι, * γαμέ(σ)ω, * καλέ(σ)ω, * τελέ(σ)ω, * ἀκέ(σ)ομαι, etc.

βιβῶ ἐλῶ σκεδῶ, etc. issus de * βιβά(σ)ω, ἐλά(σ)ω, * σκεδά(σ)ω (flexion : βιβᾷς βιβᾷ, ἐλᾷς, ἐλᾷ, σκεδᾷς σκεδᾷ, etc.).

σφαλῶ νεμῶ ἀμυνῶ σπερῶ, σφαλοῦμαι νεμοῦμαι ἀμυνοῦμαι σπεροῦμαι, etc. issus de * σφαλέ(σ)ω * νεμέ(σ)ω * ἀμυνέ(σ)ω * σπερέ(σ)ω, σφαλέ(σ)ομαι * νεμε(σ)ομαι * ἀμυνέ(σ)ομαι * σπερέ(σ)ομαι, etc.

Dans les poèmes homériques, les formes non-contractes subsistent encore souvent : ainsi κορέεις N 831, κτενέεις X 13, μαχέονται B 366, ὀλέεσθε Φ 133, ὀτρυνέω K 55, πεσέονται Λ 824. Les futurs en -άω y sont devenus généralement des futurs en -όω (cf. ὁράω devenu ὁρόω), ainsi δαμόωσι Z 368, ἐλόωσι N 315, κρεμόω H 83, etc.

§ **136**. — 2° Les subjonctifs actifs des verbes en -μι (sauf εἶμι « je vais » et les verbes en -υμι).

Ex. : τιθῶ διδῶ ἱστῶ ἱῶ, θῶ δῶ στῶ ὧ, etc, mais ἴω δεικνύω ὀλλύω ὀμνύω πηγνύω ῥηγνύω, etc. (sur ce dernier cas, voir Hérodien II 783, 16).

On conjuguera donc :

τιθῶ	διδῶ	ἱστῶ	ἱῶ
τιθῇς	διδῷς	ἱστῇς	ἱῇς
τιθῇ	διδῷ	ἱστῇ	ἱῇ
τιθῶμεν	διδῶμεν	ἱστῶμεν	ἱῶμεν
τιθῆτε	διδῶτε	ἱστῆτε	ἱῆτε
τιθῶσι	διδῶσι	ἱστῶσι	ἱῶσι
τιθῆτον	διδῶτον	ἱστῆτον	ἱῆτον
τιθῆτον	διδῶτον	ἱστῆτον	ἱῆτον

De même κιχῶ (Hérodien II 783, 14), ὀλῶ (id. II 462, 22), de κίχημι, *ὄλημι.

Les formes non contractes sont encore très fréquentes chez Homère; ainsi : θήω (écrit θείω) Π 437; στήῃς Ρ 30, θήῃς Ζ 432; στήῃ Ε 598, θήῃ κ 301, δώῃ Ζ 527; στήομεν Ο 297, θήομεν Ψ 244, δώομεν Η 299, κιχήομεν (de κίχημι) Φ 128; δώωσι Α 137.

Il y a parfois métathèse quantitative à la 1re personne du pluriel : θέωμεν ω 485 au lieu de θήομεν ; d'un verbe *ἧμι « je rassasie » apparenté au latin *sătis* on attend un subjonctif *ἥομεν ; la seule forme attestée est ἑῶμεν Τ 402, avec une accentuation incorrecte, due sans doute à l'analogie de τιθῶμεν διδῶμεν ἱῶμεν, etc.

Le verbe εἶμι « j'irai » et les verbes en -υμι font exception, parce que leur subjonctif n'a jamais subi de contraction : on a chez Homère ἴω Π 245, ἴῃς Ω 295, ἴωσι Μ 239, de même qu'on a ἴομεν Κ 251, etc.

Remarque. — Certains grammairiens, ne sachant dans quelle catégorie faire rentrer le subjonctif de οἶδα l'ont parfois rangé avec les subjonctifs des verbes en -μι au point de vue de l'accentuation. Aristarque par exemple demandait εἰδῶ, etc. (par ex. ὄφρ' εὖ εἰδῇς Ζ 150); mais Hérodien prescrit d'accentuer εἴδω (II 369, 28) et εἴδομεν Α 363 (I 458, 7, malgré Pamphile); la 1re personne du pluriel est devenue ensuite εἴδωμεν par analogie, mais comme il n'y a jamais eu de contraction, il est incorrect d'accentuer εἰδῶμεν.

§ **137**. — 3° Les subjonctifs de l'aoriste second en -ην et de l'aoriste passif.

Ex : de ἔϐην, βῶ etc. ; de ἔφθην, φθῶ etc. Et en outre δαμῶ (Hérodien II 267, 20), τυπῶ, λυθῶ, τυφθῶ, etc.

Les formes non contractes sont encore très fréquentes chez Homère ; ainsi : βήω Ζ 113, βήῃ Ι 561, βήομεν Κ 97 ou avec métathèse quantitative φθέωμεν π 383, ἐπιϐέωμεν Hérodot. VII 50. L'influence analogique de βέωμεν φθέωμεν a fait créer βέῃ Π 852 ou φθέωσι ω 437. Pour le subjonctif aoriste passif : δαμήω σ 54, δαμήῃς Γ 436, δαμήῃ Χ 746, τραπήομεν Γ 441, δαμήετε Η 72, etc. (écrits dans les mss. δαμείω, etc., τραπείομεν).

Remarque. — L'aoriste second moyen en -όμην forme au contraire son subjonctif sans contraction : on accentuera donc suivant la règle générale λίπωμαι de ἐλιπόμην, ἴκωμαι de ἱκόμην, etc. Chez Homère, X 123, quelques grammairiens voulaient écrire ἱκῶμαι, mais Hérodien demande formellement ἴκωμαι (II 119, 35) ; il prescrit de même ἐπαύρηαι O 17 (II 92, 27), ainsi que ἀφίκηαι λ 122 et ὄληαι Γ 417 (*ib.*). Mais ἐβλήμην (de βάλλω) fait naturellement au subjonctif βλήεται ρ 472, d'où βλῆται par contraction.

§ **138**. — 4° La troisième personne du pluriel de l'indicatif présent des verbes en -μι : ἱστᾶσι, ἱᾶσι, τιθεῖσι, διδοῦσι, δεικνῦσι, κιχρᾶσι, πιμπρᾶσι, etc.

Pratiquement, on peut ranger τιθεῖσι διδοῦσι dans cette catégorie, bien qu'ils ne présentent pas de contraction et sortent de *τίθεντι *δίδοντι ; ils doivent leur propérispomène à ἱστᾶσι, ἱᾶσι.

Remarques. — I. Les Attiques emploient seulement comme formes contractes ἱστᾶσι et ἱᾶσι, mais ils disent τιθέᾶσι, διδόᾶσι, δεικνύᾶσι.

II. Il faut mettre à part la troisième personne du pluriel de εἶμι « je vais », ἴᾶσι, qui ne présente pas de contraction et est proparoxytone (Hérodien I 459, 11). Ainsi

Π 160 καί τ' ἀγεληδὸν ἴασιν ἀπὸ κρήνης μελανύδρου.

§ **139**. — 5° Les troisièmes personnes du pluriel de parfaits βεβᾶσι, ἑστᾶσι, τεθνᾶσι, etc., des verbes βαίνω, ἵστημι, θνήσκω, etc. On trouve encore chez Homère les formes non contractes βεβάᾶσι B 134, γεγάᾶσι Δ 325, μεμάᾶσι K 208, etc.

C'est sur ces troisièmes personnes du pluriel que certains modernes ont fabriqué les premières personnes du singulier, purement monstrueuses, *βέβαα, *ἕσταα, *τέθναα, *γέγαα, etc. Mais on trouve attestée déjà dans la *Batrachomyomachie,* v. 143, la forme également monstrueuse γεγάᾶτε !

§ **140**. — 6° L'optatif et le subjonctif du parfait passif.

De βέβλημαι κέκλημαι κέκτημαι μέμνημαι τέτμημαι etc., on a les subjonctifs βεβλῶμαι (βεβλῇ, βεβλῆται, etc.) κεκλῶμαι κεκτῶμαι μεμνῶμαι τετμῶμαι, etc., et les optatifs βεβλῄμην (βεβλῇο, βεβλῇτο, etc.) κεκλῄμην κεκτῄμην μεμνῄμην τετμῄμην, etc. Dans la plupart des verbes grecs toutefois, l'optatif et le subjonctif du parfait passif sont formés périphrastiquement du participe parfait passif accompagné des temps correspondants du verbe substantif (λελυμένος ὦ ou εἴην).

Chez Homère déjà, Ψ 361, on trouve l'optatif μεμνῷτο écrit μεμνέῳτο, métathèse de *μεμνῄοιτο. Il faut remarquer que, chez les Attiques, la troisième personne de l'optatif du parfait passif fait la contraction tantôt en -ῇτο, tantôt en -ῷτο. Ainsi Aristophane

(*Plutus*, ap. Hérodien, I 463) : ἵνα τοὐμὸν ἱμάτιον φορῶν μεμνῆτό μου ; mais Xénophon, *Cyropédie*, I vi 3 : ἀλλ' ὅτε τὰ ἄριστα πράττοι, τότε μάλιστα τὸν θεὸν μεμνῷτο.

§ **141**. — 7° Les subjonctif et optatif présents du médio-passif des verbes en -μι.

Ex. : ἱστῶμαι	ἱστῇ	ἱστῆται	etc. ;
τιθῶμαι	τιθῇ	τιθῆται	etc. ;
ἱσταίμην	ἱσταῖο	ἱσταῖτο	etc. ;
τιθείμην	τιθεῖο	τιθεῖτο	etc.

Remarque a. — Les verbes en -νῦμι font exception parce que leur subjonctif et leur optatif se forment thématiquement :

δεικνύω δεικνύῃς δεικνύῃ etc., à l'actif et au médio-passif δεικνύωμαι δεικνύῃ δεικνύηται etc. ; de même pour l'optatif δεικνύοιμι δεικνύοις δεικνύοι etc., δεικνυοίμην δεικνύοιο δεικνύοιτο etc. Toutefois, de δαίνῦμι, on trouve chez Homère la 3ᵉ pers. sing. de l'optatif δαινῦτο Ω 665, qui est propérispomène.

Remarque b. — Il y a hésitation pour les optatifs en -οιμην -οιο -οιτο etc., c'est-à-dire pour l'optatif de δίδωμι, que certains grammairiens veulent accentuer en faisant remonter l'accent διδοίμην δίδοιο δίδοιτο etc., et pour l'optatif de τίθημι lorsqu'il a la forme en οίμην : τιθοίμην τίθοιο τίθοιτο (Eustathe 932, 23). Cette exception paraît purement arbitraire.

Remarque c. — Hérodien (I 462) enseigne à accentuer δύνωμαι, ἐπίστωμαι, κρέμωμαι, parce qu'il n'y a pas de présents * δύνημι * ἐπίστημι * κρέμημι. La raison est illusoire, mais il semble en effet que ces verbes, au subjonctif et à l'optatif médio-passifs, aient fait remonter l'accent.

Remarque d. — A l'aoriste second, l'accent remonte : θῶμαι θῇ θῆται, θείμην θεῖο θεῖτο, etc. et aussi ὄνωμαι ὄνῃ ὄνηται ὀναίμην (et ὀνοίμην) ὄναιο ὄναιτο, etc., πρίωμαι πρίῃ πρίηται, πριαίμην πρίαιο πρίαιτο, etc.

§ **142**. — **Exceptions relatives à l'accentuation du verbe simple**. — En dehors des formes contractes, les exceptions à la règle générale donnée au § 125 se réduisent aux impératifs aoristes seconds suivants :

1° Les secondes personnes φαθί, εἰπέ, ἐλθέ, εὑρέ, ἰδέ, λαβέ (ces deux derniers seulement chez les Attiques), qui sont oxytons. Selon quelques grammairiens, les Attiques auraient accentué aussi πιέ et φαγέ au lieu de πῖε et φάγε, mais Choeroboscus rapporte que cette accentuation n'a pas prévalu (ap. Hérodien I 464, 8 n.).

Les autres personnes de ces impératifs sont régulières : ἐλθέτω ἔλθετε φάτε, etc. On accentue même régulièrement εἶπον, forme de 2ᵉ personne pour εἰπέ ; ainsi chez Ménandre : εἶπον δὲ τί ποιεῖν μέλλετε (Hérodien I 464).

Remarque. — L'accentuation de εἰπέ, ἐλθέ, εὑρέ etc. est conforme à l'accentuation des infinitifs et participes correspondants (§ 158).

2° Les secondes personnes moyennes en -ου, qui sont périspomènes.

Ex. : βαλοῦ γενοῦ ἱκοῦ λαβοῦ πυθοῦ, etc.

Les autres personnes de ces impératifs sont régulières : γένεσθε γενέσθω λάβεσθε λαβέσθων etc.

Il y a hésitation dans les manuscrits pour quelques formes, qui sont parfois accentuées sur la pénultième. Ainsi on trouve ἵκου Eurip. *Orest*. 1230, τράπου Aristoph. *Gren*. 1246 et surtout ἴδου qu'Hérodien fait expressément paroxyton (I 464), sans doute pour l'opposer à l'adverbe ἰδού « voici » qui est proclitique (§ 69). Inversement, les grammairiens mentionnent à la deuxième personne du pluriel l'accentuation ἱκέσθε λαβέσθε πιθέσθε etc., mais comme une particularité du néo-ionien (μεταγενέστεροι Ἴωνες).

§ **143**. — L'accentuation particulière de ces formes tient précisément à leur nature d'impératifs. L'impératif dans toutes les langues est beaucoup plus indépendant du contexte que les autres formes verbales ; il tend à s'isoler comme une interjection ou une exclamation et prend naturellement une valeur emphatique ; de plus il est fréquemment employé en tête de la phrase, et on sait qu'à cette place les formes enclitiques ne sont jamais admises (cf. § 80). Aussi en sanskrit trouve-t-on des impératifs orthotoniques même en dehors des cas où l'orthotonie est permise (§ 126), par ex. *píba* « bois » Rig-Veda II 37, 1 ; *mṛḷátā* « soyez propice » ib. VII 60, 10 ; *bhára* « porte »

Atharva-Veda III 25, 5. Or, les aoristes seconds grecs étaient originellement accentués sur le suffixe ; comparer les infinitifs εὑρεῖν λαβεῖν etc., qui, n'étant jamais soumis à l'enclise, ont conservé l'accent primitif. Les impératifs εὑρέ λαβέ βαλοῦ γενοῦ etc. doivent donc être considérés comme des formes orthotoniques, maintenues en grec grâce à leur valeur syntaxique spéciale (§ 129 c).

B. — Verbe composé.

§ **144**. — En règle générale, le verbe composé est exactement traité comme le verbe simple, c'est-à-dire que l'accent y remonte aussi haut que le permet la règle de limitation (§ 52).

Exemples : οἶδα σύνοιδα, ἴσμεν σύνισμεν, εἶσι πάρεισι, ἐστί σύνεστι, φημί σύμφημι, λέγε κατάλεγε, λείπω παραλείπω, ἔλιπον παρέλιπον, etc.

Il faut naturellement excepter les cas de contraction indiqués plus haut ; on accentuera donc ποιῶ περιποιῶ, δρῷμι συνδρῷμι, διδοῦσι ἀποδιδοῦσι, λυθῶ ἀπολυθῶ, etc.

Remarque. — Les impératifs aoristes seconds qui sont oxytons au simple restent en composition soumis à la règle générale, ainsi εἰπέ κάτειπε, εὑρέ ἔφευρε, ἐλθέ ἄπελθε, λαβέ κατάλαβε, etc.

§ **145**. — Les exceptions sont les suivantes :

1° La composition ne change rien à l'accentuation des impératifs aoristes seconds moyens en -οῦ ; ainsi

on accentuera ἀποτραποῦ, παραβαλοῦ, καθελοῦ, ἀφελοῦ, ἐκθοῦ, προοῦ.

Toutefois, les manuscrits présentent à ce sujet quelques divergences ; ἀφίκου se lit chez Aristophane *Cheval.* 584 ; ἐπίσπου chez Platon *Théét.* 169 *a* ; ἐνέγκου chez Sophocle *Electre* 178. Hérodien (I 464) accentue ἀφίκου, mais on a déjà vu plus haut une hésitation entre ἵκου et ἱκοῦ (§ 142).

Un cas particulier est celui des impératifs aoristes seconds en -ου des verbes en -μι, au sujet desquels Hérodien (I 468, 12) donne la règle suivante : ἡνίκα συντεθῇ μετὰ μονοσυλλάβου προθέσεως, περισπᾶται, οἷον οὗ προοῦ · ἡνίκα δὲ μετὰ δισσυλλάβου, βαρύνεται, ἀπόθου κατάθου σχοῦ ἀνάσχου. Cette règle n'est d'ailleurs pas toujours suivie dans les manuscrits ; on lit ἔνθου *Cheval.* 51, πρόσθου *Trachin.* 1224 et, d'autre part, περιδοῦ *Ecclesiaz.* 121 (mais περίδου *Nuées* 634, *Acharn.* 737).

Lorsque ces impératifs aoristes seconds ont la forme non contracte en -εο, ils s'accentuent suivant la règle générale : ἔνθεο Δ 410, Z 326, πρόεο, etc.

§ **146**. — 2° Les monosyllabes oxytons au simple deviennent paroxytons en composition.

Exemples : δός ἀπόδος, ἕς ἄνες συμπρόες, θές περίθες, σχές ἐπίσχες, χρή ἀπόχρη.

On distinguera donc ἐνίσπες impératif aoriste second (γ 427 = ἐνί-σπες) de ἔνισπε impératif présent (δ 642 =

ἔν-ισπε) et de ἔνισπες indicatif aoriste sans augment (Ω 388) ; cf. Hérodien I 467, 24 et II 127, 28.

Le point de départ de cette règle est peut-être le cas où un monosyllabe oxyton de ce genre était précédé de deux préverbes monosyllabiques, comme dans παρένθες, συμπρόες. En principe en effet, quand il y a deux préfixes, l'accent ne remonte pas au-delà du premier (§ 149).

Les composés de φῄς font difficulté. Aucun texte de grammairien ne réclame pour eux d'accentuation spéciale, mais dans les manuscrits l'accent reste généralement sur le verbe ; ainsi chez Platon *Gorg.* 500 *e*, 501 *c*, *Protag.* 360 *d*, *Lachès* 199 *a* on lit συμφῇς ἀντιφῇς ἀποφῇς ξυμφῇς dans le *Clarkianus*, mais σύμφῃς, etc. dans les autres manuscrits. Il paraît impossible de trancher la question.

§ **147**. — 3° En composition, dans les subjonctifs et optatifs présents des verbes en -μι, l'accent reste à la place qu'il occupe au simple. Ex. : ἀποδιδῶ, ξυνῶ ξυνῇς, προσεῖεν (de εἰμί), etc.

§ **148**. — 4° En composition, dans les subjonctifs et optatifs aoristes seconds des verbes en -μι, l'accent reste à la place qu'il occupe au simple : δῶ παραδῶ, θεῖμεν ἀναθεῖμεν. Suivent la même règle les subjonctifs et optatifs aoristes seconds athématiques du type ἔβην, ἔδρᾱν, ἔγνων, par opposition aux temps correspondants

des aoristes seconds thématiques comme ἔσχον, ἔσπον, etc. C'est ce que les grammairiens anciens expriment d'une façon pratique en disant qu'en composition les subjonctifs et optatifs aoristes seconds conservent l'accent du simple s'ils ont le participe terminé par un ς, mais font remonter l'accent dans le cas contraire (Hérodien I 468, 4 ; *Etymol. Magn.* p. 495, 1 s. v. καταείσατο).

On accentuera donc παράσχω, ἀνάσχω, ἐνίσπω (de σχῶ, σπῶ) parce que le participe est σχών, σπών, mais ἀναβῶ (de βῶ) parce que le participe est βάς ; de même ἀποσβῶ (parce que le participe est -σβείς) ἀποδρῶ, ἀποσβεῖμεν, ἀποδραῖμεν, ἐκδῦμεν Π 99. De même au moyen ἀποδῶμαι, Aristoph. *Ois.* 585, προῶμαι προῆται (de ἵημι), etc. Mais les manuscrits présentent de nombreuses divergences : tantôt κατασχῶ et κατάσχω, tantôt ἀπόδωμαι et ἀποδῶμαι.

§ 149. — 5° Dans les formes à augment, en composition, l'accent ne remonte jamais au-delà de l'augment.

On accentuera donc κατεῖπον, παρέσχον, διῆγον, προεῖπον, ἐνεῖλον, ἐπέβαν, etc.

La règle est la même quand il y a un double augment; ainsi l'*Etymologicum Magnum*, p. 385, 9, donne ἐσυνῆκεν comme attique.

Naturellement, dans les formes à augment, l'accent remonte, lorsque l'augment n'est pas exprimé;

on dira κατεῖχον, mais κάτεχον (cf. *Elym. Mag.*, p. 778, 30) : ainsi chez Homère

ν 269 νὺξ δὲ μάλα στυγερὴ κάτεχ' οὐρανόν...
ξ 272 τοὺς δ' ἄναγον ζωούς, σφίσιν ἐργάζεσθαι ἀνάγκῃ.
Γ 243 ὣς φάτο· τοὺς δ' ἤδη κάτεχεν φυσίζοος αἶα.
Ν 583 .. ὁ δὲ τόξου πῆχυν ἄνελκεν.
Ξ 477 .. ὁ δ' ὕφελκε ποδοῖιν.
Φ 140 Ἀστεροπαίῳ ἔπαλτο κατακτάμεναι μενεαίνων.

Dans ce dernier passage toutefois, certains grammairiens accentuent ἐπᾶλτο, parce que ἐπᾶλτο, forme dorienne, existe chez Pindare *Ném.* VI 84.

Certaines formes soulèvent des questions spéciales.

a. Les grammairiens exceptent de la règle donnée les composés de οἶδα, comme σύνοιδα περίοιδα qui font remonter l'accent et ceux du verbe εἴκω « je cède », comme ὑπείκω aux formes ὑπόεικον, ὑπόειξα (Hérodien I 468, 24; cf. π 42 et II 305). Cela tient à ce qu'en réalité il n'y a d'augment ni dans οἶδα ni dans εἶκον, εἶξα. Le parfait οἶδα remonte à Ϝοῖδα et est formé sans augment comme les formes correspondantes du sanskrit (*véda*) et du gotique (*wáit*). Quant au verbe εἴκω, il remonte à Ϝείκω ainsi que le prouve la comparaison de l'allemand *weichen ;* l'imparfait devrait être ἔεικον (ἔϜεικον) et l'aoriste ἔειξα (ἔϜειξα) : ὑπό-εικον, ὑπό-ειξα sont donc aussi réguliers que κάτ-εχεν ou ἄν-ελκεν.

b. Les imparfaits de καθίζω et de καθεύδω s'accen-

tuent tantôt καθῖζον καθεῦδον, tantôt κάθιζον κάθευδον, selon que l'on suppose ou non la présence de l'augment dans la seconde syllabe. Hérodien accentue ἔνθα κάθιζ' Ἑλένη Γ 426 et Νέστωρ τ' αὐτὸς ἔφιζε γ 411. — Chez les prosateurs attiques, on trouve le plus souvent καθεῦδον; en fait Hérodien accentue ἔνθα καθεῦδ' ἀναβάς A 611, et, ad γ 402, il laisse le choix entre les leçons αὖτε καθεῦδε ou αὖτ' ἐκάθευδε.

c. Le verbe κάθημαι fait à l'imparfait καθήμην avec l'augment sous-entendu dans la seconde syllabe; on accentuera donc καθῆσο (mais à l'impératif κάθησο), καθῆτο, καθῆσθε (mais au présent κάθησθε), καθῆντο. Mais si l'on préfixe l'augment, l'accent pourra remonter; de là καί ῥ' ἀκέουσ' ἐκάθηστο A 569; ἐκάθησθ' ἄν Aristoph. *Acharn.* 543. De même ἐκάθησο ἐκάθητο ἐκάθηντο. Cette règle est généralement suivie dans les manuscrits.

§ **150**. — Cette particularité relative à l'accentuation des formes à augment tient à ce qu'en indo-européen l'augment était traité comme un préverbe et que l'accent ne remontait jamais au-delà du premier préverbe. En sanskrit, lorsqu'il y a deux ou plusieurs préverbes, c'est toujours le dernier qui porte l'accent : on dit *sam úpa gacchati* « il s'approche »; mais d'ailleurs en ce qui concerne l'augment, le sanskrit est moins conservateur que le grec, car il ne traite plus l'augment comme un préverbe et dit en proposition principale *práty-a-gacchat* « il revenait » comme *prátigacchati* « il revient ».

II. — FORMES NON-PERSONNELLES

A. — Verbe simple.

§ **151**. — En indo-européen, les formes non-personnelles du verbe n'étaient jamais soumises à l'enclise; elles échappent par suite en grec à la loi qui régit l'accentuation des formes personnelles (§ 125). Les infinitifs et les participes ont donc pu, autant que le permet naturellement la règle de limitation (§ 52), conserver à l'accent la place qu'il occupait primitivement dans chacun des thèmes verbaux et qui variait de l'un à l'autre.

§ **152**. — **I°. Présents thématiques** (ayant la 1re pers. en -ω à l'indicatif).

Dans les présents thématiques, l'accent recule autant que le permet la règle de limitation.

Ex. : λείπειν	λείπων	λείπεσθαι	λειπόμενος
φέρειν	φέρων	φέρεσθαι	φερόμενος
στέλλειν	στέλλων	στέλλεσθαι	στελλόμενος
πέμπειν	πέμπων	πέμπεσθαι	πεμπόμενος

Cette accentuation est ancienne, comme le prouve le sanskrit, où les présents correspondants ont toujours l'accent sur la racine : *bhárāmi* « je porte », *sárpāmi* « je rampe », *náhyāmi* « j'attache ».

§ 153. — Il faut naturellement mettre à part les infinitifs et participes présents des verbes dits contractes ; l'accent y est en effet antérieur à la contraction et ne peut se justifier dans les formes contractes que si l'on part des formes non-contractes.

Ex. : ποιεῖν τιμᾶν δηλοῦν de ποιέειν τιμάειν δηλόειν (= *ποιέ-ε-εν *τιμά-ε-εν *δηλό-ε-εν ; cf. λείπειν de *λείπε-εν).

ποιῶν τιμῶν δηλῶν de ποιέ-ων τιμά-ων δηλό-ων.

ποιεῖσθαι τιμᾶσθαι δηλοῦσθαι de ποιέεσθαι τιμάεσθαι δηλόεσθαι (= *ποιέ-ε-σθαι *τιμά-ε-σθαι *δηλό-ε-σθαι ; cf. λείπεσθαι de *λείπ-ε-σθαι).

ποιούμενος τιμώμενος δηλούμενος de ποιε-όμενος τιμα-όμενος δηλο-όμενος.

§ 154. — Aux formes des verbes contractes, il faut joindre les infinitifs et participes futurs de la conjugaison dite attique et ceux des verbes en -λω, -μω, -νω, -ρω (cf. § 135).

κομιεῖν	κομιῶν	κομιεῖσθαι	κομιούμενος
ἀγγελεῖν	ἀγγελῶν	ἀγγελεῖσθαι	ἀγγελούμενος
νεμεῖν	νεμῶν	νεμεῖσθαι	νεμούμενος
φανεῖν	φανῶν	φανεῖσθαι	φανούμενος
σπερεῖν	σπερῶν	σπερεῖσθαι	σπερούμενος.

§ 155. — Les formes non contractes sont encore fréquemment attestées chez Homère :

φοβέειν O 230, ποθέων λ 196, ποθέοντες τ 6, πλυνέουσαι

ζ 31, τρομέεσθαι π 446, φοβέεσθαι Π 507, μαχεούμενον (pour μαχεόμενον) λ 403, αἰτιάασθαι K 210, ἑδριάασθαι γ 35, εὐχετάασθαι Z 268, μηχανάασθαι γ 213, μνάασθαι α 39 (avec assimilation de la voyelle thématique à l'α précédent), δηιόων P 566.

§ 156. — **IIº. Présents athématiques** (ayant la 1re pers. en -μι à l'indicatif).

Dans les présents athématiques, l'accent est à l'actif sur la syllabe qui précède immédiatement la caractéristique d'infinitif ou de participe ; au moyen, il recule le plus possible.

Ex. : Infin. ἱστάναι τιθέναι ἱέναι διδόναι δεικνύναι
ἵστασθαι τίθεσθαι ἵεσθαι δίδοσθαι δείκνυσθαι

Partic. ἱστάς (acc. ἱστά-ντα) τιθείς (acc. τιθέ-ντα) ἱείς (acc. ἱέ-ντα) διδούς (acc. διδό-ντα) δεικνύς (acc. δεικνύ-ντα).

ἱστάμενος τιθέμενος ἱέμενος διδόμενος δεικνύμενος.

De même ὀμνύναι κίχρασθαι ὄλλυσθαι πιμπράναι πίμπρασθαι πηγνύς ξευγνύμενος.

On devrait accentuer oxyton le participe ἰσάς de ἴσημι ; Hérodien le fait paroxyton, ἴσας, sans doute d'après l'analogie des participes aoristes en -σᾶς (§ 167), ποιήσας κτίσας τύψας, etc. (I 470, 20 et II 104, 13).

§ 157. — Il faut mettre à part les participes de présents athématiques en -ων, qui sont oxytons comme les autres, mais dans lesquels c'est la caractéristique qui porte l'accent.

Ex. : de εἰμί « je suis », les formes homériques ἐών ἐόντος ἐοῦσα.

De εἶμι « je vais », ἰών ἰόντος.

A cette liste s'ajoutent naturellement χρεών, qui contient le verbe substantif (§ 125), et ἑκών de * Fεκών, participe d'un verbe * Fέκμι (= skr. *váçmi*), qui a disparu de l'usage. Le composé négatif ἀέκων fait remonter l'accent (Hérodien I 472, 20).

§ **158**. — **III°. Aoristes thématiques** (ayant la 1re pers. en -ον à l'indicatif).

Dans tous les aoristes thématiques, l'accent frappe la voyelle thématique, c'est-à-dire celle qui précède la caractéristique d'infinitif ou de participe.

βαλεῖν βαλών (acc. βαλόντα) βαλέσθαι βαλόμενος λιπεῖν λιπών (acc. λιπόντα) λιπέσθαι λιπόμενος τραπεῖν τραπών (acc. τραπόντα) τραπέσθαι τραπόμενος φυγεῖν φυγών (acc. φυγόντα) φυγέσθαι φυγόμενος.

De même δραμεῖν ἑλεῖν ἐλθεῖν θιγεῖν ἰδεῖν λαβεῖν -σπεῖν (dans ἐπισπεῖν de ἐφέπω), etc.

ἀρέσθαι γενέσθαι ἱκέσθαι πυθέσθαι τυπέσθαι, etc.

L'accentuation périspomène des infinitifs actifs est en réalité le résultat d'une contraction.

Ces infinitifs sont en effet des locatifs sans désinence contenant le suffixe indo-européen *-sen-* ou *-ven-*, grec -σεν- ou -Fεν-, avec accent sur la voyelle présuffixale ; soit * βαλέ-σεν ou * βαλέ-Fεν, qui devaient aboutir tous deux à * βαλέεν contracté postérieurement en βαλεῖν.

La forme non contracte subsiste encore chez Homère, où toutefois par analogie les rédacteurs de l'Iliade et de l'Odyssée ont remplacé -εν par -ειν, ainsi dans βαλέειν Θ 417, ἰδέειν Γ 236.

§ **159**. — L'accentuation est naturellement la même lorsque l'aoriste thématique est redoublé :

πεπιθεῖν πεπιθών πεπιθέσθαι πεπιθόμενος

De même εἰπεῖν πεφνεῖν, πεφιδέσθαι. Pour ce dernier, Hérodien demande formellement l'accentuation de ἱκέσθαι (ad Φ 101, II 116, 3). En revanche, bien que l'infinitif homérique δεδάασθαι π 316 (au lieu de δεδαέσθαι par assimilation, § 155) appartienne à la même catégorie, Hérodien l'accentue comme les infinitifs présents αἰτιάασθαι ἑδράασθαι, etc. (II 56, 7 et 160, 1).

§ **160**. — L'accentuation est la même également lorsque l'infinitif de l'aoriste thématique est en -μεν ou -μεναι. Ainsi chez Homère εἰπέμεν H 373, ἐλθέμεν Δ 247, ἴδμεν θ 146, πεφνέμεν Z 140, εἰπέμεναι H 375, ἐλθέμεναι A 151, ἴδμεναι δ 200.

En pareil cas, le suffixe -μεν- s'est tout simplement substitué aux suffixes -σεν- ou -Fεν- (§ 158). Les infinitifs en -μεν sont d'anciens locatifs sans désinence, les infinitifs en -μεναι d'anciens datifs.

§ 161. — Il y a hésitation pour quelques infinitifs et participes où les grammairiens anciens ne reconnaissaient plus des aoristes et dont ils faisaient des présents. Ainsi à l'actif ἐνισπεῖν, θιγεῖν θιγών, ὀφλεῖν ὀφλών, πεφνεῖν πεφνών, σχεθεῖν σχεθών qu'on trouve parfois écrits ἐνίσπειν, θίγειν θίγων, ὄφλειν ὄφλων, πέφνειν πέφνων (on lit καταπέφνων P 539 et Aristarque accentuait πέφνοντα Π 827, mais Tyrannion demande πεφνόντα), σχέθειν σχέθων. Mais cette dernière accentuation est certainement incorrecte et due à une fausse analogie : on rapportait ἐνίσπειν à un présent ἐνίσπω, créé en fait postérieurement à Homère, θίγειν θίγων à un présent supposé θίγω, ὄφλειν ὄφλων à un présent ὄφλω (mentionné par Hérodien I 448, 27 et II 291, 25 comme syncopé de ὀφείλω !), πέφνειν πέφνων à un présent πέφνω (attesté au IIe s. ap. J.-C. chez Oppien et mentionné par Hérodien II 104 comme formé d'après le modèle de τέμνω κάμνω, mais comme inusité), σχέθειν à un présent σχέθω (mentionné par Hérodien II 427, 13). En réalité ces infinitifs et participes appartiennent aux verbes ἐννέπω, θιγγάνω, ὀφλισκάνω, θείνω, ἔχω.

Quant à πιτνεῖν, l'hésitation entre les formes πιτνεῖν et πίτνειν dans les manuscrits et chez les grammairiens tient à l'existence de deux verbes πίτνω et πιτνέω contr. en πιτνῶ (Hérodien II 290, 10) ; il est douteux que πιτνεῖν ait jamais été un aoriste. Au participe, Hérodien ne connaît que πιτνῶν (II 104, 10).

Au moyen, il y a de même hésitation dans quelques verbes. Ainsi λιτέσθαι Π 47, de λίσσομαι, qu'Hérodien fait positivement paroxyton (I 466) est parfois accentué λίτεσθαι parce qu'on le rapportait à un présent λίτομαι, attesté en fait déjà dans quelques hymnes homériques ; ἐρέσθαι α 405 est donné par Hérodien comme un aoriste, mais accentué par lui ἔρεσθαι (ad γ 69, II 136,21) οὐ τῷ λόγῳ τοῦ ἀορίστου, τῇ δὲ ὁμοιότητι τῆς φωνῆς, par analogie de δέρεσθαι φέρεσθαι (I 466). — En revanche, ἄντεσθαι O 698 et δίεσθαι M 276, pour lesquels on trouve parfois l'accentuation ἀντέσθαι et διέσθαι semblent être des présents et sont par suite régulièrement proparoxytons.

§ 162. — Dans certains verbes, il a pu exister une alternance d'accentuation aisément explicable. Ainsi le thème κλυ- est en grec aussi bien un thème de présent (κλύω) qu'un thème d'aoriste (ἔκλυον) ; par suite on attend κλύειν et κλυεῖν, κλύων et κλυών ; en fait, ce sont les formes κλύειν et κλύων qui ont seules survécu. En revanche, le verbe κίω, d'ailleurs inusité au présent chez Homère, n'a d'autre participe que l'aoriste κιών A 35 Γ 447, etc. (Hérodien I 470,8).

§ 163. — L'accentuation des infinitifs et participes de l'aoriste thématique remonte à l'indo-européen.

En sanskrit, le participe présent *tudánt-* « frappant », qui correspond exactement pour la formation et pour le vocalisme au grec λιπόντ-, est accentué de même. On remarquera qu'en grec même, en dehors des formes non-personnelles du verbe, l'accentuation ancienne de l'aoriste thématique s'est maintenue dans quelques impératifs à la 2e pers. du singulier (§ 142).

§ 164. — **IV°. Aoristes athématiques** (ayant la 1re pers. de l'indicatif terminée par une nasale non précédée de σ).

Dans les aoristes athématiques, l'accent est à l'actif sur la syllabe qui précède immédiatement la caractéristique d'infinitif ou de participe ; au moyen, il recule le plus possible.

Ex. : Infin.

στῆναι θεῖναι εἶναι δοῦναι βῆναι γνῶναι φῦναι ἁλῶναι.

στάσθαι θέσθαι ἕσθαι δόσθαι ὄνασθαι πρίασθαι

Remarque A. — L'opposition de l'actif et du moyen n'est sensible que dans les formes ayant au moins trois syllabes, par exemple dans ἁλῶναι et ὄνασθαι, πρίασθαι, où elle est suffisamment caractéristique. On lit ὄνασθαι chez Euripide *Hippol.* 718 et chez Platon *Rép.* VII 528a ; πρίασθαι chez Platon *Rép.* I 333b.

Partic. στᾱ́ς (acc. στάντα) θείς (acc. θέντα) εἵς (acc. ἕντα) δούς (acc. δόντα) βᾱ́ς (acc. βάντα) γνούς (acc. γνόντα) φῡ́ς (acc. φύντα) ἁλούς (acc. ἁλόντα).

θέμενος ἕμενος δόμενος ὀνήμενος πριάμενος.

Remarque B. — Aux participes aoristes athématiques il faut joindre le substantif ὀδούς « dent », qui est proprement le participe d'un thème verbal tiré de la racine signifiant « manger » (cf. ἔδω, ἐδωδή) ; l'accusatif est ὀδόντα. Hérodien remarquait déjà que le substantif ὀδούς s'accentuait à la façon des participes (ἠκολούθησε κατὰ τὸν τόνον καὶ κατὰ τὴν κλίσιν ταῖς μετοχαῖς I 243, 34).

Les Ioniens disaient ὀδών ὀδόντος (par exemple Hérodote VI 107) et les Eoliens au pluriel ἔδοντες avec le recul de l'accent habituel à leur dialecte.

§ 165. — Dans θεῖναι εἶναι δοῦναι se cache sans doute le même suffixe -Fεν- que plus haut (§ 158) ; ces infinitifs semblent remonter à * θέFεναι * ἕFεναι * δόFεναι avec contraction. C'est du moins ce que l'on peut conclure de la comparaison du sanskrit *dāváne* (= * δόFεναι), dont l'accent fait toutefois difficulté.

§ 166. — L'accentuation est la même lorsque l'infinitif de l'aoriste athématique est en -μεν ou en -μεναι (cf. § 160).

Ainsi chez Homère ἐκδύμεν Π 99, ἔδμεναι ι 476 (de ἔδω « je mange »), θέμεναι δ 297, δόμεναι α 317, βήμεναι Ρ 504, ἁλώμεναι Φ 495.

§ 167. — V°. Aoristes en -α.

Dans les aoristes en -α, l'accent frappe la syllabe qui précède la caractéristique d'infinitif ou de participe.

Ex. : μεῖναι μείνᾱς μείνασθαι μεινάμενος
λῦσαι λύσᾱς λύσασθαι λυσάμενος

De même πεῖσαι πλέξαι πειρῆσαι ποιῆσαι τύψαι ἀκοῦσαι ἀμῦναι ἀγγεῖλαι νεῖμαι σημῆναι σπεῖραι etc.

On peut ainsi distinguer au point de vue de l'accent ποιῆσαι infinitif aoriste, ποίησαι impératif aoriste moyen et ποιήσαι 3e pers. de l'optatif aoriste actif (dans la langue commune).

L'accentuation des aoristes en -α est indo-européenne ; cf. le participe sanskrit *dhákṣant-* de la racine *dah-* « brûler » qui correspond pour la formation à πλέξᾱς (acc. πλέξαντ-α).

§ 168. — VI°. Aoristes passifs en -ην.

Dans les aoristes en -ην, l'accent frappe la caractéristique -η- (abrégée en ε au participe).

Ex. : λυθῆναι λυθείς
πεισθῆναι πεισθείς
στραφῆναι στραφείς
τραπῆναι τραπείς
τυφθῆναι τυφθείς
χαρῆναι χαρείς

§ **169**. — **VII°. Futur sigmatique.**

Au futur, l'accent frappe la syllabe qui précède la caractéristique du temps.

Ex. : λύσειν λύσων λύσεσθαι (λυσόμενος) λυθήσεσθαι (λυθησόμενος) λελύσεσθαι (λελυσόμενος).

Remarque. — Cette règle justifie aussi l'accentuation des futurs dits attiques, du type μενῶ νεμῶ etc. ; les infinitifs et participes μενεῖν νεμεῖν μενῶν νεμῶν remontent en effet à *μενέσειν *νεμέσειν *μενέσων *νεμέσων ; la chute du σ a déterminé un hiatus qui a nécessité la contraction (cf. § 154).

L'accentuation du futur remonte à l'indo-européen : le sanskrit accentue, il est vrai, son futur contrairement au grec, mais on trouve des formes correspondantes en lituanien (*dèksiu* « je brûlerai »).

§ **170**. — **VIII°. Parfait.**

Au parfait, l'accent frappe la caractéristique d'infinitif et de participe, sauf à l'infinitif moyen, où il frappe la syllabe précédente.

Ex. : λελυκέναι λελυκώς λελυμένος
εἰληφέναι εἰληφώς εἰλημμένος
ἐστροφέναι ἐστροφώς ἐστραμμένος
εἰρηκέναι εἰρηκώς εἰρημένος
πεπλεχέναι πεπλεχώς πεπλεγμένος
πεπεικέναι πεπεικώς πεπεισμένος

Mais λελύσθαι εἰλῆφθαι ἐστράφθαι εἰρῆσθαι πεπλέχθαι πεπεῖσθαι ; de même ἐσπάρθαι ἠγγέλθαι etc.

§ **171**. — L'accentuation du parfait est indo-européenne.

A Fειδώς Fειδός correspondent par exemple en skr. *vidvā́n vidvát*.

L'exception relative à l'infinitif moyen tient sans doute à ce qu'aucun infinitif grec n'a l'accent sur la finale (§ 173).

§ **172**. — Il y a hésitation pour les deux infinitifs ἀκαχῆσθαι et ἀλαλῆσθαι ainsi que pour les participes correspondants ἀκαχημένος et ἀλαλημένος. Hérodien (ad δ 806 et T 335, β 370 et μ 284), malgré Ptolémée d'Ascalon, approuve l'accentuation ἀκάχησθαι et ἀλάλησθαι, justifiée, dit-il, par le caractère éolien de ces deux formes. De même, il accentue ἐγρήγορθαι K 67 d'après les autres formes éoliennes ἔφθορθαι μέμορθαι τέτορθαι (cf. I 467). On sait que le dialecte

éolien faisait dans tous les mots remonter l'accent aussi haut que possible (v. chap. XII).

Remarque. — On joint parfois à tort à la catégorie des parfaits les infinitifs ᾗσθαι et κεῖσθαι qui sont des présents ; à ἧσται (pour *ᾗσται) correspond en skr. *åste*, à κεῖται *çéte*.

§ **173**. — On remarquera, comme conséquence des observations qui précèdent, que, le cas de contraction mis à part :

1° Aucun infinitif n'a l'accent sur la finale.

λείπειν λείπεσθαι διδόναι δίδοσθαι λιπέσθαι δοῦναι δόσθαι λῦσαι λυθῆναι λύσειν λύσεσθαι λυθήσεσθαι λελύσεσθαι λελυκέναι λελύσθαι.

2° Les participes qui ont l'accent sur la finale sont toujours oxytons.

βᾱ́ς γνούς δούς δῡ́ς εἵς θείς πλώς πτᾱ́ς σβείς στᾱ́ς σχών φθᾱ́ς φῡ́ς.

Cette règle distingue nettement les formes nominales des formes personnelles monosyllabiques (§ 125), dans lesquelles la nature de l'accent est déterminée par la quantité de la voyelle : θές βᾰ́ν mais βῇς σχῶ.

Il faut naturellement mettre à part le participe neutre δοῦν, de δέω « je lie » (Platon, *Cratyle*, 419 a) dont l'accent est dû à une contraction (δοῦν de δέον ; ne pas confondre avec δέον de δεῖ « il faut », qui n'est jamais contracté).

B. — Verbe composé.

§ **174**. — **Règle unique**. — La composition ne change jamais rien à l'accentuation des formes non personnelles du verbe.

Ex. :

λείπειν	ἀπολείπειν,	λιπεῖν	ἀπολιπεῖν
ἴσχειν	ἐπίσχειν,	σχεῖν	ἐπισχεῖν (Hérodien I 469, 21
λῦσαι	ἐκλῦσαι,	δοῦναι	ἀποδοῦναι
φάσθαι	προφάσθαι,	ᾗσθαι	καθῆσθαι etc.
λιπών	ἀπολιπών,	λύσας	ἀπολύσας
τρέπων	ἐπιτρέπων,	τραπών	ἐπιτραπών
τιθείς	συντιθείς,	σβείς	ἀποσβείς
τετριμμένος	διατετριμμένος,	σχών	κατασχών etc.

CHAPITRE IX

ACCENTUATION DES NOMS

Première Partie : *Accentuation du nominatif.*

---

§ **175**. — Ce chapitre a pour objet d'étudier l'accentuation des formations nominales du grec dont l'accent était réglé par des lois définies ; c'est dire qu'il n'y saurait être question d'indiquer l'accent premier de tous les noms de la langue. Il ne faut pas confondre en effet le vocabulaire et la grammaire. Un mot isolé n'appartient qu'au vocabulaire : l'accentuation en est fournie par les lexiques et ne peut s'apprendre que par la pratique des auteurs. Ne doivent figurer dans une étude telle que celle-ci que les mots dont l'accent était déterminé dans l'esprit du sujet parlant par la catégorie à laquelle ils appartenaient. Ce qu'on étudie ici, ce n'est pas l'accent d'un mot, c'est l'accent de divers types de mots.

§ **176**. — Dans cette étude, l'on ne fera pas pour les adjectifs une classe distincte de celle des subs-

tantifs. La différence qui sépare ces deux parties du discours est en effet une pure différence de sens. Au point de vue de la forme, le seul auquel on doive se placer quand on traite d'accentuation, il n'y a aucune différence entre les adjectifs et les substantifs : tous deux sont formés de la même façon, au moyen des mêmes suffixes, avec les mêmes désinences. Il est même parfois possible de les confondre et difficile de les distinguer. Un adjectif peut être pris substantivement et un substantif peut être employé adjectivement (cf. § 184).

§ **177**. — Avant d'examiner l'une après l'autre au point de vue de l'accent les différentes formations nominales de la langue, il y a lieu de formuler quatre principes généraux qui s'appliquent à toutes. L'un est phonétique, c'est-à-dire qu'il se rapporte à la constitution extérieure des mots ; les trois autres sont sémantiques, c'est-à-dire qu'ils se rapportent à la signification des mots. Ces principes représentent des tendances générales de la langue, mais ils n'ont rien d'absolu, comme on le verra, et souffrent bon nombre d'exceptions.

Premier Principe. — *Tout mot (ou fin de mot) de forme dactylique, originellement oxyton, est devenu en grec paroxyton.* Ce principe est connu sous le nom de *loi de Wheeler*, du nom du savant américain qui l'a découverte. L'analogie en a supprimé beaucoup d'exemples ; les principaux exemples subsistants sont les suivants :

a) Les adjectifs en -ρος et en -λος sont généralement oxytons en grec, conformément à l'accentuation indo-européenne ; mais ceux qui ont une fin dactylique sont paroxytons :

ἐρυθρός (cf. skr. *rudhirás*), καθαρός (cf. skr. *çithirás*), ξηρός (cf. skr. *kṣārás*) ; παχυλός (cf. skr. *bahulás*); etc.

Mais ἀγκύλος (cf. skr. *aṅkurás*), ποικίλος (cf. skr. *peçalás*). Cf. de même ῥιγηλός ἁμαρτηλός, mais αἱμύλος αἰόλος, etc.

§ **178**. — *b*) Le participe parfait en -μενος devrait sans doute être accentué sur la finale, si l'on compare le sanskrit, où le participe parfait en -*ānás* est oxyton. Mais *-μενός est devenu -μένος dans des cas comme κεκαδμένος πεφυγμένος (particulièrement fréquents à l'époque archaïque) πεπληγμένος, et de là le paroxyton s'est étendu à λελυμένος.

c) Les mots composés sont tantôt barytons (= faisant remonter l'accent), tantôt oxytons. Mais ceux de ces derniers qui avaient une finale dactylique sont devenus paroxytons. De là l'opposition de αἰγοβοσκός βουμολγός στρατηγός et de βοηδρόμος λογογράφος πατροκτόνος.

d) Dans la flexion, certains faits d'accentuation ne peuvent s'expliquer que par la loi de Wheeler. Par exemple le paroxyton des datifs pluriels en -ἄσι (§ 280) sort peut-être d'un ancien oxyton :

πατράσι ἀνδράσι ; cf. τρισί.

e) Quelques mots isolés confirment encore la loi. Par exemple ὀστέον à côté de ἐλεόν κολεόν στελεόν ἐρινεόν ; μῡρίος γομφίος νυμφίος σκορπίος ἀντίος πλησίος à côté de βαλιός πελιός σκολιός.

§ **179**. — **Deuxième Principe**. — *Les mots qui désignent l'action s'accentuent en général différemment des mots correspondants qui désignent l'auteur, l'instrument ou l'objet concret de l'action.*

Remarque. — Le nom d'action est souvent employé pour exprimer le résultat de l'action, c'est-à-dire que d'abstrait il devient souvent concret. Dans ce cas, il ne perd pas son accent, et voilà pourquoi on rencontre des mots concrets dans les deux catégories d'accentuation que le 2e principe

distingue. Cela revient à dire qu'avec le temps ce principe a perdu une grande partie de sa valeur primitive.

Exemples : αἶθος « ardeur », αἰθός « ardent » ; τόμος « coupure », τομός « coupant » ; τρόχος « course », τροχός « ce qui court (roue) ; τρόπος « tour », τροπός « ce qui tourne » ; μῶκος « moquerie », μωκός « moqueur » ; ὦχρος « pâleur », ὠχρός « pâle » ; μῖμος « imitation », μιμός « imitateur » ; ὄκνος « paresse », ὀκνός « paresseux » ; πάγετος « froidure », παγετός « qui est froid (hiver) », etc. Parfois le nom d'agent désigne ce qui est l'objet de l'action : πότος « boisson », ποτός « qu'on boit » ; ἔμετος « fait de vomir », ἐμετός « qui est vomi » (Suidas).

ψεῦδος « mensonge », ψευδής « menteur ».

Cette opposition, dont on trouvera un bien plus grand nombre d'exemples dans les listes dressées ci-après, est en grec un héritage de l'indo-européen, car le sanskrit la possède également; cf : *éṣas* « hâte », *eṣás* « hâtif », *kā́mas* « amour », *kāmás* « aimant », *çā́kas* « secours », *çākás* « secourable » ; *çā́sas* « ordre », *çāsás* « maître » ; *çókas* « brûlure », *çokás* « brûlant » ; *váras* « choix », *varás* « prétendant », etc. ; *ápas* « action », *apā́s* « actif » ; *yáças* « éclat », *yaçā́s* « éclatant ».

§ **180**. — La même opposition existe aussi en grec pour les mots féminins, mais le plus souvent en sens inverse du masculin (cf. § 181) ; ainsi ἁρπαγή « rapacité » et ἁρπάγη « crampon » (Hérodien I 304,6) ; καμπή « courbure » et κάμπη « chenille » (id. I 338,20) ; πλαταγή « bruit » et πλατάγη « castagnette » ; σκαφή « action de creuser » et σκάφη « objet creux » (id. I 345,14).

Il résulte de là que d'une part un nom abstrait masculin et un nom concret féminin, d'autre part un nom concret masculin et un nom abstrait féminin peuvent être accentués de même : κοῖτος « le coucher » et κοίτη « la couche » ; — βορός « mangeur » et βορά « fait de manger (nourriture) » ;

μολπός « chanteur » et μολπή « chant » ; σκοπός « qui voit » et σκοπή « vue », etc.

§ **181**. — **Troisième Principe (Principe d'opposition des genres).** *Dans chaque catégorie morphologique les substantifs masculins s'opposent généralement aux féminins en ce qui concerne l'accent.*

Ainsi la catégorie des noms d'action à vocalisme radical *o* fournit des masculins en *-o-* accentués sur le radical et des féminins en *-ā-* accentués sur le suffixe : ἄγορος et ἀγορά, βόλος et βολή, γόνος et γονή, δόμος et δομή, δρόμος et δρομή, κόπος et κοπή, νόμος et νομή, ὄροφος et ὀροφή, πλόκος et πλοκή, πόθος et ποθή, σπόρος et σπορά, στρόφος et στροφή, τόμος et τομή, τόνος et τονή, τρόπος et τροπή, τρόχος et τροχή, φθόγγος et φθογγή, φόνος et φονή, φόρος et φορά, χόλος et χολή, etc. ; et par extension dans des mots ayant un autre vocalisme radical : πάταγος et παταγή, τάφος et ταφή, τύπος et τυπή, etc. Dans d'autres thèmes que les thèmes en *-o-* : *-ā-*, on trouve une opposition semblable : ὦνος et ὠνή, βίοτος et βιοτή, τῖμος et τιμή.

Parfois, il y a une différence de vocalisme ; ainsi γόμφος et γαμφή ; cf en skr. *kartás et kṛ́tā* (ci dessous).

§ **182**. — Inversement la catégorie des noms d'agents fournit des masculins en *-o-* accentués sur le suffixe et des féminins en *-ā-* accentués sur le radical : ἀμοργός et ἀμόργη, σταλός et στάλη, βλαστός et βλάστη (écrit aussi βλαστή, cf. Hérodien I 344, 19).

§ **183**. — Le principe d'opposition des genres est en grec un héritage de l'indo-européen ; le sanskrit oppose de même *jíras* et *jarā́* « fait de vieillir », *nīthás* et *nīthā* « conduite », *gāthás* et *gā́thā* « chant », et, avec une différence de vocalisme, *kartás* et *kṛ́tā* « trou », etc. Mais le grec semble l'avoir étendu hors de ses limites naturelles et en

avoir tiré parti pour opposer par l'accent des mots de genre différent. Ainsi les noms des plantes en -ος sont généralement oxytons quand ils sont masculins, mais font remonter l'accent quand ils sont féminins. Ex. : αἴγειρος ἄκυλος ἄμπελος βύβλος ἔβενος θάψος κάκτος κέδρος κλῆθρος κύτισος πρῖνος πύξος ῥάφανος σχῖνος, etc., féminins, mais βολβός ἐρινός ἰξός κερασός κισσός λωτός πυρός φακός φελλός χιλός, etc., masculins. De même les noms de parenté présentent en grec certaines oppositions d'accent qui sont spéciales à cette langue En face de skr. *mātā́ duhitā́* (accentués comme *pitā́ devā́*), le grec accentue μήτηρ θυγάτηρ (qui s'opposent ainsi à πατήρ δαήρ); inversement, en face de skr. *çváçuras* « père du mari » le grec accentue ἑκυρός parce que la plupart des noms de parenté masculins sont oxytons ; on expliquera de même ἀδελφός et πενθερός (ce dernier violant même la loi de Wheeler).

§ 184. – Quatrième principe (Loi des appellatifs).

Lorsqu'un qualificatif est employé comme appellatif, il modifie son accentuation.

Cette loi, fort importante, s'applique à deux cas que l'on peut distinguer :

I. Toutes les fois qu'un adjectif qualificatif est employé pour désigner un objet particulier présentant la qualité qu'il exprime, il change d'accent; c'est-à-dire que s'il est oxyton, il devient baryton, et, s'il est baryton, il devient oxyton.

EXEMPLES : κυανός « bleu sombre » servant à désigner un objet de cette couleur (pierre, fleur, oiseau) devient κύανος ; αἰόλος « bigarré » et αἴολος « sorte de poisson »; λευκός « blanc » et λεῦκος « poisson blanc »; πολιός « gris » et πόλιον « sorte de plante »; σιμός « camus » et σῖμος « sorte de poisson »; σκολιός « oblique » et σκόλιον « sorte de chanson »; etc.

De même au féminin : λευκή « blanche » λεύκη « peuplier blanc » et « maladie blanche (lèpre) »; στιλβή « brillante » et στίλβη « lampe »; ψωρά « rugueuse » et ψώρα « maladie rugueuse (gale); etc.

Le changement d'accent est en sens inverse dans : ἱλάρη « gaie » et ἱλαρή « nom d'un remède », δεξαμένη « qui reçoit » et δεξαμενή « réservoir ».

REMARQUES. — 1° L'opposition du qualificatif et de l'appellatif s'est développée encore en grec moderne; ainsi καλός « beau » et κάλος « un amoureux », ὀρθός « droit » et ὄρθη « l'endroit (d'un tissu) », ξερός « sec » et ξέρη « marée basse », βραδύς « tardif » et τὸ βράδυ « le soir », etc.

2° La loi des appellatifs a eu pour résultat d'amener une opposition entre l'adjectif et le substantif; ainsi comprise, elle explique γυαλός « creux » et τὸ γύαλον « le creux ». De pareils cas peuvent parfois se confondre avec ceux où se manifeste l'opposition de l'abstrait et du concret. Ainsi on peut hésiter à ranger dans l'une ou l'autre catégorie γῦρος » cercle, courbure » et γυρός « courbe ». — Une conséquence curieuse de la loi des appellatifs est que parfois un substantif employé adjectivement modifie son accentuation : ainsi ἀσφόδελος « asphodèle » mais ἀσφοδελός « rempli d'asphodèles » (cf. Hérodien II 152, 20).

3° La loi des appellatifs peut s'appliquer aussi à des substantifs; ainsi le mot ῥίνη « lime » employé pour désigner un poisson s'accentue sur la finale, ῥινή (Hérodien I 333, 9).

§ **185**. — II. Toutes les fois qu'un nom commun (substantif ou adjectif) est employé comme nom propre, il modifie son accentuation.

Les exemples du fait sont innombrables; toutefois, la loi s'applique surtout lorsque l'accent ne peut se déplacer qu'en reculant; ainsi : γλαυκός et Γλαῦκος; λευκός et Λεῦκος ; πυρρός et Πύρρος; σκαιός et Σκαῖος; σοφός et Σόφος; φαιδρός et Φαῖδρος; φοξός et Φόξος; etc. (Hérodien, *passim*); ξανθή et Ξάνθη (Hérodien I 311, 30); λαλαγή et Λαλάγη; ἰαχή et Ἰάχη, etc.; ἀργεστής et Ἀργέστης, etc.; καρπός et Κάρπος, etc.; ἐλπίς

et Ἔλπις; φροντίς et Φρόντις, etc.; διογενής et Διογένης, etc.; ἀστήρ et Ἄστηρ, etc.; γελῶν et Γέλων, etc.

Lorsque l'accent ne peut se déplacer qu'en avançant, la loi s'applique beaucoup moins souvent; ainsi ἰκτῖνος a donné Ἰκτῖνος, φοῖνιξ Φοῖνιξ et μήστωρ Μήστωρ, etc. Toutefois, on rencontre, même dans ce cas, des applications intéressantes : ἀμφότερος et Ἀμφοτερός; ἄξιος et Ἀξίος (avec application de la loi de Wheeler); σκύμνος et Σκυμνός (Ptolémée d'Ascalon, d'après le scholiaste du Venetus ad Σ 319); σῳζόμενος et Σῳζομενός, etc. Le fait se produit en particulier pour certains noms de villes issus de participes en -μενος : Ἐρχομενός (Ὀρχομενός), Εἰδομενή, Κλαζομεναί (Hérodien I 330.)

Remarque I. — Le sanskrit offre quelques exemples (assez rares) de la loi des appellatifs, au moins en ce qui concerne les noms propres : *kṛṣṇás* « noir » et *çyāvás* « sombre » sont devenus *Kṛ́ṣṇas* et *Çyā́vas*.

Remarque II. — M. Wheeler a essayé de rattacher la loi des appellatifs à l'usage indo-européen, mentionné au § 255, de faire reculer l'accent dans les vocatifs ; ainsi, en effet, pourrait s'expliquer le recul de l'accent dans les adjectifs employés comme noms propres. Mais le cas de σκύμνος Σκυμνός, ἄξιος Ἀξίος suffit à prouver que cette hypothèse est fausse.

I. — ACCENTUATION DES MOTS SIMPLES

§ 186. — Première Déclinaison.

La première déclinaison ne comprend que des thèmes en -*ā*-, féminins et masculins.

L'ᾱ s'est changé en η, constamment en ionien, et, avec certaines limitations énumérées par les grammaires, en attique. On ne distinguera pas ici les mots en -ᾱ des mots en -η, puisque à l'origine ce sont également des thèmes en -*ā*-.

§ 187. — Les thèmes féminins en -*ā*- sont généralement oxytons quand ils ont le sens abstrait (noms d'action).

Ainsi ἀγή ἀκή ἀκοή ἀλκή ἀλοιφή ἀοιδή ἀμοιβή ἁρμογή ἀρωγή ἀρχή αὐγή αὐδή ἀφή βαφή βοή βολή βορά βοσκή βουλή βροχή βρυχή γλυφή γονή γραφή διδαχή δοκή δομή δορά (fait d'écorcher, d'où peau écorchée) δρομή ἐδωδή ἐρωή εὐχή ζωή θωή ἰωή καμπή κλαγγή κλοπή κοπή κραυγή κρυφή λαβή λοιβή μολπή νομή ὀδωδή οἰμωγή ὁλκή ὀργή ὀροφή ὀχή πληγή πλοκή πνοή ποθή πομπή πορδή ποτή ῥαφή ῥιπή ῥοή ῥοπή ῥωγή σιγή σκαφή σκευή σκοπή σπονδή σπορά σπουδή στοιβή στολή στοναχή στοργή στροφή σφαγή σχολή ταγή ταφή τριβή τροπή τροφή τυπή φθορά φονή φορά φορβή φραδή φρουρά φυγή φυή φυλακή φωρά χαρά χλιδή χοή χολή ὠρυγή (Hérodien I 306 etc.).

§ **188**. — Il faut toutefois excepter :

1° Les mots ἄγη « étonnement » βλάβη δίκη λήθη λύπη λώβη μάχη νίκη σήπη στέγη τύχη φόβη φρίκη.

2° Les abstraits formés du féminin d'adjectifs oxytons : ἔχθρα θέρμη κάκη ὄρφνη etc.

§ **189**. — La règle inverse s'applique aux abstraits féminins (noms d'action) formés avec le suffixe -μᾱ (-μη) qui font généralement remonter l'accent : βρώμη γνώμη ἐπιστήμη λύμη μνήμη οἴμη ῥώμη ῥύμη τόλμη τρύμη (« épuisement », mot abstrait appliqué plaisamment à une personne par Aristophane *Nuées* 448) φήμη χάρμη χάσμη χραίσμη. On notera cependant comme exceptions les mots γραμμή δυσμή ὀδμή ὁρμή στιγμή τιμή.

§ **190**. — Les abstraits en -σύνη sont tous paroxytons.

ἀδροσύνη δεσποσύνη δικαιοσύνη δουλοσύνη ἱπποσύνη κερδοσύνη μαντοσύνη μνημοσύνη etc. (Hérodien I 335).

§ **191**. — Les dérivés en -ίσκη sont tous paroxytons.

θυίσκη λεκανίσκη παιδίσκη παρθενίσκη στεφανίσκη (Hérodien I 317).

§ **192**. — Les mots féminins abstraits en -ιᾰ sont généralement paroxytons :

ἀγγελία ἀνία ἁρμονία δειλία ζημία ἡγεμονία κακία μανία ξενία οἰκία πενία σοφία σωτηρία φιλία, etc.

Il faut excepter : ἐσχατιά λαλιά παιδιά πατριά σκοπιά et στρατιά.

Il en est de même des abstraits en -αίᾱ -εία :

ἀλμαία, ἀναγκαία (ἀναγκαίη chez Homère), ἀνδρεία, βασιλεία, θεραπεία, ἰατρεία, ἱερεία, νηστεία, παιδεία.

Ceux des abstraits qui, comme ἀλήθεια ἀσφάλεια βοήθεια ἐνέργεια εὐσέβεια ὠφέλεια, ont l'α final bref sont proparoxytons (cf. § 194) ; sur βασίλεια ἱέρεια, voir § 194, Rem.

Inversement, les mots féminins concrets en -ιᾱ sont généralement oxytons : tels les noms d'objet ἱμονιά καλιά λοφιά ὁρμιά σπογγιά τρασιά φλιά ; tels ceux qui désignent la réunion de plusieurs objets (et le lieu où ils sont réunis), comme αἱμασιά ἀνθρακιά ἀχυρμιά ἰωνιά κρινωνιά νεοσσιά πρασιά σποδιά σχοινιά φυταλιά, etc.

§ **193**. — Les autres mots en -η (-ᾱ) ne se laissent ramener à aucune règle précise, si ce n'est ceux qui appartiennent aux types, du reste purement empiriques, qui suivent :

1° Les mots en -ειλη sont oxytons : ἀπειλή ὀφειλή ὠτειλή (Hérodien I 322, 23 et suivants).

2° Les mots en -ηνη sont paroxytons : ἀπήνη γαλήνη εἰρήνη λευκήνη σαγήνη σελήνη συβήνη τιθήνη ὑπήνη (Hérodien I 330, 18 et suivants).

3° Les mots en -ίνη sont paroxytons : ἀξίνη δωτίνη εἰλαπίνη ἡρωίνη θριδακίνη ἰατρίνη μελίνη μυρσίνη ὀρφίνη

πυτίνη σατίνη ὑσμίνη χοιρίνη (Hérodien I 333, 10 et suivants).

§ **194**. — Les féminins en -ᾰ ne sont jamais oxytons.

Le plus souvent ils font remonter l'accent autant que possible : ἄγκοινα ἄγκυρα ἄγνοια ἄγυια αἶρα ἄκανθα ἀλήθεια ἅμαξα ἅμιλλα ἄρουρα βασίλεια γέφυρα γλῶσσα δέσποινα δίαιτα δίψα εὔθυνα ἔχιδνα θάλασσα θεράπαινα θῆσσα ἱέρεια κάπραινα λέαινα λύκαινα μάραγνα μάχαιρα μέριμνα μέρμηρα μοῖρα μοῦσα ὄλυρα πεῖνα πεῖρα πρύμνα πρῷρα πτέρνα ῥίζα σφῦρα τέκταινα τόλμα φαγέδαινα φλύκταινα χάλαζᾰ χίμαιρα ψάλτρια, etc.

Il faut joindre à cette liste les adjectifs féminins en -εσσα (χαρίεσσα δακρυόεσσα) et en -αινα (μέλαινα τάλαινα), -εινα (τέρεινα), -αιρα (μάκαιρα), -ειρα (σώτειρα).

Les féminins en -ᾰ contiennent en fait un suffixe *-yă*, dissimulé par diverses altérations phonétiques, ainsi que le prouve la comparaison avec les autres langues.

Remarque I. — Les mots βασίλεια ἱέρεια sont proparoxytons au sens de « reine », « prêtresse » ; mais quand ils signifient « royauté », « prêtrise », ils ont l'α final long et sont paroxytons (§ 192).

Remarque II. — Il y a souvent hésitation sur la quantité de l'α final ; ainsi on trouve en attique à la fois ἀλήθειᾰ et ἀληθείᾱ, et les doublets εὔθυνα et εὐθύνη, πεῖνα et πείνη, θοῖνα et θοίνη, etc. sont bien connus.

§ **195**. — Les féminins d'adjectifs ou de participes conservent toujours l'accent à la même place que le masculin correspondant, à moins que la quantité de la finale ne s'y oppose (§ 52).

Ainsi, pour les féminins en -ᾱ (-η) des adjectifs ou participes en -ος :

αἰσχρός αἰσχρά, ἀγαθός ἀγαθή, λελυμένος λελυμένη.

Mais ἄξιος ἀξίᾱ, σπουδαῖος σπουδαίᾱ, λυόμενος λυομένη, κοῖλος κοίλη etc.

Exception. L'adjectif πονηρός fait au féminin πονήρᾱ dans ce vers d'Eupolis, cité dans les *An. Oxon.*, I, 372, 29 :

καὶ μὴ πονηρούς, ὦ πονήρα, προξένει.

Il y a plusieurs moyens d'expliquer cette contradiction ; le plus simple est de mentionner que l'adjectif πονηρος est suivant les grammairiens oxyton ou proparoxyton et qu'on a voulu postérieurement établir une nuance de sens entre les deux accentuations.

§ **196**. — Les adjectifs féminins en -εῖα (de masculins en -ύς) sont propérispomènes :

βαθεῖα βαρεῖα βραχεῖα γλυκεῖα ἡδεῖα ὀξεῖα παχεῖα ταχεῖα, etc.

Le suffixe a, en effet, la forme *-ŭ-* au masculin et la forme *-év-* au féminin : ἡδ-ύ-ς et *ἀδ-έϜ-jα, d'où ἡδεῖα.

Il n'y a d'exception que pour λίγεια féminin de λιγύς et pour les quatre féminins ἐλάχεια θάλεια (proparoxytons) θαμειά ταρφειά (oxytons) dont le masculin correspondant était sorti de l'usage (Hérodien I 249).

Remarque. — Naturellement les masculins ἥμισυς et θῆλυς (§ 228) font au féminin ἡμίσεια et θήλεια.

En ce qui concerne les adjectifs féminins en -εσσα, -αινα, -ειvα, -αιρα, v. § 194.

§ 197. — Les participes féminins en -εῖσα venant de masculins en -είς sont propérispomènes.

λυθεῖσα τιθεῖσα, etc.

Les participes féminins en -ουσα venant de masculins en -ων sont proparoxytons tandis que les féminins en -οῦσα venant de masculins en -ών sont propérispomènes :

φέρουσα de φέρων, λείπουσα de λείπων, mais λιποῦσα de λιπών, etc.

§ 198. — Lorsqu'un adjectif ou participe féminin est employé substantivement, il modifie généralement son accentuation (cf. §§ 184 et 188, 2°).

Ainsi λεπρά fém. de λεπρός est devenu λέπρα « lèpre »; λευκή fém. de λευκός est devenu λεύκη « peuplier blanc » et aussi « lèpre »; παστή fém. de παστός est devenu πάστη « sauce »; πρυμνή fém. de πρυμνός est devenu πρύμνη « poupe »; στιλβή fém. de στιλβός est

devenu στίλβη « lampe »; ψωρά fém. de ψωρός est devenu ψώρᾱ « gale »; etc.

Le plus souvent la modification consiste, comme dans les exemples précédents, en un recul de l'accent. Cependant, on trouve un mouvement d'accent en avant dans le cas de ἱλαρή, nom d'un remède, féminin de l'adjectif ἵλαρος, θαλαμιά « ouverture pour le passage de la rame à la partie inférieure du navire », féminin de l'adjectif θαλάμιος (on lit le gén. θαλαμιᾶς dans les mss. d'Aristoph. *Paix*, 1232), δεξαμενή « réservoir » fém. du participe δεξάμενος; de même εἰαμενή « prairie humide » (cf. Hérodien I 330, 10).

§ 199. — Cette règle souffre toutefois un certain nombre d'exceptions. La principale est relative aux féminins en -ική désignant les diverses espèces de sciences : γραμματική μουσική ῥητορική etc. Tous ces mots, employés avec ellipse de τέχνη conservent l'accentuation des adjectifs d'où ils sont tirés. Les noms de pays en -ικη sont généralement dans le même cas; ainsi, on accentue ἡ Κελτική « la Celtique » (s.-ent. χώρᾱ), mais Hérodien signale ἡ Βαιτίκη « la Bétique » comme paroxyton (I 316).

§ 200. — Thèmes masculins en *-ᾱ-*.

Les thèmes masculins en *-ᾱ-* fournissent des mots en -ᾱς (ionien-attique -ης) qui appartiennent à la première déclinaison.

Les mots attiques en -ᾱς sont toujours paroxytons (sauf ceux qui sont issus de contraction). Ainsi κοχλίας νεανίας ταμίας.

Les mots attiques en -ης ont diverses accentuations; on notera seulement les faits suivants :

1° Les disyllabes sont paroxytons, sauf κριτής : γλύπτης δότης μνήστης ναύτης etc.

ψάλτης est accentué ψαλτής par les Attiques (Hérodien II 682, 21).

2° Les polysyllabes patronymiques en -δης sont paroxytons :

'Αλκιβιάδης 'Ατρείδης Μιλτιάδης etc.

3° Les polysyllabes en -της dans lesquels le suffixe est précédé d'une voyelle brève sont paroxytons :

δεσπότης ἐρέτης ἱκέτης ἱππότης οἰκέτης πελάτης τοξότης φυλέτης.

Il y a hésitation pour γαμέτης (ou γαμετής) et exception pour εὑρετής, peut-être parce que εὑρετής paraissait dérivé d'un verbe (v. ci-dessous).

§ **201**. — 4° Les autres polysyllabes en -της sont en règle générale oxytons quand ils sont dérivés de verbes et paroxytons quand ils sont dérivés de noms.

Ceux en -ῑτης (-ειτης) sont paroxytons : ἀλείτης θαλαμῖτης πολῖτης στυλῖτης σωρείτης τραπεζῖτης τυμπανίτης.

Ceux en -ητης sont tantôt oxytons, tantôt paroxytons : ἀγορητής ἀθλητής αἰτητής ἀκροατής αὐλητής (de αὐλέω) γεννητής (de γεννάω) κηλητής (de κηλέω) μαθητής

μιμητής ποιητής, mais αὐλήτης (de αὐλή), γεννήτης (de γέννα, γένος) κηλήτης (de κήλη).

Ceux en -ευτής sont tous oxytons : βουλευτής βραβευτής θεραπευτής πορθμευτής πρεσβευτής χορευτής.

Ceux en -στης sont tantôt oxytons, tantôt paroxytons : δικαστής δοκιμαστής ἐξεταστής κιθαριστής λογιστής ὀρχηστής σοφιστής, mais δυνάστης κεράστης χρεώστης.

Ceux en -ντης sont généralement oxytons : ἀμυντής εὐθυντής λαμπρυντής πραϋντής ; exceptions : ἀσκάντης αὐθέντης μιάντης.

Ceux en -κτης également : ἁρπακτής σαλπιγκτής συρικτής φορμικτής, mais διώκτης νυστάκτης.

§ 202. — Deuxième Déclinaison.

La deuxième déclinaison ne comprend que des thèmes en *-o-*, fournissant des mots masculins, féminins ou neutres.

§ 203. — *Mots en* -ος (formés avec un suffixe *-o-*).

Les masculins en -ος- font généralement remonter l'accent le plus possible quand ils expriment l'action.

Ainsi : ἄγορος ἄραβος βόλος βόμβος γάμος γόμος γόμφος γόνος δόκος δόλος δόμος δόνος (Hérodien I 177, 7) δρόμος ἔλεος ζῆλος ζόφος θόρυβος θῶκος ἶπος κέλαδος κλόνος κόμπος κόπος κράγος λόγος λόχος μόγος μόθος μόρος μῦθος μῶκος μῶλος νόμος νοῦθος ὄλβος ὅμαδος ὄνθος ὅρκος ὄροφος πάλος πάταγος πάτος πλόκος πόθος πόκος πόλος πόνος πόρος

πτόρθος ῥόθος ῥοῖζος ῥόμβος σάλος σπόρος στίχος στόλος στρόφος τάφος τοῖχος τόκος τόμος τόνος τόπος τρόμος τρόπος τρόχος τύπος φθόγγος φθόνος φθόρος φλοῖσβος φόνος φόρος χόλος χρόμος ψόγος ψόθος ψόφος ὦνος, etc.

Bon nombre de ces noms d'action ont été employés pour désigner le résultat de l'action ou l'instrument qui sert à l'accomplir, et par suite sont devenus des mots concrets (§ 179).

§ 204. — Inversement, les mots masculins en -ος sont généralement oxytons quand ils désignent l'auteur, l'instrument ou l'objet concret de l'action.

Ainsi ἀγός (ἀγωγός) αἰθός ἀμοιβός ἀμορβός ἀμοργός ἀοιδός ἀρηγός (ἀρωγός) ἀρχός βοηθός βοσκός ἐδός ζυγός θαλλός θοός θορός κλοιός κλοπός κομπός κραγός κρυφός λαμπός λοιγός λοιπός λοπός μοιχός μολγός μολπός μωκός νομός ὁδός ὁλκός πομπός πορός πτωχός σκοπός σφαλός ταγός ταρσός τομός τροπός τροφός τροχός φαγός φειδός φηλός.

On notera, comme tout à fait caractéristique l'opposition de κράγος et κραγός (Hérodien I 140, 4), μῶκος et μωκός, πόρος et πορός, τόμος et τομός, τρόπος et τροπός, τρόχος et τροχός.

§ 205. — Comme les adjectifs sont le plus souvent des noms d'agent ou expriment les qualités de l'agent, ils sont généralement oxytons. On a pu en relever quelques-uns dans la liste du paragraphe précédent. En voici quelques autres :

ἀγαθός αἰπός ἀλφός ἀφθός γαμψός γλαυκός γρυπός δειλός δολιχός ζωός ἰλός καινός κακός καλός κοινός κενός κομψός κυφός κωφός λευκός λοξός ξανθός ξηρός ξυνός ὁμός ὀρθός πηγός πυρσός σιμός σκνιφός σομφός σοφός στενός στραβός στυφός τυτθός φολκός φοξός χιλός χωλός ψιλός ὠμός.

Parmi les adjectifs qui font exception, il faut signaler κόλος κοῦφος φίλος χέρσος ainsi que λοῖσθος μόνος νέος ὅλος.

Ces deux derniers ont en sanskrit des correspondants également accentués sur l'initiale : *návas* « nouveau », *sárvas* « tout ».

§ 206. — *Mots en* -ιος.

Les substantifs masculins en -ιος sont accentués de façons très diverses. On notera que les noms de parenté ἀνεψιός μητρυιός πατρυιός et υἱός, ainsi que les noms d'animaux αἰγυπιός βομβυλιός ἐρωδιός et χαραδριός, sont oxytons ; il faut joindre à cette liste le nom de parenté νυμφίος et les noms d'animaux κωβίος et σκορπίος qui sont paroxytons par application de la loi de Wheeler (§ 177) ; le substantif γομφίος dérivé d'un adjectif * γόμφιος (de γόμφος) devrait être oxyton (§ 184) : la loi de Wheeler en a fait aussi un paroxyton ; toutefois on le trouve souvent écrit γόμφιος. Les autres mots en -ιος font remonter l'accent : γύλιος (et aussi γυλιός) δακτύλιος ἥλιος κάπριος κύριος.

Les mots neutres en -ιον font généralement remonter l'accent le plus possible : ἁμάρτιον γυμνάσιον ἐρείπιον

ἠθάνιον κειμήλιον σφάγιον, etc.; exception πεδίον. Cela est vrai en particulier des mots en -τήριον, comme ἀκρωτήριον δικαστήριον κολαστήτιον κοιμητήριον ποτήριον φροντιστήριον etc., et des diminutifs.

Parmi ces derniers, on peut citer : ἀσπίδιον βομβύκιον θρόνιον θύριον ἱεράκιον ἱμάτιον κογχύλιον κολλύριον κόριον λαμπάδιον λίθιον ὀρνίθιον πινάκιον ποιημάτιον πτύχιον ῥύγχιον χερμάδιον etc.; ἀνδράριον γυναικάριον κοράσιον; ἀγρίδιον βοΐδιον βολβίδιον γήδιον (γηΐδιον) ζῴδιον (ζωΐδιον) κῴδιον (κωΐδιον) νοΐδιον ξιφίδιον ῥοΐδιον στῴδιον (στωΐδιον) σαρκίδιον. Toutefois, lorsque le diminutif en -ιον se termine par un dactyle, il est généralement paroxyton : βωλίον θηρίον καρφίον κλειδίον κρουνίον λυχνίον παιδίον σαρκίον σμιλίον τεκνίον τιτθίον τυμβίον φᾱνίον ψωμίον; on notera cependant ἀνθρώπιον κλῖσιον μείλιον et νεόσσιον.

Les adjectifs en -ιος qui suivent font remonter l'accent : ἅγιος ἄγριος ἀλέξιος ἅλιος ἄξιος ἀσπάσιος δήμιος θαλάμιος θαλάσσιος θαυμάσιος θελκτήριος θεμέλιος θέσμιος ἴδιος ἱκετήριος ἵππιος κλόπιος κόσμιος κτήσιος ληΐδιος λόγιος νήπιος νύμφιος στύγιος φυλάξιος, etc.; ce sont en grande majorité des adjectifs dérivés de mots existant dans la langue. En revanche sont oxytons : βαλιός δεξιός λαλιός πελιός πολιός σκολιός; les deux adjectifs ἀντίος et πλησίος sont paroxytons d'après la loi de Wheeler (§ 178); on notera l'accentuation des composés ἐναντίος, mais παραπλήσιος.

§ **207**. — En ce qui concerne les substantifs et

adjectifs en -αιο-, -ειο-, -οιο-, l'accentuation est en principe déterminée par la quantité de la syllabe qui précède le suffixe; si cette syllabe est longue, le mot est généralement propérispomène; si elle est brève, proparoxyton. Mais il y a un bon nombre d'exceptions, et certains mots hésitent entre les deux accentuations. On se bornera à fournir quelques exemples :

Substantifs en -αιος : βαρκαῖος βουκαῖος γραψαῖος σκωπαῖος, et ἔλαιος εὐδίαιος (ou εὐδιαῖος) ὑμέναιος; mais ἀντακαῖος. Substantifs en -αιον : ἀρχαῖον εὐναῖον ὁλκαῖον, et γύναιον κεφάλαιον κρηπίδαιον (ou κρηπιδαῖον) τρόπαιον (ou τροπαῖον); mais σπήλαιον. Adjectifs en -αιος : ἀμοιβαῖος ἀναγκαῖος ἀρουραῖος ἀρχαῖος γενναῖος λιμναῖος μουσαῖος πηγαῖος πυγμαῖος σειραῖος σπουδαῖος ὡραῖος, et βέβαιος βίαιος γύναιος δίκαιος μάταιος πύλαιος; toutefois on a ἡσυχαῖος κλοπαῖος κνεφαῖος κορυφαῖος σκοταῖος et inversement δείλαιος; il y a hésitation pour ἀγέλαιος μέσαιος et τύχαιος qui sont aussi propérispomènes.

Les substantifs masculins en -ειος sont tous oxytons : ἀδελφειός ἀρνειός ἐλειός συφειός φατειός; mais les substantifs neutres en -ειον et les adjectifs en -ειος suivent généralement la règle précédente : ἀγγεῖον λυχνεῖον μουσεῖον πορθμεῖον σημεῖον στοιχεῖον ᾠδεῖον, etc., et γένειον δάνειον κόπειον; toutefois, on a γραφεῖον et d'autre part γήρειον κώνειον; pour les neutres en -νειον la règle empirique indiquée ci-dessus est formellement donnée par Hérodien (I 371,31). Les adjectifs en -ειος propérispomènes sont : ἀγρεῖος ἀνδρεῖος ἀνθρω-

πεῖος ἀστεῖος ἀχρεῖος (et ἄχρειος, Schol. Ven. ad B 269) γυναικεῖος ἑρκεῖος (et ἕρκειος, Schol. Ven. ad Φ 471) ἑταιρεῖος ἠθεῖος θεμιστεῖος (et θεμίστειος) μαντεῖος μουσεῖος νυμφεῖος ὀθνεῖος οἰκεῖος παιδεῖος (et παίδειος) ; sont proparoxytons : βασίλειος βρότειος γέγειος δεσπότειος ἔτειος λύκειος τέλειος. Les principales exceptions sont : λυχεῖος χορεῖος et d'autre part δούλειος θήρειος μηρύκειος χήνειος χρύσειος.

Enfin, on notera les adjectifs αἰδοῖος ἀλλοῖος παντοῖος, et γέλοιος et ὅμοιος (à côté de γελοῖος et ὁμοῖος) ; ἑτεροῖος fait exception.

L'explication de cette singulière règle d'accentuation sera donnée au chapitre XII, à propos de la loi attique des propérispomènes (§ 335).

§ **208**. — *Mots en* -λος.

Il n'y a pas de règle pour les substantifs en -λος. On notera seulement que les abstraits θρῦλος et σίφλος font remonter l'accent. Il en est de même des mots ὄχλος τύλος et ψόλος. Plusieurs noms d'objets usuels sont oxytons ; ainsi βηλός δαλός μοχλός πηλός χηλός et χυλός ; mais πῖλος στῦλος et φάλος font remonter l'accent.

Les substantifs en -αλος -ελος -ηλος ιλος et -υλος font généralement remonter l'accent : αἴθαλος πάσσαλος σίαλος ὕαλος φέψαλος (exceptions αἰγιαλός ὀμφαλός) ; ἄγγελος ἄμπελος ἀσφόδελος πέμπελος σκόπελος σφάκελος ὕελος (exceptions μυελός ὀβελός) ; αἴγιλος ἔσβιλος ὅμιλος στρόβιλος φάγιλος (exceptions ναυτίλος τροχίλος) ; κάμηλος

κάπηλος τράχηλος φάσηλος ; ἄκυλος βράβυλος γόγγυλος δάκτυλος κόνδυλος κότυλος πίτυλος σφόνδυλος (exception ἀρκτύλος). Il y a hésitation pour κρώβυλος (Eustathe) ou κρωβύλος. Le mot κηρύλος est dorien et les Attiques accentuaient κείρυλος suivant le scholiaste d'Aristophane *Ois*. 300.

§ **209**. — Les adjectifs en -λος sont généralement oxytons.

Parmi ceux qui sont disyllabiques, on peut citer : δαυλός δειλός ἐσθλός θολός σιφλός στρεβλός στυφλός τραυλός τυφλός χωλός ψωλός. Exceptions : κοῖλος et φαῦλος, qui résultent sans doute d'une contraction.

Les adjectifs polysyllabiques en -αλος et en -ελος ont l'accent variable ; mais ceux en -ηλος et -ωλος sont tous oxytons : ἀπατηλός μιμηλός νοσηλός ὀκνηλός ὀμβρηλός ῥιγηλός σιγηλός ὑδρηλός ὑψηλός χαμηλός (Hérodien I 161,15 excepte βέβηλος ἔκηλος κίβδηλος et πέτηλος, parce qu'ils ont la même forme pour le masculin et le féminin) ; αἰτωλός ἁμαρτωλός φειδωλός (exception ἕωλος qui a une formation spéciale).

Les adjectifs en -ιλος sont paroxytons ; les adjectifs en -υλος également, sauf παχυλός accentué sur la finale : κωτίλος ναυτίλος ποικίλος ; ἀγκύλος αἱμύλος γογγύλος δριμύλος ἡδύλος καμπύλος μικκύλος στρογγύλος στωμύλος (Hérodien I 162-164).

Remarque. — Les adjectifs en -ιλος et en -υλος présentent l'application de la loi de Wheeler (§ 177 ; sauf παχυλός

qui n'était pas dans les conditions requises) ; de sorte qu'on peut dire en général que tous les adjectifs en -λος sont originellement oxytons.

§ **210**. — *Mots en* -μος.

Les substantifs en -μος sont généralement oxytons quand ils désignent l'action (ou le résultat de l'action, cf. ci-dessus § 179) ; ils s'opposent ainsi aux substantifs simples en -ος.

Ainsi ἀγερμός ἁγιασμός ἀγμός ἀθροισμός ἀλαλαγμός ἀρδμός ἀριθμός ἁρπαγμός ἀτμός αὐχμός ἀφλοισμός (Hérodien I 172,13, malgré Tyrannion qui faisait le mot proparoxyton) βαθμός βλωμός γευθμός δασμός δεσμός διωγμός δραγμός εἱρμός ἐλασμός ἑλιγμός ἐνθουσιασμός ἐρετμός ἑσμός ζωμός θεσμός θλιμμός θῦμός (« bouillonnement », d'où « ardeur ») θωμός ἰνδαλμός ἰσθμός ἰυγμός ἰωχμός κηληθμός κηρυγμός κλισμός κνησμός κνυζηθμός κομμός κορμός κρουσμός κυδοιμός λιμός λοιμός λυγμός μερισμός μηνιθμός νυγμός ξυσμός ὀδυρμός ὁπλισμός παιγμός παλμός πλοχμός πνιγμός πορθμός πταρμός ῥυθμός (ῥυσμός) ῥῦμός ῥωχμός σεισμός σκαρθμός σταθμός σφιγμός σχισμός τιλμός τιναγμός τριμμός ὑλαγμός (Φ 575 κυνυλαγμός Aristarque) φιμός φλογμός φορμός φραγμός χρησμός χῦμός ψαλμός ψυγμός ψωμός ὠσμός, etc.

On a confondu à dessein dans cette liste avec les mots en -μός ceux en -θμός ou en -σμός, qui ont exactement la même accentuation.

Il y a quelques exceptions : βρῶμος (refait sur βρώμη) κόσμος μῖμος (s'opposant à μιμός, adj.) μῶμος ὄγμος οἶμος (refait sur οἴμη) πότμος τῖμος.

Parmi les adjectifs en -μος il n'y a à signaler que ceux en -ιμος qui font tous remonter l'accent le plus possible.

Ainsi ἀγώγιμος αἱρέσιμος ἄλκιμος ἁλώσιμος βάσιμος βρώσιμος γνώριμος δόκιμος ζητήσιμος κάλλιμος κύδιμος λύσιμος νόμιμος ὄψιμος πράξιμος σπόριμος φαίδιμος φύξιμος χρήσιμος ὠφέλιμος.

§ **211**. — *Mots en* -νος.

Il n'y a pas de règle pour l'accentuation des mots en -νος.

On accentue en faisant remonter l'accent les abstraits αἶνος κίνδυνος ὄκνος ὕμνος et ὕπνος et les noms d'objets θρόνος κῶνος et λύχνος. Les noms de plantes ἄγνος κότινος πλάτανος πρῖνος ῥάμνος ῥάφανος σχῖνος et σχοῖνος, ainsi que θάμνος font remonter l'accent.

Sont oxytons les noms d'objets βαυνός (attique βαῦνος) γρυνός ἰπνός ληνός et πλυνός ; de même καπνός et ῥινός.

Les substantifs en -ανος font généralement remonter l'accent le plus possible : γέρανος ἔρανος θύσανος κοίρανος κρίβανος λίβανος στέφανος χόανος ; toutefois, on accentue ἑανός ἐλλεδανός λιχανός οὐρανός πελανός ὠκεανός.

Les substantifs en -ῖνος sont généralement propérispomènes : γελασῖνος ἐχῖνος (mais aussi ἐχίνος avec ι bref) ἰκτῖνος σαργῖνος σταφυλῖνος φοξῖνος ; toutefois, on accentue κάμῑνος κυκλάμῑνος συκάμῑνος et χαλῑνός.

Les substantifs en -ωνος sont oxytons : κοινωνός κολωνός μελεδωνός οἰωνός.

Les adjectifs en -νος sont le plus souvent oxytons : ἁγνός αἰνός γυμνός δεινός θαλπνός ἰσχνός καινός κεδνός κλεινός κοινός κραιπνός περκνός (toutefois Aristarque lisait πέρκνον Ω 316, malgré la tradition, dit Hérodien I 173) πρυμνός πτηνός πυκνός ῥικνός σεμνός στεγνός στενός στιλπνός στρηνός στρυφνός στυγνός στυμνός συχνός τερπνός φηνός ψεδνός ψηνός ; toutefois, on accentue λάγνος λίχνος πόρνος πλάνος μόρφνος et χαῦνος.

De même quand la formation est secondaire : ἀγανός ἀλγεινός ἀργεννός ἐδανός ἐλεεινός ἐραννός ἐρεβεννός ἐρυμνός εὐδιανός ἠπεδανός ἰδανός ἱκανός κελαδεννός κελαινός κορωνός ληθεδανός ὀρφανός οὐτιδανός πεδανός πελιδνός πετεινός πευκεδανός πιθανός ποθεινός ῥιγεδανός ῥοδανός σκοτεινός στεγανός σφεδανός ταπεινός τιθηνός τραγανός φαεινός ψυχεινός ; toutefois, on accentue βάσκανος γόεδνος ἴκμενος (propr. un participe, comme le latin *secundus*) κάγκανος κάρβανος.

Parmi les adjectifs en -ινος, ceux qui désignent la matière font remonter l'accent : ἀκάνθινος ἀμπέλινος βύβλινος βύσσινος γήϊνος δάφνινος δερμάτινος δρύϊνος ἐλεφάντινος κρίθινος λίθινος ξύλινος πέτρινος πύρινος ῥόδινος φήγινος ; de même ἀνθρώπινος. Les autres sont oxytons ; ce sont d'abord les adjectifs marquant le temps, comme αὐρινός δειλινός ἐαρινός ἑσπερινός ἑωθινός ἡμερινός θερινός νυκτερινός ὀπωρινός ὀψινός περυσινός πρωϊνός τητινός χειμερινός χθεσινός, ensuite des adjectifs dérivés d'adverbes ἀδινός θαμινός πυκινός ταχινός et quelques autres isolés,

comme οὐδαμινός μηδαμινός ἀληθινός δροσινός πεδινός ῥαδινός (cf. Hérodien I 182, 8).

§ **212**. — *Mots en* -ρος (-ρον).

Il est difficile de donner une règle pour l'accentuation des mots en -ρος.

On notera que les trois substantifs à sens abstrait λῆρος ὄνειρος et ὦχρος font remonter l'accent, tandis que les trois noms de parenté masculins γαμβρός ἑκυρός et πενθερός sont oxytons (§ 183).

Le reste des substantifs en -ρος comprend :

a. Des noms d'animaux, faisant généralement remonter l'accent : κάπρος οἶστρος ταῦρος ; mais νεβρός et περιστερός sont oxytons.

b. Des noms de plantes, généralement oxytons quand ils sont masculins, mais faisant remonter l'accent quand ils sont féminins : ἀχυρός πυρός φιτρός χονδρός, mais αἴγειρος ἄκορος κέδρος κλῆθρος κόμαρος ; les mots κέγχρος κύπειρος et πάπυρος ont les deux genres. Toutefois le masculin λάθυρος fait remonter l'accent.

c. Des noms de matières, tels ἄργυρος πέτρος σίδηρος et ἀφρός κηρός.

d. Des noms de parties du corps : μηρός νεφρός.

e. Des noms d'objets usuels, généralement oxytons : θαιρός ξυρός σορός σταυρός σωρός.

Les adjectifs en -ρος présentent les deux accentuations.

Sont oxytons : ἀβρός ἀγαυρός αἰσχρός ἀμαυρός ἀφαυρός

βδελυρός δροσερός ἐλαφρός ἐρυθρός ἐχθρός ἐχυρός ζωρός θαλερός ἱερός ἱλαρός ἰσχυρός θολερός κρατερός κρυερός λαιψηρός λαμπρός λιπαρός λυγρός λυπηρός λυπρός μακρός μιαρός μικρός νεαρός νεκρός νωθρός ξηρός ξυηρός ὀτρηρός πενιχρός πηρός πιερός πικρός πνιγηρός σαθρός σαπρός σκεθρός σκληρός σοβαρός σχερός τορός τρυφερός φαλακρός φοβερός ψυχρός etc.

Font remonter l'accent : ἄκρος βάρβαρος γαῦρος γλίσχρος ἐλεύθερος ἥμερος θοῦρος κάρχαρος κραῦρος λάβρος λάληθρος λοίδορος μέρμερος μῶρος νύκτερος ὀλίγωρος παῦρος πέπειρος σιναίμωρος ταλαίπωρος φλαῦρος φλύαρος etc.

Les adjectifs μοχθηρός et πονηρός sont oxytons dans la langue commune, mais les Attiques les accentuaient μόχθηρος et πόνηρος.

Sur les comparatifs en -τερος, voir § 216.

Les substantifs en -τρο-, quand ils sont masculins et désignent l'agent, sont oxytons : δαιτρός ἰατρός ; mais neutres et désignant l'instrument, ils font remonter l'accent le plus possible : ἄροτρον βάκτρον βλῆτρον δέλετρον ἔλυτρον λέκτρον λύτρον μέτρον νίπτρον ῥόπτρον σκῆπτρον τέρετρον φέρετρον etc. (exception λοετρόν, λουτρόν).

§ **213**. — *Mots en* -τος.

Les substantifs en -τος qui désignent l'action (ou le résultat de l'action, § 179) font généralement remonter l'accent le plus possible.

Ainsi ἄμητος βίοτος ἔμετος θάνατος κάματος κοῖτος νόστος οἶτος πλοῦτος σκότος φόρτος.

On exceptera cependant quelques mots en -ετος comme βροχετός νιφετός πυρετός τοκετός συρφετός.

§ **214**. — Les adjectifs formés d'une racine verbale au moyen du suffixe -το- sont tous oxytons.

Ainsi ἀγητός αἰσθητός βατός γελαστός διδακτός δυνατός ἐλετός ἐκτός κινητός κλειτός λεκτός λιτός λυτός πεπτός πιστός πορευτός ῥητός ῥυτός τλητός τριπτός φθιτός χρηστός χυτός, etc.

Cette accentuation est indo-européenne et se retrouve en sanskrit : *çrutás* « entendu » est identique à κλυτός, *srutás* « coulé » à ῥυτός, etc.

§ **215**. — Les superlatifs en -τος font remonter l'accent le plus possible.

Ainsi σοφώτατος σεμνότατος ἰδιαίτατος ὠκύτατος ἄριστος ῥᾷστος πλεῖστος ὀλίγιστος λῷστος ἔσχατος, etc. On peut y joindre μέσατος νέατος πύματος et les noms de nombre πρῶτος τρίτος πέμπτος ἕκτος δέκατος.

§ **216**. — Les comparatifs en -τερος font également tous remonter l'accent.

Ainsi δικαιότερος ἐνδοξότερος λεπτότερος χαλεπώτερος παλαίτερος μεσαίτερος φέρτερος etc.

Il en est de même de certains adjectifs qui appartiennent originellement à la même catégorie, comme ἀμφότερος δεύτερος ἑκάτερος ἕτερος νέρτερος πρότερος ὕστερος et les adjectifs possessifs ἡμέτερος ὑμέτερος σφέτερος.

Il n'y a d'exception que pour ἀριστερός, qui a pris l'accent de δεξιός.

§ **217**. — Les adjectifs en -ικός sont tous oxytons à l'exception des quatre ἡλίκος ὁπηλίκος πηλίκος τηλίκος qui marquent la grandeur et sont paroxytons.

Ainsi : ἀνδρικός γραμματικός κωμικός λογικός μουσικός παρθενικός ῥητορικός φυσικός χρονικός etc. (Hérodien I 151 et suiv.).

L'exception relative aux quatre adjectifs précités s'explique par la loi de Wheeler (§ 177) ; comme ils formaient une catégorie à part, ils se sont maintenus paroxytons, tandis que ἀνδρικός κωμικός μουσικός ont subi l'analogie des autres.

§ **218**. — Les substantifs en -ισκος sont tous paroxytons.

Ainsi ἀστερίσκος ἀνδριαντίσκος δεσποτίσκος ὀβελίσκος παιδίσκος σατυρίσκος (Hérodien I 153).

§ **219**. — Les adjectifs en -δαπος sont tous oxytons.

Ainsi ἀλλοδαπός ἡμεδαπός παντοδαπός ποδαπός τηλεδαπός ὑμεδαπός (Hérodien I 188).

§ **220**. — *Remarque sur les thèmes en -o- qui subissent la contraction.*

Les thèmes en -ο- qui subissent la contraction présentent certaines particularités. D'après les règles générales relatives à la contraction, on devrait accentuer périspomènes seulement les mots qui, avant la contraction, étaient paroxytons ; par exemple θρόος θροῦς, νόος νοῦς, πλόος πλοῦς, ῥόος ῥοῦς, ἀθρόος ἀθροῦς,

δικρόος δικροῦς, ἁπλόος ἁπλοῦς. Mais cette règle a été étendue à tous les adjectifs simples qui étaient avant la contraction oxytons ou proparoxytons. Ainsi les noms de parenté en -δεός se contractent en -δοῦς au lieu de -δούς : ἀδελφιδοῦς, ἀνεψιαδοῦς θυγατριδοῦς, υἱιδοῦς ; Hérodien (I 10,17) explique le fait par l'analogie. D'autre part, les proparoxytons ἀργύρεος ἐρέεος σιδήρεος χάλκεος χρύσεος κάνεον ὄστεον se contractent en ἀργυροῦς ἐρεοῦς σιδηροῦς χαλκοῦς χρυσοῦς κανοῦν ὀστοῦν. C'est encore un fait d'analogie (Hérodien I 243,29). On a distingué ainsi les mots simples ἀργυροῦς χρυσοῦς des composés εὔνους ἐπίπνους, dans la flexion desquels l'accent remonte (§ 272). — En ce qui concerne ὀστοῦν il faut remarquer que la forme non contracte est tantôt ὄστεον, tantôt ὀστέον (Hérodien I 355,21 ; II 128, 29 ; 174,20) ; ὀστέον est la forme ancienne issue de * ὀστεόν conformément à la loi de Wheeler, mais elle a été transformée en ὄστεον, parce qu'il n'y a pas de mot en -εον paroxyton (cf. δένδρεον κάνεον ὄρνεον ὄστρεον et d'autre part ἐλεόν κολεόν). — Par suite de confusions analogiques, on rencontre aussi ἄθρους, δίκρους, δορύσσους (*Œd. Col.* 1314, de δορυσσόος) d'après εὔνους ἐπίπνους. La langue tendait ainsi à établir une règle d'après laquelle les adjectifs simples en -ους seraient tous périspomènes, et les adjectifs composés paroxytons ; mais ἁπλοῦς n'a jamais varié, peut-être par opposition à ἄπλους.

§ 221. — Troisième Déclinaison.

La troisième déclinaison comprend tout le reste des thèmes nominaux, c'est-à-dire les thèmes en *-i-* et en *-u-* et les thèmes consonnantiques.

§ 222. — Tous les mots neutres de plus d'une syllabe qui font partie de la 3e déclinaison s'accentuent en faisant remonter l'accent le plus possible.

Il y a surtout à distinguer les catégories suivantes :

a. Les mots en -μα (gén. -ματος).

Ainsi ἁμάρτημα βλῆμα βούλευμα γράμμα δεῖμα εἷμα ζεῦγμα κόμμα κτῆμα λῆμμα λῦμα μάγμα νῆμα ὄνομα πρᾶγμα πῶμα ῥεῦμα ῥῆγμα ῥύμα ῥῦμα σῆμα σχῆμα σῶμα τραῦμα χρῆμα, etc.

b. Les mots en -αρ et en -ωρ.

Ainsi ἄλειαρ ἄλειφαρ ἄλκαρ βῶμαρ δέλεαρ εἶδαρ ἔχθαρ ἦμαρ ἧπαρ θέναρ ἶλαρ κτέαρ μῶμαρ νέκταρ νόαρ νῶκαρ ὄναρ οὖθαρ πεῖραρ πῖαρ στέαρ σῦφαρ τέκμαρ ὕπαρ φρέαρ.

ἔλδωρ ἕλωρ νίκωρ ὕδωρ (Hérodien I 391).

c. Les mots en -ας et en -ος.

Ainsi γέρας γῆρας δέμας κέρας κρέας.

ἄγκος ἄγος αἶθος ἄνθος ἄχος βάρος βέλος βένθος βρέφος γένος γλῆνος δάνος ἔδαφος ἕδος ἔθνος εἶδος εἶρος ἕλκος ἔπος ἔρνος ἔτος ζεῦγος ζῦθος ἦδος ἦθος θέρος κάλλος κλεῖτος κλέος κλέπος κλίτος κλῖτος κράτος λίπος μάθος μάκρος μέλος μένος μῆδος νέφος ὄνειδος πάχετος πέλαγος πῖος πλάτος πλῆθος πνῖγος ῥύγχος σάκος σθένος σίνος σμῆνος τεῖχος τέλος τέμενος τεῦχος φάρος (hom. φᾶρο;) ψεῦδος, etc.

On joindra à ces catégories des mots isolés, tels que ἄστυ πῶυ σίναπι, etc.

§ 223. — *Thèmes en* -i-.

Les mots de plus d'une syllabe en -ις (gén. -εως) font remonter l'accent.

Ainsi ἔχις κόνις μάντις ὄφις πόλις πόσις.

C'est le cas pour les très nombreux mots qui appartiennent à la catégorie des abstraits en -τις (-σις), comme αἴσθησις ἅλωσις βάσις γεῦσις γνῶσις δόσις ζήτησις θέσις μάθησις πίστις ποίησις πύστις στάσις τίσις φύσις, etc.

Remarque. — Le mot κόνις, confondu en grec avec les thèmes en *-i-*, était peut-être originellement un thème en *-s-* (cf. lat. *cinis cineris*).

§ 224. — Les deux monosyllabes κίς et λίς sont oxytons; toutefois, si Aristarque oxytonait λίς, Aischrion en faisait un périspomène (cf. Hérodien I 402,19 et ad Λ 480, II 77,3).

§ 225. — *Thèmes en* -u-.

Les mots de plus d'une syllabe en -υς (gén. -υος) sont oxytons lorsqu'ils sont féminins, paroxytons lorsqu'ils sont masculins.

Ainsi ἀχλύς δελφύς ἰγνύς ἰθύς ἰλύς ἰξύς ἰσχύς λιγνύς νηδύς ὀϊζύς ὀσφύς ὀφρύς πληθύς, et d'autre part βόρυς βότρυς ὄρυς σίκυς et στάχυς.

Il y a exception pour le masculin ἰχθύς et pour les quatre féminins ἔγχελυς χέλυς γένυς et γῆρυς. Le pre-

mier a d'ailleurs parfois la flexion en -εως (nom. pl. ἐγχέλεις).

Remarque. — Hérodien (I 236) accentue ἰχθῦς périspomène ; il fait également périspomènes ὀσφῦς et ὀφρῦς et hésite en ce qui concerne ἰξύς (ou ἰξῦς ; cf. I 238 not. et schol. ad ε 231).

§ **226**. — Les mots abstraits en -τυς sont oxytons.

Ainsi ἀγορατύς ἀρτύς βοητύς βρωτύς γελαστύς γραπτύς διωκτύς ἐδητύς κλειτύς (κλῑτύς) ποθητύς etc.

§ **227**. — Les substantifs de plus d'une syllabe en -υς (gén. -εως) font remonter l'accent le plus possible.

Ainsi πέλεκυς, πῆχυς, auxquels on peut joindre ἔγχελυς (ci-dessus).

Les adjectifs en -υς (gén. -εως) sont oxytons :

Ainsi αἰπύς βαθύς βαρύς βραδύς βραχύς γλυκύς δασύς ἡδύς θαρσύς (θρασύς) κρατύς λιγύς ὀξύς παχύς πλατύς ταρφύς ταχύς ὠκύς etc. (Hérodien I 237).

Il n'y a d'exception que pour trois : ἥμισυς θῆλυς et πρέσβυς.

Le mot θῆλυς a été traité comme les noms de parenté féminins qui font en général remonter l'accent (§ 183). On remarquera d'ailleurs que ἥμισυς θῆλυς et πρέσβυς présentent tous trois un suffixe plus complexe que les autres adjectifs en -ύς (soit -συ-, -λυ-, -βυ- au lieu de -υ-).

§ **228**. — Les noms d'agents en -ευς sont oxytons.

Ainsi ἀγνιεύς αἰγιαλεύς ἁλιεύς ἀριστεύς βασιλεύς γλυφεύς γραμματεύς ἱερεύς etc. (Hérodien I 240-241).

§ **229**. — Tous les thèmes en *-u-* monosyllabiques sont périspomènes au nominatif.

Ainsi δρῦς μῦς σῦς ὗς.

Il en est de même des thèmes à diphtongues, dont le second élément est un -υ- : βοῦς γραῦς ναῦς.

§ **230**. — *Thèmes en* -ō-.

Les mots en -ω sont tous oxytons.

Ainsi βασιλώ ἠχώ πειθώ φειδώ χρειώ (Hérodien I 347-348).

§ **231**. — *Thèmes à labiales.*

Tous les mots de plus d'une syllabe dont le nominatif se termine par un ψ font remonter l'accent le plus possible.

Ainsi -ηλιψ (dans κατῆλιψ) θέραψ κίκνωψ κώνωψ λαῖλαψ (Hérodien I 246).

Remarque. — Il ne faut pas prendre pour des mots simples γλαυκώψ εὐώψ κελαινώψ τυφλώψ, qui doivent leur accentuation à la composition (γλαυκο-ώψ etc.).

§ **232**. — Tous les monosyllabes dont le nominatif se termine par un ψ sont oxytons, quelle que soit la quantité de la voyelle :

γράψ γρύψ γύψ δράψ θήψ θρίψ θώψ ἴψ κλέψ κλώψ κνάψ κνίψ κνώψ λάψ λίψ μάψ ῥίψ ῥώψ σήψ σκώψ στύψ φάψ φλέψ ὤψ (Hérodien I 404).

§ 233. — *Thèmes à dentales.*

Les mots en -ας (gén. -ἄδος) sont oxytons.

Ainsi ἐθάς ἰκμάς ἰσχάς λαμπάς μονάς πελειάς στιβάς τριάς φυγάς (Hérodien I 57-59).

La plupart des mots en -ις (gén. -ἴδος ou -ῑδος) sont également oxytons ; ainsi ἀσπίς γλυφίς δαΐς ἐλπίς ἐμπίς λακίς ξυστίς πατρίς πηκτίς σκελίς τυραννίς ; ἀψίς βαλβίς κνημίς κρηπίς σφραγίς.

On notera comme exceptions : 1° quelques mots isolés comme δάπις ἔρις ἶρις κάλπις κύπρις ὄπις etc. qui appartenaient originellement à la flexion des thèmes en *-i-* (§ 223) dont ils ont même pour la plupart conservé certaines formes casuelles, et les noms de parenté εὖνις et τᾶλις ; 2° les féminins en -τις correspondants à des masculins en -της (thèmes en *-ā*), qui portent l'accent sur la pénultième : γαμέτις ἐργάτις ἱκέτις ἱππότις κλέπτις πολῖτις πρεσβῦτις προστάτις σωρῖτις ὑπηρέτις (sauf ναυτίς).

Les mots en -υς (gén. -ὔδος ou -ῡδος) sont oxytons.

Ainsi δαγύς κροκύς πηλαμύς χλαμύς (Hérodien I 237).

§ 234. — Il n'y a pas de règle pour les substantifs en -ας (gén. -αντος), -ις (gén. -ιτος ou -ιθος) -υς (gén. -υθος), -ης (gén. -ητος). En ce qui concerne ces derniers, on notera par exemple que les féminins

abstraits en -της (gén. τητος) sont tantôt oxytons (βραδυτής δηϊοτής τραχυτής etc.), tantôt paroxytons (δασύτης κακότης λευκότης etc.).

§ 235. — Tous les thèmes à dentales dont le nominatif est monosyllabique sont oxytons à ce cas.

Ainsi βλής θής κλείς κράς πλώς πούς φώς χρώς.

Il n'y a d'exception que pour les deux mots neutres contractes φῶς et οὖς (dorien ὦς), ainsi que pour le masculin également contracte παῖς (πάϊς est chez Homère disyllabique, E 704 etc.).

§ 236. — Les adjectifs en -εις (gén. -εντος) sont toujours paroxytons.

Ainsi αἱματόεις δαφνήεις δενδρήεις δροσόεις εὐρώεις ἰχθυόεις κητώεις ὀπόεις σκιάεις τελήεις τιμήεις φθογγήεις φωνήεις χαρίεις χαριτόεις etc. (Hérodien I 239).

§ 237. — *Thèmes à gutturales.*

Tous les mots de plus d'une syllabe dont le nominatif se termine par un ξ font remonter l'accent.

Ainsi ἄναξ ἅρπαξ ἀσπάλαξ αὖλαξ βόαξ βῶλαξ βώμᾱξ θρῖδαξ θυμέλαξ θώραξ ἱέραξ κάμαξ κλῖμαξ κνώδαξ κόλαξ κόραξ κόρδαξ λάλαξ λάταξ λεῖμαξ μεῖραξ νέαξ οἴαξ ὄμφαξ ὀρθίαξ πάλλαξ πήλαξ πῖδαξ πόρπαξ πόρταξ πύνδαξ πλούταξ ῥύαξ σαῦσαξ στόμφαξ σχίδαξ ὕσσαξ φέναξ φύλαξ χάραξ (Hérodien I 42).

ἀλώπηξ καύηξ κάχληξ μύρμηξ νάρθηξ πήληξ σκώληξ (Hérodien I 45).

ἄδδιξ ἆϊξ βέμβιξ ἕλιξ ἧλιξ κύλιξ κῶδιξ μάστιξ μῆνιγξ ὄρνιξ

ὄστλιγξ πάλλιξ πέμφιξ πέρδιξ σάλπιγξ σκάνδιξ σύριγξ τέττιξ φοῖνιξ χάλιξ χοῖνιξ χόλιξ (Hérodien I 43-44).

αἶθυξ ἄντυξ βαῖβυξ βαῖτυξ βλέκυξ βόμβυξ δοῖδυξ ἧλυξ θρῆνυξ ἶβυξ ἶδυξ ἴυγξ κάλυξ κῆρυξ κόκκυξ λάρυγξ ὄνυξ ὄρτυξ ὄρυξ πτέρυξ στόνυξ στόρθυγξ φάρυξ ψάλυξ (Hérodien I 45).

Remarque I. — Comme on le voit, ces mots sont paroxytons ou propérispomènes selon la quantité de la voyelle qui précède le ξ. On notera qu'au nominatif des mots en -ιξ et en -υξ les choses se passent comme si la voyelle était brève, quelle qu'en soit la quantité aux cas obliques; ainsi φοῖνιξ fait φοίνῑκος et κῆρυξ fait κήρῡκος (Hérodien I 524-525; II 709, 13; Priscien II 323 Keil).

Remarque II. — On trouve chez Homère le génitif πτερύγος paroxyton (B 316; cf. Hérodien I 45,16), ce qui suppose un nominatif πτερύξ; mais Homère accentue régulièrement φάρυγος (ι 373).

§ **238**. — Tous les monosyllabes dont le nominatif se termine par un ξ sont oxytons.

Ainsi βήξ γλάξ γλαύξ δήξ δόρξ ζόρξ θρίξ ἴξ κήξ κρέξ κρόξ λύγξ νύξ ὄλξ πλάξ πλίξ πνίξ πνύξ πρόξ πρώξ πτύξ πτώξ ῥάξ ῥώξ σάρξ στίξ στράγξ στρίγξ στρύξ σφήξ τρύξ φλόξ φρίξ ψίξ ὦλξ (Hérodien I 395 et suiv.).

Toutefois le mot γλαύξ qui est oxyton dans la langue commune est parfois périspomène chez les Attiques (Hérodien I 397,17).

Il faut mettre à part βῶξ contraction de βόαξ (gén. pl. βοάκων Aristoph. *frgt.* 400).

§ **239**. — *Thèmes à nasale.*

Les substantifs en -ην de plus d'une syllabe sont oxytons.

Ainsi ἀδήν αὐχήν ἐσσήν κηφήν κωλήν λιμήν ποιμήν πυρήν πυθμήν σωλήν ταγήν τριβήν ὑμήν (Hérodien I 15 et suiv.).

Mais les adjectifs font remonter l'accent : ἄρρην εἴρην τέρην.

§ **240**. — Il n'y a pas de règle générale pour les mots en -ων, qui s'accentuent de diverses façons.

On notera seulement que les comparatifs en -ων font toujours remonter l'accent; ainsi ἀμείνων βελτίων γλυκίων ἐλάσσων ἡδίων ἥσσων κακίων κρείσσων λῴων μάσσων μείζων μείων πλείων ῥᾴων χείρων (Hérodien I 41).

Il en est de même des comparatifs en -τερος et des superlatifs en -τος (§ 215-216).

§ **241**. — Tous les monosyllabes formés de thèmes à nasale sont oxytons.

Ainsi γλήν κλών πρών ῥήν σπλήν σφήν φρήν χήν χθών ψήν, κτείς, μήν et μής (μείς), θίν et θίς, ἴν et ἴς, ῥίν et ῥίς (Hérodien I 394 et suiv.).

§ **242**. — *Thèmes en -r-.*

Les mots en -ηρ de plus d'une syllabe sont oxytons,

à l'exception des noms de parenté féminins εἰνάτηρ θυγάτηρ μήτηρ et du mot masculin φράτηρ.

Ainsi ἀήρ αἰθήρ ἀνήρ ἀστήρ γαστήρ γενετήρ δαήρ ἐλατήρ ζωστήρ καμπτήρ ξυστήρ ὀλετήρ πατήρ σπινθήρ στατήρ σφιγκτήρ σωτήρ χρηστήρ (Hérodien I 47).

Remarque. — Les Doriens accentuent φρατήρ oxyton.

§ **243**. — Les mots en -ωρ de plus d'une syllabe sont paroxytons, à l'exception de ἰχώρ.

Ainsi ἄκτωρ ἀλάστωρ ἄχωρ ἠλέκτωρ ἕστωρ κέλωρ κλήτωρ κωμήτωρ μήστωρ νεμέτωρ οἰκήτωρ πέλωρ ῥήτωρ φράτωρ (Hérodien I 48-49).

Remarque. — Il y a ainsi une opposition très nette entre les mots en -τηρ et les mots en -τωρ : φρατήρ (dor.) et φράτωρ, θηρητήρ (Λ 292 etc.) et θηρήτωρ (θηρήτορας I 544), δωτήρ (δωτῆρες θ 325) et δώτωρ (δῶτορ θ 335), etc.

Cette opposition est ancienne ; le sanskrit a les deux accentuations dans la catégorie des mots du type *dātar-* « donneur », etc.

§ **244**. — Les monosyllabes dont le nominatif se termine par un ρ sont oxytons, à l'exception des trois mots neutres κῆρ πῦρ et σκῶρ (Hérodien I 399).

Ainsi ἤρ θήρ κήρ (gén. κᾱρός I 378) φθείρ φώρ χείρ ψάρ (ionien ψήρ II 583 mais ψᾱρῶν P 755).

Remarque. — On ne peut considérer comme exceptions les deux mots βλῆρ (éolien) et στῆρ qui doivent leur périspomène à une contraction : βλῆρ correspond au grec commun δέλεαρ ; στῆρ remonte à στέαρ.

§ **245**. — *Thèmes en -s-*.

Les thèmes neutres en *-s-* ont été examinés au au § 222.

Les adjectifs simples en -ης sont en général oxytons.

Ainsi ἀκριβής ἀληθής σαφής στρηνής ὑγιής ψευδής ; mais πλήρης est paroxyton, sans doute sous l'influence analogique des adjectifs en -ηρης qui font remonter l'accent : ἀνήρης λιχμήρης μεσσήρης μονήρης τριήρης.

II. — ACCENTUATION DES MOTS COMPOSÉS

§ **246**. — Il est assez malaisé de formuler les règles d'accentuation des mots composés ; sur aucun point de l'accentuation grecque ne fourmillent autant qu'ici les incohérences. Cela tient à ce que le procédé de la composition, fort ancien dans les langues indo-européennes, est resté très vivant en grec et y a créé beaucoup de formations nouvelles où la logique trouve difficilement son compte. Des nombreuses classifications proposées pour les mots composés aucune n'est vraiment satisfaisante, parce qu'elles sont toutes plus ou moins arbitraires et n'épuisent pas la richesse infinie des faits. On se bornera ici à étudier trois catégories principales : les composés de détermination, les composés de dépendance et les composés possessifs.

On appelle *composés de détermination* ceux dans lesquels le second terme, conservant sa valeur propre au point de vue du sens et au point de vue de la forme, est seulement déterminé par le premier. Le premier terme est lui-même le plus souvent un préfixe, une particule, un adverbe ou un mot jouant le rôle d'adverbe. Type : ὁδός εἴσοδος.

On appelle *composés de dépendance* ceux dont les termes sont entre eux dans un rapport de dépendance ; le rapport qui les unit est le plus souvent un de ceux qu'expriment les divers cas de la déclinaison, mais il peut être aussi différent de ceux-là. Type : ἱπποφορβός « qui nourrit des chevaux », φοβέστρατος « qui met en fuite l'armée ».

On appelle *composés possessifs* ceux dont les termes sont réunis par une idée de possession appliquée à un sujet ; ce sont donc toujours des qualificatifs. Type : βαθύνοος « qui a l'esprit profond ».

§ **247**. — A. — **Composés de détermination**.

Dans les composés de détermination, l'accent recule autant que le permet la règle de limitation (§ 52), à l'exception de ceux dont le second terme est un mot oxyton à voyelle finale longue, qui restent oxytons.

Exemples :				
	ὁδός	εἴσοδος	πάροδος	σύνοδος
	ἀγαθός	πανάγαθος		
	ἀρχός	ὕπαρχος		
	γεωργός	συγγέωργος		
	γλυκύς	ἐπίγλυκυς		
	γνωτός	ἀρίγνωτος		
	δακρυτός	πολυδάκρυτος		
	δεῖγμα	παράδειγμα		
	δῆλος	ἀρίδηλος	πρόδηλος	
	διδακτός	αὐτοδίδακτος		

δοῦλος σύνδουλος ὁμόδουλος
ἐρυθρός ὑπέρυθρος ποικιλέρυθρος
θῆμα ἐπίθημα
λευκός παράλευκος
λοχαγός ὑπολόχαγος
μοχθηρός ἡμιμόχθηρος
ὁμαλός ἀγχώμαλος
παλαιός παμπάλαιος
πνεῦσις ἀνάπνευσις
ποιητός εὐποίητος
πυρρός ὑπόπυρρος
σοφός πάνσοφος
στρατηγός ἀντιστράτηγος ὑποστράτηγος
χαλεπός παγχάλεπος
φυτός παλαίφυτος etc.
mais : ἀγής παναγής
ἀγωγεύς εἰσαγωγεύς
βολή ἀναβολή μεταβολή
γραμμή αὐτογραμμή
δωρεά ἀντιδωρεά
ἱππεύς συνιππεύς
ποιμήν ἐπιποιμήν
σκευή παρασκευή
τομή ἐπιτομή
φορά συμφορά
ψυχή παραψυχή etc.

Il y a cependant quelques exceptions, ainsi ἀναρρόη χαμεύνη de ῥοή εὐνή.

A cette catégorie appartiennent les très nombreux composés dont le premier terme est le préfixe négatif ἀ- (ἀν-), tels que ἄγνωτος ἄδηλος ἄθηλυς ἄκακος ἄλυτος ἀμάχητος ἄναγνος ἀνάστειος ἀνίερος ἄπιστος ἀσύνετος etc., mais l'accent est remonté, malgré la règle, dans ἀέκων de ἑκών (§ 157).

Parfois, le premier terme est un substantif ou un adjectif en apposition au second. Ainsi : ἀκρόπολις ἱερόπολις νεάπολις, ἀρειόπαγος, γλυκύμηλον, γρυπαίετος, ἱππόταυρος, etc.

§ 248. — B. — **Composés de dépendance.**

Il faut d'abord mettre à part parmi les composés de dépendance ceux dont le second terme existe à l'état isolé et conserve en composition sa forme aussi bien que son sens. Pour ceux-là, l'accent recule autant que le permet la règle de limitation (§ 52), sauf quand le second terme est un mot oxyton à voyelle finale longue.

La règle est ainsi la même que pour les composés de détermination, dont ceux-ci sont d'ailleurs assez voisins au point de vue du sens.

Exemples :

αἰετός ἁλιαίετος
ἀρχός πολίαρχος ναύαρχος
γείτων ἀστυγείτων

	δεσπότης	οἰκοδεσπότης
	δοῦλος	ἱερόδουλος
	κλυτός	ὀνομάκλυτος
	ὀχός	ἡνίοχος
	πεῖνα	βούπεινα
	πότης	ὑδροπότης
	πυρός	λαγώπυρος
	φίλος	δημόφιλος
	φύλαξ	οἰκοφύλαξ etc.
mais :	βοτήρ	μηλοβοτήρ
	ἐραστής	παιδεραστής
	κορυστής	ἱπποκορυστής
	*ποτήρ	οἰνοποτήρ
	φονεύς	πατροφονεύς etc.

Dans les exemples précédents, le terme qui régit l'autre est un mot existant dans la langue à l'état isolé; mais dans le plus grand nombre des composés de dépendance, ce terme est simplement tiré d'une racine verbale. Ainsi dans ἱπποφορβός « qui nourrit des chevaux », le terme -φορβός est tiré de la racine du verbe φέρβω. Les composés de ce genre sont innombrables : on les divise en régressifs et progressifs, suivant que c'est le second terme ou le premier qui régit l'autre.

§ **249**. — *Composés de dépendance régressifs.*

Les composés de dépendance régressifs sont en -ος ou en -ης.

Dans ceux qui sont en -ος, l'accent frappe la finale (et subsidiairement la pénultième suivant la forme prosodique du mot, voir ci-dessous), lorsque le sens du composé est actif, mais il recule autant que possible lorsque le sens du composé est passif.

Cette règle souffre quelques exceptions, d'ailleurs inexpliquées (par ex. ἱππόδαμος ναυσίπομπος πτολίπορθος σακέσπαλος τοξόδαμνος), mais elle se vérifie dans un nombre considérable d'exemples :

Composés à sens actif : αἰγοβοσκός αἱματολοιχός ἀργυραμοιβός αὐλῳδός βροτολοιγός βουμολγός βουπομπός γεωργός γηροβοσκός δημαγωγός ἱππηγός ἱπποφορβός κακοεργός κηπουρός κυνηγός ναυαγός ναυπηγός ξιφουλκός παιδαγωγός σκοτοεργός τεκνοποιός τραγῳδός ψυχοπομπός, etc.

Ceux des composés à sens actif qui se terminaient par un dactyle devaient devenir paroxytons en vertu de la loi de Wheeler (§ 177); on a en effet : ἀδηφάγος ἀνδροκτόνος ἀνδροφθόρος βατοδρόπος βουδόρος βουκλόπος γεωπόνος γεωρύχος δημηγόρος δικασπόλος δικογράφος δολοπλόκος ἐγχεσφόρος ἑδροστρόφος ἐκηβόλος ἐπεσβόλος ἡμεροσκόπος θεημάχος θυηδόκος θυμοφθόρος θυοσκόος θυοσκόπος καρποτρόφος κερασβόλος κυνοκλόπος κυνοσσόος λιθογλύφος λογογράφος μογοστόκος ναυστόλος ξιφοκτόνος ὁδοιπόρος ὀρνιθοσκόπος ὀροκτύπος παιδοτρόφος πηλοπλάθος πυκνοσπόρος πυρητόκος πυρκόος σακεσφόρος σκοτοιβόρος συκοτράγος τελεσφόρος τρυγηφάγος τυρογλύφος φυτηκόμος φυτοσκάφος φωσφόρος χαμαιτύπος χειροδρόπος χοηφόρος, etc.

Comme les paroxytons de ce genre sont extrême-

ment nombreux, on prit l'habitude de considérer le paroxyton en pareil cas comme l'accent régulier. De là la règle donnée par Hérodien I 234,29 : τὰ παρὰ ῥῆμα συντιθέμενα παροξύνεται μὲν ὅτε ἐνέργειαν ὑπισχνεῖται, προπαροξύνεται δὲ ὅτε πάθος (cf. II 74, 20 ad Λ 270). C'est cette règle qui a été appliquée dans les exemples suivants, où l'accent est remonté sur la pénultième, bien que la loi de Wheeler n'eût pas à s'appliquer : ἀλφιτοφάγος δικαιολόγος εἰρονόμος λιθοβόλος λωτοφάγος μογιλάλος ναυσιπόρος οἰκοδόμος οἰκονόμος πολυλόγος ὑδροχόος ὑλοτόμος χρησμολόγος, etc.

On peut par suite donner comme règle pratique que dans les composés régressifs à sens actif, l'accent frappe la pénultième quand celle-ci est brève, mais la finale quand la pénultième est longue.

Composés à sens passif : αἰγίβοτος αἰθρότοκος ἐλειότροφος θαλασσίγονος ἱππόβοτος μηλόσπορος πηλότροφος, etc.

Remarque. — Il arrive parfois qu'un même composé possède à la fois le sens actif et le sens passif ; il présente alors deux accentuations différentes. L'*Etymologicum Magnum*, p. 755,47 remarque à propos du mot ὑδροφορος : παροξυτόνως μὲν σημαίνει ἐνέργειαν, προπαροξυτόνως δὲ πάθος· τὸ μὲν γάρ ἐστιν ὁ φέρων τὸ ὕδωρ, τὸ δὲ τὸ ἀπὸ ὕδατος φερόμενον. De même : ἁλιτύπος « qui frappe la mer (de la rame) », ἁλίτυπος « battu des flots » ; ἀκροβόλος « qui atteint de loin », ἀκρόβολος « qui est atteint de loin » ; βουστρόφος « qui

fait tourner les bœufs », βούστροφος « retourné par les bœufs » ; θηροτρόφος « qui nourrit des bêtes », θηρότροφος « nourri par des bêtes » ; καρατόμος « qui coupe la tête », καράτομος « coupé de la tête » ; λιθοτόμος « qui taille des pierres », λιθότομος « taillé d'une pierre » ; πατροκτόνος « qui tue son père », πατρόκτονος « tué par son père » ; πολυλόγος « qui parle beaucoup » ; πολύλογος « dont on parle beaucoup » ; πρωτοτόκος « qui enfante pour la première fois », πρωτότοκος « enfanté le premier » ; χοροιτύπος « qui frappe en chœur », χοροίτυπος « qui est frappé en chœur » ; etc.

Cette opposition est ancienne et se retrouve en sanskrit (cf. § 27).

Les composés de dépendance régressifs en -ης sont généralement oxytons, que le sens soit actif ou passif.

Ainsi : ἁλιαής ἀμφιθαλής βαρυπεσής γουνοπαγής γυναιμανής διοτρεφής εὐπρεπής θεοσεβής θυμοδακής ὀξυδερκής οὐρανοστεγής πολυπλανής προαλής τοξοτευχής ὑψηχής φρενοπληγής φρενοτερπής ὠκυπετής etc.

Il y a quelques exceptions ; ainsi ὑψιπέτης.

§ 250. — *Composés de dépendance progressifs.*

Les composés de dépendance progressifs s'accentuent en faisant remonter l'accent autant que possible, sauf ceux en -ης (gén. -ους) qui sont généralement oxytons.

Ainsi : ἀλφεσίβοιος ἀρχέλαος ἀρχέτυπος δακέθυμος δάμνιππος δεξίμηλος δηξίθυμος δοξόσοφος ἐθελόδουλος ἐθελόπονος ἐξεχέγλουτος ἐπιχαιρέκακος ἐχέμυθος ἐχέσαρκος κίλλουρος λαβάργυρος λαθίπονος λαθίφθογγος λιπογράμματος λιπόγυιος λιπόσαρκος λυσίζωνος λυσίπονος μελλέπταρμος μελλόγαμος μενεδήιος μισόδημος μισοπάρθενος πλησίστιος ταξίφυλλος τερπικέραυνος τλήθυμος τλησίπονος φερέκακος φερέκαρπος φερέοικος φερέπονος φεύγυδρος φιλησίμολπος φίλαυτος φιλόδοξος φιλόλογος φιλόσοφος φιλότιμος φοβέστρατος φυγοδέμνιος φυγόμαχος φυγόξενος φυξίμηλος ὠλεσίκαρπος etc.

ἀρχέπολις δεισιδαίμων ἐγειρόφρων εἰλίπους ἑλέπολις ἑλκετρίβων ἑλκεχίτων θελξίφρων κρυψίνους λειπογνώμων λιπόθριξ λιπόπατρις περσέπολις ῥηξήνωρ στυγάνωρ ταμεσίχρως τιλλοπώγων φιλέλλην, etc.

Mais : ἁμαρτοεπής ἐχεπευκής λιποσαρκής λιποσθενής λυσιμελής μισοψευδής τληπαθής φερεγλαγής. Il y a quelques exceptions, comme λαθικήδης μενεχάρμης.

§ 251. — C. — Composés possessifs.

Il faut d'abord mettre à part parmi les composés possessifs ceux dont le second terme existe à l'état isolé et conserve sa forme en composition. Pour ceux-là, l'accent recule toujours autant que le permet la règle de limitation (§ 52).

Exemples :

βότρυς	πολύβοτρυς
ἐρετμός	δολιχήρετμος

θρίξ	ποικιλόθριξ
κεραυνός	ἀργικέραυνος
κνημίς	εὐκνήμις
κόλπος	βαθύκολπος
ναῦς	χιλιόναυς
νόος	βαθύνοος
ὀδούς	κυνόδους
παῖς	εὔπαις καλλίπαις
πῆχυς	ἐννεάπηχυς
πόκος	ἐπίποκος
πούς	τρίπους χαλκόπους λαγώπους
πῶλος	κλυτόπωλος
ῥόος	καλλίρροος
χαλκός	ἐπίχαλκος
χιτών	θηλυχίτων οἰοχίτων
χρώς	λευκόχρως etc.

On trouve même chez les Attiques δύσερως φιλόγελως avec passage à la déclinaison dite attique (§ 336).

Mais le plus souvent le second terme modifie sa finale; en pareil cas, l'accent recule autant que possible, sauf dans les composés en -ης issus de substantifs neutres en -ος qui sont généralement oxytons.

Exemples :

βουλή	κακόβουλος
γλήνη	τρίγληνος
δάκρυ	πολύδακρυς
δειρή	ποικιλόδειρος

κόμη	ὑψίκομος χλωρόκομος
μορφή	ποικιλόμορφος
ξύλον	ὑπόξυλος
οὐλή	ὕπουλος
ποίνη	ὑστερόποινος
τόξον	ἀργυρότοξος
φωνή	θηλύφωνος
ψυχή	θηλύψυχος

Mais :

ἄλγος	βαρυαλγής ποδαλγής
ἄνθος	πολυανθής εὐανθής
ἄχθος	ἐπαχθής
βάρος	χαλκοβαρής
βένθος	πολυβενθής
γένος	εὐγενής κακογενής
δέος	ἀδεής
ἔγχος	δολιχεγχής
εἶδος	ἀλλοειδής θεοειδής
κλέος	ἀγακλεής μεγακλεής
κράτος	ἀκρατής μεγαλοκρατής
μένος	δυσμενής
μέρος	μεγαλομερής
πάθος	πολυπαθής
τεῖχος	εὐτειχής etc.

A cette liste, il faut joindre quelques composés en -ής dont le second terme est tiré d'un substantif en -η, comme δυστυχής de τυχή, ἑτεραλκής de ἀλκή, etc.

Exceptions :

ἦθος	εὐήθης
κῆτος	μεγακήτης
μῆκος	οὐρανομήκης
στέλεχος	μακροστελέχης

Les adjectifs en -ετης composés de ἔτος « année » sont oxytons dans la langue commune (διετής τριετής πενταετής ἑξαετής), mais paroxytons chez les Attiques (διέτης τριέτης etc.) ; cf. Hérodien I 419,4.

CHAPITRE X

ACCENTUATION DES NOMS

DEUXIÈME PARTIE : *Accentuation de la flexion.*

---

§ **252**. — Ce chapitre a pour objet d'étudier les modifications que subit l'accent du nominatif au cours de la flexion.

Il suffira de faire d'abord une fois pour toutes cette observation générale que l'accent premier subit dans la flexion toutes les modifications imposées par l'application des lois générales du chapitre V.

Ainsi, conformément à la *règle de limitation* (§ 52), l'accent premier avance d'une ou plusieurs syllabes lorsque la finale du mot devient dans la flexion plus longue quantitativement.

Ex. : ψάλτρια, gén. sg. ψαλτρίᾱς.
θάλασσα, acc. pl. θαλάσσᾱς.
ἄγγελος, gén. sg. ἀγγέλου.
δίκαιος, dat. pl. δικαίοις.
φίλημα, gén. sg. φιλήματος.
ὄνομα, gén. pl. ὀνομάτων.
σῆμα, gén. sg. et pl. σήματος σημάτων.

Dans le cas de σήματος, l'accent avance d'un temps de brève (cf. § 47).

πάρδαλις gén. sg. et pl. παρδάλιος παρδαλίων.

§ **253**. — Remarque. — Il n'y a d'exception que pour un certain nombre de formes dans lesquelles la finale a subi une métathèse quantitative en ionien-attique postérieurement à l'établissement de l'accent. Ce sont :

1° Les génitifs en -εω des mots masculins de la première déclinaison (forme ancienne -ᾱο, -ηο). Ainsi de Ἀτρείδης on accentue Ἀτρείδεω ; de Αἰνείας, Αἰνείεω ; de Ἑρμείας, Ἑρμείεω d'où Ἑρμείω Ο 214 ; de Ἀσίας Ἀσίεω d'où Ἀσίω Β 461 ; cf. § 264.

2° Les formes de certains mots appartenant à la déclinaison dite attique. Ainsi εὔγεως (grec commun εὔγειος), ἵλεως (anc. ἵλᾱος), Μενέλεως (anc. Μενέλᾱος), etc.; par une fausse analogie, ces mots conservent le même accent aux formes obliques εὔγεω (grec commun εὐγείου), Μενέλεω (= Μενελάου) etc., εὔγεῳ Μενέλεῳ, etc.

3° Les génitifs singuliers et pluriels (en -εως et -εων) des substantifs de la troisième déclinaison en -ι- et en -υ- : ainsi πόλις fait πόλεως et πόλεων, σίνηπι fait σινήπεως (Hérodien II 646, 33), πῆχυς fait πήχεως et πήχεων, ἄστυ fait ἄστεως (mais peut-être au pluriel ἀστέων, v. § 276). Les génitifs pluriels sont ici analogiques des singuliers où la métathèse quantitative devait seule se produire.

§ **254**. — Conformément à la *règle d'intonation de la pénultième* (§ 57), l'accent premier change de nature suivant la quantité de la syllabe finale.

Ex. :	δῆμος	gén. sg.	δήμου
	κῆπος	acc. pl.	κήπους
	πλήρης	neutre	πλῆρες

§ **255**. — Il convient de signaler à part dès le début les cas où l'accent du nominatif n'est pas maintenu.

C'est d'abord celui d'un certain nombre de vocatifs, appartenant à des thèmes variés et dans lesquels l'accent recule autant que possible.

Le grec conserve dans ce cas un usage indo-européen, car il se rencontre avec le sanskrit qui accentue tous les vocatifs en faisant reculer l'accent (*pitar* vocatif de *pitā́*, *dévar* vocatif de *devā́*, *dúhitar* vocatif de *duhitā́*) et avec certains dialectes slaves (petit russe *séstro* vocatif de *sestrá* « sœur »).

Ce sont les vocatifs suivants :

1° Ceux des noms de parenté ἀνήρ δαήρ πατήρ εἰνάτηρ θυγάτηρ ἀδελφός et γυνή, qui sont ἄνερ δᾶερ πάτερ εἴνατερ θύγατερ ἄδελφε et γύναι.

§ **256**. — 2° Ceux des substantifs δεσπότης et σωτήρ qui sont δέσποτα et σῶτερ et des noms propres Ἀπόλλων et Ποσείδων qui sont Ἄπολλον et Πόσειδον. Hérodien (I 419, 12) y ajoute le dorien κυβερνᾱτήρ qui ferait κυβερνᾶτερ, mais ce vocatif ne paraît pas attesté.

On lit Ἄπολλον dix fois chez Homère ; Πόσειδον n'apparaît que plus tard, puisque la forme homérique du nom du dieu est encore Ποσειδάων, voc. Ποσείδαον.

Il faut joindre à cette liste les trois vocatifs (employés aussi en fonction de nominatifs) εὐρύοπα μητίετα et ἀκάκητα, qui font remonter l'accent. En revanche le vocatif νεφεληγερέτα est paroxyton, ce qui tient sans doute à ce qu'il appartient à une flexion dont d'autres cas sont attestés : νεφεληγερέταο au gén. et même postérieurement νεφεληγερέτης au nominatif.

§ **257**. — 3° Ceux des comparatifs en -ων. Ainsi ἡδίων καλλίων βελτίων ἐλάσσων (de * ἐλαχ-ιων) ἀμείνων font au vocatif ἥδιον κάλλιον βέλτιον ἔλασσον ἄμεινον.

§ **258**. — 4° Ceux des adjectifs terminés en -ων, gén. -ονος, à l'exception de ceux en -φρων.

Ainsi : ἐλεήμων ἐπιστήμων εὐδαίμων font au vocatif ἐλέημον ἐπίστημον εὔδαιμον, mais δαίφρων fait δαΐφρον.

§ **259**. — 5° Ceux des noms propres composés terminés en -ων, gén. -ονος. Ainsi : Ἀγαμέμνων Αὐτομέδων font Ἀγάμεμνον Αὐτόμεδον ; mais on accentue Φιλῆμον Σαρπῆδον etc. au vocatif, parce qu'il ne s'agit pas de mots composés.

Il y a quelques exceptions ; d'abord pour les mots en -φρων (cf. ci-dessus 4°) : Εὐθύφρον Λυκόφρον ; ensuite pour quelques mots isolés : Λακεδαῖμον, par exemple.

La règle n'est d'ailleurs pas toujours appliquée : ainsi Παλαίμων n'étant pas un mot composé doit faire au vocatif Παλαῖμον (cf. Hérodien I 419,23) ; mais on lit Πάλαιμον chez Euripide *Iph. Taur.* 271.

§ **260**. — 6° Ceux des substantifs ou adjectifs composés terminés en -τηρ, dont le dernier élément est un nom de parenté.

Ainsi Δημήτηρ fait au vocatif Δήμητερ ; de même αἰνοπάτηρ δυσμήτηρ font αἰνόπατερ δύσμητερ.

§ **261**. — 7° Ceux des substantifs ou adjectifs composés en -ης, gén. -ους qui sont paroxytons au nominatif masculin singulier, à l'exception de ceux en -ώδης, -ώλης, -ώρης et -ήρης.

Ainsi, on accentuera au vocatif Δημόσθενες Σώκρατες αὔθαδες αὔταρκες κάταντες τανύηκες κακόηθες παμμέγεθες φιλάληθες ἄμφηκες de Δημοσθένης Σωκράτης αὐθάδης αὐτάρκης κατάντης τανυήκης κακοήθης παμμεγέθης φιλαλήθης ἀμφήκης ; mais τριῆρες Διῶρες εὐῶδες πανῶλες ξιφῆρες νεῶρες de τριήρης Διώρης εὐώδης πανώλης ξιφήρης νεώρης.

Les composés attiques en -έτης (au lieu de -ετής § 251) suivent naturellement la même règle : τριέτης πενταέτης, voc. τρίετες πεντάετες (Hérodien I 419, 4).

§ **262**. — Au cas des vocatifs, il faut joindre les suivants qui seront ensuite étudiés à leur place en plus grand détail.

a. Le cas des nominatifs pluriels comme αἴτιαι, ἥμεραι de αἰτία, ἡμέρᾱ, etc. dans le dialecte attique (§ 263).

b. Le cas des nom. et acc. neutres d'adjectifs du type αὔθαδες αὔταρκες et de comparatifs du type ἥδιον (§ 285).

c. Le cas des gén. et dat. disyllabiques de la troisième déclinaison : θήρ θηρός θηρί θηρῶν θηρσί etc.; μήτηρ μητρός etc. ; κύων κυνός etc. (§ 277 et suiv.).

§ **263**. — **Règles particulières à la première déclinaison.**

En règle générale, et sous réserve des observations mentionnées au § 252, l'accent conserve dans la flexion la nature et la place qu'il possède au nominatif singulier.

Ainsi ἡμέρᾱ fait ἡμέρᾱς ἡμέρᾳ ἡμέρᾱν ; θάλασσα θάλασσαν θάλασσαι (mais naturellement θαλάσσης θαλάσσῃ θαλάσσαις); στρατιώτης στρατιώτου στρατιώτῃ στρατιώτην (mais στρατιῶτα στρατιῶται); αἰχμητής fait αἰχμητήν αἰχμητά (duel). De même pour les adjectifs : ἀξία fait ἀξίας ἀξίᾳ ἀξίαν ; κοίλη fait κοίλης κοίλῃ κοίλην ; μέλαινα, χαρίεσσα font μέλαιναν χαρίεσσαν (mais μελαίνης μελαίνῃ χαριέσσης χαριέσσῃ) ; ἡδεῖα fait ἡδεῖαν ἡδεῖαι (mais ἡδείας ἡδείᾳ); σοφή fait σοφήν σοφάς σοφά (duel).

Exceptions. — I. Font exception à cette règle les adjectifs féminins μία et ἴα dont les génitifs et datifs sont μιᾶς μιᾷ, ἰᾶς ἰᾷ (Hérodien II 57, 22); il s'agit

peut-être ici d'un balancement d'accent d'origine indo-européenne entre le nominatif et les cas obliques (cf. toutefois ἴος, dat. ἰῷ, § 270). En tous cas, on doit joindre à μία μιᾶς, ἴα ἰᾶς, les substantifs ἄγυια et ὄργυια dans la flexion desquels l'accent frappe parfois la finale : on lit ἄγυια Υ 254, ὄργυια ψ 327 ; mais ἀγυιῇ ο 441 et ἀγυιάς Ε 642, Ζ 391. Hérodien, ne s'expliquant pas ce double accent, suppose que les deux mots étaient, suivant les dialectes, oxytons ou proparoxytons (II 613, 24). On pourrait en fait considérer aussi ἄγυια et ὄργυια comme des éolismes (§ 327).

II. Dans un certain nombre de substantifs en -ίᾱ, les Attiques font remonter l'accent sur l'antépénultième au nominatif pluriel ; ainsi αἴτιαι εὐπράξιαι κωμῴδιαι τιμώριαι τραγῴδιαι, de αἰτία εὐπραξία κωμῳδία τιμωρία τραγῳδία ; l'exception s'est même étendue à d'autres mots en-ᾱ paroxytons au singulier, par exemple ἥμεραι de ἡμέρᾱ. Hérodien signale le fait (I 423) pour le blâmer. Pourtant cette accentuation semble avoir pénétré chez Homère ; on lit συνθέσιαι Β 339, ἐκηβόλιαι Ε 54 (cf. Hérodien II 34, 3 et 47, 37). La leçon ἔερσαι Ξ 351 s'explique par l'existence d'un singulier ἔερσᾰ (Hérodien II 90); d'ailleurs Ptolémée d'Ascalon lisait ἐέρσαι.

§ **264**. — Tous les mots de la première déclinaison, oxytons au nominatif singulier, sont périspomènes aux génitifs et datifs des trois nombres.

Ainsi ἀγορά se fléchit ἀγορᾶς ἀγορᾷ ἀγορῶν ἀγοραῖς ἀγοραῖν ; κεφαλή, κεφαλῆς κεφαλῇ κεφαλῶν κεφαλαῖς κεφαλαῖν ; δικαστής, δικαστοῦ δικαστῇ δικαστῶν δικασταῖς δικασταῖν.

De même dans les adjectifs : δεξιά, δεξιᾶς δεξιᾷ δεξιῶν δεξιαῖς δεξιαῖν ; ἀγαθή, ἀγαθῆς ἀγαθῇ ἀγαθῶν ἀγαθαῖς ἀγαθαῖν.

On a déjà signalé (§ 49 et 58) que cette différence d'accentuation entre le nominatif et les cas obliques tenait à une différence d'intonation d'origine indo-européenne.

Remarque. — La désinence -ου au génitif singulier des mots masculins de la première déclinaison est récente et sans doute analogique de la seconde. Chez Homère on rencontre le plus souvent la désinence -ᾱο ; lorsque le nominatif est oxyton, le génitif est alors propérispomène : ἀργεστᾶο Λ 306 de ἀργεστής. Lorsque ce génitif en -ᾱο subit la métathèse en -εω, au lieu de -ᾱο on accentue -έω : αὐλητέω, Θαλέω suivant Hérodien (I 408,18).

§ 265. — Tous les substantifs de la première déclinaison sont périspomènes au génitif pluriel.

Ainsi ἡμέρα θάλασσα στρατιώτης Μοῦσα font ἡμερῶν θαλασσῶν στρατιωτῶν Μουσῶν.

Cette règle tient à ce que ce génitif pluriel est issu d'une contraction : -ῶν de -άων. On trouve encore fréquemment chez Homère des formes de génitifs pluriels en -άων ; ainsi θεάων α 14, παρειάων χ 334, Μουσάων Α 604, ἐρετάων β 319, etc.

Les grammairiens exceptent seulement les quatre substantifs ἀφύη ἐτησίαι χλούνης et χρήστης, qu'ils accentuent au génitif pluriel ἀφύων ἐτησίων χλούνων et χρήστων (Hérodien I 425,12). Mais cette exception n'est sans doute qu'une invention de grammairien ; en ce qui concerne ἀφύων et χρήστων, elle se justifie par le besoin d'éviter une confusion avec les génitifs pluriels des mots ἀφυής et χρηστός (Hérodien *l. c.*) : c'est là une raison bien illusoire. En tout cas, elle pourrait justifier aussi χλούνων, puisqu'il existe un substantif χλουνός (qu'Hésychius glose par χρυσός). Quant au génitif ἐτησίων, il appartient peut-être au masculin ἐτήσιος (οἱ ἐτήσιοι ἄνεμοι). — On lit en fait ἀφύων chez Aristophane *Acharn.* 640 et *Chev.* 666 ; χρήστων chez Démosthène XIV, 21.

Remarque. — Cette règle d'accentuation détermine une différence importante entre le génitif pluriel des mots masculins en -ιδης gén. -ιδου, et celui des féminins correspondants en -ις, gén. -ιδος. Ainsi Δαναΐδης fait Δαναϊδῶν, mais Δαναΐς fait Δαναΐδων ; Τανταλίδης Τανταλιδῶν, mais Τανταλίς Τανταλίδων ; Πριαμίδης Πριαμιδῶν, mais Πριαμίς Πριαμίδων. De même pour les masculins en -αδης et les féminins en -ας : Ἡλιάδης Ἡλιαδῶν, mais Ἡλιάς Ἡλιάδων, Ἰλιάδης, Ἰλιαδῶν, mais Ἰλιάς Ἰλιάδων.

§ 266. — Les adjectifs ou participes féminins en -ᾱ (-η) ne suivent la règle précédente que lorsqu'ils

ont au génitif pluriel une forme différente du masculin.

Ainsi τάλαινα fera ταλαινῶν parce que le génitif pluriel masculin est ταλάνων; de même ταχεῖα ταχειῶν, gén. pl. masc. ταχέων; ποιοῦσα ποιουσῶν, gén. pl. masc. ποιούντων. Mais φίλη fera φίλων parce que le gén. pl. masc. est φίλων; de même δικαίων, τυπτομένων, μεγάλων, à la fois féminins et masculins.

Naturellement les féminins σοφή ἀγαθή δεξιά font au génitif pluriel σοφῶν ἀγαθῶν δεξιῶν (§ 264).

Remarques. — I. D'après cette règle, on distinguera τῶν ἡμερῶν du substantif ἡμέρα, de τῶν ἡμέρων de l'adjectif ἡμέρα (fém. de ἥμερος).

II. Lorsqu'un adjectif féminin est employé substantivement, il s'accentue au génitif pluriel conformément à la règle des substantifs. Ainsi πόρνη χήρα font πορνῶν χηρῶν malgré l'existence de masculins πόρνος χῆρος. Ainsi μέση νεάτη et ὑπάτη, noms de trois cordes de la lyre, font μεσῶν νεατῶν et ὑπατῶν, car ce sont des substantifs; mais employés comme adjectifs les mêmes mots font μέσων νεάτων ὑπάτων (Hérodien I 426, 10).

III. Hérodien ne donne comme exception que χιλία (de χίλιος) dont le génitif pluriel serait χιλιῶν chez les Attiques (I 426, 11), sans doute à cause de l'emploi fréquent de l'adjectif χιλιῶν à côté du substantif δραχμῶν.

Cette règle de l'accentuation du génitif pluriel dans les adjectifs féminins est un pur fait d'analogie; elle ne doit pas être ancienne et n'appartient sans doute qu'à l'attique, c'est-à-dire à un dialecte où -ἄων se contractait en -ῶν et où, par suite, le génitif pluriel du féminin en -ᾱ- était identique, à l'accent près, au génitif pluriel du masculin neutre en -ο-. En tout cas, Hérodien remarque que les génitifs pluriels doriens en -ᾶν (issus de la contraction dorienne de -ᾱων; v. ci-dessus) sont périspomènes aussi bien dans les adjectifs que dans les substantifs : κυανεᾶν, ἀμφοτερᾶν (I 425, 27).

§ **267**. — Les féminins en -ᾱ (-η) d'adjectifs et participes en -ος s'accentuent au nominatif pluriel conformément aux masculins correspondants.

Ainsi σοφή fera σοφαί, parce que σοφός fait σοφοί; ποικίλη fera ποικίλαι parce que ποικίλος fait ποικίλοι. Tous ces cas sont réguliers et présentent l'application des lois précédentes. Mais λιθίνη fera λίθιναι parce que λίθινος fait λίθινοι; τυπτομένη fera τυπτόμεναι parce que τυπτόμενος fait τυπτόμενοι; de même βεβαία βέβαιαι, δικαία δίκαιαι, ἡμέρᾱ ἥμεραι, etc.

Lorsque le masculin correspondant n'est pas en -ος, le nominatif pluriel féminin s'accentue comme le singulier: χαρίεσσαι comme χαρίεσσα, μέλαιναι comme μέλαινα, ταχεῖαι comme ταχεῖα, λυθεῖσαι comme λυθεῖσα.

§ **268**. — Les mots contractes de la première déclinaison sont dans toute la flexion périspomènes.

Ainsi μνᾶ μνᾶς μνᾷ μνᾶν μναῖ μνῶν μναῖς μνᾶς μνᾶ μναῖν; συκῆ συκῆς συκῇ συκῆν συκαῖ συκῶν συκαῖς συκᾶς συκᾶ

συκαῖν ; Ἑρμῆς Ἑρμοῦ Ἑρμῇ Ἑρμῆν Ἑρμαῖ Ἑρμῶν Ἑρμαῖς Ἑρμᾶς Ἑρμᾶ Ἑρμαῖν.

§ **269**. — Paradigmes de la première déclinaison.

Les paradigmes suivants résument les règles d'accentuation indiquées :

ἀγορά	πληγή	γνώμη	μοῦσα	δικαίᾱ
ἀγορᾶς	πληγῆς	γνώμης	μούσης	δικαίας
ἀγορᾷ	πληγῇ	γνώμῃ	μούσῃ	δικαίᾳ
ἀγοράν	πληγήν	γνώμην	μοῦσαν	δικαίᾱν
ἀγοραί	πληγαί	γνῶμαι	μοῦσαι	δίκαιαι
ἀγορῶν	πληγῶν	γνωμῶν	μουσῶν	δικαίων
ἀγοραῖς	πληγαῖς	γνώμαις	μούσαις	δικαίαις
ἀγοράς	πληγάς	γνώμᾱς	μούσᾱς	δικαίᾱς
ἀγορά	πληγά	γνώμᾱ	μούσᾱ	δικαίᾱ
ἀγοραῖν	πληγαῖν	γνώμαιν	μούσαιν	δικαίαιν

κριτής	Ἀτρείδης
κριτοῦ	Ἀτρείδου
κριτῇ	Ἀτρείδῃ
κριτήν	Ἀτρείδην
κριταί	Ἀτρεῖδαι
κριτῶν	Ἀτρειδῶν
κριταῖς	Ἀτρείδαις
κριτάς	Ἀτρείδᾱς
κριτά	Ἀτρείδᾱ
κριταῖν	Ἀτρείδαιν

§ **270**. — **Règles particulières à la seconde déclinaison.**

En règle générale, et sous réserve des observations mentionnées au § 252, l'accent conserve dans la flexion la nature et la place qu'il possède au nominatif singulier.

Ainsi λόγος fait λόγου λόγῳ λόγον λόγοι λόγων λόγοις λόγω λόγοιν ; νῆσος fait νῆσον νῆσε νῆσοι (mais naturellement νήσου νήσῳ νήσων νήσοις νήσους); ἄγγελος fait ἄγγελον ἄγγελε ἄγγελοι (mais naturellement ἀγγέλου ἀγγέλῳ ἀγγέλων ἀγγέλοις ἀγγέλους ἀγγέλω ἀγγέλοιν) ; θεός fait θεόν θεοί θεούς θεώ. Il en est de même dans la flexion des adjectifs.

Exceptions. — I. Pour le vocatif ἄδελφε, v. § 255.

II. Le datif singulier de l'adjectif ἴος est périspomène chez Homère :

Z 422 οἱ μὲν πάντες ἰῷ κίον ἤματι Ἄϊδος εἴσω.

Cf. Hérodien II 57,22. Peut-être cette accentuation est-elle due à l'influence analogique du féminin ἴα (§ 263).

§ **271**. — Tous les mots de la seconde déclinaison, oxytons au nominatif singulier, sont périspomènes aux génitifs et datifs des trois nombres.

Ainsi θεός se fléchit θεοῦ θεῶν θεῷ θεοῖς θεοῖν ; καλός, καλοῦ καλῶν καλῷ καλοῖς καλοῖν ; ὁδός, ὁδοῦ ὁδῶν ὁδῷ ὁδοῖς ὁδοῖν; λουτρόν, λουτροῦ λουτρῶν λουτρῷ λουτροῖς λουτροῖν.

REMARQUE. — La désinence -ου de génitif singulier de la seconde déclinaison est le résultat d'une contraction. La forme ancienne en était -οιο encore fréquemment attestée chez Homère ; l'accent s'y règle sur le nominatif singulier : φίλος φίλοιο, Πρίαμος Πριάμοιο, mais ποταμός ποταμοῖο, σεμνός σεμνοῖο.

§ **272**. — On a signalé dans le chapitre précédent les particularités que présentent les mots contractes de la 2ᵉ déclinaison au point de vue de l'accentuation du nominatif (§ 220). Dans la flexion, ils présentent aussi deux particularités notables :

1° En principe, l'accent conserve à tous les cas la place qu'il occupe au nominatif, quelle que soit l'accentuation de la forme non contracte. Ainsi χρυσοῦς fait χρυσοῦ χρυσῷ χρυσοῦν χρυσοῖ χρυσῶν χρυσοῖς χρυσοῦς χρυσοῖν ; mais εὔνους fait εὔνου εὔνῳ εὔνουν εὖνοι εὔνων εὔνοις εὔνους εὔνω εὔνοιν ; de même περίπλους περίπλου περίπλῳ περίπλουν περίπλοι περίπλων περίπλοις περίπλους περίπλω περίπλοιν. Au nominatif pluriel, on trouve l'accentuation ἔπιπνοι (Platon *Banq.* 181 *c*) de l'adjectif ἐπίπνους, comme si le nominatif était ἔπιπνος ; c'est une extension de l'usage qui fait accentuer ἐπίπνου (de ἐπιπνόου) au génitif.

2° Les mots contractes périspomènes sont toujours oxytons au nominatif-accusatif duel (Hérodien I 420,23). Il faut donc accentuer πλώ ὀστώ χρυσώ ἁπλώ de πλοῦς ὀστοῦν χρυσοῦς ἁπλοῦς au lieu de *πλῶ *ὀστῶ

*χρυσῶ *ἁπλῶ que demanderait la loi générale des contractions (§ 62).

§ **273**. — L'accentuation des formes casuelles des mots qui suivent la déclinaison dite attique n'est pas établie avec exactitude.

Suivant Hérodien, ces mots conservent à tous les cas l'accentuation du nominatif (I 405,24). De là νεώς gén. νεώ (demandé aussi par Apollonius Dyscole, περὶ ἀντωνυμίας, p. 112,19 Bekker = p. 87,26 Schneider), dat. νεῴ, acc. νεών ; plur. νεῴ νεών νεῴς νεώς. D'autre part λαγῶς doit faire λαγῶ λαγῷ λαγῶν λαγῷ λαγῶν λαγῷς λαγῶς toujours périspomène (sauf sans doute le nom.-acc. duel λαγώ, cf. ci-dessus) ; κάλως, κάλω κάλῳ κάλων κάλῳ κάλων κάλῳς κάλως toujours paroxyton ; même règle pour εὔγεως, εὔγεω εὔγεῳ etc. ; Μενέλεως, Μενέλεω Μενέλεῳ etc. ; Τυνδάρεως, Τυνδάρεω Τυνδάρεῳ etc. (I 412,23).

Mais le grammairien Tryphon n'est pas d'accord avec Hérodien. Suivant son témoignage, recueilli par Athénée IX 400, les formes de la déclinaison attique conserveraient l'accent des formes correspondantes de la langue commune ; soit λαγώς λαγῶ λαγῷ λαγών λαγῴ λαγῶν etc. comme λαγός λαγοῦ λαγῷ λαγόν λαγοί λαγῶν etc.

Il est difficile de se prononcer entre les deux grammairiens, dont le désaccord tient sans doute à ce qu'il n'y avait plus à leur époque aucune tradition sur la question.

§ 274. — Paradigmes de la seconde déclinaison.

Les paradigmes suivants résument les règles d'accentuation indiquées :

φαῦλος	ὁδός	εὔνους	χρυσοῦς
φαῦλε	ὁδέ	»	»
φαύλου	ὁδοῦ	εὔνου	χρυσοῦ
φαύλῳ	ὁδῷ	εὔνῳ	χρυσῷ
φαῦλον	ὁδόν	εὔνουν	χρυσοῦν
φαῦλοι	ὁδοί	εὖνοι	χρυσοῖ
φαύλων	ὁδῶν	εὔνων	χρυσῶν
φαύλοις	ὁδοῖς	εὔνοις	χρυσοῖς
φαύλους	ὁδούς	εὔνους	χρυσοῦς
φαύλω	ὁδώ	εὔνω	χρυσώ
φαύλοιν	ὁδοῖν	εὔνοιν	χρυσοῖν

§ 275. — Règles particulières à la troisième déclinaison.

En règle générale, et sous réserve des observations mentionnées au § 252, l'accent conserve dans la flexion la nature et la place qu'il possède au nominatif singulier.

Ainsi λαμπάς fait λαμπάδος λαμπάδι λαμπάδα λαμπάδες λαμπάδων λαμπάσι λαμπάδας λαμπάδε λαμπάδοιν ; χάρις fait χάριτος χάριτι χάριν χάριτες χάρισι χάριτας χάριτε (mais χαρίτων χαρίτοιν) ; δαίμων fait δαίμονος δαίμονι δαίμονα δαίμονες δαίμοσι δαίμονας δαίμονε (mais δαῖμον, δαιμόνων δαιμόνοιν) ; δάκρυ fait δάκρυος δάκρυι δάκρυα δάκρυσι (mais δακρύων δακρύοιν) ; πῆχυς fait πῆχυν (mais πήχει

πήχεσι) etc ; ἀκτίς fait ἀκτίνων (mais ἀκτῖνος ἀκτῖνες etc.) ; ἁλιεύς fait ἁλιέως ἁλιέα ἁλιέων ἁλιέας ou par contraction ἁλιῶς ἁλιεῖ (dat. sg.) ἁλιᾶ ἁλιεῖς (nom. pl.) ἁλιῶν ἁλιᾶς ; ἥρως fait ἥρωος ἥρωα ἥρωες ἥρωσι ἥρωας ἥρωε ou par contraction ἥρω ἥρως (acc. sg., nom. et acc. plur.), mais d'autre part ἡρώων ἡρώοιν ; τεῖχος fait τείχους (de τείχεος) τείχη (de τείχεα) τείχεσι mais τειχῶν (de τειχέων) τειχοῖν (de τειχέοιν) ; κέρας fait au génitif κέρως (contraction de κέραος) ; δαΐς « combat » fait δαΐ et δαΐν (cf. Hérodien ad Ξ 387, II 91,5).

Il en est de même dans les adjectifs : εὐδαίμων fait εὐδαίμονος εὐδαίμονι εὐδαίμονα εὐδαίμονες εὐδαίμοσι εὐδαίμονας εὐδαίμονε (mais εὐδαιμόνων εὐδαιμόνοιν) ; μέλας fait μέλανος μέλανι μέλανα μέλανες μέλασι μέλανας μέλανε (mais μελάνων μελάνοιν) ; ἡδύς fait ἡδέος ἡδέα ἡδέων ἡδέσι (mais ἡδεῖ de ἡδέϊ, ἡδεῖς de ἡδέες ἡδέας, ἡδεῖ de ἡδέε) ; ἀληθής fait ἀληθές ἀληθέσι mais aux autres cas avec contraction ἀληθοῦς ἀληθεῖ ἀληθῆ ἀληθεῖς ἀληθῶν ἀληθεῖ ἀληθοῖν.

Les mots en -ης gén. -ους dont l'accusatif est en -ην suivent la même règle : Σωκράτης Σωκράτην, Δημοσθένης Δημοσθένην. Les formes δυσμένην εὐρυνέφην de δυσμενής εὐρυνεφής sont des éolismes (Hérodien I 417,15).

§ 276. — Exceptions. — 1° Il y a exception pour le génitif pluriel des deux mots μυριάς et χιλιάς qui sont en attique μυριαδῶν et χιλιαδῶν au lieu de μυριάδων χιλιάδων (Hérodien I 428,8) ; il faut peut-être attribuer

cette exception à l'influence analogique des mots en -άδης de la première déclinaison (gén. pl. -αδῶν).

2° En ce qui concerne les génitifs singuliers et pluriels des thèmes en -ι- et en -υ-, v. § 253. On accentue πόλεως πήχεως ἄστεως, πόλεων πήχεων. Le génitif pluriel de ἄστυ fait difficulté ; il est généralement accentué ἀστέων dans les manuscrits, mais les grammairiens ne fournissent aucune règle formelle à ce sujet.

§ **277**. — Les substantifs monosyllabiques de la troisième déclinaison ont au génitif et au datif des trois nombres l'accent sur la finale ; ils sont oxytons quand cette finale est brève, périspomènes quand elle est longue.

Ainsi θήρ fait θηρός θηρί θηρῶν θηρσί θηροῖν ;
μήν fait μηνός μηνί μηνῶν μησί μηνοῖν ;
φώς fait φωτός φωτί φωτῶν φωσί φωτοῖν ;
μῦς fait μυός μυί μυῶν μυσί μυοῖν ;
οἶς fait οἰός οἰί οἰῶν οἰσί οἰοῖν ;

etc. Le génitif de σκώρ est σκατός ; κίς et λίς font κιός κιῶν λιός λιῶν (Hérodien I 427, 27) ; κλάς (autre forme de κλάδος) fait au datif sg. κλαδί, Aristophane *Lysistr*. 632 ; *λίς (autre forme de λιτόν) fait au datif sg. λιτί, Σ 352 Ψ 254 (parfois écrit à tort λῖτι ; cf. Hérodien I 413, 21 ; II 107, 26 et 121, 18).

Cette accentuation remonte à l'indo-européen. En sanskrit, la règle est la même : cf. la flexion de *pā́d* « pied » : gén. sg. *padás* (= ποδός), loc. sg. *padí* (= ποδί), gén. pl.

padā́m (= ποδῶν), loc. pl. *patsú* (= ποσσί) ; de même *nāús* fait gén. sg. *nāvás* (= νηός), loc. sg. *nāví* (= νηί), etc.

§ **278**. — Remarques. — I. La même règle s'applique au mot κύων κυνός κυνί κυνῶν κυσί κυνοῖν.

II. La règle ne s'applique pas au pronom interrogatif τίς ni aux participes monosyllabiques : τίς τίνος τίνι τίνων τίσι τίνοιν ; ὤν ὄντος ὄντι ὄντων οὖσι ὄντοιν ; στάς στάντος στάντι etc. ; δούς δόντων δοῦσι etc. L'adjectif πᾶς ne la suit qu'au singulier : παντός παντί mais πάντων πᾶσι πάντοιν ; toutefois les Doriens accentuaient παντῶν, (Apoll. Dysc. *de aduerb*. p. 581, 19 Bekker). Il en est naturellement de même du nom de nombre εἷς puisqu'il n'a pas de pluriel : ἑνός ἑνί ; par suite les composés οὐδείς et μηδείς font οὐδενός οὐδενί μηδενός μηδενί mais οὐδένων μηδένων οὐδέσι μηδέσι (Hérodien I 413, 6).

III. Les mots dont le nominatif n'est monosyllabique que par contraction ne suivent pas cette règle. Ainsi on accentuera ἦρος ἦρι au lieu de ἔαρος ἔαρι du mot ἔαρ ; κῆρος κῆρι de κῆρ contraction de κέαρ (Eschyle *Prométhée* 185), πρῶνος πρῶνι de πρών contraction de πραών, etc. On accentuera de même σπέσσι, α 15, pour σπέεσσι de σπέος. Toutefois le mot φρέαρ contracté en *φρῆρ fait φρητός φρητί φρητῶν. Hérodien qui signale le fait (I 409, 12 et 429, 8) l'attribue à l'influence analogique de θής θητός θητῶν, σής σητός σητῶν. En ce qui concerne στήτος génitif du mot

contracte στῆρ (= στέαρ), l'accentuation n'est pas sûre.

§ **279**. — Les neuf mots ἡ δᾴς, ὁ δμώς, ὁ θώς, τὸ *κράς, τὸ οὖς, ὁ παῖς, ὁ σής (gén. σεός), ὁ Τρώς, ἡ φῴς, τὸ φῶς ne suivent la règle du paragraphe précédent qu'au singulier et au datif pluriel.

Ainsi on accentuera : δᾳδός δᾳδί δᾳσί mais δᾴδων δᾴδοιν; κρατός κρατί mais κράτων ; παιδός παιδί παισί mais παίδων παίδοιν ; ὠτός mais ὤτων ὤτοιν ; σεός mais σέων ; etc.

Cette exception est fort singulière ; les grammairiens n'ont jamais pu en fournir une explication satisfaisante. Pour certains mots, elle n'est même pas sûre : ainsi malgré Aristarque qui lisait θώων chez Homère N 103, Pamphile préférait θωῶν (Hérodien II 85). L'opposition σής σητῶν : σής σέων (deux flexions différentes du même mot) s'expliquerait suivant certains grammairiens par l'opposition des thèmes purs (= à voyelle, Τρώων δμώων) et des thèmes impurs (= à consonne, θητῶν Κρητῶν); mais Hérodien (I 427) repousse cette théorie. Il faut remarquer que dans plusieurs de ces mots, l'exception évite une amphibologie (κράτων de *κράς. mais κρατῶν de κράτος; θώων de θώς, mais θωῶν de θωά; δμώων de δμώς, mais δμῳῶν de δμῳή ; Τρώων de Τρώς, mais Τρωῶν de Τρωαί) ; elle pourrait dès lors être récente et inventée par les grammairiens. On lit κράτων χ 309 et ω 184 ; σέων Aristoph. *Lysistr*. 730 ; φῴδων id. *Plut*. 535.

Remarque. — A la liste précédente on peut joindre sans doute les mots γόνυ et δόρυ qui font chez Homère au génitif singulier γουνός et δουρός, mais au génitif pluriel γούνων et δούρων.

§ **280**. — Les noms de parenté ἀνήρ θυγάτηρ μήτηρ πατήρ et γυνή ont dans la flexion une accentuation irrégulière. Ils ont l'accent sur la finale aux génitifs et datifs des trois nombres, sauf aux formes dites non syncopées et aux datifs pluriels en -άσι, et sur la pénultième dans le reste de la flexion.

Ainsi ἀνήρ, ἀνδρός ἀνδρί ἄνδρα ἄνδρες ἀνδρῶν ἀνδράσι ἄνδρας ἄνδρε ἀνδροῖν ; μήτηρ, μητρός μητρί μητέρα μητέρες μητέρων μητράσι μητέρας μητέρε μητέροιν ; γυνή, γυναικός γυναικί γυναῖκα γυναῖκες γυναικῶν γυναιξί γυναῖκας γυναῖκε γυναικοῖν.

Le substantif γαστήρ suit la règle des noms de parenté en -τηρ.

Remarques. — 1° On accentue par exception θύγατρες θύγατρα θύγατρας, les formes poétiques syncopées de θυγάτηρ.

2° On accentue le mot ἀρήν comme ἀνήρ : ἀρνός ἀρνί ἄρνα ἄρνες ἀρνῶν ἀρνάσι ἄρνας ἄρνε ἀρνῶν.

3° En ce qui concerne les datifs pluriels en -άσι, l'exception pourrait s'expliquer par la loi de Wheeler (§ 178) : ἀνδράσι μητράσι πατράσι γαστράσι pour *ἀνδρασί *μητρασί *πατρασί *γαστρασί; de même ἀστράσι ἀρνάσι de ἀστήρ ἀρήν.

4° Pour expliquer γυναικός γυναῖκα etc., les grammairiens ont inventé un mot γύναιξ (τοῦτο δὲ πλαγίαν μὲν ἔχει, εὐθεῖαν δὲ οὔ, Hérodien I 46) ; il n'existe qu'en composition : ἀγύναιξ Sophocle *Athamas* fgt 4. Le mot γυνή contient tout simplement dans sa flexion un suffixe secondaire ; au nominatif, il était peut-être originellement monosyllabique, ce qui rendrait compte en partie de son accentuation.

§ **281**. — Les règles énumérées dans les §§ 277-280 reviennent à dire que les cas obliques (gén. et dat.) de la troisième déclinaison qui sont disyllabiques s'accentuent sur la finale. C'est en effet ainsi qu'Hérodien donne la formule empirique relative à cette accentuation (I 408, 24). Cette formule a l'avantage d'expliquer à la fois θηρός ποδός κυνός μητρός γουνός etc. et de rendre compte de l'exception μητράσι etc., mais elle ne représente qu'imparfaitement les développements historiques d'où ces règles sont issues. Elle laisse d'ailleurs inexpliquées les exceptions du § 279 et les cas de θυγατρός γυναικός etc.

§ **282**. — Les grammairiens ne sont pas d'accord sur l'accentuation du génitif pluriel de plusieurs adjectifs paroxytons en -ης, à savoir τριήρης (employé substantivement), αὐτάρκης αὐθάδης, les adjectifs en -ήθης et ceux en -ώδης. Régulièrement ils devraient faire τριηρῶν αὐταρκῶν αὐθαδῶν κακοηθῶν δυσωδῶν puis-

qu'il y a contraction (de *τριηρέων αὐταρκέων etc.); mais on les trouve souvent paroxytons, τριήρων αὐτάρκων αὐθάδων etc. Aristarque les accentuait en fait paroxytons, mais Hérodien l'en blâme I 428,16, tout en reconnaissant que l'usage a suivi Aristarque (cf. I 514,2 et suiv.). Les manuscrits divergent cependant à ce sujet ; il y en a d'excellents, comme l'*Urbinas* d'Isocrate, qui accentuent τριήρων et d'autres non moins bons, comme le *Parisinus* Σ de Démosthène, qui accentuent τριηρῶν. Le paroxyton est toutefois généralement considéré comme attique. On lit τριήροιν chez Xénophon *Hellén.* I v 19.

§ **283**. — Les mots en -εύς -αῦς -οῦς -ώ et les monosyllabes en ῦς (gén. -ῠος) sont périspomènes au vocatif.

Ainsi βασιλεῦ γραῦ βοῦ ἠχοῖ σῦ.

Les monosyllabes en -ίς sont périspomènes à l'accusatif singulier. Ainsi κίς et λίς font κῖν et λῖν.

Remarque. — Les mots en -ώς ont le vocatif semblable au nominatif : ἠώς αἰδώς (Euripide *Iph. Aul.* 821).

§ **284**. — L'accentuation de l'accusatif singulier des mots en -ώς et en -ώ n'est pas établie avec exactitude. La raison du fait est que, en dehors des hypocoristiques en -ώ qui avaient généralement l'accusatif en -οῦν, les mots de ce type n'étaient plus

guère vivants en grec commun. Hérodien (I 416-417) enseigne que les mots en -ώ font l'accusatif singulier en -ώ oxyton, mais ceux en -ώς en -ῶ périspomène : ainsi Λητώ mais αἰδῶ (cf. Apoll. Dysc. *de pronom.* p. 112 B Bekk. = p. 87 Schneider et Uhlig). Cet enseignement, qui paraît remonter à Aristarque, n'était pas admis par tous les grammairiens (cf. schol. Ven. ad B 262) : Denys de Sidon accentuait Λητώ Πυθώ et Pamphile Λητῶ Πυθῶ ; inversement Pamphile accentuait αἰδῶ ἠῶ mais Denys de Sidon αἰδώ ἠώ.

§ **285**. — Tous les adjectifs qui font remonter l'accent au vocatif (§ 261) le font remonter également au nom. acc. singulier neutre. Ainsi εὔδαιμον ἄγνωμον αὔθαδες αὔταρκες κάταντες εὔμηκες. Il en est de même au comparatif : κάλλιον βέλτιον etc. Toutefois Hérodien (I 80, 18 ; 350, 25) distingue ὦ πόδαρκες (voc.) de τὸ ποδαρκές (neutre).

§ **286**. — Paradigmes de la troisième déclinaison.

Les paradigmes suivants résument les principales règles d'accentuation indiquées.

θήρ	πυρήν	ἄρρην	πόλις	βασιλεύς	ἡδύς
θήρ	πυρήν	ἄρρεν	πόλι	βασιλεῦ	ἡδύ
θηρός	πυρῆνος	ἄρρενος	πόλεως	βασιλέως	ἡδέος
θηρί	πυρῆνι	ἄρρενι	πόλει	βασιλεῖ	ἡδεῖ
θῆρα	πυρῆνα	ἄρρενα	πόλιν	βασιλέα	ἡδέα

θῆρες	πυρῆνες	ἄρρενες	πόλεις	βασιλεῖς	ἡδεῖς
θηρῶν	πυρήνων	ἀρρένων	πόλεων	βασιλέων	ἡδέων
θηρσί	πυρῆσι	ἄρρεσι	πόλεσι	βασιλεῦσι	ἡδέσι
θῆρας	πυρῆνας	ἄρρενας	πόλεις	βασιλεῖς	ἡδέας
θῆρε	πυρῆνε	ἄρρενε	πόλει	βασιλεῖ	ἡδεῖ
θηροῖν	πυρήνοιν	ἀρρένοιν	πόλεοιν	βασιλέοιν	ἡδέοιν

μήτηρ	ἀνήρ	τριήρης
μῆτερ	ἄνερ	τριῆρες
μητρός	ἀνδρός	τριήρους
μητρί	ἀνδρί	τριήρει
μητέρα	ἄνδρα	τριήρη
μητέρες	ἄνδρες	τριήρεις
μητέρων	ἀνδρῶν	τριήρων
μητράσι	ἀνδράσι	τριήρεσι
μητέρας	ἄνδρας	τριήρεις
μητέρε	ἄνδρε	τριήρει
μητέροιν	ἀνδροῖν	τριήροιν

§ **287**. — **Accentuation de la flexion pronominale.**

En ce qui concerne la flexion des pronoms personnels il suffira de donner les paradigmes suivants :

Première personne :

ἐγώ	ἡμεῖς	νῶι (νῴ)
ἐμοῦ	ἡμῶν	νῶιν (νῴν)
ἐμοί	ἡμῖν ou ἥμιν	
ἐμέ	ἡμᾶς ou ἥμας	

Deuxième personne :

σύ	ὑμεῖς	σφῶι (σφῴ)
σοῦ	ὑμῶν	σφῶιν (σφῴν)
σοί	ὑμῖν ou ὕμῖν	
σέ	ὑμᾶς ou ὕμᾰς	

Troisième personne (réfléchi) :

ʻʻ	σφεῖς	σφωέ
οὗ	σφῶν	σφωίν
οἷ	σφίν ou σφίσιν	
ἕ	σφᾶς ou σφάς	

(Hérodien I 474-475).

Sur les formes enclitiques des pronoms personnels, v. § 102.

Remarque. — C'est par l'accent seul que le gén. dat. duel de la deuxième personne diffère du cas correspondant de la troisième personne ; voir par exemple Θ 402 et Θ 416.

Les pronoms personnels sont les seuls qu'il y ait à distinguer des noms. L'accentuation des autres pronoms a été donnée ailleurs ou n'a pas à être enregistrée ici. On notera seulement que lorsque les pronoms démonstratifs sont renforcés du suffixe -ῑ, c'est toujours ce suffixe qui porte l'accent : οὑτοσί, τουτουί ; cf. § 302.

§ 288. — Accentuation des adverbes se rattachant à la flexion nominale.

Il faut rattacher à la flexion nominale la plupart

des formations adverbiales de la langue grecque, les adverbes n'étant souvent que d'anciens cas isolés de leur flexion et cristallisés. C'est ainsi que εὐθύ ταχύ neutres des adjectifs εὐθύς et ταχύς, ἧττον neutre du comparatif ἥττων, ἀκήν ἀρχήν μάτην πέρᾱν χάριν accusatifs des substantifs ἀκή ἀρχή μάτη πέρᾱ χάρις, etc. sont employés comme adverbes. Mais il n'y aura pas à tenir compte de l'accent des adverbes de ce genre dont le rapport avec leur flexion est encore sensible en grec.

Remarque. — Les neutres ἄληθες ἐπίτηδες employés adverbialement devenaient proparoxytons chez les Attiques. Cf. schol. ad Aristoph. *Cheval.* 89, Hérodien I 490, 14.

On examinera seulement ceux qui présentent des désinences spéciales, tombées en désuétude en tant que désinences casuelles. Ce sont d'abord les adverbes en -η, -ω, -ου, -οι, -ως, ensuite ceux en -θεν -θι -σε -σι.

§ 289. — Les adverbes en -η conservent l'accent des mots dont ils sont formés.

Ainsi ἄλλῃ ἑτέρῃ λάθρῃ πάντῃ ταύτῃ mais ἁμῇ διπλῇ ἐνωπῇ κρυφῇ ὁμῇ πεζῇ τριπλῇ. Ceux en -αχῇ sont toujours périspomènes : ἀλλαχῇ ἁπανταχῇ πενταχῇ πολλαχῇ.

On trouve souvent ces adverbes écrits avec un ι souscrit : λάθρῃ πεζῇ. Cela tient sans doute à ce qu'on les a pris pour des datifs féminins. Mais ce sont plutôt des instrumentaux ; la preuve qu'ils n'ont rien de féminin est fournie par πάντῃ qui autrement devrait être *πάσῃ.

§ **290**. — Les adverbes en -ω font tous remonter l'accent.

Ainsi ἄνω εἴσω ἔξω κάτω πρόσω, ἄφνω ὀπίσω οὕτω πόρρω, ἀνωτέρω ἑκαστάτω ἑκατέρω πορρωτέρω περαιτέρω, δεύρω Γ 240, etc.

Appollonius Dyscole *de aduerb.* p. 576,12 Bekk. n'excepte que ἐνσχερῴ ἐπισχερῴ ; mais le cas est tout à fait différent. Ce sont deux locutions adverbiales (ἐν σχερῷ Pindare, ἐπὶ σχερῷ) dans lesquelles les deux termes se sont si bien soudés qu'on y applique la même règle que dans ἐκποδών (= ἐκ ποδῶν) ; cf. § 100.

Remarque. — Suivant Hérodien I 508, les Doriens accentuaient les adverbes τουτῶ αὐτῶ périspomènes (cf. § 334).

§ **291**. — Les adverbes en -ου sont tous périspomènes, sauf ὅπου (ὅκου) qui fait remonter l'accent.

Ainsi ἀγχοῦ ἀλλαχοῦ αὐτοῦ διχοῦ ἑκασταχοῦ οὐδαμοῦ μηδαμοῦ μοναχοῦ μυριαχοῦ ὁμοῦ πανταχοῦ τηλοῦ ὑψοῦ.

Les locutions adverbiales καθόλου προὔργου méritent à peine de figurer ici à titre d'exceptions (καθ' ὅλου, πρὸ ἔργου).

§ **292**. — Les adverbes en -οι sont périspomènes, sauf ἔνδοι ἔξοι ὅποι (ὅκοι) et ceux qui sont formés de mots barytons : οἴκοι de οἶκος, μέσοι de μέσος, πέδοι de πέδον.

Ainsi : ἁρμοῖ βυθοῖ ἰσθμοῖ σφιγγοῖ, ἑκασταχοῖ ἐνταυθοῖ οὐδαμοῖ μηδαμοῖ πανταχοῖ Μεγαροῖ Πυθοῖ.

§ **293**. — Les adverbes en -ως dérivés d'adjectifs ont toujours l'accentuation des génitifs pluriels correspondants.

Ainsi ἀγαθῶς κακῶς καλῶς ὁμῶς σεμνῶς des adjectifs ἀγαθός κακός καλός ὁμός σεμνός dont les génitifs pluriels sont ἀγαθῶν κακῶν καλῶν ὁμῶν σεμνῶν.

ἀξίως ἡσύχως κούφως μεγάλως φαύλως des adjectifs ἄξιος ἥσυχος κοῦφος μέγας φαῦλος dont les génitifs pluriels sont ἀξίων ἡσύχων κούφων μεγάλων φαύλων ; de même ἀσέμνως de ἄσεμνος ἀσέμνων.

βαρέως ἡδέως πάντως ἀληθῶς ἀψευδῶς ἐντελῶς des adjectifs βαρύς ἡδύς πᾶς ἀληθής ἀψευδής ἐντελής dont les génitifs pluriels sont βαρέων ἡδέων πάντων ἀληθῶν ἀψευδῶν ἐντελῶν ; mais il y a hésitation pour αὐθάδως αὐτάρκως εὐώδως κακοήθως νοσώδως comme pour les génitifs pluriels correspondants (§ 282) ; on trouve aussi αὐθαδῶς αὐταρκῶς etc.

ἀγαπώντως ἐπαρκούντως προσηκόντως des participes ἀγαπῶν ἐπαρκῶν προσήκων dont les génitifs pluriels sont ἀγαπώντων ἐπαρκούντων προσηκόντων.

Remarques. — 1° Les adverbes de mesure en -χως sont tous périspomènes : διχῶς τριχῶς τετραχῶς ἑξαχῶς ἑπταχῶς ποσαχῶς. Aussi par analogie Apollonius Dyscole admet-il le périspomène pour l'adverbe ἡσυχῶς (*de aduerb.* p. 587,11 Bekker) ; mais l'usage semble avoir préféré ἡσύχως.

2° Les adverbes αὕτως λέως ὅμως « néanmoins » ὅπως οὕτως τέως sont paroxytons. Il ne faut pas confondre ὁμῶς « également » avec ὅμως « néanmoins ».

3° Les grammairiens exceptent de la règle ζαφελῶς I 516 de ζαφελός, qui s'accentue comme s'il venait de ζαφελής (Hérodien I 514,9 et II 67,8).

4° Les Doriens avaient ici une accentuation spéciale ; ils faisaient oxytons les adverbes en -ώς issus d'adjectifs oxytons, ainsi σοφώς καλώς au lieu de σοφῶς καλῶς (Hérodien I 515,2). Inversement ils disaient : ἀλλῶς παντῶς pour ἄλλως πάντως (Apoll. Dysc. *de aduerb.* p. 581 Bekk.) ; παντῶς est à rapprocher de παντῶν, forme employée par les Doriens (§ 334) ; et ἀλλῶς du gén. pl., également dorien, ἀλλῶν. On ne sait d'ailleurs comment concilier les deux faits indiqués dans ce paragraphe.

Le caractéristique -ως est une désinence d'ablatif, apparentée à la désinence *-ōd* du vieux latin et à la désinence *-ād* du sanskrit.

§ 294. — Les adverbes en -θεν -θι -σε -σι ont toujours l'accent du mot dont ils sont tirés, sous réserve des observations générales mentionnées au § 252.

Ainsi οἴκοθεν οἴκοθι οἴκοσε de οἶκος, πάντοθεν πάντοθι πάντοσε de πᾶς, πρύμνηθεν de πρύμνη, mais πρυμνόθεν de πρυμνός, ἀγρόθεν ἀγρόθι de ἀγρός, οὐρανόθεν de οὐρανός, Ἰλιόθεν de Ἰλιός ; ἄλλοθεν ἄλλοθι ἄλλοσε de ἄλλος, ἑκάστοθεν de ἕκαστος, mais αὐτόθεν de αὐτός, τηλόθεν τηλόθι τηλόσε de * τηλός ; ἕωθεν de ἕως, mais ἠῶθεν de ἠώς ; ἀρχῆθεν de ἀρχή ; ἐκεῖθεν ἐκεῖσε de ἐκεῖ ; ἔσωθεν ἔξωθεν πρόσωθεν ἄνωθεν κάτωθεν de ἔσω ἔξω πρόσω ἄνω κάτω ; θύρασι de θύρα ; ὥρασι de ὥρα ; Ἀθήνησι Πλαταιᾶσι de Ἀθῆναι Πλαταιαί.

Les mots κυκλόθεν κυκλόθι κυκλόσε paraissent faire exception ; en fait ils sont dérivés de * κυκλός (= skr. *cakrás*). La forme ancienne * κυκλός a pris ensuite l'accentuation de κύκλα (cf. μηρός, plur. μῆρα), d'où κύκλος.

Remarque. — Apollonius Dyscole *de aduerb.* p. 605,16 Bekk. enregistre l'accentuation παντόθεν au lieu de πάντοθεν ; παντόθεν est accentué d'après παντός.

§ 295. — Il faut signaler à part les adverbes formés par un suffixe -δ-, c'est-à-dire les adverbes en -δα -δε -δον -δην -δις. L'origine de cette formation est inconnue ; il s'agit sans doute de l'addition à un thème, généralement nominal, d'un élément adverbial indépendant, qui s'est si bien soudé avec le thème précédent que le groupe total a donné l'impression d'un mot unique.

§ 296. — Les adverbes en -δα sont oxytons quand

ils ont comme correspondants des adverbes en -δον ; ils font remonter l'accent dans le cas contraire. Ceux en -ινδα sont toujours paroxytons.

Ainsi ἀναφανδά (ἀναφανδόν) ἀποκριδά (ἀποκριδόν) αὐτοσχεδά (αὐτοσχεδόν) καναχηδά (καναχηδόν) χανδά (χανδόν) ; mais κρύβδα κύβδα μίγδα (ἀνάμιγδα) φύγδα ; et d'autre part βασιλίνδα ἐπαιτίνδα μυΐνδα ξιφίνδα ὀστρακίνδα ποσίνδα φυγίνδα χαλκίνδα χυτρίνδα.

Apollonius Dyscole, qui donne cette règle (*de aduerb.* p. 562 Bekk.), rapporte que quelques-uns accentuaient μιγδά, à tort suivant lui. Cf. Hérodien I 495.

§ 297. — Sur les adverbes en -δε, voir § 99, où leur traitement a été indiqué à propos du phénomène d'ἐπέκτασις.

Aux adverbes en -δε se rattachent naturellement ceux en -ζε (= -σδε). Hérodien les accentue d'après la règle suivante : si le suffixe est précédé d'une voyelle brève, l'accent remonte ; si le suffixe est précédé d'une voyelle longue, l'accent est déterminé par le mot simple d'où l'adverbe est tiré. Ainsi, on accentue ἔρᾰζε θύρᾰζε 'Αθήνᾰζε 'Ολυμπίᾰζε Θήβᾰζε μέτᾰζε ; mais Οἰνόηζε d'après Οἰνόη, 'Αχαρνῆζε κεφαλῆζε χαμᾶζε d'après 'Αχαρνή κεφαλή χαμαί.

§ 298. — Tous les adverbes en -δον sont oxytons à l'exception de ἔνδον.

Ainsi ἀγεληδόν ἀμφαδόν αὐτοσχεδόν βοτρυδόν ἐθνηδόν κριδόν ποταμηδόν ῥυδόν σχεδόν χανδόν.

§ 299. — Tous les adverbes en -δην font remonter l'accent.

Ainsi ἄδην βάδην κλίβδην κρύβδην μίγδην παμπήδην σποράδην φύρδην χύδην.

§ 300. — Il n'y a pas de règle générale pour les adverbes en -δις ; on signalera simplement φυγάδις χαμάδις paroxytons et οἴκαδις proparoxyton ; les deux mots ἄλλυδις et ἄμυδις doivent sans doute leur accentuation à leur origine éolienne (Hérodien I 512).

§ 301. — Enfin quelques catégories adverbiales méritent encore d'être signalées.

Les adverbes en -ακις sont tous paroxytons : δεκάκις ὀλιγάκις πλειστάκις πλεονάκις πολλάκις τοσαυτάκις.

Les adverbes en -ξ sont tous oxytons, à l'exception de ἅπαξ : δάξ λάξ μίξ πάξ πύξ, ἀναμίξ ἀπρίξ αὐτοδάξ διαμπάξ ἐναλλάξ ἐπιμίξ ἐπιτάξ εὐράξ κοάξ κουρίξ μουνάξ ὀδάξ ὀκλάξ ὑποδράξ (malgré ὑπόδρα).

Les adverbes en -τε font remonter l'accent le plus possible : ἄλλοτε ἐνίοτε ἑκάστοτε ἔκτοτε τότε.

Les adverbes en -ικα sont paroxytons : ἡνίκα τηνίκα πηνίκα ὁπηνίκα αὐτίκα μεταυτίκα.

§ 302. — Les adverbes auxquels s'ajoute le suffixe démonstratif -ῑ sont tous oxytons.

Ainsi : δευρῑ́ νυνῑ́ οὑτωσῑ́ ὡδῑ́ ἐνθαδῑ́ ἐντευθενῑ́.

L'addition de l'ῑ final dans ces adverbes est sans doute un phénomène d'ἐπέκτασις (§ 99) ; cf. § 287, p. 226.

Il en est de même des adverbes en -τι :

ἀπνευστί ἀναιμωτί ἀκλαυτί ἀνιδρωτί ἀπηρωτί ἀπαυστί ἀγελαστί ἀκονιτί ἀκριτί qui ont l'ι final long ; Ἀττικιστί Δωριστί Μεγαριστί Λυδιστί δημιωστί ἱερωστί μεγαλωστί νεωστί qui ont l'ι final bref (Hérodien I 505).

CHAPITRE XI

L'ACCENTUATION DANS LA PHRASE

§ 303. — L'accentuation grecque n'a été étudiée jusqu'ici que dans les mots isolés. Il reste à examiner maintenant les modifications que subit l'accent du mot sous l'influence des mots voisins, en d'autres termes l'accentuation du mot dans la phrase.

Il ne faut pas confondre l'accent du mot dans la phrase avec l'accent de la phrase. La phrase en effet, considérée comme un ensemble rythmique, est susceptible de divers accents (de hauteur, d'intensité, de quantité), qui sont indépendants de l'accent des mots. La phrase « Jean n'est pas venu » peut être prononcée de plusieurs façons différentes selon qu'on la considère comme une interrogation, comme une exclamation ou comme une affirmation (en réponse à une question posée); et dans ce dernier cas même, l'intonation sera différente selon qu'on voudra insister sur l'idée de *Jean*, sur l'idée de *venir*, sur l'idée temporelle exprimée par *est* ou sur l'idée de la

négation. De même en allemand pour une phrase comme « Karl kommt nicht ».

Comme on l'a déjà signalé au § 14, nous n'avons aucun renseignement sur l'accent de phrase dans les langues anciennes, pas plus en sanskrit ou en latin qu'en grec. Les grammairiens grecs si minutieux dans l'enseignement de l'accent de mot ne fournissent aucun témoignage sur l'accent de phrase; et ce n'est pas là une des lacunes les moins graves de la tradition.

§ **304**. — Les modifications de l'accent du mot dans la phrase sont de deux sortes, suivant que la modification de l'accent coïncide ou non avec une autre altération de la forme extérieure du mot. A l'un des cas se rattachent les faits de crase, d'élision, d'aphérèse et d'allongement rythmique; à l'autre la barytonie des oxytons, l'enclise et l'anastrophe. On les étudiera successivement en commençant par le dernier.

§ **305**. — *De la barytonie des oxytons.*

Tout oxyton affaiblit son aigu en grave dans le corps de la phrase : κοιμίζεται ἡ ὀξεῖα ἐν τῇ συνεπείᾳ, Hérodien II 72, 21. C'est là une règle qui a déjà été formulée aux §§ 37 et suiv., où l'on a examiné la nature de la modification subie par l'accent. Il y a lieu d'indiquer maintenant dans quelles limites se

produit cette modification, en d'autres termes de préciser ce qu'il faut entendre par le « corps de la phrase ».

Les grammairiens ne donnent malheureusement que peu de renseignements à ce sujet. Hérodien dit d'une façon générale (I 10) : πᾶσα ὀξεῖα ἐπὶ τέλους λέξεως οὖσα, εἰ μὴ ἐπιφέροιτο μετ' αὐτὴν στιγμή, πάντως ἐν τῇ συμφράσει κοιμίζεται εἰς βαρεῖαν. Et ailleurs (I 563, 9) : ἐπιφερομένη στιγμὴ οὐ κοιμίζει τὴν ὀξεῖαν εἰς βαρεῖαν. C'est donc une affaire de ponctuation : tout oxyton devient baryton sauf devant une ponctuation. On dira par suite :

Η 19 βῆ ῥα κατ' Οὐλύμποιο καρήνων ἀΐξασα
Ἴλιον εἰς ἱερήν. Τῇ δ' ἀντιὸς ὤρνυτ' Ἀπόλλων.
Λ 738 πρῶτος ἐγὼν ἕλον ἄνδρα, κόμισσα δὲ μώνυχας ἵππους,
Μούλιον αἰχμητήν· γαμβρὸς δ' ἦν Αὐγείαο.
Ν 383 ὣς εἰπὼν ποδὸς ἕλκε κατὰ κρατερὴν ὑσμίνην
ἥρως Ἰδομενεύς. Τῷ δ' Ἄσιος ἦλθεν ἀμύντωρ.

en accentuant de l'aigu ἱερήν, αἰχμητήν et Ἰδομενεύς.

De même à la fin du vers considérée comme fin de phrase :

Λ 538 . . . ἐν δὲ κυδοιμόν
ἧκε κακὸν Δαναοῖσι, μίνυνθα δὲ χάζετο δουρός.

Mais en dehors de la position en fin de phrase, il devait y avoir bien des positions où l'oxyton conservait sa valeur. Les grammairiens ne donnent

aucune indication précise sur cette question. La ponctuation est en grec d'origine récente ; elle date des Alexandrins. Les manuscrits qui l'emploient présentent des habitudes assez différentes, auxquelles on ne saurait attribuer une grande autorité. Les éditeurs modernes varient beaucoup au sujet de la ponctuation et par suite au sujet de la barytonie des oxytons. On a dit au § 41 que les textes anciens devaient présenter beaucoup plus d'oxytons conservant leur valeur propre que ne le font supposer la plupart des éditions modernes. C'est là une hypothèse qui s'appuie uniquement sur un raisonnement *a priori*. Le témoignage des grammairiens fait défaut et l'autorité des manuscrits est insuffisante. Il est donc impossible de formuler une règle à ce sujet.

§ **306**. — *De l'enclise.*

La théorie des enclitiques, qui ne font qu'un au point de vue de l'accent avec le mot qui les précède, se rattache à l'étude de l'accent dans les mots isolés ; aussi a-t-elle été traitée plus haut dans un chapitre spécial (chapitre VII). Mais un cas particulier du traitement des enclitiques rentre dans l'accentuation du mot dans la phrase et mérite d'être rappelé ici.

Il y a certains mots qui sont ou non enclitiques selon leur *place* dans la phrase. Ainsi les pronoms personnels et les indicatifs présents εἰμί et φημί ; placés au commencement de la phrase ou du vers,

ou même à l'intérieur de la phrase après un signe de ponctuation, ces mots sont orthotoniques (§§ 111 et 122).

Cet usage est indo-européen, et on le retrouve en sanskrit.

§ **307**. — *De l'anastrophe.*

On appelle *anastrophe* (de ἀναστροφή « renversement ») le recul d'accent que subissent les prépositions dans certains cas déterminés.

On a vu plus haut (§ 71) que, les prépositions étant en général proclitiques, c'est-à-dire dépourvues d'accent, l'anastrophe n'est pas à proprement parler un recul de l'accent, mais simplement une manifestation de l'orthotonie. Tout se ramène donc à examiner les cas où les prépositions conservent l'orthotonie.

§ **308**. — Il y a anastrophe dans les cas suivants :

I. Lorsque, la préposition servant de préverbe, le verbe n'est pas exprimé. En pareil cas, le verbe non exprimé est d'ordinaire le verbe substantif. On dira par exemple ἄπο, ἔνι, ἔπι, μέτα, πάρα, ὕπο au lieu de ἄπεστι, ἔνεστι, ἔπεστι, μέτεστι, πάρεστι, ὕπεστι. Ainsi :

Ξ 216 ἔνθ' ἔνι μὲν φιλότης, ἐν δ' ἵμερος, ἐν δ' ὀαριστύς.
Α 515 ἦ ἀπόειπ'· ἐπεὶ οὔ τοι ἔπι δέος· ὄφρ' εὖ εἰδῶ...
φ 93 οὐ γάρ τις μέτα τοῖος ἀνὴρ ἐν τοίσδεσι πᾶσιν.
ε 16 οὐ γάρ οἱ πάρα νῆες ἐπήρετμοι καὶ ἑταῖροι.

Remarque. — L'anastrophe se produit même quand la voyelle finale de la préposition est élidée, ce qui

n'a pas lieu dans les cas suivants (§§ 309 et 314). Ainsi :

β 58 ... οὐ γὰρ ἔπ' ἀνήρ,
οἷος Ὀδυσσεὺς ἔσκεν, ἀρὴν ἀπὸ οἴκου ἀμῦναι.
Λ 173 ... οὐδέ σ' ἔγωγε
λίσσομαι εἵνεκ' ἐμεῖο μένειν· πάρ' ἔμοιγε καὶ ἄλλοι.
Cf. Hérodien II 24,28.

La forme non exprimée du verbe substantif est généralement, comme dans les exemples précédents, la 3ᵉ personne du singulier ou du pluriel de l'indicatif présent. Ce peut être aussi la 2ᵉ personne de l'impératif. Ainsi ἄνα signifie « sois debout, lève-toi » dans ce vers d'Homère :

Ζ 331 ἀλλ' ἄνα, μὴ τάχα ἄστυ πυρὸς δηΐοιο θέρηται.

C'est ce qu'expriment certains grammairiens en disant que ἄνα équivaut à ἀνάστηθι.

§ **309.** — II. Lorsque la préposition, faisant fonction de préverbe, se trouve séparée du verbe et placée après lui. Par exemple :

β 174 φῆν, κακὰ πολλὰ παθόντ', ὀλέσαντ' ἄπο πάντας ἑταίρους.
Β 699 ζωὸς ἐών· τότε δ' ἤδη ἔχεν κάτα γαῖα μέλαινα.
Φ 57 οἷον δὴ καὶ ὅδ' ἦλθε φυγὼν ὕπο νηλεὲς ἦμαρ.

Ὀλέσαντ' ἄπο, ἔχεν κάτα, φυγὼν ὕπο équivalent à ἀπολέσαντα, κάτεχεν, ὑποφυγών.

Lorsque la préposition, placée après le verbe, en est séparée par un mot, il y a hésitation parmi les grammairiens sur la légitimité de l'anastrophe. Ainsi dans le vers d'Homère

Ε 308 ὦσε δ' ἀπὸ ῥινὸν τρηχὺς λίθος· αὐτὰρ ὅγ' ἥρως...

Ptolémée d'Ascalon faisait l'anastrophe et accentuait ἄπο ; mais Hérodien (II 51,37) demande expressément ἀπό. De même

Κ 95 στηθέων ἐκθρώσκει, τρομέει δ' ὑπὸ φαίδιμα γυῖα

Hérodien (II 69,31) proscrit l'anastrophe, que demandait Nicias, parce que le verbe et le préverbe sont séparés par un mot (μεταξὺ γὰρ πέπτωκεν ὁ δέ). De même encore

σ 1 ἦλθε δ' ἐπὶ πτωχὸς πανδήμιος ὃς κατὰ ἄστυ.

Il n'y a pas anastrophe lorsque la voyelle finale de la préposition est élidée. Ainsi :

Σ 244 χωρήσαντες ἔλυσαν ὑφ' ἅρμασιν ὠκέας ἵππους.
Hérodien dit expressément (II 107, 16) : ἔλυσαν ὑφ' ἅρμασιν ἀντὶ τοῦ ὑπέλυσαν τῶν ἁρμάτων· πῶς οὖν οὐκ ἀναστρέφεται ; ὅτι συνήλειπται. De même à propos du vers

Κ 273 βάν ῥ' ἰέναι, λιπέτην δὲ κατ' αὐτόθι πάντας ἀρίστους,

il remarque (II 71, 3) qu'il y a deux raisons pour ne pas accentuer κάτ' : la première est qu'il y a un mot

intercalé entre le verbe et le préverbe, la seconde que la finale du préverbe est élidée.

§ **310**. — Remarque. — Il n'y a jamais anastrophe lorsque la préposition servant de préverbe précède le verbe. En pareil cas en effet, à moins de faire corps avec le verbe, elle en est forcément séparée par un ou plusieurs mots. On accentuera donc :

B 278 ὣς φάσαν ἡ πληθύς· ἀνὰ δὲ πτολίπορθος Ὀδυσσεὺς
ἔστη, σκῆπτρον ἔχων.
Π 75 μαίνεται ἐγχείη, Δαναῶν ἀπὸ λοιγὸν ἀμῦναι.
P 542 αἱματόεις, ὥς τίς τε λέων κατὰ ταῦρον ἐδηδώς.
O 555 οὐχ ὁρᾷας οἷον Δόλοπος περὶ τεύχε᾽ ἕπουσιν ;

A propos de ce dernier passage, Hérodien signale (II 96, 19) que Ptolémée d'Ascalon était d'accord avec lui pour proscrire l'anastrophe.

Toutefois, il y a hésitation lorsque le verbe est le verbe substantif. Ainsi Hérodien accentue (II 42, 1) :
Γ 440 ... πάρα γὰρ θεοί εἰσι καὶ ἡμῖν,
parce que, dit-il, en état de composition, c'est déjà l'initiale de la préposition qui est accentuée : πάρεισι. En revanche il veut accentuer

ζ 40 ... πολλὸν γὰρ ἀπὸ πλυνοί εἰσι πόληος,

et non pas ἄπο, parce qu'il y a un régime gouverné par la préposition et dont celle-ci est séparée par plusieurs mots (II 145, 12).

§ **311**. — III. Pour la préposition περί lorsqu'elle est employée adverbialement au sens de περισσῶς. C'est du moins ce qu'enseignent certains grammairiens qui veulent accentuer

K 244 οὗ πέρι μὲν πρόφρων κραδίη καὶ θυμὸς ἀγήνωρ.
Π 186 Εὔδωρον πέρι μὲν θείειν ταχὺν ἠδὲ μαχητήν.
α 66 ὃς πέρι μὲν νόον ἐστὶ βροτῶν, πέρι δ᾽ ἱρὰ θεοῖσιν.

Mais Hérodien (II 38, 6) n'admet pas cela et veut qu'on accentue dans tous ces cas περί.

§ **312**. — IV. Lorsque la préposition se trouve placée après son régime. Exemples :

ζ 12 Ἀλκίνοος δὲ τότ᾽ ἦρχε, θεῶν ἄπο μήδεα εἰδώς.
O 142 ὣς εἰποῦσ᾽ ἵδρυσε θρόνῳ ἔνι θοῦρον Ἄρηα.
Λ 162 ᾧ ἔπι πόλλ᾽ ἐμόγησα, δόσαν δέ μοι υἷες Ἀχαιῶν.
Π 63 οἵη δὲ Ζεφύροιο ἐχεύατο πόντον ἔπι φρίξ.
Υ 221 τοῦ τρισχίλιαι ἵπποι ἕλος κάτα βουκολέοντο.
Ω 400 τῶν μέτα παλλόμενος κλήρῳ λάχον ἐνθάδ᾽ ἕπεσθαι.
N 301 τὼ μὲν ἄρ᾽ ἐκ Θρῄκης Ἐφύρους μέτα θωρήσσεσθον.
T 10 τύνη δ᾽ Ἡφαίστοιο πάρα κλυτὰ τεύχεα δέξο.
E 739 δεινήν, ἣν πέρι μὲν πάντῃ φόβος ἐστεφάνωται.
O 665 τῶν ὕπερ ἐνθάδ᾽ ἐγὼ γουνάζομαι οὐ παρεόντων.
Λ 827 χερσὶν ὕπο Τρώων · τῶν δὲ σθένος ὄρνυται αἰέν.

La plupart de ces exemples sont confirmés par le témoignage d'Hérodien. Mais le même grammairien excepte de l'anastrophe un certain nombre de prépo-

sitions, d'abord ἀντί et ἀμφί parce qu'elles valent trois temps de brève et pour la même raison κατaί παραί ὑπαί ὑπείρ, ensuite διά et ἀνά parce qu'on pourrait les confondre avec l'accusatif Δία et le vocatif ἄνα, enfin εἰς ἐν ἐξ πρό πρός et σύν puisque de toute façon l'oxyton s'affaiblit dans le corps de la phrase (I 480). Cette règle revient à dire qu'il n'y a d'anastrophe que pour les prépositions disyllabiques équivalant à deux temps de brève.

L'exception relative à ἀμφί et à ἀντί s'explique en réalité par le fait que ces prépositions avaient originellement, en position tonique, l'accent sur la finale (cf. § 74).

Quant à l'exception bizarre relative à ἀνά et διά elle semble n'être qu'une invention de grammairien : c'est à Aristarque qu'Hérodien en attribue la paternité (II 53, 11) à propos du vers

E 824 γιγνώσκω γὰρ Ἄρηα μάχην ἀνὰ κοιρανέοντα.

Mais d'autres grammairiens ne l'admettaient pas, et Hérodien lui-même a recours à un subterfuge pour expliquer l'accentuation ἀνά dans le vers en question.

§ **313**. — En ce qui concerne les prépositions monosyllabiques, l'exception est parfaitement justifiée ; seulement il faut ajouter, comme le fait Hérodien lui-même, que ces prépositions retrouvent la faculté d'anastrophe à la fin du vers ou de la phrase. Ainsi

Ξ 472 . . . οὐ μέν μοι κακὸς εἴδεται οὐδὲ κακῶν ἔξ.

ο 410 ἐλθὼν ἀργυρότοξος Ἀπόλλων Ἀρτέμιδι ξύν.

Hérodien dit en effet (I 484, 8) : ἐν τέλει στίχου ἢ ἁπλῶς ἐν τέλει ὀνόματος (l. νοήματος, cf. Wackernagel *Beitr.* p. 8), μεθ' ἣν τίθεται στιγμή, ἀναστρέφεται πάντως.

Remarque. — La conjonction ὡς « comme » qui est proclitique est susceptible d'anastrophe exactement comme les prépositions. On accentuera donc :

δ 413 λέξεται ἐν μέσσῃσι νομεὺς ὣς πώεσι μήλων.

θ 173 ἐρχόμενον δ' ἀνὰ ἄστυ θεὸν ὣς εἰσορόωσιν.

ζ 309 τῷ ὅγε οἰνοποτάζει ἐφήμενος ἀθάνατος ὥς.

τ 234 τὼς μὲν ἔην μαλακός · λαμπρὸς δ' ἦν ἠέλιος ὥς.

Dans le corps même de la phrase, il est impossible de marquer l'anastrophe d'une préposition monosyllabique, à moins de lui conserver l'*oxyton*. A propos du vers Ψ 731, Hérodien remarque qu'entre ἐν δὲ γόνυ γνάμψεν et ἒν δὲ γόνυ γνάμψεν il n'y a de différence que dans l'esprit (cf. § 40) ; il n'y a par suite aucune différence entre ἐκ μάχης νοστήσαντα et μάχης ἐκ νοστήσαντα. Pour marquer l'anastrophe il faudrait écrire μάχης ἔκ νοστήσαντα, de même que l'on écrit τίς interrogatif oxyton même dans le corps de la phrase. En fait, il semble que certains grammairiens aient poussé le raisonnement jusqu'à cette conclusion logique. A propos du vers γ 137

τὼ δὲ καλεσσαμένω ἀγορὴν ἐς πάντας Ἀχαιούς

Hérodien remarque (II 136) : βούλονται τῆς ἐς προθέσεως ῥωννύναι τὸν τόνον ἵνα δυνάμει ἀναστροφὴ γένηται. Or, ῥωννύναι τὸν τόνον veut dire accentuer de l'aigu (cf. Wackernagel *Beiträge* p. 5).

§ **314**. — Pour les prépositions capables d'anastrophe, l'anastrophe est elle-même soumise à cer-

taines conditions. D'abord, il n'y a pas anastrophe si la voyelle finale de la préposition est élidée (Hérodien I 486-487). Ainsi on accentuera

B 150 νῆας ἐπ' ἐσσεύοντο, ποδῶν δ' ὑπένερθε κονίη.
B 374 χερσὶν ὑφ' ἡμετέρῃσιν ἁλοῦσά τε περθομένη τε.
Σ 400 τῇσι παρ' εἰνάετες χάλκευον δαίδαλα πολλά.

Toutefois, même en cas d'élision, il y a anastrophe lorsque la préposition est suivie d'une ponctuation. Ainsi

ρ 246 ἄστυ κάτ'· αὐτὰρ μῆλα κακοὶ φθείρουσι νομῆες.

Dans le vers Σ 191

στεῦτο γὰρ Ἡφαίστοιο πάρ' οἰσέμεν ἔντεα καλά

Aristarque, suivi par Hérodien, accentuait de l'aigu la préposition élidée pour qu'on ne lût pas παροισέμεν en un seul mot. De même dans le vers A 269

καὶ μὲν τοῖσιν ἐγὼ μεθ' ὁμίλεον

Aristarque voulait accentuer μέθ' bien qu'il y eût deux raisons pour ne pas faire l'anastrophe (§ 315), mais sans doute pour qu'on ne lût pas en un seul mot μεθομίλεον. Ce sont là des emplois abusifs des signes d'accentuation comparables à ceux qui ont été signalés au § 61.

§ 315. — Il n'y a pas anastrophe lorsqu'un mot est interposé entre le substantif et la préposition qui le régit. Ainsi :

H 163 τῷ δ' ἐπὶ Τυδείδης ὦρτο κρατερὸς Διομήδης,

on ne doit pas écrire ἔπι (Hérodien II 58,26). Dans les vers

Π 167 τοῖσι δ' ἐπ' Εὐρύπυλος, Εὐαίμονος ἀγλαὸς υἱός
Ψ 377 τὰς δὲ μετ' ἐξέφερον Διομήδεος ἄρσενες ἵπποι,

il y a ainsi double raison pour ne pas faire l'anastrophe.

§ 316. — Il n'y a donc anastrophe que si le régime de la préposition précède immédiatement cette dernière. Lorsque le régime est accompagné d'appositions et d'épithètes, la règle est la même. On fera par exemple l'anastrophe lorsque la préposition est placée entre le substantif et l'adjectif ou l'apposition ; ex. :

E 479 τηλοῦ γὰρ Λυκίη, Ξάνθῳ ἔπι δινήεντι.
Z 124 οὐ μὲν γάρ ποτ' ὄπωπα μάχῃ ἔνι κυδιανείρῃ.
M 321 ἐσθλή, ἐπεὶ Λυκίοισι μέτα πρώτοισι μάχονται.
ο 58 ἀνστὰς ἐξ εὐνῆς, Ἑλένης πάρα καλλικόμοιο.

Mais non pas, à ce qu'il semble, dans le cas inverse ; ainsi certains grammairiens accentuaient

Σ 92 πρῶτος ἐμῷ ὑπὸ δουρὶ τυπεὶς ἀπὸ θυμὸν ὀλέσσῃ,

où Hérodien toutefois accentue ὕπο (II 106,24).

Dans certains cas, il pouvait y avoir hésitation. Aristarque ne faisait pas l'anastrophe, mais Hérodien la réclame dans

B 839 αἴθωνες, μεγάλοι, ποταμοῦ ἀπὸ Σελλήεντος.

Ptolémée d'Ascalon avait sur l'anastrophe en pareil cas une théorie spéciale que l'on trouvera mentionnée dans l'Hérodien de Lenz I 484-485 en note. Dans les manuscrits, il y a de nombreuses divergences. Ainsi, chez Platon *Rép.* V p. 457 *b* on lit γυναικείου περὶ νόμου et γυναικείου πέρι νόμου. Là où les grammairiens n'étaient pas d'accord, la tradition manuscrite ne saurait être homogène.

§ **317**. — Lorsque la préposition gouverne deux régimes et se trouve placée entre les deux, Hérodien demande l'anastrophe. Ainsi

B 91 ὣς τῶν ἔθνεα πολλὰ νεῶν ἄπο καὶ κλισιάων.

De même Ἀγαμέμνονος πέρι καὶ Ἀχιλῆος (Hérodien I 483).

§ **318**. — En revanche lorsque la préposition est placée entre un génitif et le mot qui le gouverne, il n'y a pas anastrophe. Ainsi Hérodien, malgré l'autorité d'autres grammairiens (en particulier Tyrannion), proscrit l'anastrophe dans les vers suivants :

Γ 13 ὣς ἄρα τῶν ὑπὸ ποσσὶ κονίσαλος ὤρνυτ' ἀελλής.
Μ 462 λᾶος ὑπὸ ῥιπῆς· ὁ δ' ἄρ' ἔσθορε φαίδιμος Ἕκτωρ.
Ο 382 νηὸς ὑπὲρ τοίχων καταβήσεται, ὁππότ' ἐπείγῃ·
Υ 497 ῥίμφα τε λέπτ' ἐγένοντο βοῶν ὑπὸ πόσσ' ἐριμύκων.

§ **319**. — Les grammairiens anciens, auxquels l'existence des proclitiques avait échappé, n'ont naturellement

rien compris à l'anastrophe. L'explication du phénomène a déjà été donnée au § 72. Les prépositions grecques, primitivement accentuées sur l'initiale, sont devenues atones dans la plupart des cas ; mais elles ont gardé leur accent à la place ancienne dans les cas dits d'anastrophe. Toutefois, il serait fort dangereux d'attribuer la même origine proethnique à tous les faits d'anastrophe signalés par les grammairiens. Le principe seul est ancien, et il explique fort heureusement plusieurs des cas d'anastrophe (par ex. §§ 308 et 312) ; mais dans le détail les grammairiens se sont livrés à de nombreuses distinctions subtiles, où même ils n'étaient pas tous d'accord et qui ne sauraient représenter aucun état ancien. Il convient de remarquer en effet qu'à l'époque des grammairiens l'anastrophe n'était sans doute plus employée dans la langue ; très fréquent dans les poèmes homériques, ce procédé n'existait déjà plus guère en grec classique que pour la préposition περί.

§ **320**. — *De la crase.*

On appelle crase la fusion de deux mots en un seul. Le résultat de la crase ne porte qu'un seul accent, qui est celui du second mot. Ainsi

τἀγαθά pour τὰ ἀγαθά
τοὐρανοῦ pour τοῦ οὐρανοῦ
ὤνθρωπε pour ὦ ἄνθρωπε.

Aristophane *Oiseaux* 436 fait la crase de τυχἀγαθῇ ; on ne sait pas si en pareil cas le mot τύχῃ conservait son accent.

Dans le vers d'Homère A 278

μήτε σύ Πηλείδη ἔθελ' ἐριζέμεναι βασιλῆι

Aristarque faisait la crase de Πηλεΐδηῒ ἔθελ' et accentuait le groupe Πηληιδή̈θελ' (cf. Hérodien II 25, 35).

§ **321**. — En principe, l'accent du second mot ne change pas de nature. Ainsi καὶ ἄν devient κἄν, τὰ ἄν devient τἄν etc. Toutefois il y a hésitation lorsque le résultat de la crase se terminant par un trochée, l'accent doit frapper la pénultième. En pareil cas, certains grammairiens demandent le propérispomène. Ainsi τοι ἄρα deviendrait τᾶρα, τὰ ἄλλα τᾶλλα, τὸ ὄναρ τοὖναρ, τὸ ἔργον τοὖργον. Le scholiaste du Venetus ad A 465

μίστυλλόν τ' ἄρα τἆλλα, καὶ ἀμφ' ὀβελοῖσιν ἔπειραν,

demande expressément τᾶλλα comme τᾶργα (= τὰ ἔργα); et nous savons que Zénodote au premier vers des chants B et K écrivait ὧλλοι pour οἱ ἄλλοι. Mais les manuscrits présentent de nombreuses divergences : tantôt τᾶλλα, κοῦτε, χοῖδε, etc. tantôt τἄλλα, κοὔτε, χοἴδε, etc. Les éditeurs modernes n'ont pas non plus de règle uniforme.

§ **322**. — *De l'élision*.

L'élision n'intéresse l'accentuation qu'au cas où la syllabe à élider porte l'accent. En pareil cas l'accent remonte sur la syllabe précédente :

πόλλ' ἐμόγησα pour πολλὰ ἐμόγησα.

Υ 497 ῥίμφα τε λέπτ' ἐγένοντο βοῶν ὑπὸ πόσσ' ἐριμύκων.

Le recul de l'accent n'a jamais lieu lorsque le mot élidé est une préposition, une des conjonctions ἀλλά οὐδέ μηδέ ἠδέ ἰδέ ou un des enclitiques τινά et ποτέ.

A 490 οὔτε ποτ' εἰς ἀγορὴν πωλέσκετο κυδιάνειραν.
A 24 ἀλλ' οὐκ 'Ατρεΐδῃ 'Αγαμέμνονι ἥνδανε θυμῷ.

La raison du fait est que les prépositions ou conjonctions en question sont proclitiques (§ 72). Les prépositions sont si peu aptes à faire reculer l'accent que les grammairiens y interdisent le recul même dans les cas où il est justifié par l'anastrophe (§ 314).

§ **323**. — Lorsque la voyelle qui précède l'élision est longue, il y a hésitation entre l'aigu et le circonflexe. Ainsi dans δειν' ἔπαθον on peut hésiter à accentuer δείν' ἔπαθον ou δεῖν' ἔπαθον. A propos des vers

Λ 160 κείν' ὄχεα κροτάλιζον ἀνὰ πτολέμοιο γεφύρας
P 201 ἆ δείλ', οὐδέ τί τοι θάνατος καταθύμιός ἐστιν

Hérodien discute la question d'accentuer κείν' ou κεῖν', δείλ' ou δεῖλ'. Il penche pour le circonflexe, mais constate que la tradition homérique demande l'aigu.

Le scholiaste d'Aristophane *Plutus* 143 proscrit formellement le circonflexe en pareil cas. Les manuscrits ne fournissent aucun renseignement sûr.

§ **324**. — *De l'aphérèse*.

Comme l'élision, l'aphérèse n'intéresse l'accen-

tuation qu'au cas où la syllabe qui la subit porte l'accent. En pareil cas, le mot précédent porte l'aigu. Ainsi

Soph. *Antig.* 446 ἃ μή 'θιγες.
Ajax 742 μή 'ξω.
Aristoph. *Chev.* 632 ὅτε δή 'γνων.
Chev. 1106 μή 'σθιε.
Guêpes 655 τρέπεται δή 'πειτα.

C'est uniquement par les manuscrits que nous connaissons cette règle; l'enseignement des grammairiens est muet sur la question.

§ 325. — *De l'allongement rythmique.*

On connaît la loi rythmique découverte par M. F. de Saussure, suivant laquelle le grec, voulant éviter la succession de trois brèves dans le même mot, y remédie en allongeant l'une des brèves. Cette loi est fort ancienne, peut-être même d'origine indo-européenne; en tout cas elle est antérieure aux règles pratiques concernant l'accentuation et par suite tous les mots qui ont subi l'allongement rentrent au point de vue de l'accent dans les catégories générales précédemment étudiées.

Mais l'allongement rythmique se produit parfois chez Homère même lorsque la succession de trois brèves est obtenue par la juxtaposition de deux mots différents ; c'est ce qu'Hérodien (II 124, 9) appelle

ἔκτασις διὰ τὸ μέτρον. Dans toute autre position chacun des deux mots reprend sa quantité propre. Le même mot peut donc présenter chez Homère une forme à voyelle brève et une forme à voyelle allongée rythmiquement. Le plus souvent en pareil cas il peut y avoir hésitation sur l'accentuation. Ainsi le vocatif φίλε qui a l'ι bref, s'il se trouve devant κασίγνητε, doit allonger sa première syllabe pour que le vers soit juste : φίλε κασίγνητε forme en effet une succession ∪ ∪ ∪ – – ∪ qui n'est pas licite dans le rythme dactylique, et il faut scander φίλε – ∪ dans le vers

Φ 308 φίλε κασίγνητε, σθένος ἀνέρος ἀμφότεροί περ.

De même Δ 155 et E 359.

Doit-on accentuer φίλε ou φῖλε ? Hérodien est absolument muet sur la question. Les manuscrits divergent.

Dans le passage Ω 1

λύτο δ' ἀγών, λαοὶ δὲ θοὰς ἐπὶ νῆας ἕκαστος

l'aoriste λύτο ∪ ∪ est employé avec la valeur de – ∪ ; mais il est souvent employé ailleurs avec sa valeur propre de mot pyrrhique ; ainsi

Φ 114 ὡς φάτο · τοῦ δ' αὐτοῦ λύτο γούνατα καὶ φίλον ἦτορ.

Faut-il accentuer λύτο ou λῦτο dans le vers Ω 1 ? Hérodien signale le passage (II 124, 7), mais c'est pour se demander si λύτο est un pyrrhique allongé rythmiquement ou un trochée résultant d'une con-

traction (λῦτο de λύετο) ; il ne dit pas un mot de l'accentuation. Les manuscrits ne nous renseignent pas suffisamment.

Dans le vers E 31

> Ἄρες Ἄρες βροτολοιγέ, μιαιφόνε, τειχεσιπλῆτα

le vocatif Ἀρες est employé deux fois de suite avec une valeur prosodique différente. Hérodien rapporte qu'un grammairien nommé Ixion accentuait le second Ἀρές d'un aigu sur la finale pour en faire un adjectif, mais il ajoute : οὐχ οὕτως δὲ ἔχει ἡ παράδοσις. Sur l'accentuation du premier Ἀρες, il ne nous renseigne pas.

Enfin, dans le vers Φ 318, Hérodien signale ἰλύος comme ayant la seconde syllabe allongée par le mètre, mais il ne dit rien de l'accentuation :

> κείσεθ' ὑπ' ἰλύος κεκαλυμμένα · κὰδ δέ μιν αὐτόν.

Remarque. — Parfois les deux quantités se justifient étymologiquement et appartiennent chacune à un dialecte différent. Alors, lorsqu'un poète dont la langue est composée de divers dialectes emploie les deux quantités dans le même vers, il y a lieu d'accentuer différemment dans chaque cas. Ainsi on accentuera chez Théocrite VIII 19

> λευκὸν χαρὸν ἔχοισαν, ἴσον κάτω, ἶσον ἄνωθεν

parce que l'adjectif est ἴσος ⏑ ⏑ en attique, mais ἶσος – ⏑ en ionien (de *ϝίσϝος).

CHAPITRE XII

L'ACCENTUATION DANS LES DIALECTES

§ **326**. — On a déjà eu l'occasion de signaler maintes fois au cours des chapitres précédents certaines particularités dialectales relatives à l'accentuation. Mais il ne s'agissait jamais que de divergences de détail, particulièrement dans la flexion des verbes et des noms. Ces divergences n'auraient pas justifié la rédaction d'un chapitre spécial sur l'accentuation dans les dialectes. Il était même préférable de les indiquer à propos des phénomènes correspondants de la langue commune, puisqu'en général elles ne pouvaient pas se grouper pour constituer un ensemble. Ce que nous connaissons de l'accentuation dialectale nous est fourni surtout par les grammairiens anciens ; et ce que ceux-ci enregistrent n'est presque toujours qu'une suite de faits isolés, qui s'étaient conservés dans la langue jusqu'à leur époque ou dont la tradition se maintenait avec le texte de certains auteurs. Il n'y avait guère à tirer de là des réflexions générales.

On se bornera donc ici à noter les points essentiels sur lesquels les principaux dialectes différaient entre eux et à noter les lois générales de ces différences. Trois dialectes seulement sont à distinguer : l'éolien, le dorien et l'attique, suivant la classification pratiquement adoptée par les grammairiens.

§ 327. — *Éolien.*

On ne connaît guère qu'une loi d'accentuation propre au dialecte éolien, mais elle est de toute première importance. Les Éoliens appliquaient à tous les mots la règle qui existait dans les autres dialectes pour les verbes et faisaient remonter partout l'accent aussi haut que possible.

Ils accentuaient par exemple βόλλα pour βουλή, ὠτέλλα pour ὠτειλή, θῦμος pour θυμός, πόταμος pour ποταμός, 'Αχίλλευς pour 'Αχιλλεύς, Σάπφω pour Σαπφώ, σόφος pour σοφός, ὄξυς pour ὀξύς, ἔγων pour ἐγώ, etc. etc.

Dans la flexion il faut noter κ]άλων κἄσλων = καλῶν καὶ ἐσθλῶν sur un manuscrit de Sapho. Toutefois on ne sait pas comment les Éoliens accentuaient le génitif pluriel de la première déclinaison : κεφαλᾶν ou κεφάλαν ; plutôt κεφάλαν cependant, puisque Ποσειδαων était chez eux non Ποσειδᾶν mais Ποσείδαν ou Ποτίδαν (cf. Hérodien II 916, 14 c. n.).

C'est là ce que les grammairiens appelaient la βαρυτόνησις des Éoliens ; cf. Hérodien I 241, 36 : Αἰολέων ἴδιον τὸ βαρυτονεῖν ; I 417, 16 : οἱ Αἰολεῖς βαρυντικοί εἰσιν ;

I 467, 3 : οἱ Αἰολεῖς ἀναβιβαστικοὶ τῶν τόνων εἰσί; etc. etc. On pourra consulter d'une façon générale sur l'accent éolien R. Meister *Griech. Dial.* I 32 et suiv., Hoffmann *die griech. Dial.* II 526 et suiv.

Remarque. — Pour les prépositions, conjonctions et particules, dans lesquelles le dialecte éolien ne faisait pas remonter l'accent, v. § 71.

§ 328. — La βαρυτόνησις éolienne est encore inexpliquée, malgré de nombreuses hypothèses proposées par les linguistes modernes. Il est impossible de la rattacher au fait que l'accent recule dans les verbes, puisque le recul de l'accent dans les verbes est déterminé par l'enclise (§126) : il est inadmissible que les substantifs aient été traités comme des enclitiques. On a supposé que, en vertu d'une accentuation binaire (c'est-à-dire remontant de deux en deux), les mots oxytons, dont l'aigu se changeait en grave dans le corps de la phrase, prenaient un accent secondaire sur l'antépénultième : χαλεπὸς ἄνθρωπος serait devenu χάλεπὸς ἄνθρωπος ; puis cet accent secondaire aurait fini par prévaloir sur l'accent premier affaibli par la barytonie. Cette hypothèse, qui repose sur une donnée toute conjecturale, ne peut pas être considérée comme définitive.

§ 329. — La βαρυτόνησις éolienne avait pour conséquence naturelle l'atonie de toute syllabe finale. Or, le latin se distinguait du grec commun par l'incapacité d'accentuer une syllabe finale. Aussi beaucoup de grammairiens, dès l'antiquité, ont-ils pensé que les Latins avaient emprunté cette loi d'accentuation aux Éoliens. Comme d'autre part certaines particularités linguistiques semblaient com-

munes à l'éolien et au latin, par exemple l'absence du duel (Choeroboscus ap. Göttling p. 29), on concluait que les Latins étaient issus d'une colonie d'Éoliens.

Il n'y aurait pas lieu de s'attarder à combattre cette erreur historique, si les modernes n'admettaient pas encore trop souvent le rapprochement des anciens entre l'accentuation éolienne et l'accentuation latine. Ce rapprochement est purement illusoire. La loi de limitation des Éoliens, qui est commune à tous les dialectes grecs en ce qui concerne le verbe, diffère essentiellement de la loi de limitation des Latins ; cette dernière est en effet déterminée par la quantité de la syllabe pénultième, tandis qu'en grec c'est la syllabe finale seule qui joue un rôle dans l'établissement de l'accent.

§ **330**. — La βαρυτόνησις ne semble pas avoir été commune à tous les dialectes éoliens. Du moins, autant qu'on puisse croire, le béotien ne la pratiquait pas. Les mots εὐγενείς ἰών βανά que les anciens nous donnent comme les formes béotiennes de εὐγενής ἐγώ γυνή portent l'accent sur la finale.

On notera encore comme particularité du béotien, que la transformation des finales brèves -αι et -οι en -η en et -ῡ n'empêchait pas l'accent de reculer sur l'antépénultième : τύπτομη pour τύπτομαι, Ὅμηρυ pour Ὅμηροι (Choeroboscus ap. Hérodien II 352 et 356).

§ **331**. — *Dorien.*

On connaît fort mal l'accentuation dorienne ; et les divers dialectes doriens n'avaient peut-être pas les mêmes règles d'accentuation. La tradition des manuscrits d'écrivains doriens, comme Pindare et Théocrite, et surtout le témoignage du fameux papyrus d'Alcman, prouvent en tout cas que le dorien pratiquait en général une accentuation fort différente des autres dialectes (voir surtout à ce sujet Boisacq *les dialectes doriens,* p. 29). Trois points surtout sont à signaler :

1° Le dorien paroxytone un grand nombre de formes dans lesquelles les autres dialectes faisaient remonter l'accent autant que possible. Ainsi dans les verbes, il accentuait συρίσδες (Theocr. I 3), ποππύσδεν (id. V 7), γαρύεν (Pind. *Ol.* I 3), bien que la finale soit brève (-ες pour -εις, -εν pour -ειν) ; dans les noms, ἀμπέλος (Theocr. V 109), κακαγόρος (Pind. *Ol.* I 53), νάσος (id. *ib.* II 71), τρωγοίσᾰς (Theocr. IX 11), toutes formes dont la finale était brève (au lieu des finales longues -ους et -ᾱς). On a fait valoir que dans tous ces exemples l'influence de l'accentuation de la langue commune (où les finales en question étaient longues) avait pu s'exercer ; mais cette raison ne peut être alléguée pour expliquer l'accentuation ἐφέρον ἐλάβον ἐλύσαν ἐφάσαν etc. à la troisième personne du pluriel.

Sont également paroxytons en dorien tous les mots

à finales -οι et -αι, même lorsque ces finales étaient brèves dans les autres dialectes. Ainsi le papyrus d'Alcman accentue γεραὶτάτοι ἐρογλεφάροὶ μὴσὰμένοι αὐειρομέναι; et chez les autres auteurs doriens on rencontre des paroxytons comme ἀγγέλοι φιλοσόφοι λεγομένοι τραπέζαι. On pourrait conclure de là qu'en dorien les finales -οι et -αι étaient toujours longues, c'est-à-dire intonées périspomènes (cf. § 50) ; mais cette conclusion serait hasardée. Le fait même que les propérispomènes de la langue commune sont en dorien paroxytons quand la finale est -οι ou -αι ne l'appuie en rien : si le dorien accentue ἀμύναι ἀπαγγείλαι προτιμάσαι δραμείται au lieu de ἀμῦναι ἀπαγγεῖλαι προτιμῆσαι δραμεῖται, cela tient à la particularité mentionnée au § 332.

§ **332**. — 2° Le dorien ne semble pas connaître la règle d'intonation de la pénultième (§ 57).

Ainsi il accentue παίδα παίδες γυναίκες χείρες πτώχας ἐνθοίσα au lieu de παῖδα παῖδες γυναῖκες χεῖρες πτῶχας ἐλθοῦσα, etc. Le fait explique l'accent de ἀμύναι ἀπαγγείλαι etc. (§ 331).

Toutefois, tandis que le papyrus d'Alcman accentue δραμείται (accentuation qui est attestée comme dorienne par le scholiaste du Venetus ad B 393), le scholiaste de Théocrite (ad II 9) enseigne que les formes doriennes κεισοῦμαι πεισεῦμαι sont propérispomènes. Il y a là une contradiction qui tient sans

doute à ce que le dorien est devenu de bonne heure, au moins en tant que dialecte littéraire, une langue composite et en partie artificielle. La langue des parties lyriques de la tragédie attique aussi bien que celle de Théocrite devait être fort différente de celle des parlers locaux du Péloponnèse.

§ **333**. — 3° En ce qui concerne l'accentuation des longues finales, le dorien s'écarte souvent des autres dialectes.

Beaucoup de mots périspomènes dans les autres dialectes sont en dorien oxytons ; ainsi σκῶρ γλαῦξ sont en dorien σκώρ γλαύξ. Les génitifs pluriels des thèmes oxytons en *-o-* sont en dorien oxytons et non périspomènes ; ainsi καλός σοφός font au gén. pl. καλών σοφών. Il résulte de là que les adverbes des adjectifs oxytons en *-o-* sont également oxytons : καλώς σόφώς (Hérodien I 515, 2 combiné avec Apollon. Dysc. *de adverb*. 580 et 581 Bekk.). Sont également oxytons les mots 'Αλκμάν et Ποτιδάν, bien qu'ils soient contractés de 'Αλκμάων Ποσειδάων. En revanche, les génitifs pluriels des thèmes en *-ᾱ-* suivant Hérodien (I 425 et II 369) sont périspomènes : ἀμφοτερᾶν κυανεᾶν ; il est toutefois permis de contester l'authenticité de cette accentuation, et de l'attribuer à l'influence analogique des autres dialectes.

§ **334**. — Le dorien fait au contraire périspomènes

un certain nombre de mots et de formes où les autres dialectes font remonter l'accent ; par exemple les génitifs pluriels ἀλλῶν τουτῶν παντῶν, d'où par conséquent les adverbes ἀλλῶς οὑτῶς παντῶς, τουτῶ αὐτῶ ; l'accentuation παντῶν, παντῶς est d'ailleurs naturelle (§ 278). En ce qui concerne ὅπως ou ὁπῶς il n'y a rien de sûr (Apoll. Dysc. *de aduerb.* p. 584). Les adverbes ἅμα πάντη étaient également périspomènes en dorien : ἁμᾶ παντᾶ. Ces faits n'ont jamais reçu d'explication.

§ **335**. — *Attique.*

Les faits d'accentuation proprement attiques abondent dans l'enseignement des grammairiens, et pourtant il est assez malaisé de connaître les lois générales d'accentuation de ce dialecte. La raison en est surtout que les points de comparaison font défaut ; nombre de faits d'accentuation attique ont en effet passé dans la langue commune et par suite n'apparaissent plus comme faits dialectaux ; il est par suite souvent impossible de démêler dans l'accentuation de la langue commune ce qui est particulier au dialecte attique.

En dehors de certaines flexions spéciales, qui ont été mentionnées au chapitre X, l'attique se distinguait de la langue commune par une accentuation particulière de certains mots isolés. Quelques-uns ne se laissent ramener à aucune règle ; beaucoup

cependant sont dus à l'application de la loi suivante qui a été d'une grande importance en attique :

Tout propérispomène à antépénultième brève devient en attique proparoxyton.

Ainsi les mots ἀγροῖκος ἀχρεῖος γελοῖος ἐρῆμος ἑτοῖμος ὁμοῖος τροπαῖον sont devenus en attique ἄγροικος ἄχρειος γέλοιος ἔρημος ἕτοιμος ὅμοιος τρόπαιον.

Cette loi n'est pas fort ancienne en attique : l'ancien attique ne la connaissait pas à ce qu'il semble et accentuait encore τροπαῖον. Elle explique bon nombre de faits d'accentuation de la langue commune. Par exemple l'accent des mots ἔγωγε ἔμοιγε au lieu de *ἐγῶγε *ἐμοῖγε avec application de la loi d'ἐπέκτασις (§ 99) ; elle explique de même l'accentuation du mot ἔπειτα de ἐπί + εἶτα. Dans la dérivation de la langue commune, on notera aussi de nombreuses applications de cette loi : les mots en -αιος -ειος -οιος sont le plus souvent propérispomènes quand l'antépénultième est longue, proparoxytons quand elle est brève : ἀρχαῖος γενναῖος σπουδαῖος mais βέβαιος δίκαιος μάταιος ; ἀνδρεῖος ἀστεῖος ἠθεῖος mais βρότειος λύκειος τέλειος ; ἀλλοῖος αἰδοῖος παντοῖος mais γέλοιος ὅμοιος (§ 207) ; etc.

§ **336**. — On a donné dans le chapitre de la flexion les renseignements essentiels sur la déclinaison dite attique. Il convient seulement de noter ici que l'allongement de l'*o* final ne change rien en principe



à l'accentuation du mot. De là des faits comme εὔγεως ἵλεως déjà signalés au § 253, et par extension comme δύσερως δίκερως ὑψίκερως φιλόγελως χρυσόκερως (Hérodien I 244-245). Ces derniers mots composés de ἔρως γέλως κέρας doivent leur accent à une fausse analogie tirée de εὔγεως ἵλεως; toutefois, pour les composés de κέρας il faut peut-être partir d'une forme en -κερος (on lit νήκεροι chez Hésiode *Œuvres et Jours* 529 Rzach).

Pour les composés de γῆρας, il y a ambiguïté. L'accent ἀγήρως semble prouvé par l'homérique ἀγήραος; de même alors εὐγήρως, mais on lit εὔγηροι chez Hippocrate et Aristote.

On notera enfin que, si λαός et κάλος sont fléchis en attique comme s'ils étaient λέως et κάλως, les deux mots λαγός et ὄρφος y sont devenus λαγῶς et ὀρφῶς (cf. Hérodien I 245).

INDEX DES PRINCIPAUX MOTS ÉTUDIÉS

N. B. — Ne figurent dans cet index que les mots isolés qui ont fait l'objet d'une observation spéciale. Tous les mots qui appartiennent à une catégorie déterminée doivent être cherchés sous la rubrique désignant leur catégorie à la table alphabétique.

Les chiffres renvoient aux pages du volume.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

N. B. — Les chiffres renvoient aux pages du volume.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

ADDENDA ET CORRIGENDA

P. 28, l. 13, au lieu de § 225, lire § 249.

P. 48, l. 8, lire *conçu*.

P. 114, l. 17, lire *temps*.

P. 132, l. 14, lire καί ῥ'.

P. 150, l. 13, ajouter ἄγος ἁγής, ἔρευθος ἐρευθής.

P. 151, l. 29, mettre un accent aigu sur l'ī de *nīthā*.

P. 152, l. 5, lire κλῇθρος; — l. 6, lire ἐρινός.

P. 166, l. 3, lire κολαστήριον.

P. 183, dern. ligne, noter qu'il s'agit de ἄϊξ, gén ἄϊκος (ἄϊκες, Apoll. Rhod. IV 820).

P. 187, l. 10, supprimer ὑγιής.

P. 230, l. 11, lire ζάφελος.

IMP. FR. SIMON, RENNES.

